LA ZONE FRANC

RAPPORT 1996

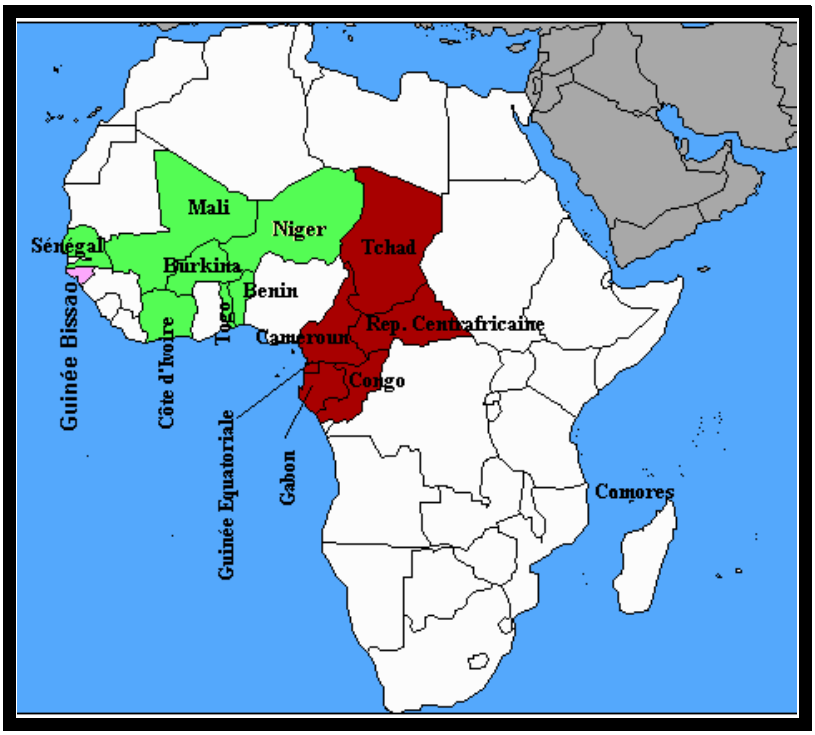

RAPPORT ANNUEL DE LA ZONE FRANC

PAYS ET TERRITOIRES DE LA ZONE FRANC

(1996)

	Superficie (milliers de km^2)	**Population** (milliers d'habitants)
République française :		
France métropolitaine	551,0	58,060
Départements d'outre-mer :		
Guadeloupe	1,8	0,424
Guyane	91,0	0,145
Martinique	1,1	0,380
Réunion	2,5	0,653
Territoires d'outre-mer :		
Nouvelle-Calédonie	19,1	0,185
Polynésie française	4,0	0,225
Wallis et Futuna	0,3	0,014
Collectivités territoriales de la République française :		
Mayotte	0,4	0,106
Saint-Pierre-et-Miquelon	0,2	0,006
Principauté de Monaco	-	0,034
Autres pays indépendants :		
République du Bénin	116	5,475
Burkina Faso	274	10,377
République de Côte d'Ivoire	322	14,800
République du Mali	1 240	9,520
République du Niger	1 267	8,846
République du Sénégal	197	8,468
République du Togo	57	4,085
République fédérale islamique des Comores	2	0,499
République du Cameroun	475	13,100
République centraficaine	623	3,275
République du Congo	342	2,520
République du Gabon	268	1,280
République de Guinée Équatoriale	28	0,398
République du Tchad	1 284	6,560
*République de Guinée Bissao**	*36*	*1,080*

* Adhésion à la Zone franc le 17 avril 1997

LA ZONE FRANC EN 1996

La République de Guinée-Bissao a adhéré à l'UEMOA le 5 mars 1997 et à la Zone Franc le 17 avril 1997. Les statistiques économiques et financières de l'UEMOA n'incluent donc pas la Guinée-Bissao. En revanche, le rapport 1996 comprend, pour la première fois, une monographie de la Guinée-Bissao.

1

ÉVOLUTION GÉNÉRALE DES ÉCONOMIES DANS LE MONDE ET SITUATION DE LA FRANCE

1.1. LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL

1.1.1. L' ÉVOLUTION GÉNÉRALE

1.1.1.1. Généralités

La croissance mondiale s'est établie à 4 % en 1996, en légère hausse sur le niveau atteint en 1995 égal à 3,7 %. Après deux années de très forte croissance à 9,2 %, le commerce mondial a progressé en 1996 au rythme moins soutenu de 5,6 %.

En 1996, comme en 1995, d'importants déséquilibres des balances des paiements courants ont continué à être enregistrés. Le déficit des paiements courants des États-Unis s'est accru, passant de USD 148,2 milliards à 165,1 milliards. L'excédent japonais a diminué de USD 111,4 milliards en 1995 à 65,8 milliards en 1996, alors que celui de l'Union européenne s'accroissait de USD 57,3 milliards en 1995 à 86,9 milliards en 1996. Le déficit des pays en développement est resté élevé à USD 98 milliards en 1996 contre 93,3 milliards l'année précédente.

1.1.1.2. Évolution économique dans les pays de l'OCDE

La croissance est restée stable dans les économies avancées prises dans leur ensemble (+ 2,5 %), mais les différentes économies de ce groupe ont évolué de façon différenciée. Le taux de croissance s'est amélioré aux États-Unis passant de 2 % à 2,4 % mais surtout au Japon de 1,4 % à 3,6 %. En revanche, la croissance s'est ralentie dans la plupart des économies européennes. Elle a décru de 1,9 % à 1,4 % en Allemagne, de 2,1 % à 1,5 % en France, de 3 % à 0,7 % en Italie et de 2,8 % à 2,2 % en Espagne.

1.1.1.3. Évolution économique dans le reste du monde

Dans les pays en développement, la croissance est restée soutenue en 1996 atteignant 6,5 % contre 6 % l'année précédente. Maintenue à un niveau élevé en Asie (8,2 % contre 8,9 % en 1995), elle a fortement progressé en Afrique, passant de 2,9 % en 1995 à 5 % en 1996, soit le meilleur taux de croissance de ces dernières années.

Pour la première fois depuis 1990, les pays en transition sont sortis de la récession, leur croissance s'inscrivant à 0,1 % en 1996 reflétant un taux de croissance positif de 1,6 % en Europe centrale et orientale et un recul de l'activité plus limité que l'année passée en Russie (– 2,8 %).

Dans les pays en développement, les termes de l'échange ont légèrement augmenté de 0,9 %. Cette évolution a été plus nette pour l'Afrique où ils sont en progression de 2,5 % après avoir été en baisse de 2 % en 1995.

1.1.2. LES MARCHÉS MONÉTAIRES ET DE CHANGE

Taux courts

La détente des taux d'intérêt à court terme, même si elle a été inégale d'un pays à l'autre, a été plus marquée en Europe continentale qu'aux États-Unis. Les taux interbancaires à trois mois ont baissé de 20 points de base à 5,44 % aux États-Unis et au Royaume-Uni à 6,35 %, alors qu'ils ont reculé de 70 points en Allemagne (à 3,23 %), de 287 points en Espagne (à 6,38 %) et de 335 points en Italie (à 7,29 %).

En France, les taux à court terme ont évolué à la baisse avec les taux directeurs qui sont revenus de 4,45 % à 3,15 % entre le début et la fin de l'année 1996 pour le taux des pensions sur appel d'offres, et de 5,85 % à 4,60 % pour le taux des pensions de 5 à 10 jours.

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

	1993	1994	1995	1996
TAUX DE CROISSANCE DU PIB (%)				
Pays industrialisés	1,2	3,1	2,5	2,5
France	- 1,3	2,8	2,2	1,3
Allemagne	- 1,1	2,9	1,9	1,4
Royaume Uni	2,1	3,8	2,5	2,1
USA	2,3	3,5	2,0	2,4
Japon	0,1	0,6	1,4	3,6
Pays en développement	6,5	6,8	6,0	6,5
dont Afrique	0,9	2,9	2,9	5,0
Pays en transition	- 6,3	- 6,7	- 0,8	0,1
Ensemble du monde	2,7	4,1	3,7	4,0
CROISSANCE DES PRIX À LA CONSOMMATION (en glissement) (en %)				
France	2,1	1,7	1,8	2,0
Allemagne	4,5	2,7	1,8	1,5
Royaume Uni	3,0	2,4	2,8	2,9
USA	3,0	2,6	2,8	2,9
Japon	1,2	0,7	- 0,1	0,1
Pays en développement	46,9	51,3	21,3	13,1
dont Afrique	29,5	38,6	32,1	24,8
dont Afrique Sub-saharienne	37,6	46,4	39,6	31,5
Europe de l'Est	307,0	141,0	70,5	33,1
Russie	699,8	302,0	190,1	47,8
ÉVOLUTION DES TAUX DE CHÔMAGE (%)				
France	11,6	12,3	11,6	12,4
Allemagne	8,9	9,6	9,4	10,3
Royaume Uni	10,3	9,3	8,2	7,5
Etats Unis	6,9	6,1	5,6	5,4
Japon	2,5	2,9	3,1	3,3
Autres pays industrialisés	9,0	9,1	8,5	8,4
SOLDE PAIEMENTS COURANTS (milliards de dollars)				
Pays Industrialisés	0,5	- 35,4	- 27,9	- 56,3
France	9,2	7,0	16,6	19,7
Allemagne	- 13,5	- 19,7	- 21,0	- 17,6
Royaume Uni	- 16,2	- 3,7	- 5,9	-
Etats Unis	- 99,9	- 148,4	- 148,2	- 165,1
Japon	132,0	130,6	111,4	65,8
Pays en développement	- 116,7	- 87,0	- 93,3	- 98,0
Afrique	- 9,4	- 11,4	- 15,5	- 7,7
Afrique Subsaharienne	- 8,6	- 8,4	- 11,2	- 6,7
Asie	- 33,5	- 22,2	- 40,3	- 49,6
ÉVOLUTION DES TERMES DE L'ÉCHANGE (en %)				
Pays en développement	- 2,2	0,8	0,7	0,9
Afrique	- 2,7	- 0,8	- 2,0	2,5
Asie	- 0,4	1,4	0,4	- 0,1
CROISSANCE DU COMMERCE MONDIAL (%)	4,1	9,2	9,2	5,6
Exportations des pays industrialisés	3,4	8,9	8,4	5,0
Exportations des pays en developpement	7,1	12,4	11,7	6,0
Exportations de l'Afrique	5,2	3,3	9,7	10,5

Source : FMI - World Economic Outlook.

1.1.2. LES MARCHÉS MONÉTAIRES ET DE CHANGE

Taux courts

La détente des taux d'intérêt à court terme, même si elle a été inégale d'un pays à l'autre, a été plus marquée en Europe continentale qu'aux États-Unis. Les taux interbancaires à trois mois ont baissé de 20 points de base à 5,44 % aux États-Unis et au Royaume-Uni à 6,35 %, alors qu'ils ont reculé de 70 points en Allemagne (à 3,23 %), de 287 points en Espagne (à 6,38 %) et de 335 points en Italie (à 7,29 %).

En France, les taux à court terme ont évolué à la baisse avec les taux directeurs qui sont revenus de 4,45 % à 3,15 % entre le début et la fin de l'année 1996 pour le taux des pensions sur appel d'offres, et de 5,85 % à 4,60 % pour le taux des pensions de 5 à 10 jours.

ÉVOLUTION DES COURS DES MATIÈRES PREMIÈRES DEPUIS JANVIER 1994

L'année 1994 a marqué un tournant dans l'évolution des cours des matières premières, avec une sensible amélioration de la conjoncture, caractérisée par une reprise de la consommation et une remontée significative des cours. L'indice de la Banque de France, mesurant l'évolution des cours de matières premières, montre une hausse de plus de 25 % en glissement pour l'année 1994. Après cette forte poussée, les cours des matières premières se sont généralement maintenus en 1995 et 1996 – excepté les prix des produits alimentaires qui ont enregistré une nette hausse entre juillet 1995 et septembre 1996 – avant de se redresser, de nouveau, au cours des premiers mois de l'année 1997. Ainsi, l'indice de la Banque de France a progressé de plus de 20 % entre janvier et mai 1997.

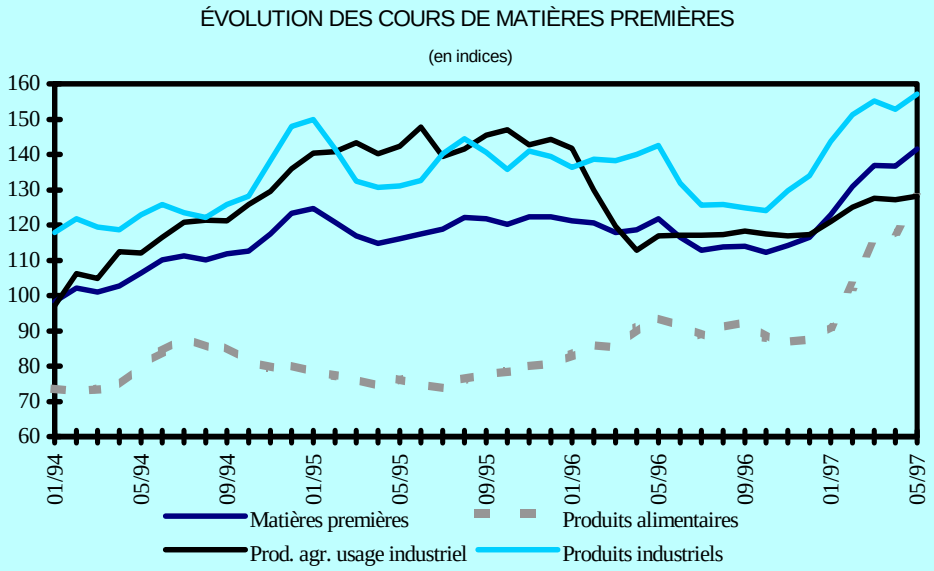

***- Les produits alimentaires** ont connu sur ces trois dernières années une hausse des cours de 11 %. Après le redressement enregistré en 1994 et le repli qui a suivi début 1995, les cours des produits alimentaires ont entamé, à partir de juillet 1995, un mouvement d'appréciation, qui s'est accéléré au début de l'année 1997, avec une progression des cours de plus de 30 % de janvier à mai. Les cours des céréales, notamment, ont vivement augmenté, grâce à la conjonction d'une production mondiale plus faible que prévu, des stocks relativement bas et d'une demande soutenue. Les prix des autres produits alimentaires ont connu des évolutions similaires, à l'exception de ceux du café et du cacao.*

*Après avoir très fortement augmenté entre 1993 et 1994, passant en moyenne annuelle de 1 500 dollars la tonne à 3 100 dollars, les cours du **café** se sont maintenus à ce niveau élevé en 1995. En revanche, en 1996, ils ont subi une très forte correction à la baisse (– 20 %), due au niveau élevé de production de l'année précédente (près de 5 800 millions de tonnes contre 5 400 millions, l'année précédente). Pour enrayer cette dégradation des cours, l'Association des Pays Producteurs de Café (APC) a décidé, en janvier 1997, de mettre en place un plan de réduction de la production et des exportations. Cette décision a eu un impact, immédiat, sur les cours qui se sont appréciés de plus de 60 % de janvier à juin 1997, passant de 2 800 dollars à 4 700 dollars la tonne. Le marché du **cacao** connaît depuis quelques années un nouveau dynamisme, avec une consommation soutenue, passant de 2,3 millions de tonnes en 1992 à 2,7 millions en 1996, et une production mondiale en expansion. Reflétant ces évolutions, les cours du cacao, après une hausse de 25 % entre 1993 et 1994 – passant de 1 000 dollars la tonne à 1 250 dollars – sont demeurés*

relativement constants depuis, se stabilisant autour de 1 300 dollars la tonne. Les premiers mois de l'année 1997 ont confirmé cette consolidation, avec des cours tournant autour de 1 400 dollars la tonne. Au-delà des éléments conjoncturels ou spéculatifs, le risque de l'éventuelle adoption du projet européen qui vise à accepter la substitution de près du tiers des 18 % de beurre de cacao entrant dans la composition du chocolat par d'autres graisses végétales – comme le beurre de karité, les amandes ou l'huile de palme – pèse sur les cours, par ailleurs, poussés à la hausse par un déficit de l'offre.

- *Les cours des* ***produits agricoles à usage industriel*** *(caoutchouc, coton) ont augmenté de plus de 40 % en 1994, puis se sont maintenus en 1995, avant de s'effriter en 1996, en raison d'une demande moins soutenue et d'une production mondiale ayant atteint des niveaux records.*

Les variations des cours du ***coton*** *illustrent parfaitement l'évolution d'ensemble : passés de 1 659 dollars la tonne en 1994 à 2 075 dollars en 1995, les cours du coton se sont contractés en 1996 pour s'établir à 1 725 dollars la tonne. En effet, dans un marché qui se caractérise par la faiblesse du rythme de croissance de la consommation mondiale – tournant autour de 18,5 millions de tonnes – l'importance de la production mondiale en 1996 a entraîné une baisse des cours de près de 20 %.*

Les premières données de l'année 1997 confirment cette tendance : de janvier à juin, la tonne de coton s'est échangée en moyenne à 1 615 dollars, soit un repli de 7 % par rapport à son cours de 1995. Les perspectives encourageantes de la prochaine campagne cotonnière, avec une production de 19,5 millions de tonnes, pourraient entraîner une poursuite de la baisse des cours.

- Les produits industriels et miniers *ont vu,dans l'ensemble, leurs cours s'apprécier de plus de 20 % en 1994, puis s'éroder en 1995 et 1996.*

Le ***manganèse*** *a vu ses cours passer de 1 300 dollars la tonne en 1994 à 1 900 dollars en 1995 avant de se replier à 1 300 dollars en 1996. Durant ces trois années, les cours de l'****or*** *et du* ***phosphate*** *sont demeurés assez stables, à 38 dollars la tonne pour le phosphate et 380 dollars l'once pour l'or. À la suite de l'instauration de mesures protectionnistes, visant à protéger le marché occidental de l'afflux d'uranium en provenance de l'ex-URSS, le cours de* ***l'uranium*** *a enregistré une hausse spectaculaire, voyant son prix s'apprécier de 7,5 dollars la livre d'U3O8 en 1994 à 15 dollars en 1996.*

De 1994 à 1996, les cours du ***pétrole*** *ont connu une remontée continue et significative. En trois ans, le cours du baril de pétrole s'est apprécié de 30 %, passant de 15,5 dollars en moyenne en 1994 à 20,6 dollars en 1996, tiré par une demande mondiale plus soutenue – croissant au rythme de 2,6 % en 1996 contre 1,8 % de 1993 à 1995 – du fait du dynamisme de la demande énergétique des pays d'Asie du Sud-Est et d'une reprise de la consommation américaine. En revanche, en raison de l'accroissement de la production des pays n'appartenant pas à l'OPEP, les cours du pétrole se sont inscrits en retrait au cours du premier semestre 1997 : le prix du baril s'est établi en moyenne à 19,5 dollars entre janvier et mai.*

ÉVOLUTION DES COURS DE MATIÈRES PREMIÈRES

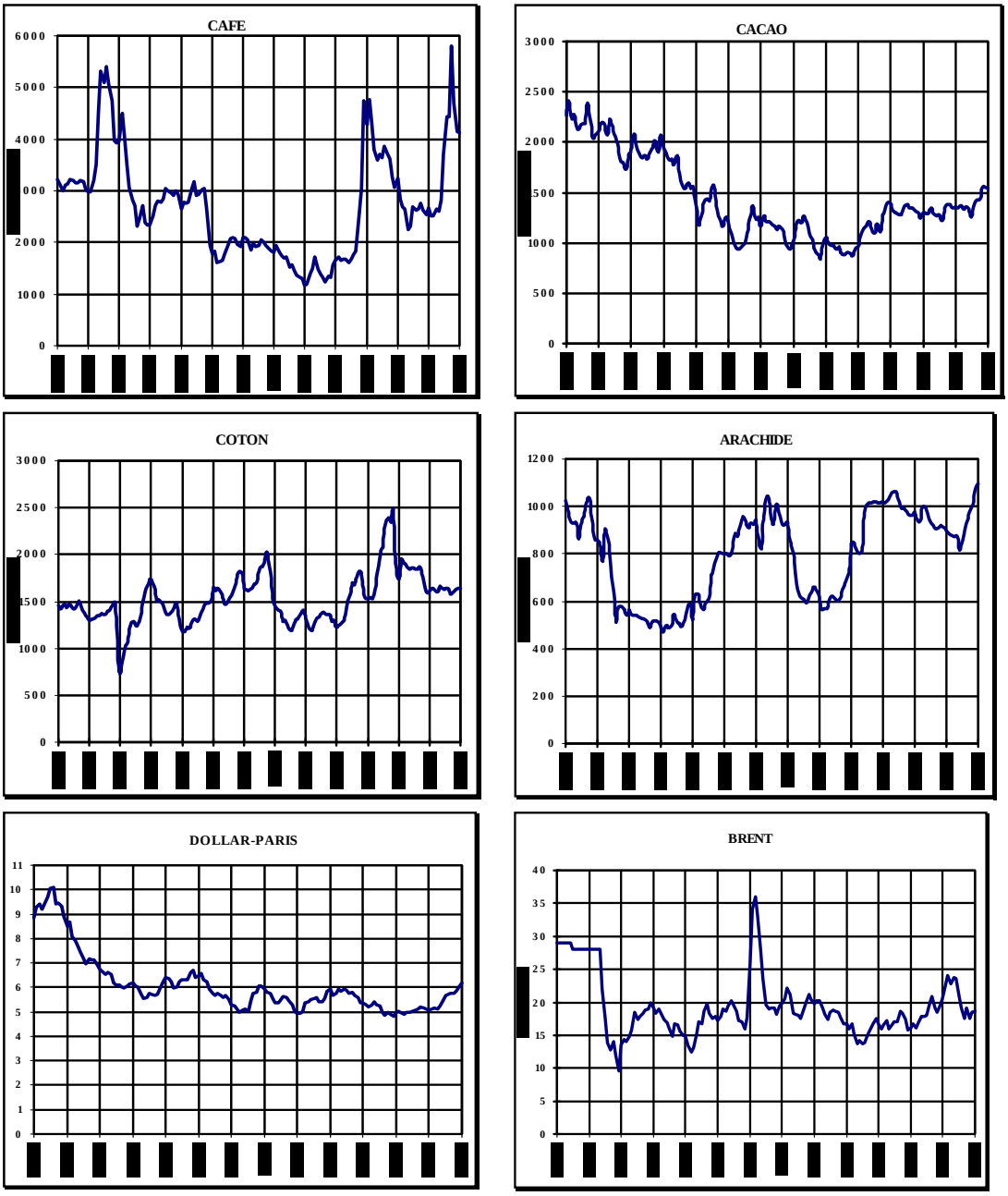

Taux longs

En 1996, le découplage des taux d'intérêt à long terme américains et européens a été manifeste. Les taux des titres d'État à 10 ans se sont tendus de 5,8 % à 6,4 % aux États-Unis, et ont sensiblement diminué dans les principaux pays européens : de 6,1 % à 5,8 % en Allemagne, de 10 % à 7 % en Espagne, de 10,9 % à 7,5 % en Italie et de 6,7 % à 5,8 % en France.

Marchés des changes

L'année 1996 a été favorable au dollar et les recommandations du G7 d'avril 1995 visant à corriger sa sous-évaluation ont été suivies d'effets. C'est ainsi que le dollar a gagné près de 8 % contre deutschemark et 6 % contre franc. Conformément au souhait des autorités japonaises, le yen s'est déprécié contre dollar de plus de 10 %.

Au sein du système monétaire européen, le franc s'est apprécié contre deutschemark en particulier en fin d'année.

1.1.3. LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

1.1.3.1. La construction européenne

1.1.3.1.1. Poursuite des négociations sur la préparation de l'Union monétaire européenne

Les négociations sur la préparation de l'Union monétaire européenne ont évolué de façon positive tout au long de l'année 1996. Elles ont abouti à des accords importants sur le cadre juridique de l'utilisation de l'euro, sur le nouveau mécanisme de change européen et sur le Pacte de stabilité et de croissance, lors du Conseil européen de Dublin les 13 et 14 décembre 1996, confirmés et complétés par une résolution sur l'emploi lors du Conseil européen d'Amsterdam.

Le cadre juridique de l'utilisation de l'euro

Conformément aux conclusions du Conseil européen de Madrid de décembre 1995, les travaux de préparation des règlements communautaires, qui définissent le statut de l'euro et organisent la transition, ont été quasiment achevés pour la fin de 1996.

Ces règlements communautaires permettront de définir le cadre juridique de l'utilisation de l'euro, de poser le principe de continuité des contrats, d'assurer le remplacement de l'écu et des monnaies nationales des États membres par la monnaie unique et enfin d'établir des règles précises pour les opérations de conversion entre euro et dénominations nationales.

Les relations de change entre l'euro et les monnaies des pays européens qui ne l'auront pas encore adopté

La structure du nouveau mécanisme de change qui liera à l'euro les monnaies des pays de l'Union européenne ne participant pas encore à l'Union monétaire (pays à dérogation) a été approuvée par le Conseil européen de Dublin.

Le nouveau mécanisme remplacera le mécanisme actuel dès le 1er janvier 1999. Les pays à dérogation seront libres d'y participer ou non.

Comme le mécanisme de change actuel, ce nouveau mécanisme comportera des cours pivots, des marges maximales de fluctuation similaires à celles actuellement en vigueur, des interventions et des financements.

Les cours pivots seront fixés uniquement par rapport à l'euro ; il s'agit donc d'un système de taux de change bilatéraux et non d'une grille de parités comme l'actuel mécanisme.

Les interventions aux marges seront automatiques et illimitées. Cependant, la Banque centrale européenne pourra décider de suspendre ses interventions, si celles-ci sont contraires à l'objectif prioritaire de stabilité des prix. Les interventions intramarginales coordonnées seront, comme actuellement, possibles.

Le Pacte de stabilité et de croissance

Les travaux sur le renforcement de la surveillance budgétaire et de la procédure des déficits publics excessifs ont abouti au cours du Conseil européen de Dublin.

Le Pacte peut être défini comme le “ mode d'emploi ” de l'obligation faite aux États membres, dans le Traité de Maastricht, d'éviter les déficits publics excessifs en phase III. Ceux-ci restent appréciés par rapport aux valeurs de référence fixées par le Traité, au titre de critères d'entrée dans l'Union monétaire, pour le ratio de déficit et le stock de la dette (respectivement 3 % et 60 % du PIB). L'application d'éventuelles sanctions financières n'est toutefois prévue que pour ceux des États qui auront adopté la monnaie unique.

1.1.3.1.2. Les progrès de la convergence au sein de l'Union

La procédure des déficits publics excessifs

Le Conseil a déclaré douze États en situation de déficit public excessif en 1996 (les Quinze sauf le Luxembourg, l'Irlande et le Danemark). Si la décision concernant le Danemark, prise lors de l'examen annuel précédent, a été abrogée en 1996, l'Allemagne a été, comme en 1994, déclarée en situation de déficit public excessif. Les onze États maintenus dans cette situation en 1996 ont fait l'objet d'une nouvelle recommandation du Conseil visant à ce qu'ils y mettent un terme dans un délai donné.

Les programmes de convergence

À compter de leur entrée en phase III, les pays participant à la monnaie unique présenteront des programmes de stabilité ; les pays qui n'y participeront pas (dits pays à dérogation) continueront à présenter des programmes de convergence, similaires dans leur contenu. Ces programmes comporteront des objectifs budgétaires à moyen terme visant l'équilibre ou l'excédent des comptes des administrations publiques et décriront les moyens mis en œuvre à cet effet.

L'état de la convergence

L'IME et la Commission ont chacun publié, le 6 novembre 1996, leur rapport annuel sur les progrès enregistrés par les États membres sur la voie de la convergence. Tous les deux examinent si l'on est parvenu à un degré de convergence économique durable et apprécient également le respect des obligations de caractère statutaire auxquelles doivent satisfaire les banques centrales nationales (BCN) pour devenir parties intégrantes du Système européen de banques centrales (SEBC).

Au cours de l'année 1996, une certaine amélioration d'ensemble à l'égard des critères de convergence a été constatée.

Beaucoup d'États membres ont atteint un haut degré de stabilité des prix. Dans les autres, le ralentissement de l'inflation a permis d'amorcer un mouvement de contraction des primes de risques, de réduire les écarts de taux d'intérêt à long terme et de favoriser une plus grande stabilité des taux de change.

En revanche, les progrès en matière d'assainissement budgétaire sont restés généralement trop limités : s'agissant des déficits budgétaires, seuls le Danemark, les Pays-Bas, la Finlande et l'Irlande ont atteint, en 1996, un ratio inférieur à 3 % du PIB, le Luxembourg ayant, quant à lui, dégagé un excédent. Cela étant, le besoin de financement pour l'ensemble des Quinze s'est contracté, passant de 5 % du PIB en 1995 à 4,4 % en 1996.

En ce qui concerne l'endettement public, douze pays affichent un ratio de dette brute supérieur à la valeur de référence de 60 % du PIB, mais huit pays sur quinze sont parvenus à le faire diminuer. Pour la France, ce ratio était de 56,4 % pour 1996. Le ratio brut d'endettement des administrations publiques est passé, en moyenne de 71,3 % du PIB à 73,5 % entre 1995 et 1996 pour l'ensemble des Quinze, huit pays sur quinze étant toutefois parvenus à le faire diminuer.

1.1.3.2. Mise en place de l'initiative HIPC1

L'initiative est née du constat de l'impossibilité pour certains pays d'assurer à l'avenir un service régulier de leur dette, même en appliquant des programmes d'ajustement rigoureux et en bénéficiant des mécanismes d'allégement de la dette les plus favorables (conditions de Naples).

L'initiative dont l'architecture a été entérinée par le Comité intérimaire du FMI et par le Comité du développement lors des réunions de l'automne 1996, constitue un étage supplémentaire dans les processus existants de réduction de la dette. Envisagé à l'origine comme destiné principalement à réduire la composante multilatérale de la dette des pays très endettés, le projet a abouti *in fine* à mettre en place un dispositif beaucoup plus large et beaucoup plus ambitieux.

Le scénario repose en effet sur une action coordonnée de l'ensemble des créanciers multilatéraux (FMI, Banque mondiale, banques régionales de développement) et non multilatéraux (Club de paris, créanciers bilatéraux ne participant pas au Club de Paris, banques commerciales). La mise en œuvre de l'initiative doit permettre aux pays qui en bénéficieront de revenir à une situation d'endettement considérée comme viable.

1.2. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE EN FRANCE

1.2.1. LES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES

En 1996, la croissance du PIB s'est élevée, en moyenne annuelle, à 1,5 %, après 2,1 % en 1995. Cette croissance moyenne a reflété la poursuite, durant la première partie de 1996, du ralentissement de l'économie observé à la fin de l'année 1995 puis, dans la seconde partie de 1996, le raffermissement progressif de l'activité. En glissement annuel, la croissance a augmenté, passant de 0,3 % à la fin de 1995 à 2 % à la fin de 1996.

ENSEMBLE DES BIENS ET SERVICES
ÉQUILIBRE RESSOURCES-EMPLOIS EN VOLUME (a)

(variation en pourcentage)

	1994	1995	1996
PIB total	2,8	2,1	1,5
Importations	6,7	5,1	2,5
Total des ressources	3,6	2,7	1,7
Consommation des ménages	1,4	1,7	2,1
FBCF totale	1,3	2,5	- 0,5
Exportations	6,0	6,3	4,7
Variation des stocks	4,9	14,3	- 7,3
Total des emplois	3,6	2,7	1,7
Demande intérieure totale	3,0	2,1	0,9
Contribution des échanges de biens et services à la croissance (en % du PIB)	-0,2	0,3	0,6

(a) Comptes nationaux exprimés au prix de 1980
Source : INSEE (Comptes trimestriels)

Sur l'année, la croissance a été principalement soutenue par la consommation des ménages qui a contribué pour 1,3 point à la progression du PIB ; les échanges extérieurs expliquent, quant à eux, 0,6 point de croissance ; l'investissement a stagné en moyenne sur l'année, alors que les stocks ont apporté une contribution négative à la croissance (– 0,6 point).

1Highly Indebted Poor Countries

Après avoir stagné au premier semestre 1996, l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles a légèrement baissé au second semestre. Sur l'année les effectifs ont diminué de 10 000 personnes environ, après avoir augmenté de 110 000 en 1995. Le taux de chômage s'élevait à 12,7 % à la fin de l'année 1996 contre 11,7 % à la fin de 1995.

La hausse des prix de détail est revenue de 2,1 % fin 1995 à 1,7 % fin 1996, le ralentissement étant plus marqué au second semestre. Le besoin de financement calculé selon les critères de la comptabilité européenne s'est établi à 4,2 % du PIB en 1996, après 5 % en 1995 et 5,6 % en 1994 et 1993. Le ratio de la dette des administrations publiques rapportée au PIB atteindrait 55,5 % fin 1996, se situant ainsi en dessous de la valeur de référence de 60 % prévue dans le Traité de Maastricht.

1.2.2. LA BALANCE DES PAIEMENTS ET LA POSITION EXTÉRIEURE DE LA FRANCE EN 1996

AVERTISSEMENT

Les données de la balance des paiements ont été établies conformément à la nouvelle méthodologie mise en œuvre à compter de 1997.

– Compte tenu d'engagements européens, les chiffres du commerce extérieur de marchandises de la France publiés par la Direction générale des Douanes et Droits indirects incluent les départements d'outre-mer (DOM) dans le périmètre économique de la France comme c'est le cas pour la balance des paiements depuis 1945. Les résultats du commerce ne couvrent donc pas les échanges de la France avec les DOM, et tiennent compte en contrepartie des opérations de ces derniers avec le reste du monde, dont continuent à faire partie les territoires d'outre-mer (TOM).

Ainsi, la balance des paiements exclut, pour les besoins des autorités européennes, les TOM du périmètre économique de la France.

– Dans la continuité des modifications intervenues en 1995 et 1996, la présentation de la balance des paiements est désormais conforme aux recommandations internationales du 5e Manuel du FMI. Hormis certains reclassements au sein du compte de transactions courantes, il faut surtout souligner l'introduction des bénéfices réinvestis et le report dans le compte de capital de flux relatifs à des aides à l'investissement, précédemment inscrits dans les transferts courants.

Au total, les divers ajustements ont entraîné un accroissement d'environ 4 milliards de francs de l'excédent des transactions courantes pour l'ensemble de l'année 1996.

Pour une présentation détaillée de la méthodologie utilisée, il conviendra de se référer au rapport annuel de la balance des paiements de la France publié par la Banque de France et le Ministère de l'Économie et des Finances.

1.2.2.1. La balance des paiements

Le solde du compte des transactions courantes de la France a enregistré en 1996 un excédent de FRF 104,9 milliards (1,3 % du PIB), près de deux fois supérieur à celui de 1995, confirmant le

caractère durable de l'amélioration de nos échanges extérieurs constatée depuis le début des années quatre-vingt-dix.

Le solde des échanges de biens, positif depuis 1992, s'est établi à FRF 76,5 milliards, après FRF 54,9 milliards en 1995 et FRF 39,6 milliards en 1994. Les échanges de services ont également progressé, avec un excédent de FRF 77,3 milliards (contre FRF 71,6 milliards en 1995). Les services techniques, les services de construction et le négoce international sont demeurés les points forts à l'exportation, alors que l'excédent touristique s'est légèrement tassé, tout en restant à un niveau élevé. Parmi les postes déficitaires, les revenus se sont améliorés (FRF – 10 milliards, au lieu de FRF – 40,9 milliards en 1995) en raison des placements à l'étranger résultant de l'accumulation d'excédents des transactions courantes depuis plusieurs années. On a noté plus précisément d'une part, la progression des revenus d'investissements directs et, d'autre part, la contraction des sorties nettes au titre des revenus d'investissements de portefeuille. Pour leur part, les transferts courants, retraçant essentiellement les flux financiers avec les institutions européennes, ont dégagé un résultat moins déficitaire que celui de l'année précédente (FRF – 44,7 milliards, après FRF – 48,9 milliards).

Les flux financiers, hors avoirs de réserve, se sont traduits par des sorties nettes de capitaux de FRF 114,6 milliards, plus de trois fois supérieures à celles de l'an passé (FRF 36,7 milliards).

SOLDES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS
Présentation simplifiée en méthodologie 1997
(en millions de francs)

	1994	1995	1996
I - COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES	**41 038**	**54 494**	**104 984**
Marchandises Données douanières (Fab-fab)	*49 087*	*67 183*	*93 075*
- Corrections (a)	*- 17 946*	*- 20 620*	*-27 222*
- Avitaillement -Travail à façon	*8 457*	*8 359*	*10 662*
BIENS	39 598	54 922	76 515
SERVICES (hors voyages)	9 356	15 670	22 994
Voyages	*60 542*	*55 894*	*54 287*
AUTRES BIENS ET SERVICES	29 051	17 909	5 965
TOTAL DES BIENS ET SERVICES	***138 547***	***144 395***	***159 761***
REVENUS	- 33 785	- 40 954	- 10 019
TRANSFERTS COURANTS	- 63 724	- 48 947	- 44 758
II - COMPTE DE CAPITAL	**- 22 196**	**2 634**	**6 295**
III - COMPTE FINANCIER	**- 41 445**	**- 40 381**	**- 115 872**
FLUX FINANCIERS (hors avoirs de réserve)	**- 27 940**	**- 36 733**	**- 114 643**
Investissements directs	**- 48 845**	**39 527**	**-43 275**
Français à l'étranger	- 135 317	- 78 645	- 155 615
Étrangers en France	86 472	118 172	112 340
Investissements de portefeuille	**- 284 023**	**31 192**	**- 308 995**
Résidents sur titres émis par les non-résidents	- 124 294	- 33 133	- 231 414
dont actions et OPCVM	*-6 718*	*9 288*	*-5 546*
obligations et assimilés	*- 109 566*	*- 78 337*	*- 230 427*
instruments du marché monétaire	*-6 257*	*31 023*	*- 2 297*
Non-résidents sur titres émis par les résidents	- 159 729	64 325	- 77 581
actions et OPCVM	*29 905*	*33 800*	*62 738*
obligations et assimilés	*- 201 198*	*13 615*	*- 128 616*
instruments du marché monétaire	*11 564*	*16 910*	*-11 703*
(pour mémoire: valeurs du Trésor)	*- 179 213*	*19 538*	*- 159 055*
Autres investissements (Dépôts/crédits)	**304 928**	**- 107 452**	**237 627**
- secteur bancaire (net)	*316 451*	*- 147 067*	*224 646*
- autres secteurs (DDG, Assurances,OPCVM)	*- 11 523*	*39 615*	*12 981*
AVOIRS DE RÉSERVE	**- 13 505**	**- 3 648**	**- 1 229**
IV - ERREURS ET OMISSIONS NETTES	**22 603**	**- 16 747**	**4 593**

(a) Le montant des corrections comprend notamment les opérations sans transfert de propriété.
Source et réalisation : Banque de France
Direction de la Balance des paiements

Contrairement à 1995 où ils avaient provoqué des entrées nettes de FRF 39,5 milliards, les investissements directs ont été à l'origine de sorties à hauteur de FRF 43,3 milliards, sous l'effet d'un doublement des investissements directs français à l'étranger, alors que les investissements étrangers en France se sont inscrits en repli tout en demeurant à un niveau élevé. Le solde de la ligne

investissements de portefeuille s'est établi à FRF 308,9 milliards, notamment sous l'effet de la poursuite des acquisitions de titres étrangers par les résidents (essentiellement des obligations) et des opérations des non-résidents, qui, tout en continuant d'acheter des actions françaises, se sont globalement dégagés des autres titres.

Les autres investissements, essentiellement du secteur bancaire, ont dégagé des entrées nettes de FRF 237,6 milliards, après des sorties de FRF 107,4 milliards en 1995. Ce mouvement est à relier pour une large part aux opérations de portefeuille, par le biais des comportements de couverture des investisseurs, tant résidents que non-résidents.

Enfin, sur l'année, les avoirs de réserve bruts ont légèrement augmenté de FRF – 1,2 milliard.

1.2.2.2. La position extérieure*2*

Après deux années consécutives de réduction de son solde, la position extérieure débitrice de la France a augmenté de FRF 39,1 milliards à la fin de 1996. Cette évolution résulte des trois mouvements suivants :

- une forte diminution de la position créditrice des autres investissements, essentiellement imputable à la position dépôts-crédits du secteur bancaire ;
- une légère réduction des créances nettes au titre des investissements directs liée principalement à des effets de valorisation (différentiel d'évolution des cours entre la Bourse de Paris et les bourses étrangères) qui ont compensé l'accroissement des créances lié à la seule évolution des flux ;
- en revanche, la position débitrice des investissements de portefeuille s'est réduite, résultat d'une progression des avoirs des résidents en titres étrangers supérieure à leurs engagements.

POSITION EXTÉRIEURE DE LA FRANCE

Présentation simplifiée

(en milliards de francs)

	Encours à fin 1994*	Encours à fin 1995*	Encours estimé à fin 1996**
Investissements directs (a)	**36,8**	**213,9**	**185,9**
Français à l'étranger	1 622,5	1855,0	2 333,0
Étrangers en France	- 1 585,7	- 1 641,1	- 2 147,1
Investissements de portefeuille (hors produits financiers dérivés)	**- 1 019,9**	**- 1 123,4**	**- 943,4**
Titres étrangers	969,1	996,0	1 322,3
Titres français	- 1 989,0	- 2 119,4	- 2 265,7
Autres investissements (hors avoirs de réserve)	**349,8**	**476,4**	**272,4**
Crédits commerciaux et avances à la commande	- 78,8	- 60,3	- 56,4
Position dépôts/crédits des autres secteurs	- 74,3	- 85,6	- 103,3
Créances des ménages	116,3	109,2	161,9
Position dépôts/crédits du secteur bancaire	144,5	270,1	29,1
Autres investissements des autorités monétaires et des administrations publiques	242,1	243,0	241,1
Avoirs de réserve	**309,7**	**287,3**	**300,2**
Total	**- 323,6**	**- 145,8**	**- 184,9**
Francs	*- 2 229,5*	*- 2 214,2*	*- 2 737,3*
Devises	*1 905,9*	*2 068,4*	*2 552,4*

* Chiffres révisés

** L' encours à fin 1996 a été établi à partir des encours à fin 1995, actualisés par les flux de balance de 1996.

(a) Estimations en valeur de marché

Source et réalisation : Banque de France - Direction de la Balance des paiements

Signe + : position créditrice

Signe - : position débitrice

2La position extérieure constitue un inventaire des créances et dettes des résidents à l'égard des non-résidents.

1.2.3. ÉTAT DES RÈGLEMENTS ET ÉCHANGES COMMERCIAUX ENTRE LA FRANCE ET LES PAYS AFRICAINS DE LA ZONE FRANC

ÉTAT DES RÈGLEMENTS DE LA FRANCE AVEC LA ZONE FRANC - Ancienne version

(1991/1995 - Soldes en millions de francs)

	1991	1992	1993	1994	1995
I - TRANSACTIONS COURANTES	195	4 687	4 742	4 044	4 085
A) Marchandises	-3 783	1 427	900	-2 220	-1 776
1. Exportations et importations	5 392	8 587	8 281	6 036	7 929
2. Négoce internat.et marchandises autres	-9 175	-7 160	-7 381	-8 256	-9 705
B) Services	10 050	9 039	9 476	11 519	10 602
dont :					
1. Intérêts,dividendes et revenus du capital	3853	2773	1626	4447	3269
2. Salaires et autres revenus du travail	1071	1155	1224	2148	1776
3. Voyages	734	955	1326	-228	412
D) Transferts unilatéraux	-6 072	-5 779	-5 634	-5 255	-4 741
II - TRANSFERTS EN CAPITAL	-434	-88	-47	-22 489	-450
1. Remises de dettes du secteur privé					1
2. Pertes sur créances du secteur privé	-153				-115
3. Remises de dettes du secteur officiel	-281	-88	-47	-22 489	-336
III - CAPITAUX À LONG TERME	-1 773	-3 047	-8 181	10 002	-2 575
A) Crédits commerc. banc. à l'exportation	1 265	914	368	455	-675
B) Investissements directs	-679	-515	-2 055	-1 203	-672
1. Français à l'étranger	-853	-622	-2096	-1282	-888
2. Etrangers en France	174	107	41	79	216
C) Autres investissements (Secteur officiel)	-134	-141	-152	-125	-119
D) Prêts	-2 975	-3 613	-7 571	15 116	-2 151
1. Secteur privé non bancaire	32	-33	-47	21	-70
2. Secteur bancaire	2981	1311	-2274	245	1198
3. Secteur officiel	-5988	-4891	-5250	14850	-3279
E) Investissements de portefeuille	750	308	1 229	-4 241	1 042
IV - CAPITAUX À COURT TERME					
A) Secteur privé non bancaire	341	197	314	121	-214
B) Secteur bancaire	-357	1 062	2 246	2 655	727
C) Secteur officiel	1 602	-3 063	-2 414	10 972	3 691
V - AJUSTEMENTS	426	252	3 340	-5 305	-5 264

Source : Banque de France - Direction de la balance des Paiements

ÉTAT DES RÈGLEMENTS DE LA FRANCE AVEC LA ZONE FRANC - Nouvelle version

(Soldes en millions de francs)

	1996
I - COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES	**1 489**
1.1. Biens	8 827
Marchandises générales	8 633
Avitaillement, travail à façon, réparations	194
1.2. Services	-7 392
Transports, assurances, services commerciaux	768
Voyages	1 352
Services de construction	1 124
Négoce international	-12 640
Services liés aux échanges de technologie	1 760
Services gouvernementaux	-737
Autres services	981
1.3 Revenus	4 724
Revenus des investissements	2 394
Rémunérations des salariés	2 330
1.4. Transferts courants	-4 670
Secteur des administrations publiques	-4 425
Autres secteurs	-245
II - COMPTE DE CAPITAL	**-417**
Transferts en capital	-417
dont remises de dettes des autres secteurs	-141
Acquisitions d'actifs non financiers (brevets)	0
III - COMPTE FINANCIER	**-419**
3.1. Investissements directs	-1 702
Français en Zone franc	-2 128
De la Zone franc en France	426
3.2. Investissements en portefeuille	614
Français en Zone franc	32
De la Zone franc en France	582
3.3. Autres investissements	669
Avoirs :	2 757
- prêts du secteur des autorités monétaires	17
- secteur des administrations publiques	-466
- prêts du secteur bancaire	2 990
- autres secteurs	216
Engagements :	-2 088
- prêts du secteur des autorités monétaires	-318
- prêts du secteur des administrations publiques	126
- prêts du secteur bancaire	-2
- prêts des autres secteurs	-1 894
3.4. Avoirs de réserve	0
IV - ERREURS ET OMISSIONS	**-653**

Source : Banque de France - Direction de la balance des Paiements

Les transactions courantes

En 1996, en termes de règlements, les échanges courants entre la France et les pays africains de la Zone franc se sont soldés pour la France par un excédent des transactions courantes (FRF 1,4 milliard) sensiblement inférieur à celui de l'année précédente (4,1 milliards).

En données de balance des paiements, l'excédent des échanges de biens s'est renforcé. Ce résultat a été largement imputable à la reprise de l'activité dans les pays africains de la Zone franc.

Évolution des échanges commerciaux[3]

En termes douaniers, les exportations françaises vers la Zone franc ont progressé de 23,3 % alors que les importations ont fléchi de 20 %. La croissance des exportations est largement imputable aux ventes de biens d'équipement et notamment à un contrat spécifique portant sur l'achat par le Congo

3 En termes douaniers : importations CAF (coût, assurance, fret) ; exportations FAB (franco à bord).

d'une plate-forme pétrolière pour l'exploitation des gisements de Nkossa (FRF 3,5 milliards). Hormis ce projet, les exportations françaises n'auraient progressé que de 2,2 %.

Les postes qui ont enregistré les hausses les plus importantes ont concerné les produits énergétiques (87,6 %), en particulier les produits pétroliers raffinés, les biens d'équipement (+ 58,4 %) et les produits des industries agricoles et alimentaires (18,3 %) et notamment les produits à base de céréales. Hors projet exceptionnel, les exportations sont principalement concentrées sur les biens d'équipement (30,6 %), les biens de consommation courante (20 %) et les biens intermédiaires (19,1 %).

Les principaux clients de la France, hors projets exceptionnels, sont la Côte d'Ivoire (24,3 %), le Sénégal (16,4 %), le Cameroun (12,3 %) et le Gabon (11,9 %). L'ensemble UEMOA représente 62,3 % des ventes de la France vers la Zone franc et les pays de l'UDEAC 37 %. En 1996, les exportations vers les pays de l'UEMOA ont presque stagné (0,2 %) alors que celles vers les pays membres de l'UDEAC ont crû de 65,7 % (6,2 % hors projet exceptionnel). Les ventes ont progressé notamment vers le Congo (295,2 %), la Guinée équatoriale (208,8 %), le Tchad (20,5 %), le Sénégal (20,5 %), le Burkina Faso (18,8 %), le Mali (16,7 %), le Gabon (8,5 %). Les baisses les plus notables ont concerné la Côte d'Ivoire (– 12,4 %), le Cameroun (– 3,3 %) et le Bénin (– 9,4 %).

COMMERCE DE LA FRANCE AVEC LES PAYS AFRICAINS DE LA ZONE FRANC PAR PRODUIT

(en millions de francs)

	Exportations			Importations		
	1995	1996	Variation en %	1995	1996	Variation en %
PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES	2 629,8	2 779,1	5,7	7 524,9	6 627,0	-11,9
Agriculture, sylviculture et pêche	903,8	737,3	-18,4	5 057,8	4 266,3	-15,6
Produits des I.A.A.	1 726,0	2 041,8	18,3	2 467,1	2 360,7	-4,3
PRODUITS ÉNERGÉTIQUES	262,3	491,9	87,5	1 102,4	715,1	-35,1
PRODUITS INDUSTRIELS	13 595,1	17 059,1	25,5	2 819,3	1 818,5	-35,5
Biens intermédiaires	3 112,7	3 227,2	3,7	2 068,1	1 157,6	-44,0
- Mat. premières minérales	16,7	20,0	19,3	322,6	318,7	-1,2
- Métaux, prod. travail des métaux	1 166,4	1 216,8	4,3	1 676,7	764,8	-54,4
- Prod. chimiques et 1/2 prod. divers	1 929,6	1 993,4	3,3	68,8	74,1	7,6
Biens d'équipement professionnel	5 478,5	8 675,2	58,3	16,0	23,7	47,5
Électronique grand public	115,0	105,9	-7,9	0,4	0,4	18,5
Voitures particulières, cycles, motos	478,3	476,3	-0,4	1,7	1,6	-7,2
Pièces détachées et véhicules utilit.	1 174,2	1 190,2	1,4	0,6	2,1	241,4
Biens de consommation	3 236,4	3 384,4	4,6	732,5	633,2	-13,6
DIVERS	46,2	63,6	37,7	17,3	15,8	-8,7
TOTAL	16 533,3	20 393,6	23,3	11 464,0	9 176,4	-20,0

Source : Ministère des Finances - DGDDI.

Le net recul des importations est largement imputable à la baisse des achats de produits agricoles (– 15,7 %), notamment des produits de rente et de la forêt ainsi que leurs dérivés, et également de produits des industries agricoles et alimentaires (– 4,3 %). Les achats de biens intermédiaires sont aussi en repli en liaison avec la baisse de plus de moitié des livraisons de matières premières minérales et des métaux (uranium du Niger et manganèse du Gabon). Les importations de biens de consommation se sont également inscrites en repli (6,9 %) notamment les livraisons de produits de la scierie. Les importations se répartissent de la manière suivante : produits agro-alimentaires (72,2 %), biens intermédiaires (12,6 %), biens de consommation (6,9 %) et produits énergétiques (7,8 %).

Les principaux fournisseurs de la France sont la Côte d'Ivoire (45,3 %), le Cameroun (21,7 %), le Gabon (13,2 %) et le Sénégal (10,1 %). Les importations en provenance de la Zone franc ont fléchi pour tous les pays à l'exception du Congo et notamment la Côte d'Ivoire (- 9,2 %), le Cameroun (-

24,1 %), le Gabon (- 24,4 %), et le Sénégal (- 5,6 %). Ce résultat est imputable en partie à la réorientation des échanges des pays africains de la Zone franc vers d'autres pays.

En termes de soldes, les échanges avec les pays de la Zone franc se sont traduits par un excédent de 11,2 milliards en forte progression par rapport à l'an passé, résultat du double mouvement de baisse des importations et des livraisons exceptionnelles pour le projet de Nkossa.

COMMERCE DE LA FRANCE AVEC LES PAYS AFRICAINS DE LA ZONE FRANC

(en millions de francs français)

	EXPORTATIONS			IMPORTATIONS		
	1995	1996	Variation en %	1995	1996	Variation en %
UEMOA	10 513,3	10 529,1	0,2	6 585,8	5 347,4	-18,8
- Bénin	956,0	865,9	-9,4	27,4	26,2	-4,5
- Burkina	673,7	800,6	18,8	150,2	105,4	-29,9
- Côte d'Ivoire	4 679,1	4 099,0	-12,4	4 577,6	4 158,5	-9,2
- Mali	866,5	1 011,4	16,7	37,7	27,8	-26,3
- Niger	472,6	451,4	-4,5	688,9	55,4	-92,0
- Sénégal	2 301,6	2 773,3	20,5	980,8	925,8	-5,6
- Togo	563,7	527,3	-6,5	123,2	48,4	-60,7
UDEAC	5 879,9	9 743,9	65,7	4 852,7	3 804,2	-21,6
- Cameroun	2 155,2	2 084,1	-3,3	2 618,8	1 987,4	-24,1
- Centrafrique	297,4	252,0	-15,3	75,8	25,6	-66,2
- Congo	1 233,0	4 872,3 *	295,2	469,7	512,3	9,1
- Gabon	1 850,2	2 007,9	8,5	1 605,6	1 214,2	-24,4
- Guinée Equatoriale	57,2	176,6	208,8	30,6	27,6	-9,7
- Tchad	286,8	351,0	22,4	52,2	37,0	-29,0
Comores	140,1	120,7	-13,9	25,5	24,8	-3,0
TOTAL	16 533,3	20 393,6	23,3	11 464,0	9 176,4	-20,0

Source : Ministère des Finances - DGDDI.

* dont la plate-forme pétrolière de Nkossa pour FRF 3,5 milliards

Les autres postes des transactions courantes

Les opérations liées aux services font ressortir un déficit de FRF 7,4 milliards. Les opérations de négoce international sont essentiellement à l'origine de la progression du déficit. L'importance des flux et du solde pour ces opérations est à rapprocher du rôle essentiel joué par les entreprises françaises dans la commercialisation des matières premières provenant de la Zone franc. En revanche, les principaux postes excédentaires concernent les services liés aux échanges de technologie, les services de construction, les voyages et les services liés au commerce extérieur. Concernant les voyages, l'excédent s'est inscrit en forte progression provenant d'un accroissement des recettes.

Les revenus de facteurs se sont soldés par des entrées imputables pour moitié aux revenus d'investissement et aux opérations liées à la rémunération des salariés notamment aux versements des rémunérations des coopérants en poste dans les pays de la Zone franc.

Le déficit des transferts unilatéraux est resté stable d'une année à l'autre.

Le compte de capital

Les transferts en capital se sont traduits par des sorties nettes d'un montant faible et équivalent à celui de l'an passé correspondant à des remises de dettes des administrations publiques françaises.

Le compte financier

Les opérations financières se sont traduites par des sorties nettes de FRF 0,4 milliard. Les principales évolutions notables ont concerné :

- l'accroissement des sorties nettes au titre des investissements directs en Zone franc correspondant à la progression des investissements français en Zone franc ;
- la diminution des entrées nettes au titre des opérations de portefeuille, les résidents de la Zone franc ayant acquis des titres français (actions, obligations et titres du marché monétaire) alors que les résidents français ont procédé à des ventes nettes, par ailleurs très faibles, de titres africains ;
- le maintien des entrées nettes des opérations du secteur bancaire, correspondant à des remboursements de prêts par les résidents de la Zone franc, alors que parallèlement les dépôts auprès du secteur bancaire résident ont diminué correspondant à des retraits nets de francs mis auparavant en dépôt par des résidents de la Zone franc ;
- de moindres prêts du secteur des administrations publiques.

ÉVOLUTION DU COMMERCE EXTÉRIEUR DES PAYS DE LA ZONE FRANC AVEC LES PAYS DE L'OCDE

L'évolution du commerce extérieur des pays africains de la Zone franc (PAZF) peut être appréhendée, à partir des statistiques du commerce extérieur des pays membres de l'OCDE. Ces données sont disponibles dans un délai de 3 mois contre plus d'un an pour celles des PAZF. Les échanges ainsi pris en compte représentent une part prépondérante du commerce des pays de la Zone franc (78 % des importations et 58% des exportations en 1995 échanges intra-zone inclus).

Les échanges extérieurs des pays africains avec les pays de l'OCDE ont été marqués sur l'ensemble de l'année 1996 et par rapport à 1995 par une stabilisation de l'excédent commercial. Hors opérations exceptionnelles (cf. infra) ce surplus aurait progressé d'environ 3,4 milliards. France exclue, l'excédent se serait même accru de 11,2 milliards. Le solde des pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) est devenu déficitaire alors que l'excédent des pays de l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC) s'est consolidé.

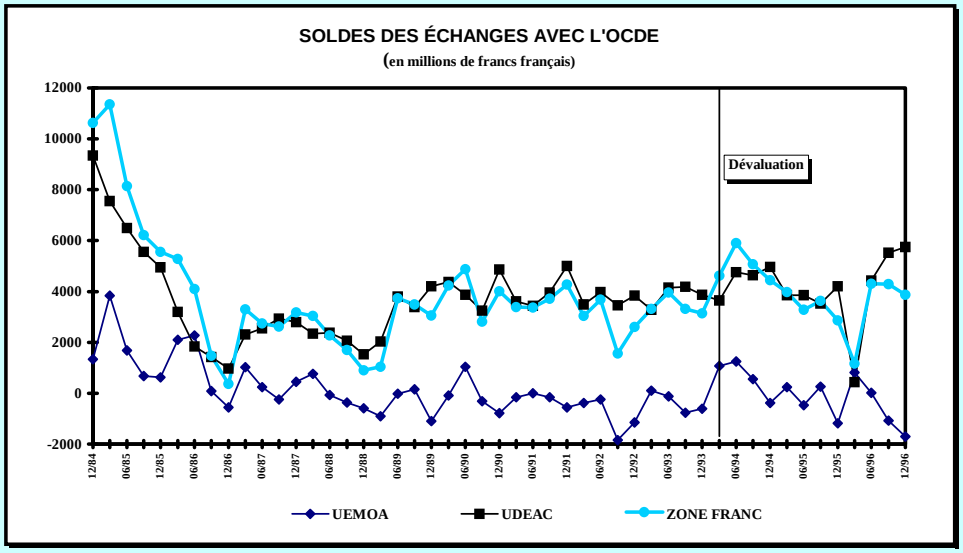

Globalement, les exportations à destination des pays de l'OCDE se sont accrues de 8,2 %. Les ventes des pays de l'UEMOA ont fléchi (- 1,9 %) en dépit de l'augmentation des exportations de la Côte d'Ivoire, du Bénin et du Mali. Pour leur part, les expéditions des pays de l'UDEAC ont augmenté de 15,6 % en liaison avec l'accroissement des exportations congolaises et gabonaises (pétrole essentiellement).

Les importations en provenance des pays de l'OCDE ont globalement progressé de 11,7 %. Les achats des pays de l'UDEAC ont crû de 29,5 %, une opération exceptionnelle ayant affecté les importations du Congo à savoir la livraison d'une plate-forme pétrolière par la France pour un montant de FRF 3,5 milliards en mars 1996. Les importations équato-guinéennes ont augmenté en raison des investissements pétroliers réalisés dans ce pays. Les importations des pays de l'UEMOA n'ont enregistré qu'une progression de 1,9 % en raison notamment d'une baisse des achats ivoiriens, nigérien et togolais.

Les importations en provenance de la France représentaient 75% des achats des PAZF aux pays de l'OCDE dans les années soixante et 50 % seulement en 1996. Les autres pays de l'Union européenne sont les principaux bénéficiaires de cette redistribution puisqu'ils totalisent 35 % des achats des PAZF aux pays de l'OCDE contre 15 % au début des années soixante. Pour leur part, les exportations à destination de la France représentaient plus de 70 % des ventes des PAZF aux pays de l'OCDE au début des années soixante et 18 % en 1996. En contrepartie, les États-Unis devenu le premier client ainsi que les autres pays de l'Union européenne ont pris une part plus grande dans les exportations des PAZF vers les pays de l'OCDE , autour de 20 % et 45 % contre respectivement 7 % et 22 % au début des années soixante.

COMMERCE EXTÉRIEUR DES PAZF AVEC LES PAYS DE L'OCDE
(en millions de FRF)

	1993	1994	1995	1996
UEMOA				
Exportations	16 535,1	18 419,9	21 013,5	20 623,9
Importations	17 935,7	15 939,6	22 169,7	22 594,5
Solde	1 400,6	2 480,3	-1 156,2	-1 970,6
UDEAC				
Exportations	27 060,9	27 777,7	27 802,1	32 146,9
Importations	11 571,1	9 779,3	12 367,0	16 010,5
Solde	15 489,8	17 998,5	15 435,0	16 136,4
ZONE FRANC				
Exportations	43 733,5	46 304,8	48 880,0	52 881,0
Importations	30 013,1	26 256,1	35 142,2	39 254,9
Solde	13 720,3	20 048,6	13 737,8	13 626,1

1.2.4. LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES

1.2.4.1. Objectifs et instruments de la politique monétaire en 1996

Le Conseil de la Politique monétaire a arrêté, en début d'année, le dispositif de politique monétaire pour 1996.

L'objectif final de la politique monétaire est demeuré, comme le veut la loi, la stabilité des prix. Le glissement annuel ne devait donc pas dépasser 2 % à la fin de 1996 comme dans une perspective de moyen terme.

Afin de réaliser cet objectif final, la Banque de France s'est référée à deux objectifs intermédiaires, l'un externe, l'autre interne :

- un objectif de stabilité de la valeur externe de la monnaie vis-à-vis du groupe des monnaies les plus crédibles participant au mécanisme de change européen ;

- un objectif intermédiaire interne de moyen terme de 5 % pour la croissance de l'agrégat monétaire M3, compatible avec une hausse des prix qui n'excède pas 2 % et une croissance tendancielle du PIB non inflationniste d'environ 2,5 % en volume.

Par ailleurs, la Banque de France a continué à considérer l'endettement intérieur total (EIT) comme un indicateur important car il permet de vérifier que l'économie française dispose des moyens de financement nécessaires à la croissance. La Banque de France a également continué à suivre étroitement l'évolution des taux d'intérêt à long terme et de la balance des paiements courants.

1.2.4.2. Mise en œuvre de la politique monétaire

Les taux d'intervention de la Banque de France

Les taux directeurs de la Banque de France ont été abaissés de manière sensible et régulière tout au long de l'année. Le taux des pensions sur appels d'offres a été ramené de 4,45 % à 3,15 % au cours de l'année 1996. Il a ainsi atteint un niveau sans précédent depuis quatre décennies. Le taux des pensions de 5 à 10 jours a été abaissé, pour sa part, à cinq reprises, pour revenir de 5,85 % à 4,60 %, plancher jamais atteint depuis la mise en place de cette procédure en 1983.

Le refinancement du système bancaire par la Banque de France

Les variations de la liquidité bancaire ont été d'ampleur limitée, compte tenu notamment de l'absence de tensions sur les marchés des changes. Les concours de la Banque aux établissements de crédit ont enregistré de faibles fluctuations, leur encours restant compris en moyenne mensuelle moyenne entre FRF 128 milliards en août et 112,7 milliards en octobre.

Conformément à l'article 104 du Traité sur l'Union européenne, qui interdit le financement direct du secteur public par les banques centrales depuis le 1er janvier 1994, l'apurement par dixième des avances précédemment consenties par la Banque de France au Trésor public s'est poursuivi en 1995, celles-ci étant ramenées de FRF 19,2 milliards à 16,8 milliards.

Évolution des taux d'intérêt à court terme

Les taux d'intérêt à court terme ont enregistré une forte diminution avec la baisse des taux directeurs et de l'amélioration de la tenue du franc par les marchés de change. D'une fin d'année à l'autre, leur repli a atteint 145 à 160 points de base selon les échéances.

Évolution des taux d'intérêt à long terme

Les taux d'intérêt à long terme français se sont fortement détendus. Le rendement de l'emprunt phare à 10 ans a cédé 90 points de base au cours de l'année : de 6,7 % en décembre 1995, il est revenu à 5,8 % en décembre 1996.

Deux traits principaux ont marqué l'évolution des taux d'intérêt à long terme en 1996. D'une part, les taux d'intérêt français et allemands ont convergé, l'écart entre les rendements d'État français et allemand à 10 ans passant de 60 points de base en début d'année à une valeur fluctuant entre moins 5 et moins 10 points de base. D'autre part, les taux d'intérêt français et allemands sont passés nettement en dessous du niveau des taux d'intérêt américains à compter du début du mois d'avril 1996.

1.2.4.3. Résultats de la politique monétaire en 1996

L'objectif final de la politique monétaire, c'est-à-dire la stabilité des prix, a été respecté. Conformément à l'objectif que le Conseil de la Politique monétaire s'était fixé, la hausse annuelle des prix a été inférieure à 2 % à la fin de 1996.

L'objectif de stabilité de la valeur externe du franc vis-à-vis des monnaies les plus crédibles participant au mécanisme de change a été atteint, contribuant à limiter l'inflation. L'évolution de l'agrégat de référence M3, support de l'objectif intermédiaire interne, a été affectée par un retournement de tendance. Pour l'année 1996, l'agrégat M3 a baissé de 3,2 %. Cette inflexion, très largement suscitée par la réduction des taux d'intérêt à court terme intervenue depuis l'automne 1995, sans précédent par son ampleur et sa rapidité, est imputable à une réorientation massive des flux de placement.

ÉVOLUTION DES AGRÉGATS DE MONNAIE

(montants en milliards de francs - variations en pourcentage)

	1996	1995	1996
	Encours bruts (a)	Variation sur 12 mois (b)	Variation sur 12 mois (b)
Monnaies divisionnaires	18,5	1,9	2,2
Billets	239,3	1,4	0,7
Dépôts à vue en francs	1 550,8	8,8	0,4
TOTAL M1	**1 808,7**	**7,7**	**0,5**
M2 - M1	**1 548,4**	**8,5**	**7,1**
Livrets A ou bleus	771,1	7,2	-7,1
Livrets d'épargne populaire	170,7	12,6	69,9
Comptes pour le développement industriel (Codevi)	201,6	24,0	4,6
Comptes d'épargne-logement	152,7	3,3	8,0
Livrets soumis à l'impôt	227,0	2,5	25,2
TOTAL M2	**3 357,1**	**8,1**	**3,4**
M3 - M2	**1 929,9**	**-0,2**	**-13,0**
Dépôts et titres de créances négociables en devises	105,9	19,0	3,8
Placements à terme	532,9	12,3	-21,1
- Dépôts à terme	370,0	23,6	-24,5
- Bons de caisse et d'épargne	162,8	-9,5	-12,1
Titres de créances négociables (c)	285,8	0,5	-23,1
- Certificats de dépôt et BMTN	267,6	0,4	-23,7
- BISF et BNTN des ISF	18,2	3,2	-14,0
Titres d'OPCVM monétaires	991,0	-8,4	-4,9
Parts de fonds communs de créances	14,3	-4,1	-45,1
TOTAL M3	**5 287,0**	**4,6**	**-3,2**
M4 - M3	**83,2**	**8,8**	**7,7**
- Bons du Trésor en comptes courants	59,5	25,3	0,1
- Billets de trésorerie et BMTN	23,6	-24,5	33,3
TOTAL M4	**5 370,2**	**4,6**	**-3,1**

(a) À fin décembre
(b) De décembre n-1 à décembre n
(c) Les titres de créances négociables en francs détenus par les agents non financiers résidents sont classés dans M3–M2 s'ils sont émis par des établissements de crédit (et assimilés) ou dans M4 – M3 s'ils sont émis par des agents non financiers résidents.
Source : Banque de France - DESM - SASM

Le rythme annuel de progression de l'endettement intérieur total est revenu de 5,2 % en décembre 1995 à 2,8 % fin 1996. Cette évolution reflète principalement la décélération de l'endettement de l'État, dont la progression a reculé de + 13,4 % fin 1995 à + 8,3 % fin 1996.

2

ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DANS LES PAYS AFRICAINS DE LA ZONE FRANC

2.1. ÉVOLUTION GÉNÉRALE

Trois ans après la dévaluation du franc CFA, le bilan qu'on peut en dresser est positif. Amorcée depuis le deuxième semestre 1994, l'amélioration de la situation économique et financière des pays africains de la Zone franc s'est en effet confirmée en 1996.

Comme en 1995, la croissance a été soutenue et le revenu par tête a sensiblement augmenté. Après avoir fortement reculé en 1995, l'inflation est restée modérée en 1996, ce qui a permis aux pays africains de la Zone franc de conserver une partie des gains de compétitivité engendrés par la dévaluation. Les effets positifs de ces gains de compétitivité sur le secteur productif ont été accentués par le niveau resté assez élevé des cours des matières premières agricoles exportées. Favorisée par des conditions climatiques généralement satisfaisantes, la production agricole a été bonne, engendrant des revenus qui ont tiré la croissance.

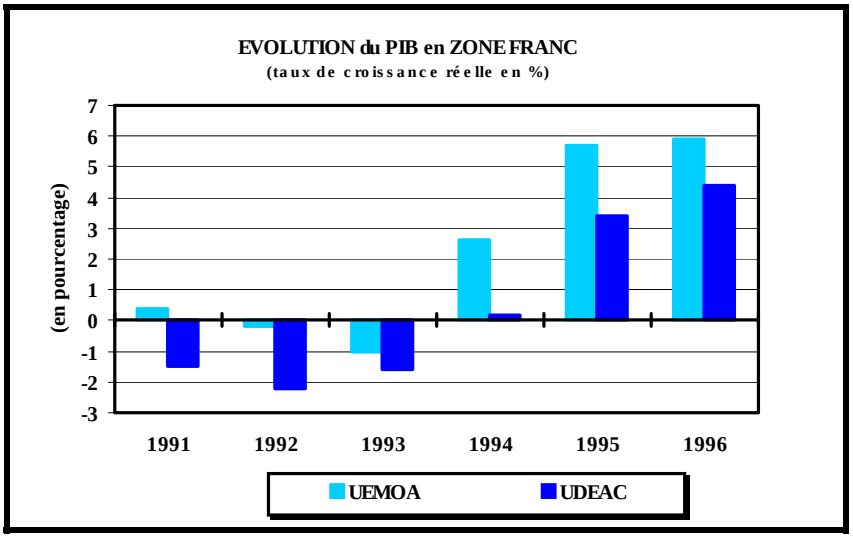

L'assainissement des finances publiques s'est généralement poursuivi, même si cette évolution a été moins nette en Afrique centrale. La plupart des pays africains de la Zone franc ont continué d'appliquer les programmes d'ajustement mis en place sous l'égide du Fonds monétaire international et certains d'entre eux ont bénéficié de nouvelles mesures d'allégement de la dette extérieure.

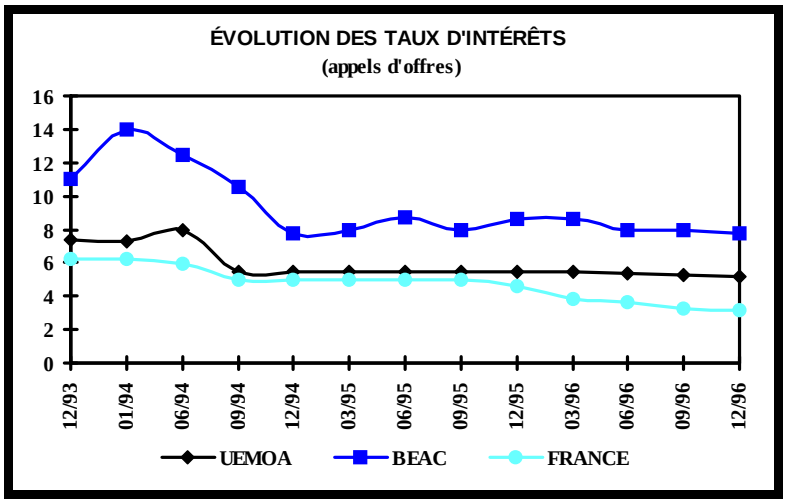

L'évolution des contreparties de la masse monétaire a reflété l'amélioration de la situation économique. Les concours aux États se sont contractés ; le crédit à l'économie a connu une expansion mesurée et les avoirs extérieurs nets, notamment ceux des deux Banques centrales, ont continué à croître. Dans ce contexte intérieur favorable et aidées par la baisse des taux d'intérêt en

France, la BEAC 4 et la BCEAO 5 ont pu à nouveau abaisser leurs taux directeurs, une mesure dont les effets restent toutefois limités car il y a toujours un excès de liquidité dans le système bancaire.

À moyen terme cependant, le maintien d'un taux de croissance supérieur à 5 % nécessiterait un niveau d'investissement plus élevé que celui atteint par les pays africains de la Zone franc, notamment dans le secteur productif, de manière à favoriser une extension et une diversification de la production et des exportations. En effet, le taux d'investissement global moyen depuis la dévaluation s'est établi à 15,8 % dans la sous-région Afrique de l'Ouest et à un niveau supérieur (20,5 %), grâce aux investissements du secteur pétrolier, dans les pays de l'UDEAC 6. À titre de comparaison, le taux d'investissement global des économies les plus dynamiques d'Asie était en moyenne supérieur à 28 % 7 sur la période 1975 - 1990. Or, l'augmentation du taux d'investissement dans un contexte de réduction de l'importance relative de l'aide au développement passe d'abord par une plus grande mobilisation de l'épargne intérieure et extérieure.

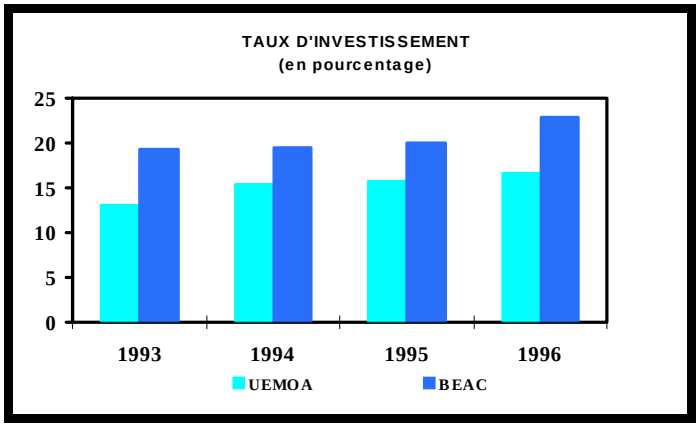

Plusieurs moyens devraient y concourir. D'abord, dans le cadre des programmes d'ajustement structurel, les pays africains de la Zone franc poursuivent la libéralisation de leur économie, notamment grâce à la déréglementation des prix et à la privatisation d'entreprises publiques. Ensuite, le poids des dépenses de fonctionnement de l'administration et le déficit budgétaire sont en voie de réduction. Enfin, un effort tout particulier est engagé pour moderniser et développer les circuits de financement : poursuite de l'assainissement et de la restructuration du secteur bancaire, développement du contrôle des banques, passage progressif à une politique monétaire fondée sur des instruments de marché, encouragement à l'innovation financière ou au développment de circuits de financement coopératifs ou d'organismes de micro-crédit, création (en UEMOA 8) ou projet de création (en UDEAC) de bourses de valeurs régionales.

Cependant, l'amélioration des conditions macro-économiques, la modernisation et le développement des circuits de financement sont des conditions nécessaires mais pas suffisantes de la mobilisation de l'épargne privée au service de l'investissement productif. La taille du marché et le cadre juridique et fiscal sont aussi des éléments importants du choix de la localisation des investissements. L'approfondissement de l'union économique qui, au cours des dernières années, est venue conforter l'union monétaire, doit permettre à la fois d'harmoniser et de rénover le cadre juridique des relations économiques et d'avancer vers des unions douanières régionales, donc vers l'élargissement des marchés.

L'intégration régionale doit aussi permettre, aux pays de l'UEMOA comme à ceux de l'UDEAC, de progresser sur la voie de la convergence des politiques économiques. Ainsi, la discipline budgétaire ne sera plus imposée seulement par les programmes d'ajustement structurel, mais aussi par la

4 Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
5 Banque des États de l'Afrique centrale
6Union douanière des États de l'Afrique centrale
7 Source : Banque mondiale "Le Miracle de l'Asie de l'Est" - 1995
8 Union économique et monétaire ouest-africaine

surveillance multilatérale devenue un des éléments fondamentaux de l'intégration régionale et une condition essentielle d'efficacité de la politique monétaire commune.

LES PROGRÈS DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE

L'intégration régionale dans la Zone franc connaît un nouvel élan depuis la dévaluation de 1994, soutenu par les performances économiques obtenues dans le cadre des programmes d'ajustement structurel.

La dynamique de l'intégration régionale repose en premier lieu sur la suppression des entraves à la circulation des biens et des facteurs de production, afin d'élargir la taille des marchés et favoriser la croissance.

Les progrès de l'intégration économique et financière sont complétés dans chacune des sous-zones d'Afrique de l'ouest et d'Afrique centrale par des projets d'harmonisation couvrant, soit la sous-zone, soit l'ensemble des pays de la Zone franc, et parfois d'autres pays limitrophes.

En 1996, plusieurs dispositifs d'intégration régionale sont entrés dans une phase opérationnelle.

1. L'UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE OUEST-AFRICAINE

L'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), dont le traité constitutif a été signé le 10 janvier 1994, se veut un instrument privilégié de développement des huit pays de la zone d'émission de la BCEAO. Le processus d'intégration institué par l'UEMOA vise à renforcer la compétitivité des États membres dans le cadre d'un marché ouvert et concurrentiel, bénéficiant d'un environnement juridique rationalisé et harmonisé. L'UEMOA comprend des organes de direction (tels que la Commission), des organes de contrôle (notamment la Commission bancaire), des organes consultatifs, ainsi que des institutions spécialisées autonomes.

La Commission de l'UEMOA a engagé un programme d'actions dans différents domaines, visant à favoriser les économies d'échelle nécessaires à la rentabilité des investissements privés :

- *élaboration d'un Code communautaire des investissements ;*
- *adoption d'un règlement relatif au Système comptable ouest africain (SYSCOA) ;*
- *mise en place d'un dispositif de surveillance destiné à accentuer la convergence des politiques macro-économiques des États, notamment en matière de finances publiques ; dans ce cadre sera élaboré le Programme régional d'appui statistique (PARSTAT) ;*
- *mise en place progressive, à partir de janvier 1998, d'une union douanière.*

La Commission sera financée par un prélèvement sur les recettes douanières.

2. LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE

La Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) a été instituée par le traité du 16 mars 1994, conclu entre les pays de la zone d'émission de la BEAC. Elle a pour vocation de compléter la coopération monétaire par la constitution d'un

espace économique unifié, fondé sur l'harmonisation graduelle des politiques économiques et de l'environnement juridique. Dotée d'un secrétariat général, la CEMAC est en outre appuyée par une institution de financement du développement, ainsi que par la Commission bancaire d'Afrique centrale (COBAC).

La CEMAC a mis en œuvre en 1994 la réforme fiscalo-douanière, visant à instaurer un marché commun fondé sur un tarif extérieur commun et un démantèlement progressif des droits de douane. La CEMAC a également mis en place des politiques sectorielles, en particulier dans le domaine de la sécurité alimentaire.

Les États membres de la BEAC ont par ailleurs instauré un système de surveillance multilatérale visant à accentuer le processus d'intégration régionale, fondé sur quatre critères : taux de couverture extérieure de l'émission monétaire minimum de 20 %, solde budgétaire primaire positif, non accumulation d'arriérés intérieurs ou extérieurs, croissance de la masse salariale publique égale ou inférieure à la croissance des ressources budgétaires. Le suivi collégial des politiques macro-économiques est assuré à titre transitoire par un Conseil de convergence, dont l'administration doit être transférée au Secrétariat exécutif de la CEMAC.

La CEMAC a par ailleurs engagé une politique de coopération avec l'Organisation régionale africaine de Normalisation, ainsi qu'avec l'Organisation africaine de la Propriété intellectuelle, dans le but de promouvoir le respect des normes techniques et l'innovation.

La signature par les chefs d'État d'Afrique centrale des conventions sur l'Union monétaire (UMAC), l'Union économique (UEAC), le système institutionnel et juridique de la Communauté et la Cour de justice des Communautés, ainsi que la ratification du traité du 16 mars 1994 instituant la CEMAC, sont subordonnés à l'adoption des nouveaux statuts de la Banque centrale (BEAC).

3. L'ORGANISATION POUR L'HARMONISATION EN AFRIQUE DU DROIT DES AFFAIRES

L'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), instituée par le traité du 17 octobre 1993, regroupe l'ensemble des États membres de la Zone franc, ainsi que la Guinée Conakry, soit seize pays au total.

L'organisation est dotée d'un Secrétariat permanent situé à Yaoundé, d'une Cour de justice et d'arbitrage à Abidjan, ainsi que d'une École régionale supérieure de la Magistrature (ERSUMA) à Porto-Novo (Bénin).

Les premiers projets d'actes uniformes élaborés par l'OHADA portent sur le droit commercial général, le droit des sociétés commerciales et l'organisation des sûretés.

4. LA CONFÉRENCE INTERAFRICAINE DES MARCHÉS D'ASSURANCE

La Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance (CIMA), fondée par le traité du 10 juillet 1992, regroupe l'ensemble des États membres de la Zone franc. Organisme communautaire, la CIMA a pour vocation de renforcer la coopération dans le domaine des assurances afin d'adapter la couverture des risques à l'environnement économique. Elle a notamment pour objectif de poursuivre la politique d'harmonisation et d'unification du cadre législatif et réglementaire relatif aux techniques d'assurance et de réassurance.

La CIMA comprend trois organes, qui sont le Conseil des ministres des assurances (CMA), la Commission régionale de contrôle des assurances (CRCA), ainsi qu'un Secrétariat général. Les directions nationales des douanes constituent les relais de l'action de la CRCA. Une législation unique, regroupée dans le Code des assurances CIMA, est en vigueur depuis le 15 février 1995.

En 1996, la Commission de contrôle a commencé à examiner les dossiers d'agrément de compagnies d'assurance de la Zone. Des missions d'inspection ont par ailleurs été engagées.

5. LA CONFÉRENCE INTERAFRICAINE DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE

La Conférence interafricaine de la Prévoyance sociale (CIPRES), instituée par le traité du 21 septembre 1993 regroupe les États membres de la Zone franc. Les objectifs de la CIPRES sont de :

- *fixer des règles communes de gestion des organismes de prévoyance sociale,*
- *instituer un contrôle de la gestion de ces organismes,*
- *harmoniser les dispositions législatives et réglementaires les concernant,*
- *assurer une politique de formation initiale et permanente des cadres et techniciens.*

Basée à Lomé, dotée d'organes statutaires (Conseil des ministres, Commission de surveillance), la CIPRES constitue un outil d'intégration régionale et d'appui technique, destiné à améliorer la gestion des organismes de protection sociale.

En 1996, les services d'inspection des organismes de prévoyance sociale ont été mis en place.

6. L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE ET STATISTIQUE D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

L'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), institué par le traité du 21 septembre 1993, réunit l'ensemble des pays de la Zone franc. AFRISTAT a pour objectif de contribuer au développement des statistiques économiques, sociales et de l'environnement dans les États membres et de renforcer leurs compétences dans ces domaines. L'Observatoire a ainsi pour vocation de contribuer à l'intégration régionale en renforçant l'homogénéité et la comparabilité des informations statistiques. Le processus d'harmonisation et d'intégration est mis en œuvre par AFRISTAT à travers des opérations d'appui à la collecte, au traitement et à la diffusion d'informations statistiques et économiques.

À court terme, l'Observatoire doit apporter son assistance à la réalisation du Programme régional d'appui statistique à la surveillance multilatérale des pays de l'UEMOA. AFRISTAT doit également mettre en place un projet d'harmonisation des indices des prix à la consommation dans les pays membres de la CEMAC, ainsi qu'aux Comores. Au cours des années 1997 et 1998, un programme dénommé Prosmic et financé par l'Union européenne, sera mis en œuvre. Il comporte trois volets : le renforcement institutionnel, l'harmonisation des nomenclatures et la comptabilité nationale. A moyen terme, l'Observatoire doit élaborer plusieurs séries de publications, ainsi qu'une banque de données régionales.

En 1996, l'Observatoire était en cours d'installation à Bamako.

2.2. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE EN UEMOA

Le cycle de croissance amorcé par la dévaluation du franc CFA en janvier 1994 s'est poursuivi en 1996. La hausse du PIB a été comparable à celle de l'année précédente, entraînant pour la deuxième année consécutive une sensible augmentation du revenu par tête.

Quatre facteurs ont permis d'amplifier la dynamique de la croissance :

- les cours des matières premières exportées par l'UEMOA sont restés à un niveau relativement élevés ;
- la poursuite de la désinflation a permis de conserver une partie substantielle des gains de compétitivité, favorisant ainsi le secteur productif exportateur. Dans le secteur agricole, notamment, le niveau incitatif des prix aux producteurs a été à l'origine de l'augmentation des surfaces emblavées ou plantées ;
- des conditions climatiques favorables ont entraîné une amélioration des rendements des principales cultures ;
- bien qu'en net recul par rapport à l'année passée, la mobilisation de ressources extérieures est restée à un niveau élevé (FCFA 534 milliards contre FCFA 718 milliards en 1995) tandis que le service de la dette extérieure s'est légèrement réduit (FCFA 1 036 milliards contre FCFA 1065 milliards en 1995) grâce aux mesures d'allégement consenties par les bailleurs de fonds bilatéraux.

La progression de l'activité s'est par ailleurs appuyée sur l'assainissement du cadre macro-économique, particulièrement des finances publiques. Tous les pays de l'UEMOA suivent des programmes d'ajustement structurel mis en place avec le soutien financier du FMI dans le cadre de facilités d'ajustement structurel renforcées (FASR).

ACCORD FASR ENTRE LE FMI ET LES PAYS DE L'UEMOA
au 31 mai 1997

	Date de mise en place	Date d'expiration	Montant approuvé *(en millions de DTS)*	Montant non décaissé *(en millions de DTS)*
Bénin	28/08/1996	27/08/1999	27,18	22,65
Burkina Faso	14/06/1996	13/06/1999	39,78	26,52
Côte d'Ivoire	11/03/1994	13/06/1997	333,48	0
Mali	10/04/1996	09/04/1999	62,01	31,01
Niger	12/06/1996	11/04/1999	57,96	38,64
Sénégal	29/08/1994	12/01/1998	130,79	17,84
Togo	16/09/1994	15/09/1997	65,16	32,58
NB : Guinée-Bissau	18/01/1995	17/01/1998	9,45	3,68

Source : FMI

Si la maîtrise des déficits publics et de l'inflation paraît durable, la reprise de la croissance reste fragile, faute d'un réel dynamisme de l'investissement productif et d'une diversification suffisante des exportations.

Dans ce contexte, les perspectives de croissance pour 1997 restent très dépendantes de l'évolution des cours des produits agricoles de rente et de la mobilisation des capitaux extérieurs, étant entendu que l'aide publique au développement a tendance à se réduire. Les projections réalisées font état d'un maintien de la croissance au niveau atteint l'année passée (5,5 % à 6 %), suffisant pour assurer une amélioration significative du revenu par tête mais encore trop limité pour porter la marque d'un véritable décollage économique.

2.2.1. L'ACTIVITÉ

TAUX DE CROISSANCE DU PIB EN VOLUME

	1993	1994	1995	1996 (a)	Poids dans la zone (en %)
Bénin	3,2	4,3	4,8	5,0	9
Burkina Faso	0,5	1,0	4,8	5,6	9
Côte d'Ivoire	-0,6	1,8	7,0	6,5	41
Mali	-4,5	2,3	6,6	4,0	10
Niger	0,2	2,6	1,7	3,5	7
Sénégal	-0,7	2,0	4,8	5,2	19
Togo	-13,7	13,3	7,5	6,9	5
UEMOA	-1,0	2,6	5,7	5,7	100

(a) estimations
Source : Services Nationaux de la Statistique

Comme en 1995, le secteur primaire a joué un rôle moteur dans le dynamisme de l'activité.

Les cultures d'exportation ont continué de bénéficier des effets de la dévaluation amplifiés par une bonne tenue des cours : les prix payés aux producteurs sont ainsi jugés suffisamment incitatifs pour accroître les surfaces plantées. Certaines productions – le coton et dans une moindre mesure le cacao et le café – ont aussi profité de la restructuration des filières qui s'est traduite par une amélioration des techniques culturales, un approvisionnement plus adéquat en intrants et une meilleure efficacité des circuits de collecte et de commercialisation. Entre 1993/94 et 1995/96, les quantités commercialisées de café et de cacao ont augmenté respectivement de 27 % et de 39 %, celles d'arachides et de coton respectivement de 25 % et de 24 %.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES DE RENTE
(en milliers de tonnes)

	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97 (a)
ARACHIDES				
Sénégal	631,0	678,0	791,0	680,0
COTON-GRAINE				
Bénin	277,0	265,7	365,0	450,0
Burkina	116,9	143,1	147,0	206,7
Côte d'Ivoire	258,2	209,6	217,2	252,0
Mali	246,4	278,6	405,9	500,0
Sénégal	38,8	28,7	31,4	46,0
Togo	84,5	125,7	102,1	130,0
CAFÉ				
Côte d'Ivoire	139,0	192,1	182,7	230,0
Togo	9,8	11,8	5,5	13,0
CACAO				
Côte d'Ivoire	887,5	860,0	1 235,3	1 150,0
Togo	3,1	5,4	6,4	6,0
BANANES (exportations)				
Côte d'Ivoire	170,4	184,5	nd	nd

(a) prévisions
Source : Administrations nationales et BCEAO

La campagne 1996/97 devrait être globalement meilleure même si les récoltes de cacao et d'arachide s'inscrivent en retrait par rapport aux chiffres records de l'année précédente. La forte progression

attendue de la récolte de coton illustre le succès remarquable de la filière dans tous les pays de l'UEMOA, en large partie due au maintien à un niveau élevé des prix payés aux producteurs.

ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX PRIX D'ACHAT AUX PRODUCTEURS

(en francs CFA le kilo)

	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97
CAFÉ (décortiqué)				
- Côte d'Ivoire	275,0	650,0	700,0	500,0
- Togo	355,0	655,0	750,0	425,0
Prix à New-York	708,0	2 051,0	1 375,0	1 741,0
CACAO				
- Côte d'Ivoire	240,0	315,0	320,0	320,0
- Togo	550,0	550,0	450,0	460,0
Prix à New-York	452,0	698,0	646,0	725,0
COTON-GRAINE				
- Bénin	95,0	145,0	165,0	200,0
- Burkina	112,0	112,0	140,0	160,0
- Côte d'Ivoire	105,0	150,0	170,0	150,0
- Mali	97,5	125,0	145,0	155,0
- Niger	100,0	100,0	nd	nd
- Sénégal	110,0	150,0	170,0	170,0
- Togo	110,0	145,0	140,0	180,0
Prix à Liverpool (fibre)	602,0	982,0	955,0	865,0
ARACHIDE				
- Sénégal (coques)	100,0	120,0	125,0	131,0
- Burkina (décortiquées)	95,0	ml	ml	ml
- Togo (décortiquées)	124,0	136,0	ml	ml

ml : marché libre
Source : Administrations nationales et BCEAO

En ce qui concerne les cultures vivrières, la progression globale des récoltes recouvre des évolutions contrastées. La campagne 1995/96 a généralement été relativement médiocre dans les pays sahéliens, faute d'une pluviosité suffisante, mais la campagne 1996/97 sera meilleure, pour la raison inverse. Dans les pays du Golfe de Guinée la production a progressé en 1995/96, en réponse à la pression de la demande induite par la hausse des revenus.

Une compétitivité externe satisfaisante et la pression de la demande intérieure ont soutenu un réel essor de la pêche et de l'élevage.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIÈRES

(en milliers de tonnes)

	Mil/Sorgho	Maïs	Riz paddy	Manioc	Igname	Niebe
BENIN						
1993/94	105,6	483,4	11,8	1 146,6	1 185,1	43,7
1994/95	112,8	491,5	13,9	1 045,8	1 250,5	48,1
1995/96	109,5	432,1	14,8	1 022,7	1 400,0	52,4
1996/97 (a)	167,9	686,7	nd	1 503,0	1 440,8	nd
BURKINA						
1993/94	2 209,6	270,7	53,8			
1994/95	2 063,8	350,3	61,0		32,8	114,2
1995/96	1 999,7	212,5	84,0		57,6	217,7
1996/97 (a)	2 065,5	293,7	147,0		44,3	276,6
COTE D'IVOIRE						
1993/94	90,0	559,4	854,0	1 547,3	3 999,0	
1994/95	90,0	552,0	888,5	1 608,0	4 091,0	
1995/96	90,0	575,0	791,3	1 670,0	2 575,0	
1996/97 (a)	90,0	nd	886,3	nd	nd	
MALI						
1993/94	1 484,9	283,4	427,6			
1994/95	1 643,8	322,5	469,1			
1995/96	1 459,8	239,5	458,4			
1996/97 (a)	1 316,6	252,0	419,3			
NIGER						
1993/94	2 766,4		9,0			162,8
1994/95	2 368,6		0,5			382,6
1995/96	2 306,4		0,7			354,6
1996/97	nd		nd			nd
SENEGAL						
1993/94	752,6	138,3	193,4			44,0
1994/95	670,9	108,2	175,2			29,0
1995/96	794,1	106,5	155,2			41,9
1996/97 (a)	791,9	103,9	153,5			38,2
TOGO						
1993/94	201,5	393,1	34,0	389,5	530,4	38,6
1994/95	129,8	269,5	38,8	411,8	375,2	21,5
1995/96	191,1	225,1	39,7	466,8	411,1	22,5
1996/97 (a)	200,7	236,4	42,1	485,5	423,6	23,2

(a) estimations
Source : Administrations nationales et BCEAO

Enfin, les résultats du secteur minier ont été contrastés. La production de pétrole a continué de décliner au Bénin mais a monté rapidement en puissance en Côte d'Ivoire. L'extraction d'or a généralement augmenté. La production d'uranium au Niger a nettement régressé. L'exploitation de phosphates continue de progresser au Togo. Ces évolutions conjoncturelles masquent cependant l'accélération des efforts de prospection, notamment en ce qui concerne l'or et le pétrole. Celle-ci est due au net regain d'intérêt que suscite ce secteur de la part des investisseurs locaux et internationaux depuis le changement de parité de 1994 et la mise en place, dans la plupart des pays, d'une réforme de l'environnement juridique et fiscal de l'activité minière.

ÉVOLUTION DES PRINCIPALES PRODUCTIONS MINIÈRES ET FORESTIÈRES

	1993	1994	1995	1996 (a)
PETROLE (milliers de barils)				
Bénin				
Production	1 062,0	884,6	653,6	552,1
Exportations	1 085,2	971,1	664,4	569,2
Côte d'Ivoire				
Production	-	-	2 030,0	5 820,0
OR				
Burkina Faso				
Production (kg)	1 857,4	1 222,4	1 356,0	897,2
Exportations (estim.)				
- *kg*	2 131,0	1 641,7	1 700,0	1 400,0
- *milliards CFA*	12,6	9,7	11,6	9,5
Côte d'Ivoire				
Production (kg)	819,8	nd	1 072,2	2 054,2
Exportations (estim.)				
- *kg*	1 906,6	1 871,8	996,5	1 411,6
- *milliards CFA*	nd	nd	nd	
Mali				
Production (kg)	6 090,0	6 599,0	6 291,0	6 584,0
Exportations (estim.)				
- *kg*	5 939,0	5 799,0	5 812,0	7 384,5
- *milliards CFA*	16,3	nd	29,5	28,2
URANIUM (tonnes)				
Niger				
Production	2 920,7	2 956,6	2 973,9	3 326,0
Exportations	2 970,8	2 786,5	3 116,3	2 342,2
PHOSPHATES (milliers tonnes)				
Sénégal				
Production	1 667,0	1 587,4	1 637,9	1 485,3
Exportations	1 089,5	535,9	853,7	948,0
Togo				
Production	1 794,3	2 181,5	2 591,2	2 730,9
Exportations	1 543,6	2 233,8	1 776,4	2 633,7

(a) estimations
Source : Administrations nationales et BCEAO

Le bilan du secteur manufacturier est plus mitigé. La hausse du revenu des ménages, la persistance des gains de compétitivité engendrés par la dévaluation et, surtout, la croissance de la production dans le secteur primaire ont soutenu l'agro-industrie et, plus généralement, les activités traditionnelles. Mais les gains de compétitivité globale vis-à-vis du Nigéria et la pression de la demande interne n'ont suffi à susciter ni une réelle diversification de la production manufacturière ni une extension notable des activités existantes de transformation.

La forte progression de la demande solvable de logements, en partie liée aux rapatriements de capitaux après la dévaluation, et la mobilisation des concours étrangers au profit de projets d'infrastructures ont favorisé le secteur du BTP. Enfin, la reprise de l'activité a entraîné une redynamisation perceptible du tertiaire marchand qui profite et participe aussi au développement rapide de l'économie informelle.

Comme en 1995, la progression de la consommation des ménages a contribué aux trois quarts de la croissance. La contribution de la FBCF à la croissance et le taux d'investissement ont légèrement progressé mais restent insuffisants pour pouvoir diagnostiquer un véritable décollage de l'économie de la zone. À la différence de l'année précédente les échanges extérieurs de biens et services ont apporté une contribution positive à la croissance, mais celle-ci est restée très limitée.

COMPTES NATIONAUX
(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996
RESSOURCES	9 854,1	14 120,4	16 469,8	18 060,9
PIB (au prix du marché)	7 643,8	10 515,7	12 281,7	13 407,6
Importations de biens et services	2 210,3	3 604,7	4 188,1	4 653,3
EMPLOIS	9 854,1	14 120,4	16 469,8	18 060,9
Consommation finale	7 146,0	9 192,4	10 642,7	11 633,2
Publique	1 117,9	1 244,4	1 337,1	1 370,3
Privée	6 028,1	7 095,8	8 432,4	9 303,5
Formation brute de capital fixe *	994,9	1 607,0	1 929,5	2 218,4
Exportations de biens et services	1 713,2	3 321,0	3 897,6	4 209,3
Epargne intérieure brute	497,8	1 323,3	1 639,0	1 774,4
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	-497,1	-283,7	-290,5	-444,0
Taux d'investissement (en %)	13,0	15,3	15,7	16,5

* y compris variation de stocks
source : I.N.S

2.2.2. L'INFLATION

Après avoir enregistré une forte augmentation en 1994, due aux effets mécaniques de la dévaluation, l'inflation a nettement baissé en 1995 et a encore régressé en 1996. La hausse des prix à la consommation en glissement annuel se situait dans une fourchette de 3,1 % à 10,1 % en 1995 et de 2,4 % à 7 % en 1996, selon les États. Contrairement à ce qui s'était passé en 1995, la hausse du déflateur du PIB a été inférieure à celle des prix à la consommation en raison de la dégradation des termes de l'échange.

ÉVOLUTION DES INDICES OFFICIELS DES PRIX À LA CONSOMMATION
(en glissement)

	1993	1994	1995	1996
Bénin	3,2	37,2	3,1	6,7
Burkina Faso	2,5	29,1	4,7	7,0
Côte d'Ivoire	1,9	32,5	7,8	3,5
Mali	-0,9	31,9	10,2	2,8
Niger	-0,3	40,6	5,5	3,6
Sénégal	-0,7	36,1	5,5	2,4
Togo	-3,6	54,8	6,4	4,9
UEMOA - Prix à la consommation* (en glissement annuel)	0,8	35,0	6,7	3,9
UEMOA - Déflateur du PIB (en moyenne annuelle)	0,3	34,2	11,3	3,8

* Somme des indices pondérée par le poids de chaque État dans le PIB de la zone en 1996
Source : Services Nationaux de la Statistique

Les écarts d'évolution des prix à la consommation selon les États demeurent importants, mais une partie de ces écarts est d'origine statistique. Des tensions occasionnelles sur les prix de certains produits, notamment les produits vivriers et les matériaux de construction, ont parfois entraîné de brèves poussées inflationnistes, particulièrement au moment de la soudure entre deux récoltes. Elles résultent des carences du système de production et de distribution plutôt que d'un relâchement de la politique économique.

Globalement, la rigueur budgétaire et une politique monétaire prudente ont permis une bonne maîtrise macro-économique des prix dans un environnement déréglementé puisque seuls les prix des services publics et certains prix agricoles aux producteurs restent administrés.

Ce nouveau ralentissement de la hausse des prix a permis aux pays de l'UEMOA et plus particulièrement aux productions destinées à l'exportation de conserver une partie des gains de productivité engendrés par la dévaluation de janvier 1994.

2.2.3. LES FINANCES PUBLIQUES

Tous les pays de l'UEMOA sont engagés, avec l'appui du FMI, dans un processus d'assainissement de leurs finances publiques, visant à résorber le déficit budgétaire pour diminuer l'endettement des États, et notamment rembourser les arriérés et réduire le recours aux financements monétaires.

Ces programmes de rigueur budgétaire reposent sur :

- la rationalisation et la modernisation du système fiscal,
- l'augmentation du rendement de l'impôt grâce à l'extension de l'assiette et à l'amélioration de la collecte,
- la réduction des dépenses courantes de l'État, notamment grâce à la modération ou au gel des hausses de salaires dans la fonction publique et à la stabilisation ou à la réduction des effectifs,
- le redéploiement des dépenses publiques au profit de la santé, de l'éducation et dans une moindre mesure des investissements en infrastructures.

Les données disponibles sur l'exécution des opérations financières des États montrent que ces objectifs ont été en grande partie atteints.

Après avoir baissé au début des années 90, le ratio des recettes budgétaires sur le PIB a nettement progressé en 1994 et 1995, et s'est stabilisé en 1996. Le taux de prélèvement obligatoire est passé de 12,4 % en 1993 à 14,3 % en 1995 et à 15 % en 1996. Cependant, la pression fiscale demeure relativement faible comparée aux pays ayant un niveau de développement identique. En outre, le rééquilibrage des recettes fiscales, par la diminution de la part des droits de douanes au profit de la part des impôts directs, est à peine amorcé.

Les États de l'UEMOA ont obtenu des résultats remarquables en matière de maîtrise des dépenses publiques courantes, dont la part dans le PIB a continûment diminué entre 1993 (20 % du PIB) et 1996 (15,5 % du PIB). Le ratio masse salariale de la fonction publique sur recettes fiscales qui est l'indicateur budgétaire de référence de l'UEMOA est revenu de 53,3 % en 1994 à 40,7 % en 1996. Parallèlement, les investissements publics financés sur ressources internes ont fortement augmenté (1,4 % du PIB en 1993, 2 % en 1996) et représentaient en 1996 plus du tiers des dépenses en capital.

TABLEAU CONSOLIDÉ DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DES ÉTATS DE L'UEMOA

(en milliards de FCFA courants)

	1993	1994	1995	1996 (a)
RECETTES TOTALES	1 336,6	2 013,3	2 494,8	2 734,2
Recettes	1 141,2	1 626,5	2 098,1	2 343,6
Recettes fiscales	949,8	1 352,5	1 761,1	2 024,6
Recettes non fiscales	190,8	273,1	336,2	318,1
Autres recettes	0,6	0,9	0,8	0,9
Dons extérieurs	195,4	386,8	396,7	390,6
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	1 869,8	2 561,0	2 834,5	2 895,0
Dépenses courantes	1 525,4	1 933,0	2 026,8	2 078,8
Salaires	656,4	721,6	769,4	815,9
Intérêts de la dette publique	359,5	535,6	511,7	481,9
intérieure	69,1	70,5	64,6	61,0
extérieure	290,4	465,1	447,1	420,9
Autres dépenses courantes	509,5	675,8	745,7	781,0
Dépenses en capital	350,2	634,4	812,5	823,4
Sur financement interne	104,5	153,5	243,5	263,3
Sur financement externe	245,7	458,8	560,3	557,9
Autres dépenses en capital	0,0	22,1	8,7	2,2
Prêts nets	-5,8	-6,4	-4,8	-7,2
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) *	-374,9	-405,3	-229,5	-76,7
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) **	-533,2	-547,7	-339,7	-160,8
ARRIÉRÉS	359,9	-595,3	-100,0	-102,8
Arriérés intérieurs	0,8	-59,5	-95,7	-75,5
Arriérés extérieurs	359,1	-535,8	-4,3	-27,3
SOLDE (base caisse) ***	-173,3	-1 143,0	-439,7	-263,6
FINANCEMENT	175,3	1 149,0	461,6	218,4
Financement intérieur	156,6	-100,8	-4,8	-155,0
Financement bancaire	48,4	-26,7	25,5	-81,7
Financement non bancaire	108,2	-74,1	-30,3	-73,3
Financement extérieur	18,7	1 249,6	475,2	367,0
Tirages sur emprunts	298,3	891,5	694,6	603,3
Amortissement	-340,7	-611,0	-608,7	-521,1
Réaménagements de la dette	61,1	969,1	389,3	284,8
Financement exceptionnel	0,0	0,2	-8,8	6,4
Écart de financement (+ = excès de financement)	2,0	6,0	21,9	-45,2
PIB nominal	7 643,8	10 515,7	12 281,7	13 407,6
En pourcentage du PIB				
Recettes totales	17,5	19,1	20,3	20,4
Dépenses courantes	20,0	18,4	16,5	15,5
Solde :				
base engagements	-7,0	-5,2	-2,8	-1,2
base caisse	-2,3	-10,9	-3,6	-2,0

(a) estimations

* Solde primaire = recettes - dépenses totales (hors intérêts)

** Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) - dépenses totales

*** Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés

Source : Administrations nationales et BCEAO

La maîtrise des dépenses courantes, le niveau élevé des dons extérieurs et l'augmentation des recettes fiscales ont entraîné une nette réduction du déficit budgétaire en 1995, puis en 1996. Le solde primaire hors dons était en 1996 proche de l'équilibre. La réduction du déficit budgétaire a permis des remboursements d'arriérés de FCFA 102,8 milliards en 1996 comme en 1995 (FCFA 100 milliards).

Cependant, l'équilibre des finances publiques de la plupart des pays de l'Union repose encore sur des financements extérieurs, sous forme de dons, de prêts bonifiés ou de financements exceptionnels, principalement dans le cadre des réaménagements de dette consentis par les bailleurs de fonds bilatéraux.

2.2.4. LA BALANCE DES PAIEMENTS

En 1996, les échanges extérieurs de marchandises ont dégagé un excédent de FCFA 514 milliards en nette progression par rapport à l'année dernière. Entre 1994 et 1996, l'excédent commercial cumulé a atteint FCFA 1 127 milliards.

BALANCE DES PAIEMENTS DES PAYS DE L'UEMOA
(en milliards de FCFA)

	1993	1994	1995	1996 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	-387,9	283,7	-491,4	-392,6
Balance commerciale	-83,9	402,8	211,3	514,7
Exportations	1 347,3	2 862,2	3 286,1	3 679,7
Importations	1 431,2	2 459,4	3 074,8	3 165,0
Services nets	-657,1	-1 094,8	-1 295,9	-1 376,4
Voyages et séjours	-15,1	-40,6	-60,5	-32,7
Revenus du capital	-280,9	-525,7	-558,2	-623,0
Autres	-361,1	-528,5	-677,2	-720,7
Transferts unilatéraux	353,1	975,7	593,2	469,1
Secteur privé	-21,9	-44,7	-97,1	-143,9
Secteur public	375,0	1 020,4	690,3	613,0
FLUX FINANCIERS	-163,4	250,5	268,5	242,9
Long terme	-88,9	388,6	337,7	265,2
Secteur privé	22,3	118,5	209,8	167,0
Secteur public	-111,2	270,1	127,9	98,2
Court terme	-74,5	-138,1	-69,2	-22,3
Bancaires et postaux	-2,3	-193,5	-33,8	39,5
Autres	-72,2	55,4	-35,4	-61,8
ERREURS ET OMISSIONS	8,6	-6,7	3,8	-12,5
BALANCE GLOBALE	-542,7	527,5	-219,1	-162,2
FINANCEMENT	542,7	-527,5	219,1	162,2
Financements exceptionnels	501,2	229,4	389,3	325,5
Rééchelonnements	58,3	889,2	460,8	344,5
Variation des arriérés	443,8	-692,6	-65,4	-18,6
Autres	-0,9	32,8	-6,1	-0,4
Variation des réserves officielles (baisse +)	41,5	-756,9	-170,2	-163,3

(a) estimations
Source : Administrations nationales et BCEAO

Les exportations ont progressé de 12 % en valeur. Plus des trois quarts de cette progression est imputable à la Côte d'Ivoire, pour l'essentiel en raison de l'augmentation des exportations de cacao et de pétrole. La faible croissance des importations (+ 3 %) en dépit de l'intensification de l'activité s'explique essentiellement par le manque de dynamisme de l'investissement (dont le contenu en importations est très élevé) et de l'industrie de transformation, forte consommatrice d'intrants importés, et surtout par les bonnes récoltes qui ont réduit les achats de produits alimentaires. Depuis 1994, on constate, en outre, une augmentation constante de la part des échanges intra-zone.

Le déficit des services s'est alourdi en raison de l'augmentation des paiements d'intérêts sur la dette extérieure et des dépenses de services liées au commerce extérieur. Dans le même temps, l'excédent au titre des transferts unilatéraux s'est réduit, de sorte qu'en 1996 la diminution du déficit des transactions courantes (FCFA 99 milliards) a été très inférieure à la progression de l'excédent commercial.

En dépit d'un recul des entrées de capitaux à long terme, lié à la contraction de l'aide au développement, le déficit des transactions courantes a pu aisément être financé, notamment grâce aux

aménagements de dette consentis par les bailleurs de fonds bilatéraux. Aussi, la zone UEMOA a-t-elle pu continuer d'accumuler des réserves de change.

2.2.5. LA DETTE EXTÉRIEURE

Sur la base des données disponibles à fin 1995, la dette extérieure des pays de l'UEMOA a augmenté de USD 2,5 milliards par rapport à fin 1994 et a atteint USD 32,8 milliards. Rapportée au PIB, la dette extérieure a cependant sensiblement diminué en 1995 en raison de la hausse du taux de change réel du franc CFA.

La dette à long terme représentait 80 % de l'encours à fin 1995. L'essentiel (92 %) de la dette à long terme est dû à des créanciers publics. La dette à l'égard de ces derniers se répartissait entre créanciers bilatéraux (54 %) et multilatéraux (46 %).

DETTE EXTÉRIEURE DES PAYS DE L'UMEOA

(encours en millions de dollars)

	1992	1993	1994	1995
DETTE A COURT ET LONG TERME	30 957	31 796	30 497	32 789
Dette à long terme	24 974	25 078	25 632	26 939
Dette publique garantie	22 103	22 231	22 816	24 102
Dette privée non garantie	2 871	2 848	2 816	2 837
Recoursaux crédits FMI	777	724	1 003	1 243
Dette à court terme	5 206	5 994	3 863	4 610
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	1 284	1 676	1 231	1 261
-envers créanciers publics	390	740	285	253
-envers créanciers privés	894	936	946	1 008
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dette à long terme	3 002	3 578	3 516	3 557
-envers créanciers publics	712	1 172	884	798
-envers créanciers privés	2 291	2 406	2 632	2 759
Crédits à l'exportation	5 596	5 152	4 947	5 764
Indicateurs de dettes (en pourcentage)				
Dette totale/export biens et services	406,9	460,0	455,0	386,0
Dette totale/PNB	116,6	130,0	179,7	148,3
Serv. dette/export biens et services	20,7	21,0	26,6	19,1
Intérêts dette/export biens et services	9,4	9,2	9,5	7,0
Dette multilatérale/dette totale	30,3	31,6	33,6	33,8

Source : Banque mondiale

La majeure partie de la dette a été contractée à des conditions préférentielles de sorte que le service de la dette ne représentait en 1995 que 19,1 % des exportations de biens et services alors que l'encours équivaut à 3 ans et demi de ces mêmes exportations.

2.2.6. LES PERSPECTIVES

Les projections pour 1997 tablent sur une consolidation de la reprise, encore soutenue par la consommation des ménages et les exportations qui bénéficieraient d'une orientation globalement favorable des cours des produits tropicaux. Toutefois, l'accélération de l'activité et même le maintien de la croissance du PIB au voisinage de 6 % suppose une amplification de la reprise de l'investissement et la poursuite des réformes structurelles.

Conformément aux programmes d'ajustement en cours, l'assainissement des finances publiques devrait se poursuivre. Les dépenses courantes resteraient contenues permettant une réorientation plus nette des crédits vers les secteurs porteurs de croissance à long terme tels que la santé, l'éducation et les infrastructures. La politique monétaire resterait prudente. Dans ce contexte,

l'expansion de la demande interne devrait rester modérée et les tensions sur l'offre seraient limitées, ce qui permettrait d'éviter la résurgence de tensions inflationnistes.

Le maintien d'une croissance soutenue pourrait entraîner une dégradation du solde des transactions courantes, tandis que l'aide publique au développement pourrait se contracter. Cependant, deux facteurs favorables permettraient d'alléger la contrainte extérieure :

- l'expansion de l'investissement direct étranger, l'intérêt des investisseurs étant stimulé par l'amélioration du cadre macro—économique et par la poursuite des opérations de privatisation ;
- les mesures d'allégement de la dette par les créanciers bilatéraux publics ou privés.

À plus long terme, la nouvelle initiative pour la dette, à laquelle seront éligibles certains pays de l'UEMOA, ouvre aussi à l'ensemble de la sous-région des perspectives favorables.

2.3. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DANS LES PAYS DE LA ZONE D'ÉMISSION DE LA BEAC

L'année 1996 a été marquée, dans la zone d'émission de la BEAC, par une consolidation de la croissance, qui a atteint 4,4 %, soit un rythme sensiblement supérieur à celui enregistré en 1995 (+ 3,4 %). Pour la deuxième année consécutive, la progression de l'activité a dépassé le croît démographique. La dynamique retrouvée de la croissance a bénéficié de plusieurs facteurs favorables :

- l'expansion de la production et des exportations des produits primaires, dans un contexte d'appréciation des cours mondiaux d'une part, du taux de change du dollar d'autre part. Plus encore qu'en 1995, la croissance de la zone d'émission s'est appuyée sur l'essor des exportations pétrolières dans l'ensemble des pays producteurs, à l'exception du Cameroun ;

- une amélioration des facteurs de compétitivité des produits commercialisés. À cet égard, l'amélioration de la rentabilité des cultures de rente, initiée depuis la dévaluation de 1994, a été sensiblement renforcée par la restructuration des filières d'exportation.

La croissance observée en 1996 s'est par ailleurs inscrite dans un contexte de réduction des tensions inflationnistes. En effet, l'indice des prix à la consommation affichait une progression de 4,3 % en glissement annuel à fin 1996, contre 6 % en 1995. Dans deux pays cependant, les pressions inflationnistes ont été plus marquées, en raison de conditions climatiques défavorables dans le cas du Tchad, et des hausses des tarifs publics enregistrées au Congo.

La progression de l'activité s'est appuyée sur la poursuite des politiques d'ajustement structurel, dont les performances apparaissent cependant inégales au sein de la zone d'émission. La mise en œuvre des réformes structurelles s'est notamment traduite par une accélération du processus de restructuration du secteur public ainsi que par un assainissement de la situation budgétaire. En outre, le soutien de la communauté financière internationale a autorisé l'exécution de nombreux projets d'équipement et d'infrastructures.

Les améliorations enregistrées n'ont toutefois pas été suffisantes pour susciter un regain d'intérêt de la part des investisseurs privés pour la sous-région. A cet égard, l'insuffisance persistante de l'investissement productif constitue un des principaux freins à la poursuite du redressement des économies d'Afrique centrale, dans un contexte d'essoufflement de l'investissement public.

En 1996, les relations des pays de la zone avec les institutions de Bretton-Woods ont été marquées par une évolution contrastée. La période 1995-96 avait enregistré une extension des programmes d'ajustement structurel (PAS) soutenus par le FMI à la quasi-totalité des pays de la zone, hormis la Guinée Équatoriale. La mise en œuvre des PAS en 1996 s'est néanmoins heurtée à des dérapages significatifs, notamment en matière de finances publiques, au regard des objectifs macro-économiques arrêtés avec le FMI. Cette évolution a conduit les services du Fonds à mettre en place des mesures correctives destinées à résorber les déséquilibres constatés. Le retard engendré dans l'exécution des programmes a ainsi conduit, pour les pays concernés, à différer la revue des performances enregistrées devant le Conseil d'administration du FMI. Dans ces conditions, les décaissements de l'ensemble des bailleurs de fonds internationaux envers les pays de la zone n'ont pu avoir lieu selon le calendrier initialement prévu.

Dans ce contexte, les perpectives économiques pour l'année 1997 sont étroitement liées à la remise en ordre des politiques d'ajustement structurel, dont l'application effective conditionne, pour une large part, non seulement l'appui de la communauté internationale, mais aussi très vraisemblablement la reprise des investissements étrangers.

Les projections de croissance pour l'exercice 1997 s'inscrivent à 6 % pour l'ensemble de la zone, contre 4,4 % en 1996, grâce notamment à l'évolution stimulante de l'environnement international. La consolidation de l'activité devrait en effet bénéficier d'une orientation favorable des cours mondiaux des produits de base, ainsi que d'une appréciation du dollar. La poursuite des politiques de maîtrise de l'inflation devrait par ailleurs conduire à une hausse contenue des prix à la consommation en 1997.

2.3.1. L'ACTIVITÉ

La croissance de l'activité en 1996 s'est appuyée sur l'essor des productions de produits primaires ainsi que sur l'évolution favorable des principaux marchés internationaux de matières premières et du dollar.

COMPTES NATIONAUX DES PAYS DE L'UDEAC

(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996 (a)
RESSOURCES	7 726,9	10 521,7	11 858,2	13 621,0
PIB nominal	6 084,8	7 736,0	8 865,3	9 928,3
dont: PIB pétrolier	834,3	1 510,2	1 595,4	2 002,8
Importations de biens et services	1 642,1	2 785,7	2 992,9	3 692,7
Biens	772,4	1 399,6	1 658,0	2 219,0
Services	869,7	1 386,1	1 334,9	1 473,7
EMPLOIS	7 726,9	10 521,7	11 858,2	13 621,0
Consommation finale	4 901,4	5 992,9	6 644,1	7 296,9
Publique	894,3	862,2	884,7	909,4
Privée	4 007,1	5 130,7	5 759,4	6 387,5
Formation brute de capital fixe *	1 084,4	1 491,9	1 721,2	2 271,6
Exportations de biens et services	1 741,1	3 036,9	3 492,9	4 052,5
Biens	1 495,3	2 680,2	3 055,5	3 571,3
Services	245,8	356,7	437,4	481,2
Epargne intérieure brute	1 183,4	1 743,1	2 221,2	2 631,4
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	99,0	251,2	500,0	359,8
Revenus des facteurs	-506,5	-676,8	-765,5	-998,1
Epargne intérieure nette	676,9	1 066,3	1 455,7	1 633,3
Taux d'investissement (en %)	17,8	19,3	19,4	22,9
	Variations en pourcentage			
Taux de croissance du PIB en volume	-1,6	0,0	3,4	4,4
Indice des prix à la consommation en moyenne annuelle	-2,6	35,6	12,1	5,6
Indice des prix à la consommation en glissement annuel	0,9	44,5	6,0	4,3

(a) estimations
* y compris variation de stocks
Pour le Cameroun la période concernée est l'année en terme d'exercice fiscal
Source : Administrations nationales et BEAC

TAUX DE CROISSANCE DU PIB EN VOLUME

(en pourcentage)

	1994	1995	1996 (a)	1997 (b)
Cameroun	-2,6	3,3	5,0	5,0
Centrafrique	7,3	2,9	-2,0	2,0
Congo	-5,5	2,2	6,8	11,0
Gabon	3,7	3,8	3,3	4,0
Guinée équatoriale	7,1	12,5	41,1	92,3
Tchad	10,2	3,3	3,0	5,0
UDEAC	0,0	3,4	4,4	6,1

(a) Estimations
(b) Prévisions
Pour le Cameroun la période concernée est l'année en terme d'exercice fiscal
Source : Administrations nationales et BEAC

S'agissant du secteur primaire, les campagnes agricoles ont été caractérisées par la progression des cultures de rente et par la reprise des cultures vivrières. Les productions ont en effet été stimulées par le financement régulier des campagnes et le relèvement des prix d'achat aux planteurs. Ces derniers ont ainsi pu accélérer la régénération des surfaces cultivées.

ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX PRIX D'ACHAT AUX PRODUCTEURS

(en francs CFA par kilo)

	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97
CAFÉ					
Cameroun					
- Café robusta	100	270	800	500	nd
- Café arabica	200	550	650	425	nd
Centrafrique					
- Café cerise	50	120	240	240	nd
Congo					
- Café robusta	115	115	115	115	nd
- Café arabica	230	230	230	230	nd
Gabon					
- Qualité courante	150	150	150	225	nd
Guinée Équatoriale					
- Café non décortiqué	40	80	200	200	nd
COTON					
Cameroun					
- Coton trié	85	130	135	160	160
- Coton non trié	80	110	125	150	150
Centrafrique					
- Coton blanc	80	80	120	150	nd
- Coton jaune	60	60	90	125	nd
Tchad					
- Coton blanc	80	90	120	140	170
CACAO					
Cameroun					
- Grade 1 et 2	200	300	495	304	340
Congo					
- Qualité supérieure	144	144	144	144	nd
Gabon					
- Qualité supérieure	300	300	300	400	nd
Guinée Équatoriale					
- Grade 1	255	425	450	500	450

Source : Administrations nationales et BEAC

La campagne 1995/1996 de cacao a permis une progression sensible de la production (+ 25 %) par rapport à la campagne précédente. Le redémarrage de la cacaoculture au Congo, ainsi que la forte progression des récoltes au Cameroun, en Guinée Équatoriale et plus encore au Gabon, sont à l'origine de ces bons résultats. En outre, bien qu'en léger repli en fin d'exercice, les cours du cacao en 1996 ont été soutenus par l'importance des broyages et les incertitudes pesant sur les résultats de campagne, notamment au Brésil et en Afrique de l'Ouest.

À l'instar des cultures d'exportation, les productions vivrières et maraîchères ont été soutenues par la progression de la demande, stimulée en particulier par l'intensification du commerce frontalier intrazone. En revanche, l'exploitation forestière a décliné en raison des restrictions imposées par la protection du couvert végétal. Dans ce secteur, cependant, l'activité a été en partie relayée par la relance des industries de transformation locale du bois.

ÉVOLUTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIÈRES

(en milliers de tonnes)

	Mil Sorgho	Mais	Banane plantain	Manioc	Arachide	Sucre de canne
CAMEROUN						
1992/1993	281,0	618,0	1120,0	1648,0	99,3	60,0
1993/1994	325,0	750,0	1211,0	1760,0	117,6	60,0
1994/1995	350,0	750,0	1250,0	1780,0	117,6	nd
1995/1996	nd	nd	nd	nd	nd	nd
CENTRAFRIQUE						
1992/1993	27,0	58,9	-	580,0	71,2	6,5
1993/1994	27,8	58,0	-	575,0	72,0	11,8
1994/1995	30,0	62,7	-	517,5	79,2	8,3
1995/1996	33,0	70,8	-	491,6	85,5	9,6
1996/1997	35,6	75,8	-	526,1	90,6	nd
CONGO						
1992/1993	-	nd	nd	nd	nd	24,0
1993/1994	-	nd	nd	nd	nd	26,0
1994/1995	-	nd	69,3	774,0	nd	38,1
1995/1996	-	nd	nd	nd	nd	41,0
GABON						
1992/1993	-	26,6	258,1	234,6	14,9	nd
1993/1994	-	nd	238,0	207,0	15,0	13,6
1994/1995	-	nd	nd	nd	nd	14,4
1995/1996	-	nd	nd	nd	nd	16,5
GUINÉE ÉQUATORIALE						
aucune donnée disponible						
TCHAD						
1992/1993	505,7	199,1	-	nd	240,0	27,9
1993/1994	530,8	100,2	-	nd	190,0	32,2
1994/1995	922,2	158,9	-	184,9	207,0	29,6
1995/1996	783,2	62,5	-	267,7	230,0	28,7
1996/1997	692,8	60,1	-	nd	244,9	30,0

nd = non disponible
Source : Administrations nationales et BEAC

ÉVOLUTION DES PRINCIPALES CULTURES DE RENTE

(en milliers de tonnes)

	Café	Cacao	Coton graine	Banane exportée	Caoutchouc
CAMEROUN					
1992/1993	49,7	96,0	125,8	133,0	43,0
1993/1994	75,9	100,9	126,6	200,0	51,0
1994/1995	49,9	109,0	152,8	230,0	55,0
1995/1996	73,7	136,2	195,0	250,0	56,0
1996/1997 (a)	82,0	136,0	230,0		
CENTRAFRIQUE					
1992/1993	16,6	-	12,0	-	-
1993/1994	9,0	-	15,9	-	-
1994/1995	14,1	-	27,5	-	-
1995/1996	5,7	-	32,0	-	-
1996/1997 (a)	12,0	-	40,0	-	-
CONGO					
1992/1993	0,5	0,3	-	-	-
1993/1994	nd	nd	-	-	-
1994/1995	1,2	0,1	-	-	-
1995/1996	0,5	1,1	-	-	-
1996/1997 (a)	nd	nd	-	-	-
GABON					
1992/1993	0,3	1,3	-	-	-
1993/1994	0,3	0,7	-	-	3,0
1994/1995	0,2	0,8	-	-	5,0
1995/1996	0,3	1,0	-	-	8,0
1996/1997 (a)	nd	nd	-	-	-
GUINÉE ÉQUATORIALE					
1992/1993	0,2	3,9	-	-	-
1993/1994	0,1	2,0	-	-	-
1994/1995	0,2	3,3	-	-	-
1995/1996	0,1	4,2	-	-	-
1996/1997 (a)	0,4	6,0	-	-	-
TCHAD					
1992/1993	-	-	122,1	-	-
1993/1994	-	-	94,9	-	-
1994/1995	-	-	156,7	-	-
1995/1996	-	-	157,5	-	-
1996/1997 (a)	-	-	204,0	-	-

(a) prévisions
Source : Administrations nationales et BEAC

Dans le secteur des mines, les productions ont enregistré de bonnes performances au sein de la zone en 1996. Ainsi, les productions de manganèse, d'aluminium et de diamants se sont légèrement accrues, tandis que la production d'uranium se stabilisait au Gabon. Les perspectives pour 1997 s'annoncent favorablement en raison d'un afflux d'investissements nouveaux dans le secteur.

La production d'hydrocarbures s'est inscrite en hausse à la suite de la mise en exploitation de nouveaux gisements, notamment au Congo et en Guinée Équatoriale. Par ailleurs, les campagnes d'exploration se sont poursuivies. Bénéficiant de la bonne tenue des cours mondiaux et de l'appréciation du dollar, les exportations pétrolières ont apporté une contribution importante (plus du tiers) à la croissance de l'ensemble des économies de la zone d'émission. En dépit du déclin de la production au Cameroun et du ralentissement observé au Gabon, les perspectives pour 1997 demeurent favorables en raison de la montée en puissance des productions congolaise et, à une échelle plus modeste, équato-guinéenne.

PRINCIPALES PRODUCTIONS MINIÈRES ET FORESTIÈRES

	BOIS	PRODUCTION MINIÈRE					
	Grumes	Pétrole	Gaz	Manganèse	Uranium métal	Aluminium	Diamants bruts
	(en milliers de m3) (a)	*(en milliers de tonnes)*	*(en millions de m3)*	*(en milliers de tonnes)*	*(en milliers de tonnes)*	*(en milliers de tonnes)*	*(en milliers de carats)*
CAMEROUN							
1993	578,5	7 200,0	-	-	-	63,5	-
1994	896,9	5 800,0	-	-	-	65,3	-
1995	858,3	5 400,0	-	-	-	59,7	-
1996	860,4	5 380,0	-	-	-	83,7	-
CENTRAFRIQUE							
1993	210,4	-	-	-	-	-	494,9
1994	231,4	-	-	-	-	-	531,9
1995	240,0	-	-	-	-	-	484,3
1996	287,8	-	-	-	-	-	487,3
CONGO							
1993	511,0	9 537,8	-	-	-	-	-
1994	686,0	8 800,0	-	-	-	-	-
1995	700,0	9 400,0	-	-	-	-	-
1996	700,0	10 359,0	-	-	-	-	-
GABON							
1993	1 757,4	15 600,0	84,2	1 289,0	592,0	-	-
1994	1 995,7	17 200,0	76,4	1 435,6	567,0	-	-
1995	2 012,0	18 100,0	82,5	1 930,0	623,0	-	-
1996	1 935,0	18 249,0	64,0	2 035,0	560,0	-	-
GUINÉE ÉQUATORIALE							
1993	167,5	238,0	-	-	-	-	-
1994	255,0	236,0	-	-	-	-	-
1995	320,0	288,0	-	-	-	-	-
1996	380,0	525,8	-	-	-	-	-

(a) : données en tonnes pour le Cameroun
Source : Administrations nationales et BEAC

S’agissant enfin des activités industrielles et commerciales, l’année 1996 a été marquée par une croissance soutenue, à l’exception du Centrafrique et du Congo. L’impact de la croissance observée dans ces secteurs demeure néanmoins limité, compte tenu de la faible part que ceux-ci occupent dans l’activité globale.

Dans l’ensemble, les pays de l’UDEAC ont enregistré un rythme de croissance relativement homogène en 1996, à deux exceptions près. La Guinée Équatoriale, d’une part, a bénéficié d'une expansion de l’économie de 41 %, en raison de l’importance relative des ressources pétrolières mises en exploitation. À l'inverse, la Centrafrique a connu une baisse de l’activité (– 2 %). En définitive, le PIB de l’ensemble de la zone d’émission s’est accru de 4,4 % en termes réels.

2.3.2. L’INFLATION

L’accélération de l’activité enregistrée en 1996 n’a pas ravivé les tensions inflationnistes. Ainsi, la décélération des prix de détail entamée en 1995 s’est confirmée en 1996. L’indice des prix à la consommation en glissement annuel a en effet progressé de 4,3 %, contre 6 % en 1995.

Dans un contexte de libéralisation des prix, les tensions inflationnistes ont été principalement alimentées par la pénurie de certains biens de première nécessité. Ainsi, au Tchad, le déclin de l’offre céréalière et l’accroissement sensible de la demande de produits vivriers, notamment sur les marchés urbains et transfrontaliers, ont contribué à raviver les tensions sur les prix de détail. En outre, le sous-dimensionnement des infrastructures dans certains des pays de la zone (Tchad, Congo) a pénalisé les circuits d’approvisionnement, de sorte que les coûts de distribution ont pesé sur le renchérissement des produits de base.

Par ailleurs, les réformes fiscalo-douanières visant à renforcer le contrôle des entrées de biens et services ont entraîné une hausse des prix des produits importés, en particulier au Congo. Le relèvement de la taxe sur le chiffre d'affaires dans ce dernier pays et en Centrafrique, ainsi que la généralisation de la TVA au Gabon, ont également accentué les tensions inflationnistes. Enfin, la progression des tarifs publics a également influé à la hausse sur l'évolution des prix.

Toutefois, la modération de la politique salariale des États de la zone, à l'exception de la Guinée Équatoriale, ont permis de limiter les pressions inflationnistes. Le redéploiement des effectifs du secteur public, allié à la modération des hausses des traitements, s'est traduit par une légère contraction de la masse salariale dans la fonction publique.

En définitive, la progression des prix en glissement a pu être maintenue en deçà de 5 % dans la zone d'émission. Cette évolution d'ensemble masque cependant des disparités notables. Ainsi, les poussées inflationnistes se sont révélées particulièrement fortes au Congo (+ 9,7 %) ainsi qu'en Centrafrique ; à l'inverse, la Guinée Équatoriale a enregistré une baisse des prix (– 5,6 %) entre décembre 1995 et décembre 1996, en raison de la hausse modérée des produits de consommation courante et de la prudence de la politique monétaire.

ÉVOLUTION DES PRIX À LA CONSOMMATION EN FIN DE PÉRIODE

(en pourcentage)

	1993	1994	1995	1996	1997 Prév.
Cameroun	-4,1	48,0	6,9	1,1	1,5
Centrafrique	-4,8	44,7	5,0	4,6	3,0
Congo	23,4	28,7	5,5	9,7	5,0
Gabon	1,3	46,9	3,4	6,2	3,0
Guinée équatoriale	4,4	43,2	16,8	-5,6	3,0
Tchad	0,0	39,4	11,7	10,2	5,0
CEMAC (en glissement annuel)	0,9	44,5	6,0	4,3	2,7
Évolution des prix à la consommation (en moyenne annuelle)	-2,6	35,6	12,1	5,6	3,8

Pour le Cameroun la période concernée est l'année en terme d'exercice fiscal
Source : Administrations nationales et BEAC

2.3.3. LES FINANCES PUBLIQUES

L'exercice 1996 a été marqué par une amélioration de la situation budgétaire dans l'ensemble de la zone d'émission. La poursuite de l'assainissement des finances publiques a en effet permis un accroissement de l'excédent primaire et une réduction du déficit global (base engagements). L'amélioration des recettes budgétaires et la maîtrise des dépenses courantes ont autorisé une hausse modérée des dépenses en capital, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et des infrastructures de communication.

L'accroissement des recettes budgétaires s'est caractérisé par un relatif équilibre entre la composante pétrolière d'une part (+ 16,2 %), et la composante non pétrolière d'autre part (+ 14,4 %). Cette évolution balancée est de nature à limiter les facteurs d'incertitude propres aux recettes pétrolières.

Pour leur part, les recettes fiscales non pétrolières ont progressé, en 1996, pour la deuxième année consécutive. L'amélioration observée est à mettre en relation avec un élargissement de l'assiette fiscale, résultant notamment de la suppression de nombreuses exonérations et de certaines sources d'évasion fiscalo-douanières. Ces aménagements techniques ont ainsi permis d'amplifier les effets de la reprise de l'activité sur le rendement fiscal.

TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DES PAYS DE L'UDEAC

(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996 (estimations)
RECETTES TOTALES	1 044,0	1 301,9	1 727,4	1 976,9
Recettes courantes	983,9	1 189,9	1 623,4	1 869,6
Recettes fiscales non pétrolières	648,8	649,6	931,1	1 065,2
Recettes pétrolières	320,4	530,0	683,1	796,8
Autres recettes	14,7	10,3	9,2	7,6
Dons	60,1	112,0	104,0	107,3
DÉPENSES TOTALES	1 546,4	1 858,3	2 006,8	2 122,2
Dépenses courantes	1 291,9	1 472,6	1 660,0	1 713,5
Salaires	608,5	557,6	543,6	541,4
Intérêts	341,9	536,5	709,5	705,8
Intérêts sur la dette intérieure	67,7	80,5	84,1	88,4
Intérêts sur la dette extérieure	274,2	456,0	625,4	617,4
Autres dépenses courantes	341,5	378,5	406,9	466,3
Dépenses en capital	230,5	306,7	341,7	385,2
Dépenses de restructuration	16,0	79,0	3,0	14,6
Prêts nets	8,0	0,0	2,1	8,9
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) *	-212,6	-131,9	328,2	462,1
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) **	-502,4	-556,4	-279,4	-145,3
ARRIÉRÉS	585,2	-1 755,5	281,0	-1 313,6
Arriérés intérieurs	130,1	-108,2	-249,7	-108,1
Arriérés extérieurs	455,1	-1 647,3	530,7	-1 205,5
SOLDE (base caisse) ***	82,8	-2 311,9	1,6	-1 458,9
FINANCEMENT	-82,8	2 311,9	-2,0	1 443,0
Financement Intérieur	13,5	111,4	106,1	-76,1
Bancaire	31,9	40,8	17,3	-14,5
Non bancaire	-18,4	70,6	88,8	-61,6
Financement Extérieur	-96,3	2 200,5	-108,1	1 519,1
Tirages sur emprunts	202,0	568,9	236,8	345,7
Amortissements sur emprunts dette extérieure	-296,5	-597,3	-834,1	-746,6
Réaménagement de la dette extérieure	25,0	2 145,9	431,5	1 920,0
Divers	-26,8	83,0	57,7	0,0
Écart de financement	0,0	0,0	0,4	15,9
PIB nominal	6 084,8	7 736,0	8 865,3	9 928,3
	En pourcentage du PIB			
Recettes totales	17,2	16,8	19,5	19,9
Dépenses courantes	21,2	19,0	18,7	17,3
Déficit				
base engagements	-8,1	-7,2	-3,1	-1,5
base caisse	1,5	-29,9	0,0	-14,7

* Solde primaire = recettes courantes - dépenses totales (hors intérêts et prêts nets)

** Solde (base engagements) = recettes totales (y.c dons) - dépenses totales

*** Solde (base caisse) = Solde (base engagements) - arriérés

Pour le Cameroun la période concernée est l'année en terme d'exercice fiscal

Source : Administrations économiques et financières, FMI et Beac

La croissance des recettes pétrolières s'inscrit dans la dynamique de relance de l'exploitation d'hydrocarbures amorcée dès 1995 et qui s'est nettement accélérée en 1996, notamment au Congo et en Guinée Équatoriale.

Pour leur part, les dépenses budgétaires ont augmenté moins rapidement que les recettes au cours de l'exercice 1996 (+ 5,8 % contre + 14,4 %). La maîtrise des dépenses publiques a en effet permis de limiter la progression des dépenses courantes, dont le montant rapporté au PIB a été ramené de 18,7 % en 1995 à 17,3 % en 1996. Le principal facteur de cette évolution est à rechercher dans la contraction de la masse salariale de la fonction publique, dont la part dans le PIB a pu être abaissée de 6,1 % à 5,4 %. Les marges de financement dégagées par la maîtrise des dépenses courantes ont cependant été partiellement utilisées pour financer des dépenses d'équipement et d'infrastructures, sans toutefois compromettre les progrès réalisés dans la voie de l'assainissement budgétaire.

En effet, l'excédent primaire affiche une hausse significative pour s'établir à 4,7 % du PIB en 1996, contre 3,7 % en 1995. En outre, compte tenu d'une stabilisation des intérêts sur la dette extérieure, le déficit global des engagements budgétaires recule de manière sensible (– 1,5 % du PIB en 1996, contre – 3,1 % en 1995).

Le déficit des engagements (FCFA – 145 milliards), majoré de la réduction des arriérés de paiement enregistrée (FCFA – 1 314 milliards) et de l'amortissement de la dette extérieure et intérieure (respectivement FCFA 747 milliards et FCFA 76 milliards) a fait apparaître un besoin de financement net des États, qui s'établit à FCFA 2 282 milliards. Ce déficit a été financé, pour l'essentiel, par une forte mobilisation de ressources externes, dans le cadre d'allégements de la dette extérieure (FCFA 1 920 milliards) et de nouveaux tirages (FCFA 346 milliards), dont les principaux bénéficiaires ont été le Congo, le Cameroun, le Gabon et le Tchad.

2.3.4. LA BALANCE DES PAIEMENTS

En 1996, la croissance de l'économie a été soutenue par une progression notable des exportations dans la zone d'émission (+ 16,9 %). Le pétrole a joué un rôle déterminant dans cette évolution, du fait de son poids relatif dans le total (31 %) et de la hausse des volumes exportés (+ 23 %). L'accroissement des recettes pétrolières s'explique par la hausse conjuguée du prix du baril et du cours du dollar, mais également par la mise en exploitation du gisement de Nkossa au Congo.

Les exportations des cultures de rente ont connu une légère augmentation (+ 2,7 %), imputable principalement au cacao. À l'inverse, les exportations de bois ont marqué un recul sensible (– 6,9 %), en raison de la mévente des rondins d'eucalyptus.

Pour leur part, les importations ont enregistré un accroissement de plus d'un tiers (+ 34 %), soit un rythme nettement plus rapide que celui des exportations. Cette évolution est en grande partie liée à l'enregistrement dans les importations congolaises de la barge pétrolière de Nkossa pour une valeur douanière de FCFA 440 milliards, soit près de 80 % du surcroît d'importations constaté en 1996. Compte tenu de cet élément exceptionnel, l'excédent commercial a légèrement diminué pour l'ensemble de la zone (– 3,2 %).

Le déficit des transactions courantes s'est sensiblement creusé en 1996 (FCFA 671 milliards, contre FCFA 247 milliards en 1995). Cette détérioration est liée à l'alourdissement des intérêts de la dette extérieure, qui ont atteint 10,2 % du PIB en 1996, au lieu de 8,8 % en 1995. En définitive, le déficit des transactions courantes a représenté 6,7 % du PIB en 1996, contre 2,8 % l'année précédente.

BALANCE DES PAIEMENTS DES PAYS DE L'UDEAC

(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996
Exportations	1 496,6	2 672,9	3 055,9	3 571,7
dont :				
Café	14,0	49,0	76,0	74,0
Cacao	27,2	38,4	70,2	78,4
Coton	37,5	64,3	107,9	108,5
Pétrole et produits pétroliers	1 002,5	1 778,7	1 948,7	2 438,0
Diamants	23,0	41,0	38,0	38,0
Uranium	10,2	16,0	15,5	14,3
Manganèse	38,8	67,0	64,6	75,2
Bois	184,8	396,7	432,9	403,1
Importations	772,5	1 418,4	1 658,0	2 219,1
dont secteur pétrolier	95,1	318,0	324,6	802,7
BALANCE COMMERCIALE	724,1	1 254,5	1 397,9	1 352,6
Services	-1 129,6	-1 725,1	-1 663,2	-1 990,4
Fret, autres transports et assurances	-155,8	-242,5	-256,0	-283,5
Voyages et séjours	-141,7	-148,2	-139,8	-172,8
Revenus du capital	-506,3	-676,6	-765,5	-998,1
dont intérêts sur dette extérieure publique	-291,6	-416,2	-455,0	-604,4
Services gouvernementaux	23,4	35,7	41,2	39,7
Autres transports	-21,3	-59,4	-60,1	-88,2
Autres services privés	-327,9	-634,1	-483,0	-487,5
Transferts courants sans contrepartie	32,1	129,5	18,7	-33,0
Publics	130,2	267,5	169,8	141,8
Privés	-98,1	-138,0	-151,1	-174,8
BALANCE COURANTE	-373,4	-341,1	-246,6	-670,8
Flux financiers	-271,7	113,0	-476,6	-37,9
Long terme	-163,2	119,7	-436,1	-80,2
Publics	-148,7	81,7	-454,6	-400,8
Privés	-14,5	38,0	18,5	320,6
Court terme	-108,5	-6,7	-40,5	42,3
Bancaires et postaux	3,9	-36,6	-6,0	11,2
Autres	-112,4	29,9	-34,5	31,1
Erreurs et omissions nettes	47,5	-107,5	55,9	95,5
BALANCE GLOBALE	-597,6	-335,6	-667,3	-613,2
FINANCEMENT	597,5	335,6	667,3	613,2
Variations des réserves officielles (baisse +)	67,0	-273,4	-32,3	-117,6
Variations des arriérés extérieurs (baisse -)	461,2	-1 681,2	394,1	-1 205,5
Financements exceptionnels	69,3	2 290,2	305,5	1 936,3
dont :				
Rééchelonnements	59,0	2 099,4	236,8	1 884,6
Annulation de dettes	1,0	156,6	49,1	21,9
Autres	9,3	34,2	19,6	29,8

Pour le Cameroun la période concernée est l'année en terme d'exercice fiscal
Source : Administrations nationales et BEAC

Les mouvements de capitaux se sont soldés par une limitation du déficit à FCFA 37,9 milliards, à comparer avec un solde négatif de FCFA 476,6 milliards en 1995. Cette amélioration est à mettre en relation avec le financement sous forme d'investissement direct du champ de Nkossa. Cet élément a permis de limiter le déficit global, revenu de FCFA 667 milliards à FCFA 613 milliards.

Le déficit global a été financé pour l'essentiel par des rééchelonnements de dette extérieure, qui ont permis une réduction des arriérés de paiement et, en outre, une augmentation des réserves officielles. Les principaux bénéficiaires des rééchelonnements ont été le Congo, le Tchad, le Cameroun et le Gabon.

2.3.5. LA DETTE EXTÉRIEURE

Comme en 1994, la dette extérieure des États de l'UDEAC a progressé en 1995 pour atteindre USD 22 milliards, contre USD 19,7 milliards l'année précédente. Les indicateurs de dettes, bien que demeurant à un niveau élevé, se sont améliorés en liaison avec l'application des accords de rééchelonnement. Ainsi, l'encours de la dette extérieure a représenté 144 % du PNB en 1995, contre 148 % en 1994. Par ailleurs, le service de la dette a absorbé une moindre part des recettes d'exportation, soit 297 % en 1995, contre 311 % en 1994.

En 1996, le Congo a bénéficié d'un accord de rééchelonnement concessionnel de sa dette dans le cadre du Club de Paris, selon les termes de Naples, qui s'est traduit par une réduction de 67 % du stock de la dette concernée, ainsi que d'un rééchelonnement de l'encours résiduel.

DETTE EXTÉRIEURE DES PAYS DE L'UDEAC

(encours en millions de dollars)

	1992	1993	1994	1995
DETTE A COURT ET LONG TERME	17 769,1	1 8 301,8	19 658,6	22 020,6
Dette à long terme	15 001,0	1 5 237,6	17 518,9	19 233,2
Dette publique garantie	14 747,0	14 968,6	17 285,9	19 036,2
Dette privée non garantie	254,0	2 69,0	233,0	197,0
Recours aux crédits FMI	222,5	138,9	257,8	269,8
Dette à court terme	2 545,6	2 925,3	1 881,9	2 517,6
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	1 145,9	1 706,4	673,0	966,5
-envers créanciers publics	828,4	1 321,9	425,8	699,0
-envers créanciers privés	317,5	384,5	247,2	267,5
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dette à long terme	2 029,6	2 698,7	1 605,1	1 893,7
-envers créanciers publics	864,1	1 358,4	785,5	1 024,0
-envers créanciers privés	1 165,5	1 340,3	819,6	869,7
Crédits à l'exportation	6 051,0	6 050,0	6 936,0	8 080,0
Indicateur de dettes (en pourcentage)				
Dette totale/export biens et services	263,1	280,5	311,5	297,4
Dette totale/PNB	85,4	92,1	147,9	144,4
Serv. dette/export biens et services	15,1	12,0	19,9	14,6
Intérêts dette/export biens et services	8,4	5,2	9,6	7,4
Dette Multilatérale/dette totale	19,4	19,4	20,9	20,2

Source : Banque mondiale

2.3.6. LES PERSPECTIVES

Selon les estimations disponibles à fin mars 1997, les perspectives d'activité de la zone UDEAC semblent bien engagées. Le taux de croissance du PIB en termes réels pourrait atteindre 6,6 % en 1997, contre 4,4 % en 1996. Cette projection d'ensemble traduit cependant des évolutions contrastées au sein de la zone d'émission. Ainsi, en raison de l'essor de l'exploitation pétrolière, la Guinée Équatoriale et le Congo pourraient connaître une forte accélération de l'activité (respectivement 92 % et 11 %). Dans ce dernier pays toutefois, les perspectives de croissance risquent de se trouver affectées par les troubles survenus en juin 1997. Les autres pays de la zone devraient enregistrer une croissance plus modérée, oscillant, selon les pays, entre 2 et 5 %.

Les facteurs d'évolution de l'activité en 1997 reposent notamment, au plan externe, sur l'évolution des marchés des matières premières et des cours de change et, au plan interne, sur la poursuite des politiques d'ajustement structurel.

En ce qui concerne le pétrole, les prix devraient connaître une stabilisation relative en 1997. S'agissant des produits de base non pétroliers, les cours pourraient marquer une hausse d'ensemble en 1997, tout en évoluant de manière assez disparate selon les produits considérés. Ainsi, le café et le cacao devraient bénéficier d'une évolution haussière. Le prix du coton, pour sa part, devrait se stabiliser.

Par ailleurs, l'appréciation du dollar américain au premier semestre de 1997 devrait contribuer à consolider le produit des exportations dans la zone d'émission. En particulier, les recettes pétrolières, soutenues par l'accélération de la production, pourraient s'en trouver sensiblement amplifiées. Les cultures de rente devraient également bénéficier pleinement de cet effet-change, dans un contexte de croissance des productions.

Les secteurs de l'industrie et du commerce connaîtraient également une évolution positive, favorisée par une meilleure compétitivité des produits de substitution aux importations, ainsi que par un essor de l'artisanat et du petit commerce.

L'accélération de la croissance prévue pour 1997 ne devrait pas s'accompagner de tensions inflationnistes supplémentaires. Le rythme de la hausse des prix en 1997 devrait en effet être stabilisé, en raison de la poursuite des politiques anti-inflationnistes.

Au-delà des projections sectorielles, les performances macro-économiques d'ensemble seront néanmoins largement conditionnées par la stabilisation effective du cadre macro-économique et la poursuite des réformes structurelles, s'agissant notamment de l'assainissement des finances publiques et de la restructuration des entreprises d'État. L'appui financier de la communauté internationale aux pays de la zone sera étroitement lié aux avancées qui pourront être constatées dans ces domaines.

3

LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES DANS LES ZONES D'ÉMISSION AFRICAINES

3.1 LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES DANS L'UEMOA

3.1.1. LA POLITIQUE MONÉTAIRE EN 1996

3.1.1.1 La formulation de la politique monétaire

3.1.1.1.1. Le cadre institutionnel de la politique monétaire

L'article 12 du Traité de l'UMOA stipule que " le Conseil des Ministres de l'Union définit la politique monétaire et de crédit de l'Union afin d'assurer la sauvegarde de la monnaie commune et de pourvoir au financement de l'activité et du développement économique des États de l'Union ". La convention signée entre les pays de l'UMOA et la France garantit que cette dernière apportera son concours à l'UMOA pour lui permettre d'assurer la libre convertibilité de sa monnaie (article 1).

L'article 62 du Traité de l'UEMOA ajoute un objectif supplémentaire pour la politique monétaire : soutenir l'intégration économique de l'Union. L'article 52 des statuts de la BCEAO confie au Conseil d'administration de la Banque centrale la conduite de la politique monétaire dans le cadre des directives du Conseil des Ministres de l'Union. Enfin, l'article 44 des statuts de la BCEAO indique que le Gouverneur fait exécuter les décisions du Conseil des Ministres et du Conseil d'administration.

Les statuts de la BCEAO précisent les objectifs intermédiaires de la politique monétaire. Aussi, l'article 51 stipule que le rapport entre le montant des avoirs extérieurs de la Banque et le montant moyen de ses engagements à vue doit être supérieur à 20 % pendant plus de trois mois consécutifs. Dans le cas contraire, le Conseil d'administration de la BCEAO doit prendre toutes les dispositions appropriées pour rétablir ce rapport au seuil statutaire. Par ailleurs, l'article 16 indique que le montant total des concours consentis par la Banque centrale à un État de l'Union ne peut dépasser un montant égal à 20 % des recettes fiscales nationales de l'année budgétaire précédente.

3.1.1.1.2. Les objectifs de la politique monétaire

Le Conseil des Ministres de l'Union a donné à la politique de la monnaie et du crédit pour 1996 quatre objectifs en vue de restaurer la viabilité des économies des pays de l'UEMOA et de renforcer leur compétitivité :

- la lutte contre l'inflation,
- la relance de l'investissement,
- le renforcement de l'intégration des économies,
- la poursuite des programmes d'ajustement structurels arrêtés avec les organisations de Bretton Woods.

3.1.1.1.3. Les instruments de la politique monétaire

La BCEAO dispose de trois types d'instrument : les plafonds des concours globaux aux États, aux banques et aux établissements financiers, les réserves obligatoires et les taux d'intérêt directeurs.

En ce qui concerne les concours de la BCEAO, au plafond statutaire de 20 % des recettes fiscales s'ajoutent depuis 1994 l'ensemble des titres représentatifs des créances consolidées sur les États dans la mesure où la BCEAO s'est engagée à reprendre la totalité de ces titres. Le montant de la consolidation s'élevait à FCFA 432,9 milliards à l'origine et FCFA 370,7 milliards fin 1996, après amortissement de FCFA 24,7 milliards en 1995 et de FCFA 37,5 milliards en 1996.

Les plafonds (indicatifs) des concours aux banques sont fixés par les directives de politique de la monnaie et du crédit arrêtées en septembre de l'année qui précède.

PLAFONDS DES CONCOURS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE APPORTÉS PAR LA BANQUE CENTRALE AUX ÉTATS ET AUX BANQUES

(en milliards de francs CFA courants)

	Plafonds des concours à l'État		Plafonds des concours aux banques	Montant global des plafonds de concours de la Banque centrale	
	hors titres d'Etat	y compris titres d'Etat		hors titres d'Etat	y compris titres d'Etat
BÉNIN					
1993	12,6	12,6	44,3	56,9	56,9
1994	14,3	58,6	0,0	14,3	58,6
1995	15,8	56,7	0,0	15,8	56,7
1996	20,8	57,9	0,0	20,8	57,9
BURKINA FASO					
1993	20,3	20,3	9,0	29,3	29,3
1994	23,2	32,2	0,0	23,2	32,2
1995	24,3	32,6	0,0	24,3	32,6
1996	25,7	33,1	0,0	25,7	33,1
CÔTE D'IVOIRE					
1993	120,6	120,6	410,0	530,6	530,6
1994	120,6	306,7	250,1	370,7	556,8
1995	142,4	315,7	241,6	384,0	557,3
1996	189,4	346,9	72,2	261,6	419,1
MALI					
1993	18,9	18,9	23,9	42,8	42,8
1994	18,4	42,3	0,0	18,4	42,3
1995	18,7	40,8	0,0	18,7	40,8
1996	22,7	42,7	0,0	22,7	42,7
NIGER					
1993	12,8	12,8	25,9	38,7	38,7
1994	14,8	40,7	0,0	14,8	40,7
1995	14,8	38,6	0,0	14,8	38,6
1996	14,8	36,3	0,0	14,8	36,3
SÉNÉGAL					
1993	46,1	46,1	183,2	229,3	229,3
1994	51,7	195,4	34,7	86,4	230,1
1995	51,9	184,6	32,4	84,3	217,0
1996	60,5	181,1	29,8	90,3	210,9
TOGO					
1993	17,9	17,9	7,5	25,4	25,4
1994	18,2	18,2	7,2	25,4	25,4
1995	18,2	25,3	0,0	18,2	25,3
1996	18,2	24,8	0,0	18,2	24,8
TOTAL					
1993	249,2	249,2	703,8	953,0	953,0
1994	261,2	694,1	292,0	553,2	986,1
1995	286,1	694,3	274,0	560,1	968,3
1996	352,1	722,8	102,0	454,1	824,8

Source : BCEAO

L'utilisation du système de réserves obligatoires comme instrument de la politique monétaire a été instituée en octobre 1993. Pour les banques, l'assiette des réserves est constituée par les dépôts à vue et les crédits à court terme hors crédit de campagne et le taux est de 1,5 %. Les établissements financiers sont astreints à des réserves se montant à 5 % des emplois diminués des crédits obtenus.

Toutefois, les réformes arrêtées par le Conseil des Ministres des pays de l'UEMOA et les Conseils d'administration de la BCEAO de décembre 1995 et de mars 1996 (cf. encadré) visent à conférer aux taux d'intérêt un rôle central comme instrument de la régulation monétaire. Dans ce but, le marché monétaire doit être développé pour servir de canal de transmission aux signaux de l'Institut d'émission en matière de taux d'intérêt.

Les taux directeurs de la BCEAO sont au nombre de quatre :

- le taux d'escompte,
- le taux des prises en pension,
- le taux des appels d'offres,
- le taux des bons émis par l'Institut d'émission.

Le taux d'escompte et celui des prises en pension sont fixés discrétionnairement par la Banque centrale. Les taux des appels d'offres et des bons émis par l'Institut d'émission sont déterminés par une procédure d'adjudication à la hollandaise.

RÉFORME DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE DE LA BCEAO

La BCEAO a poursuivi la mise en place des réformes arrêtées par le Conseil des Ministres des pays de l'UEMOA et les Conseils d'administration de décembre 1995 et de mars 1996 et relatives à l'approfondissement du marché monétaire.

Ces réformes ont pour objectif de faire jouer au marché monétaire un rôle d'instrument privilégié dans la gestion des trésoreries bancaires et de canal de transmission des signaux de l'Institut d'émission en matière de taux d'intérêt.

À compter du 1er juillet 1996, trois changements importants sont intervenus :

- *la réforme des modalités d'adjudication : passage d'une double enchère à une enchère unique, mise en place d'un système d'enchères à la hollandaise, substitution d'une échéance unique à des échéances multiples ;*

- *la généralisation des procédures de pension pour les opérations du marché monétaire ;*

- *la promulgation des règlements relatifs à l'émission de bons du Trésor, de bons de la BCEAO et de titres de créances négociables, suivie des premières émissions de bons de la Banque centrale.*

La réforme des modalités des procédures d'adjudication

a) Depuis le 18 octobre 1993, les opérations du marché monétaire sont essentiellement réalisées à travers une procédure d'adjudication hebdomadaire organisée au niveau de l'ensemble de l'UMOA. Dans une première phase, la procédure d'adjudication était ouverte à la fois aux offreurs et aux demandeurs de liquidités. Ce système de double enchère permettait de dégager le profil de l'offre et de la demande, de déterminer le volume échangeable et le taux d'intérêt d'équilibre. Comme dans l'ancien système, la BCEAO servait d'intermédiaire entre les offreurs et les demandeurs de ressources et garantissait la bonne fin des opérations. L'anémie du marché interbancaire justifiait cette formule de transition.

Depuis le 1er juillet 1996, la procédure d'adjudication est ouverte soit aux demandeurs, soit aux offreurs en fonction du jugement de la BCEAO sur la situation globale de liquidité.

b) Parallèlement, les modalités de fixation du taux d'intérêt et du volume d'opérations ont été modifiées.

Dans la phase transitoire, les ordres étaient classés par taux d'intérêt croissants pour les offres de placement et décroissants pour les demandes d'avances. Le taux d'équilibre de l'adjudication était celui qui assurait l'écart le plus faible entre les offres de placement cumulées et les demandes d'avance cumulées. Une fois déterminé, ce taux s'imposait à toutes les opérations retenues (adjudication à la française).

Depuis juillet 1996, la BCEAO applique un système d'adjudications à la hollandaise. La nature (offre ou reprise de liquidités) et le montant des adjudications sont fixés à l'avance. Dans le cas d'une injection de liquidités, par exemple, les offres sont classées dans l'ordre croissant des taux d'intérêt. Elles sont retenues jusqu'à ce que leur montant cumulé atteigne celui de l'adjudication. La BCEAO applique à chaque soumission retenue le taux d'intérêt dont elle est assortie. Elle se réserve cependant le droit, en fonction des circonstances, d'accroître le montant mis en adjudication ou d'organiser des appels d'offre à taux fixes. Deux adjudications à taux fixe ont été réalisées, en juillet 1996 et en février 1997.

c) Durant la précédente phase, les adjudications étaient organisées pour trois échéances : un jour, un mois, trois mois. Désormais les adjudications portent normalement sur une durée de sept jours. Naturellement, la Banque centrale se réserve la possibilité de modifier les échéances des appels d'offres, notamment de les raccourcir en période de tension.

d) Dans le cadre de son rôle d'intermédiaire sur le marché monétaire, la BCEAO perçoit une " commission d'intermédiation " sur les adjudications. Cette commission, autrefois perçue uniquement sur les emprunteurs de liquidités, l'est désormais sur toutes les opérations. Elle s'élève à 50 points de base (en terme annualisé).

La mise en place des procédures de pension pour les opérations du marché monétaire

Comme dans l'ancien système, les demandes d'avances restent conditionnées par un dépôt préalable d'effets privés ou publics. Toutefois, depuis le 1er juillet 1996, les opérations du marché monétaire se font essentiellement à travers la procédure de pension.

Les concours de la BCEAO sont ainsi consentis sous forme de prises en pension d'effets publics (y compris, pour des concours aux Trésors nationaux, des obligations cautionnées) et privés (émis par les sociétés bénéficiant d'un accord de classement).

*Les effets pris en pension dans le cadre d'une adjudication doivent avoir une échéance supérieure de 5 jours à celle de l'adjudication et inférieure ou égale à 180 jours*9*.*

La procédure de prise en pension implique un transfert des supports à la BCEAO. Les emprunteurs potentiels sont donc tenus d'avoir un compte-titres à la Banque centrale et d'y laisser en dépôt un volume d'effets ou de titres suffisant pour garantir leurs opérations.

Le montant maximum des concours est calculé de la manière suivante :

- *90 % de la valeur nominale si celle-ci est supérieure au crédit initial ;*
- *100 % de la valeur nominale si celle-ci est inférieure à 90 % du crédit initial ;*
- *90 % du crédit initial si la valeur nominale est comprise entre 90 et 100 % du crédit initial.*

Le développement des marchés de titres

En vue d'encourager le développement des marchés de titres et dans le but notamment de constituer des gisements de titres pour la mise en œuvre d'une politique d'open-market, le Conseil des Ministres de l'UEMOA et le Conseil d'administration de la BCEAO ont, en décembre 1995, adopté les règlements relatifs à l'émission de bons du Trésor, de bons de la

9 Ce plafond peut être porté à 270 ou 360 jours dans les conditions prévues par les règles d'intervention.

Banque centrale et de titres de créances négociables. Ces règlements ont pris effet à compter du 1er juillet 1996.

Le règlement relatif aux bons du Trésor en compte courant organise les conditions d'émission. D'un montant unitaire minimal de FCFA 5 millions et d'une durée comprise entre une semaine et deux ans, ces bons font l'objet d'une adjudication à la hollandaise ouverte à tous les établissements financiers de l'UEMOA. Un comité paritaire d'adjudication en détermine le montant (qui peut être révisé à la hausse mais qui est rendu public) et le taux marginal limite (qui reste confidentiel). Ces titres sont admis au refinancement de l'Institut d'émission mais ne bénéficient pas de sa garantie de remboursement. Cependant aucune émission de bons du Trésor n'a été réalisée en 1996.

Les bons émis par la BCEAO ont un montant nominal unitaire de FCFA 50 millions et une durée de trois semaines (le règlement autorise une durée plus courte). Ils sont vendus par adjudication à la hollandaise (montant plafond explicitement et taux marginal limite implicitement fixés à l'avance, ce dernier paramètre n'étant pas rendu public) selon une périodicité variable. Les adjudications sont réservées aux institutions financières. Les titres sont gérés en compte à la BCEAO. Ils sont appelés à se substituer progressivement aux titres d'État émis dans le cadre de la titrisation des concours consolidés pour servir de support aux opérations d'open-market. Après avoir atteint un montant maximal de FCFA 53 milliards en octobre 1996, l'encours des bons a régulièrement diminué pour retomber à zéro en fin d'année, en raison du resserrement des liquidités bancaires.

Depuis juillet 1996, les entreprises privées non financières peuvent émettre des billets de trésorerie. En 1996, deux émissions de billets de trésorerie seulement ont eu lieu, toutes deux par une société sénégalaise la Sonacos, pour un montant global de FCFA 35 milliards. Les institutions financières régionales et les établissements financiers ont, quant à eux, la possibilité d'émettre des bons. Aucune émission de ce type n'a eu lieu en 1996.

3.1.1.2. La mise en œuvre de la politique monétaire

3.1.1.2.1. Les concours globaux de la BCEAO

À fin décembre 1996, les concours globaux de la BCEAO s'inscrivaient à FCFA 495,5 milliards, en recul de près de FCFA 59 milliards par rapport à décembre 1995 et de FCFA 190 milliards par rapport à décembre 1994. La contraction progressive des concours globaux de la BCEAO vise à absorber les liquidités excédentaires apparues à la suite de la mise en œuvre de la restructuration du secteur bancaire et de la dévaluation du franc CFA en janvier 1994.

ÉVOLUTION DES CONCOURS DE LA BCEAO AUX BANQUES ET AUX TRÉSORS NATIONAUX

(en milliards de francs CFA courants)

	Banques (a)		Trésors				Total			
	1995	1996	1995		1996		1995		1996	
			hors titrisation (b)	y compris titrisation	hors titrisation (b)	y compris titrisation	hors titrisation (b)	y compris titrisation	hors titrisation (b)	y compris titrisation
Bénin	0,0	2,0	8,9	8,9	0,0	0,0	8,9	8,9	2,0	2,0
Burkina Faso	2,8	4,4	22,6	22,7	21,6	21,6	25,4	25,5	26,0	26,0
Côte d'Ivoire	153,1	140,2	141,5	180,2	149,2	178,7	294,6	333,3	289,4	318,8
Mali	0,0	0,0	0,0	4,6	0,0	3,0	0,0	4,6	0,0	3,0
Niger	4,8	4,6	26,4	34,1	31,9	34,7	31,3	38,9	36,5	39,3
Sénégal	0,7	3,1	44,3	108,7	60,0	61,5	45,0	109,4	13,1	64,6
Togo	2,3	7,7	28,6	31,9	33,3	34,1	30,9	14,2	41,0	41,8
Total	163,7	161,9	272,3	391,1	296,0	333,6	436,0	554,8	457,9	495,5

(a) Banques et établissements financiers
(b) correspondant aux avances statutaires au titre de l'Art. 16 et aux mobilisations d'obligations cautionnées (Art. 12)
Source : BCEAO

La baisse des concours globaux de décembre 1995 à décembre 1996 masque une évolution intra-annuelle plus contrastée : la BCEAO a retiré des liquidités jusqu'en octobre et en a réinjecté ensuite. Il convient de noter aussi que l'évolution des concours globaux recouvre une très légère baisse des concours aux banques et une nette réduction des concours aux États.

CONCOURS GLOBAL DE LA BCEAO PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS
Décembre 1996

(en milliards de francs CFA courants)

	Concours à l'économie		Concours à l'État (y compris titres d'État)				Montant global	
	Plafonds	Réalis. nettes	Plafonds	dont art. 16	Réali-sations	dont art. 16	Plafonds	Réali-sations
Bénin	0,0	0,0	59,8	20,8	0,0	0,0	59,8	0,0
Burkina	0,0	3,9	33,5	25,7	21,6	21,6	33,5	25,5
Côte d'Ivoire	72,2	121,1	354,9	189,4	149,2	149,2	427,1	299,8
Mali	0,0	0,0	43,7	22,8	0,0	0,0	43,7	3,0
Niger	0,0	4,6	37,5	14,8	31,9	31,9	37,5	39,3
Sénégal	29,8	2,6	187,1	60,5	60,0	60,0	216,9	64,1
Togo	0,0	7,7	25,1	18,2	33,3	33,3	25,1	41,8
Total net	102,0	139,9	741,6	352,2	296,0	296,0	843,6	473,5
Avances sur le marché monétaire	-	22,0	-	-	-	-	-	22,0
Total brut	102,0	161,9	741,6	352,2	296,0	296,0	843,6	495,5

Source : BCEAO

Les concours aux banques

En 1994, la situation monétaire avait été marquée par deux phénomènes : d'une part, la situation de surliquidité du système bancaire apparue après la dévaluation et la restructuration du système bancaire, d'autre part le désengagement de l'Institut d'émission, aussi bien en tant que prêteur, qu'il s'agisse des adjudications hebdomadaires ou des prises en pension, qu'en tant qu'emprunteur avec la fermeture, fin février 1994, du guichet spécial de reprise des liquidités. Ce retrait avait initialement pour objectif de favoriser le développement du marché interbancaire régional.

En 1995, le développement de la procédure de titrisation a contribué au remploi d'une partie des liquidités oisives. En effet, la Banque centrale avait, à partir de juillet 1994, proposé aux banques de placer leurs liquidités excédentaires en acquérant des titres publics garantis par elle, à un taux d'intérêt de 5 % exonéré d'impôt. Ces titres faisaient ainsi apparaître un taux d'intérêt " effectif " proche de celui des appels d'offres alors en vigueur (7 % en septembre 1994). Cependant, la trésorerie des

banques est restée aisée du fait de la poursuite des rapatriements de capitaux et de l'apurement des arriérés de paiement des États à l'égard du système bancaire. Ce n'est qu'en fin d'année que le resserrement des trésoreries bancaires, dû à d'importants crédits de campagne, a conduit la BCEAO à accroître ses avances sur le marché monétaire et ses prises en pension.

La persistance de la surliquidité globale du secteur bancaire avait amené la BCEAO à abaisser les plafonds indicatifs de refinancement des banques de FCFA 274 milliards à FCFA 102 milliards. Ce plafond a été largement dépassé puisque les concours aux banques se montaient fin décembre 1996 à FCFA 162 milliards, en légère contraction toutefois par rapport à l'année dernière. Bien que, sur l'ensemble de la zone, la surliquidité du système bancaire se soit accentuée, les situations de trésorerie de certaines banques sénégalaises et surtout ivoiriennes se sont tendues les amenant à avoir recours aux avances de la BCEAO. Celle-ci a été plus active en 1996, à la fois sur les opérations de réescompte-pension et sur les opérations d'open-market. Dans ce dernier cadre, elle a effectué treize reprises de liquidités, par l'émission de bons BCEAO, et neuf injections.

La structure des refinancements selon les procédures de mobilisation au 31 décembre 1996 par rapport à la même date de l'année précédente laisse apparaître :

- une légère hausse des refinancements par les guichets du réescompte, notamment des titres PASFI (plan d'ajustement structurel et financier en Côte d'Ivoire), qui bénéficient de taux de refinancement avantageux, et des pensions ;
- un recul marqué des avances distribuées par les procédures d'open-market.

CONCOURS DE LA BCEAO
AUX BANQUES ET ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS
(en milliards de francs CFA courants)

	1994	1995	1996		
	décembre	décembre	juin	septembre	décembre
TOTAL	150,2	163,7	78,6	75,9	161,9
Marché monétaire	29,4	53,5	20,2	-	22,0
Réescompte-pension	-	10,3	0,8	21,7	37,4
Avances sur titres d'État	120,5	99,9	57,5	54,1	102,5

Source : BCEAO

La répartition en fin d'année des refinancements selon la nature des crédits refinancés montre :

- la disparition des refinancements de crédits de campagne due essentiellement à un décalage dans le temps des récoltes qui a entraîné un report de ces crédits ;
- une nette augmentation des refinancements de crédits ordinaires, en liaison avec la hausse de la distribution de crédits, notamment en fin d'année.

STRUCTURE DES REFINANCEMENTS DES BANQUES
SELON LA NATURE DES CRÉDITS REFINANCÉS
(en milliards de francs CFA courants)

	31/12/94	31/12/95	31/12/96
TOTAL	158,9	165,5	161,9
Crédits de campagne	9,7	23,6	0,0
Crédits ordinaires	21,4	42,0	59,4
Consolidation PASFI, ex-ONCAD	127,8	99,9	102,5

Source : BCEAO

Les concours aux Trésors publics

Les concours consentis par la BCEAO aux Trésors nationaux comprennent les avances de la BCEAO au titre de l'article 16 des statuts et le refinancement des titres représentatifs des créances consolidées sur les États. Ils excluent les avances aux Trésors nationaux adossées aux opérations du FMI, reprises par ailleurs dans la position nette des gouvernements vis-à-vis des institutions monétaires et du FMI.

CONCOURS DE LA BCEAO AUX TRÉSORS NATIONAUX

(en milliards de francs CFA courants)

	décembre 1995		1996 Juin		Septembre		Décembre	
	Réalis.	Hors titris.	Estim.	Hors titris.	Estim.	Hors titris.	Estim.	Hors titris.
TOTAL	391,1	274,2	372,6	406,3	328,7	329,8	333,6	371,2
Escompte obligations cautionnées (Art. 12)	1,9	1,9	1,3	1,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Découvert en compte courant (Art. 14)	270,2	270,2	335,7	335,7	326,3	326,3	294,7	294,7
Escompte d'effets publics (Art. 15)	2,2	2,2	1,7	1,7	1,4	1,4	1,4	1,4
Titres d'État	117,0	0,0	33,9	67,6	1,0	2,1	37,6	75,2

Source : BCEAO

N.B. : Les concours statutaires au titre de l'Art. 16 des statuts comprennent la mobilisation d'effets cautionnés (Art. 12), le découvert en compte courant (Art. 14) et l'escompte de titres publics (Art. 15).

Avances statutaires

Le plafond des concours statutaires est passé de FCFA 286 milliards en 1995 à FCFA 352 milliards en 1996. Cette évolution est due à la forte augmentation des recettes fiscales en 1995, en raison de la reprise économique mais aussi des réformes fiscales et de l'amélioration du recouvrement, en liaison avec les programmes d'ajustement structurel mis en place avec le concours du FMI.

Cette évolution a concerné tous les pays de la zone à l'exception du Niger et du Togo. L'augmentation du plafond des concours statutaires a été particulièrement forte en Côte d'Ivoire (FCFA + 47 milliards soit une hausse d'un tiers).

En raison de la poursuite de la réduction des besoins de financement des États dans le cadre des programmes d'ajustement structurel, les concours de la BCEAO aux Trésors publics étaient en décembre 1996 nettement inférieurs au plafond statutaire pour l'ensemble de la zone (FCFA 296 milliards contre FCFA 352 milliards). À cette date cependant, deux pays se trouvaient en dépassement : le Togo et le Niger. Notons que, comme en 1995, le Mali n'a pas eu recours aux avances au titre de l'article 16 tandis que le Sénégal était, fin décembre, proche du plafond statutaire.

Refinancement des titres représentatifs des créances consolidées sur l'État

Le refinancement par la BCEAO des titres représentatifs des créances consolidées sur l'État s'est fortement contracté passant de FCFA 119 milliards fin 1995 à FCFA 38 milliards fin 1996, dont FCFA 29 milliards pour la seule Côte d'Ivoire. La part de ces titres détenus par la BCEAO est tombée de 29,2 % fin 1995 à 10,2 % fin 1996. Les conditions relatives de rémunération de ces titres étant devenues très avantageuses, les banques hésitent à s'en dessaisir.

3.1.1.2.2. Les réserves obligatoires

La BCEAO a considéré que l'évolution de la situation monétaire ne justifiait pas de modification de taux ou d'assiette des réserves obligatoires.

3.1.1.2.3. Les taux d'intérêt directeurs

La BCEAO avait fortement augmenté ses taux d'intérêt à la suite de la dévaluation du franc CFA de janvier 1994. Toutefois, l'Institut d'émission a, depuis juin 1994, poursuivi avec constance une politique de baisse progressive des taux d'intérêt justifiée à la fois par la réduction de l'inflation dans les pays de l'UEMOA et par la décrue des taux d'intérêt à court terme en France.

Le taux d'escompte, qui avait été ramené de 14,5 % en juin 1994 à 7,5 % en décembre 1995, a été baissé à 6,5 % le 21 octobre 1996. Le taux des pensions, qui était revenu de 12,5 % en juin 1994 à 6,5 % en décembre 1995, a été réduit à 6 % le 19 août 1996. Enfin, le taux moyen des appels d'offre revenu de 9,25 % en janvier 1994 à 6 % en décembre 1995, puis à 5,5 % en janvier 1996, était tombé à 5,04 % à la fin de l'année 1996. Enfin, le taux marginal des émissions de bons BCEAO est passé de 5 %, début août 1996, date des premières émissions, à 4 % quinze jours plus tard.

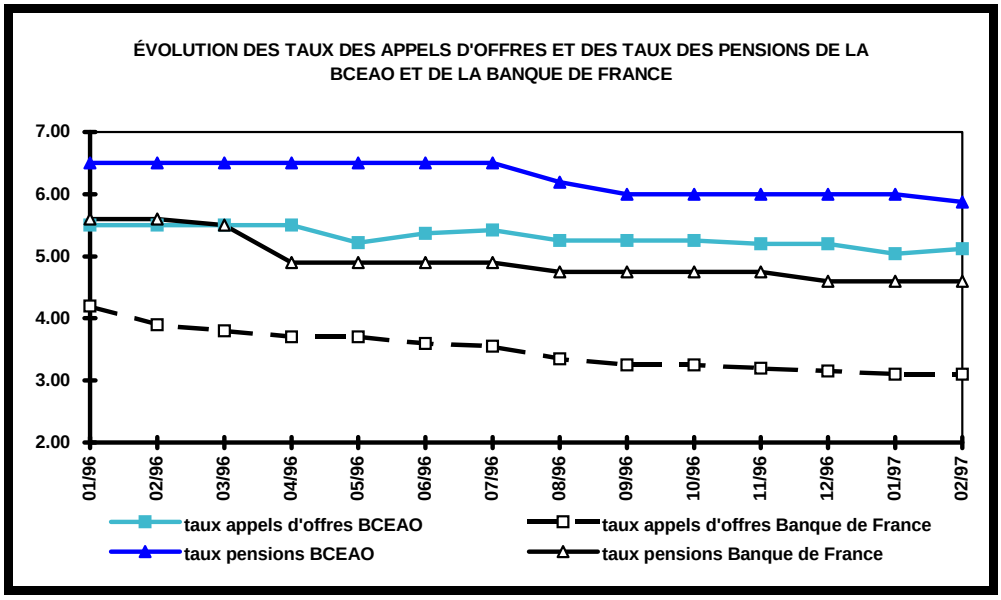

En dépit de l'augmentation continue des réserves officielles de change, la BCEAO a jugé opportun de maintenir un écart positif significatif entre les taux directeurs de la BCEAO et ceux de la Banque de France. Fin décembre 1996, cet écart était de 185 points de base pour le taux des appels d'offres (contre 155 points fin décembre 1995) et de 140 points de base pour le taux des pensions (contre 65 points de base fin décembre 1995).

PRINCIPAUX TAUX D'INTERVENTION DE LA BCEAO

Date de changement	Taux d'escompte TES	Taux des pensions	Taux des appels d'offres
Janvier 1996	7.50	6.50	5.50
29 avril 1996	7.50	6.50	5.25
3 juin 1996	7.50	6.50	5.00
22 juillet 1996	7.50	6.50	5.25
5 août 1996	7.25	6.50	5.25
12 août 1996	7.25	6.25	5.25
19 août 1996	7.00	6.00	5.25
26 août 1996	7.00	6.00	5.25
21 octobre 1996	6.50	6.00	5.25
25 novembre 1996	6.50	6.00	5.00
2 décembre 1996	6.50	6.00	5.25
9 décembre 1996	6.50	6.00	5.00
27 janvier 1997	6.50	6.00	5.25
3 février 1997	6.50	6.00	5.20
17 février 1997	6.25	5.75	5.00

3.1.2. LES AGRÉGATS MONÉTAIRES

3.1.2.1. Les composantes de la masse monétaire

En 1996, la masse monétaire a progressé de 6,8 % en glissement annuel. Pour la deuxième année consécutive, la vitesse de circulation de la monnaie a augmenté puisque l'on estime que le PIB en valeur a progressé de 9,6 %.

Les diverses composantes de la masse monétaire n'ont pas augmenté au même rythme. L'encours des billets en circulation n'a progressé que de 3,1 % et ne représentait plus, fin 1996, que 31 % de la masse monétaire contre plus de 32 % fin 1995, une proportion toutefois encore plus élevée qu'avant la dévaluation (29,8 % fin 1993). Les dépôts à vue ont enregistré une progression de 8,7 %, du même ordre que celle des dépôts à terme. Cette légère modification de la structure de la masse monétaire a été interprétée comme le signe d'un renforcement de la confiance dans le secteur bancaire.

Bien que les statistiques monétaires par pays soient sujettes à caution, notamment en raison du retard pris pour trier les billets en fonction du pays émetteur, elles révèlent des divergences importantes d'évolution des masses monétaires nationales en 1996. La croissance de la masse monétaire a été particulièrement forte au Mali et au Sénégal et elle a été réduite en Côte d'Ivoire et au Niger.

ÉVOLUTION PAR ÉTAT DES PRINCIPALES COMPOSANTES DE LA MASSE MONÉTAIRE

(en millions de francs CFA courants)

	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Services centraux et ajustements	Total
MONNAIE FIDUCIAIRE									
1993	25 516	78 480	272 481	65 067	48 345	93 035	10 323		593 247
1994	77 342	94 904	392 600	90 349	48 675	145 635	44 830		894 335
1995	50 647	123 560	451 399	107 537	59 640	152 052	73 480		1 018 315
1996	33 643	127 250	481 680	121 225	68 072	148 629	86 792	-17 118 (a)	1 050 173
MONNAIE SCRIPTURALE									
1993	85 824	54 909	221 489	52 721	31 172	104 713	36 248	64 884	651 960
1994	108 878	88 258	406 242	83 785	43 109	158 475	50 464	77 702	1 016 913
1995	111 083	105 254	483 221	90 658	40 598	164 704	57 719	99 162	1 152 399
1996	159 202	108 909	479 372	108 489	47 624	191 859	60 103	97 401	1 252 959
QUASI-MONNAIE									
1993	59 279	57 372	330 965	52 621	41 358	138 777	66 726		747 098
1994	66 129	62 550	407 751	62 872	37 220	159 579	68 179		864 280
1995	85 984	71 000	495 238	56 360	33 606	184 611	68 686		995 485
1996	72 617	92 000	522 600	81 937	25 268	222 500	64 432		1 081 354
TOTAL									
1993	170 619	190 761	824 935	170 409	120 875	336 525	113 297	64 884	1 992 305
1994	252 349	245 712	1 206 593	237 006	129 004	463 689	163 473	77 702	2 775 528
1995	247 714	299 814	1 429 858	254 555	133 844	501 367	199 885	99 162	3 166 199
1996	265 462	328 159	1 483 652	311 651	140 964	562 988	211 327	80 283	3 384 486
TAUX DE CROISSANCE									
1993	-1,37	7,28	-1,38	7,72	0,07	-14,39	-19,31	9,62	-2,54
1994	47,90	28,81	46,27	39,08	6,73	37,79	44,29	19,76	39,31
1995	-1,84	22,02	18,50	7,40	3,75	8,13	22,27	27,62	14,08
1996	7,16	9,45	3,76	22,43	5,32	12,29	5,72	-19,04	6,89

(a) opérations en suspens
Source : BCEAO

IMPACT DES OPÉRATIONS DE TITRISATION SUR LES STATISTIQUES MONÉTAIRES EN ZONE UEMOA

Le 1er juillet 1994, les États de l'UEMOA ont procédé à l'émission de titres publics négociables, en substitution de concours antérieurement consolidés par la Banque centrale. Cette procédure s'est inscrite dans le cadre de la restructuration des systèmes bancaires. Elle avait pour objectifs d'alléger le bilan des banques, de faciliter le recouvrement des créances, et de placer les nouveaux titres auprès des banques primaires pour absorber leurs excédents de liquidité.

Dans la situation monétaire intégrée, jusqu'à fin juin 1994, les créances compromises figuraient dans les ***crédits à l'économie,*** *qu'il s'agisse des concours des banques en activité refinancés par la BCEAO ou des concours consolidés repris par la BCEAO aux banques liquides.*

Les titres d'État ont d'abord été pris en charge par la BCEAO avec les incidences suivantes :

- *les* ***refinancements*** *en faveur des banques et des établissements financiers ont été réduits à hauteur des consolidations lors de l'émission des titres, ceux-ci étant enregistrés comme des créances de la Banque centrale sur les États ;*
- *les* ***crédits à l'économie*** *ont été réduits à concurrence des créances consolidées portées antérieurement par les banques ;*
- *la* ***position nette des gouvernements*** *s'est détériorée à hauteur du montant des titres détenus par la BCEAO ; ces titres sont considérés comme des créances financières et ne rentrent pas dans la détermination des plafonds statutaires d'avances autorisées ;*
- *le poste "* ***Autres postes nets*** *" est affecté par l'enregistrement comptable de la contrepartie des concours consolidés afférents aux banques liquidées et aux pertes sur créances y compris des banques encore en activité.*

Dans un deuxième temps, les titres ont été cédés par la BCEAO aux banques et aux établissements financiers avec l'impact suivant sur les statistiques monétaires :

- *lors de l'acquisition par les banques de titres de leur propre État, leurs* ***réserves*** *diminuent du montant des titres souscrits pour leur compte propre, ou pour celui de leur clientèle si les titres sont réglés à partir des dépôts de la banque. En contrepartie, les créances des banques sur l'État concerné augmentent à due concurrence de leurs achats. Symétriquement, les créances de la BCEAO sur l'État diminuent ;*
- *les* ***avoirs extérieurs*** *nets des États et ceux non ventilés sont affectés dans le cas d'acquisitions ou de ventes de titres entre États différents de l'UEMOA ; toutefois, au niveau régional, l'effet est globalement neutre sur les avoirs extérieurs nets de l'Union ;*
- *la* ***masse monétaire*** *(dépôts ou circulation fiduciaire suivant le mode de règlement) diminue à hauteur des titres souscrits par les investisseurs institutionnels, les entreprises et les ménages.*

3.1.2.2. Les contreparties de la masse monétaire

CONTREPARTIES DE LA MASSE MONÉTAIRE

(en millions de francs CFA courants)

	1994		1995		1996		Contribution à la croissance en %	
	Réalisation	Hors titrisation	Réalisation	Hors titrisation	Estimations	Hors titrisation	Estimations	Hors titrisation
AVOIRS EXTÉRIEURS NETS	430 480	430 480	693 249	693 249	883 981	883 981	6,02	6,06
CREDIT INTÉRIEUR	2 503 987	2 319 515	2 846 408	2 652 551	2 928 692	2 766 040	2,60	3,66
- Créances nettes sur l'État	897 452	487 931	985 907	581 733	937 059	568 914	-1,54	-0,35
- Crédits à l'économie	1 606 535	1 831 584	1 860 501	2 070 818	1 991 633	2 197 126	4,14	4,01
DIVERS NETS	-158 939	35 533	-373 458	-194 312	-428 187	-262 985	-1,73	-2,18
TOTAL	2 775 528	2 785 528	3 166 199	3 151 488	3 384 486	3 387 036	6,89	7,54

Source : BCEAO

La progression des avoirs extérieurs nets a contribué à plus des quatre cinquièmes de la croissance de la masse monétaire. La faible progression du crédit intérieur recouvre une forte réduction des créances nettes sur l'État et une augmentation sensible des crédits à l'économie.

ÉVOLUTION PAR ÉTAT DES PRINCIPALES CONTREPARTIES DE LA MASSE MONÉTAIRE

(en millions de francs CFA courants)

	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Services centraux	Total
AVOIRS EXTÉRIEURS NETS									
1993	73 793	97 226	-572 786	65 042	14 444	-221 471	18 087	300 628	-225 037
1994	147 148	145 392	-159 457	84 359	10 435	-170 883	30 618	342 868	430 480
1995	135 734	217 599	-20 311	98 806	9 547	-112 404	17 599	346 679	693 249
1996	125 116	229 594	38 053	182 810	23 005	-91 642	28 259	348 786	883 981
POSITION NETTE DES GOUVERNEMENTS									
1993	-12 063	-4 940	376 146	4 410	12 924	63 926	-7 778	-2 734	429 891
1994	21 007	15 256	516 547	32 042	26 123	171 973	13 844	100 660	897 452
1995	36 263	559	510 099	7 060	39 569	179 488	38 672	177 369	989 079
1996	4 131	5 365	540 151	-33 533	42 800	180 006	44 456	153 683	937 059
CRÉDITS À L'ÉCONOMIE									
1993	67 721	89 791	912 054	95 301	64 932	428 813	105 371		1 763 983
1994	76 022	74 542	865 260	87 152	45 568	353 706	104 285		1 606 535
1995	81 447	80 898	1 029 953	131 787	42 004	358 634	131 491	3 859	1 860 073
1996	95 570	92 688	1 026 741	174 416	45 870	412 786	139 703	3 859	1 991 633
AUTRES ÉLÉMENTS									
1993	41 168	8 684	109 521	5 656	28 575	65 257	-2 383	-233 010	23 468
1994	8 172	10 522	-15 757	33 453	46 878	108 893	14 726	-365 826	-158 939
1995	-5 730	811	-89 883	18 866	43 056	75 649	12 517	-428 744	-373 458
1996	40 645	512	-121 293	-12 042	29 289	61 838	-1 091	-426 045	-428 187
TOTAL									
1993	170 619	190 761	824 935	170 409	120 875	336 525	113 297	64 884	1 992 305
1994	252 349	245 712	1 206 593	237 006	129 004	463 689	163 473	77 702	2 775 528
1995	247 714	299 867	1 429 858	256 519	134 176	501 367	200 279	99 163	3 168 943
1996	265 462	328 159	1 483 652	311 651	140 964	562 988	211 327	80 283	3 384 486

Source : BCEAO

3.1.2.2.1. Les avoirs extérieurs nets

AVOIRS EXTÉRIEURS NETS DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

(en millions de francs CFA courants)

	BCEAO			INSTITUTIONS FINANCIÈRES			TOTAL NET
	Créances	Engagements	Net	Créances	Engagements	Net	
BÉNIN							
1993	71 858	19 467	52 391	36 353	14 951	21 402	73 793
1994	138 116	51 460	86 656	76 735	16 243	60 492	147 148
1995	97 091	54 041	43 050	93 208	524	92 684	135 734
1996	97 639	66 806	30 833	112 311	18 028	94 283	125 116
BURKINA FASO							
1993	112 345	18 253	94 092	15 654	12 520	3 134	97 226
1994	127 198	43 722	83 476	83 129	21 213	61 916	145 392
1995	170 783	48 644	122 139	104 563	9 103	95 460	217 599
1996	166 878	54 510	112 368	135 681	18 455	117 226	229 594
CÔTE D'IVOIRE							
1993	644	482 192	-481 548	52 058	143 296	-91 238	-572 786
1994	109 221	216 436	-107 215	108 022	160 264	-52 242	-159 457
1995	259 277	256 028	3 249	172 755	196 315	-23 560	-20 311
1996	325 490	292 437	33 053	40 200	35 200	5 000	38 053
MALI							
1993	97 760	28 024	69 736	7 753	12 447	-4 694	65 042
1994	118 621	78 808	39 813	63 622	19 076	44 546	84 359
1995	158 649	89 991	68 658	34 833	4 685	30 148	98 806
1996	226 305	90 720	135 585	57 179	9 954	47 225	182 810
NIGER							
1993	56 375	32 605	23 770	7 020	16 346	-9 326	14 444
1994	59 202	43 832	15 370	21 731	26 666	-4 935	10 435
1995	46 807	35 599	11 208	1 921	3 582	-1 661	9 547
1996	51 018	29 490	21 528	25 630	24 153	1 477	23 005
SÉNÉGAL							
1993	970	197 065	-196 095	20 217	45 593	-25 376	-221 471
1994	96 076	264 203	-168 127	70 228	72 984	-2 756	-170 883
1995	133 346	259 557	-126 211	27 004	13 197	13 807	-112 404
1996	153 435	249 177	-95 742	66 800	62 700	4 100	-91 642
TOGO							
1993	46 073	26 101	19 972	17 219	19 104	-1 885	18 087
1994	50 482	56 796	-6 314	58 624	21 692	36 932	30 618
1996	63 917	63 477	440	20 695	3 536	17 159	17 599
1996	75 294	58 150	17 144	52 568	41 453	11 115	28 259
NON VENTILÉS ET AJUSTEMENTS							
1993	-195 710	-479 165	283 455	-40 898	-58 071	17 173	300 628
1994	439 321	11 301	428 020	-176 754	-91 602	-85 152	342 868
1996	487 418	1 213	486 205	-311 140	-171 614	-139 526	346 679
1996	513 059	6 528	506 531	-240 448	-82 703	-157 745	348 786
TOTAL							
1993	190 315	324 542	-134 227	115 376	206 186	-90 810	-225 037
1994	1 138 237	766 558	371 679	305 337	246 536	58 801	430 480
1995	1 417 288	808 550	608 738	143 839	59 328	84 511	693 249
1996	1 609 118	847 818	761 300	249 921	127 240	122 681	883 981

Source : BCEAO

Pour la troisième année consécutive les avoirs extérieurs nets de l'Union sont positifs et en augmentation. Bien que sensible (FCFA + 190,7 milliards), cette progression a été inférieure à celle de l'année 1995 (FCFA + 262,8 milliards) et de l'année 1994 (FCFA + 655,3 milliards).

Comme les années précédentes cette évolution a résulté principalement de quatre facteurs : progression des recettes d'exportations, poursuite du rapatriement net de capitaux, mobilisation des ressources extérieures en appui aux programmes d'ajustement structurel, allègement du service de la dette (rééchelonement et annulation).

BCEAO : AVOIRS OFFICIELS NETS PAR ÉTAT

(en millions de francs CFA courants)

	AVOIRS							ENGAGEMENTS			SOLDES
	Avoirs en or	Position créditrice au titre des disp. ext.	Autres avoirs en devises (a)	Total des Avoirs en devises et or	Position de réserve au FMI	Avoirs en DTS	Total	Allo-cation de DTS	Engage-ments extérieurs (b)	Total	
BÉNIN											
1993	-	70 859	185	71 044	790	24	71 858	3 563	15 904	19 467	52 391
1994	-	136 266	133	136 399	1 699	18	138 116	7 614	43 846	51 460	86 656
1995	-	95 132	249	95 381	1 645	66	97 092	7 273	46 768	54 041	43 051
1996	-	95 429	435	95 864	1 613	161	97 638	7 044	59 761	66 805	30 833
BURKINA FASO											
1993	-	107 405	101	107 506	2 727	2 112	112 345	3 563	14 690	18 253	94 092
1994	-	116 677	199	116 876	5 827	4 495	127 198	7 614	36 108	43 722	83 476
1995	-	160 683	249	160 932	5 582	4 269	170 783	7 273	41 372	48 645	122 138
1996	-	159 961	179	160 140	5 405	1 333	166 878	7 044	47 466	54 510	112 368
CÔTE D'IVOIRE											
1993	-	-	328	328	26	290	644	14 325	467 867	482 192	-481 548
1994	-	108 631	429	109 060	71	90	109 221	30 613	185 823	216 436	-107 215
1995	-	257 291	957	258 248	68	961	259 277	29 240	226 788	256 028	3 249
1996	-	324 070	728	324 798	81	611	325 490	28 317	264 120	292 437	33 053
MALI											
1993	-	94 005	415	94 420	3 305	35	97 760	6 026	21 998	28 024	69 736
1994	-	111 130	316	111 446	7 063	112	118 621	12 877	65 931	78 808	39 813
1995	-	151 212	449	151 661	6 751	237	158 649	12 300	77 691	89 991	68 658
1996	-	219 171	422	219 593	6 556	156	226 305	11 912	78 809	90 721	135 584
NIGER											
1993	-	52 734	245	52 979	3 242	154	56 375	3 563	29 042	32 605	23 770
1994	-	51 720	323	52 043	6 928	231	59 202	7 614	36 218	43 832	15 370
1995	-	39 770	264	40 034	6 617	156	46 807	7 273	28 326	35 599	11 208
1996	-	42 690	925	43 615	6 408	995	51 018	7 043	22 447	29 490	21 528
SÉNÉGAL											
1993	-	-	441	441	417	112	970	9 264	187 801	197 065	-196 095
1994	-	91 757	2 792	94 549	923	604	96 076	19 796	244 407	264 203	-168 127
1995	-	128 863	1 570	130 433	928	1 985	133 346	18 909	240 648	259 557	-126 211
1996	-	149 583	2 018	151 601	953	882	153 436	18 312	230 865	249 177	-95 741
TOGO											
1993	-	45 716	235	45 951	94	28	46 073	4 156	21 945	26 101	19 972
1994	-	49 202	1 038	50 240	206	36	50 482	8 882	47 914	56 796	-6 314
1995	-	62 502	1 010	63 512	197	209	63 918	8 484	54 993	63 477	441
1996	-	74 306	611	74 917	191	186	75 294	8 216	49 934	58 150	17 144
Non répartis et ajustement											
1993	74 407	-370 719	100 602	-270 117	-	-	-195 710	-	-479 165	-479 165	283 455
1994	147 580	-665 383	957 124	291 741	-	-	439 321	-	11 301	11 301	428 020
1995	151 077	-895 453	1 231 792	336 339	-	-	487 416	-	1 212	1 212	486 204
1996	169 062	-1 065 210	1 409 207	343 997	-	-	513 059	-	6 528	6 528	506 531
TOTAL											
1993	74 407	0	102 552	102 552	10 601	2 755	190 315	44 460	280 082	324 542	-134 227
1994	147 580	0	962 354	962 354	22 717	5 586	1 138 237	95 010	671 548	766 558	371 679
1995	151 077	0	1 236 540	1 236 540	21 788	7 883	1 417 288	90 752	717 798	808 550	608 738
1996	169 062	0	1 414 525	1 414 525	21 207	4 324	1 609 118	87 888	759 930	847 818	761 300

(a) Avoirs en billets étrangers des États et avoirs en devises de la BCEAO
(b) Recours au FMI, au Fonds fiduciaire et éventuellement position débitrice nette du compte d'opérations
Source : BCEAO

L'augmentation des avoirs officiels nets (FCFA + 152,6 milliards) a contribué à plus des quatre cinquièmes du renforcement de la position extérieure nette. Les avoirs nets des institutions financières ont augmenté de FCFA 38,4 milliards.

Tous les pays (la ventilation par pays des avoirs extérieurs nets doit être interprétée avec prudence, dans la mesure où elle est biaisée par les retards accumulés dans le tri des billets par pays émetteur), à l'exception du Bénin, ont amélioré leur position extérieure nette. Cependant de fortes divergences subsistent entre, d'un côté, le Burkina et le Mali dont les avoirs extérieurs nets représentent respectivement 70 % et 59 % des contreparties de la masse monétaire et, de l'autre, le Sénégal dont la position extérieure nette reste négative.

L' augmentation des avoirs extérieurs nets officiels est due à la conjonction d'une vive progression des réserves brutes officielles de change qui se montaient fin 1996 à FCFA 1 609 milliards (soit FCFA + 192 milliards) et d'une croissance modérée des engagements extérieurs bruts (FCFA + 41 milliards). Les réserves de change officielles équivalent désormais à 4,1 mois d'importations de biens et services contre 4 en 1995 et 3,8 en 1994 et à peine 1 mois en 1993.

Les fortes divergences selon les pays des positions monétaires extérieures se retrouvent, à un moindre degré cependant, dans les chiffres des réserves brutes officielles de change. Celles-ci représentent 6 mois d'importations de biens et services au Burkina, 5,4 mois au Mali et seulement 2,6 mois au Niger et moins de 2 mois au Sénégal.

D'une manière générale, les banques primaires ont eu tendance à accroître leurs dépôts auprès de leurs correspondants étrangers, notamment les dépôts de garantie pour le financement des importations. En effet, la position créditrice hors UEMOA des banques est passée de FCFA 198,5 milliards à fin décembre 1995 à FCFA 214,5 milliards fin décembre 1996 tandis que dans le même temps le montant des dépôts de garantie passait de FCFA 120,5 milliards à FCFA 149,8 milliards.

3.1.2.2.2. La position nette des gouvernements

La position nette débitrice des gouvernements s'élevait à FCFA 937 milliards, à fin décembre 1996, en redressement de FCFA 52 milliards par rapport à fin décembre 1995. Cette amélioration de la position nette des gouvernements résulte d'une croissance des créances plus forte que celle des engagements. Les créances du secteur public ont en effet augmenté de 28,7 % sur l'année, essentiellement en raison du gonflement des dépôts des États, notamment auprès de la BCEAO.

Cette évolution traduit à la fois la progression des recettes fiscales effectivement recouvrées et le décaissement de l'aide extérieure en appui aux programmes d'ajustement structurel. Au niveau des engagements, la hausse des emprunts auprès des banques et du FMI a été en partie compensée par la baisse des recours aux avances de la BCEAO, de sorte que les engagements n'ont progressé que de 8,9 %.

POSITION NETTE DES GOUVERNEMENTS

(en millions de francs CFA courants)

	1995		1996					
	Décembre		Juin		Septembre		Décembre	
	Réalis.	Hors titrisation	Estim.	Hors titrisation	Estim.	Hors titrisation	Estim.	Hors titrisation
Billets et monnaies	10 200	10 200	21 041	21 041	17 245	17 245	13 511	13 511
Dépôts à la Banque centrale	145 975	145 975	210 594	210 594	166 096	166 096	217 625	217 625
Dépôts dans les banques	524 440	524 280	562 859	562 859	576 947	576 947	647 652	647 652
Obligations cautionnées	25 166	25 166	28 995	28 995	25 401	25 401	29 360	29 360
TOTAL DES CRÉANCES	705 781	705 621	823 489	823 489	785 690	785 690	908 148	908 148
Concours de la Banque centrale	391 141	274 188	372 650	338 712	328 735	327 686	333 641	296 042
Escompte d'obl. autionnées	1 861	1 861	1 315	1 315				
Concours Article 16	272 326	272 326	337 395	337 395	327 684	327 684	296 041	296 041
CCP	2	2	2	2	2	2	1	1
Titres d'État	116 952		33 938		1 049		37 599	0
Concours des banques	724 289	433 735	777 332	424 319	847 039	479 942	833 963	503 417
Dépôts en CCP part. & entr.	15 283	15 283	17 596	17 596	19 142	19 142	18 383	18 383
Dépôts en CNE	15 043	15 043	15 043	15 043	15 043	15 043	17 100	17 100
Concours du FMI	517 094	517 094	562 436	562 436	576 015	576 015	610 110	610 110
Autres concours	32 011	32 011	32 011	32 011	32 011	32 011	32 011	32 011
TOTAL DES DETTES	1 694 860	1 287 354	1 777 067	1 390 117	1 817 985	1 449 839	1 845 207	1 477 062
POSITION NETTE	989 079	581 733	953 578	566 628	1 032 295	664 150	937 059	568 914

Source : BCEAO

L'analyse par pays révèle que la situation globale de la position nette des gouvernements connaît une amélioration remarquable au Bénin et au Mali et une détérioration à des degrés divers dans les autres États. Parallèlement, la hausse des recours aux avances de la BCEAO au Niger, au Togo et dans une moindre mesure en Côte d'Ivoire, confirme la persistance de tensions sur les trésoreries publiques de ces trois pays.

3.1.2.2.3. Les concours à l'économie

Les crédits à l'économie ont enregistré en 1996 une progression moyenne de 7,1 %, nettement inférieure à celle de l'année précédente (+ 15,8 %) et à la progression du PIB en valeur (+ 9,6 %). Cette croissance modérée des crédits à l'économie est due au recul de FCFA 53 milliards des crédits de campagne par rapport à décembre 1995, en raison essentiellement d'un décalage temporel de certaines campagnes agricoles et de l'amélioration de la trésorerie des sociétés de commercialisation. Au contraire les concours ordinaires ont augmenté de FCFA 185,9 milliards, soit de 11,5 %.

D'une année sur l'autre, les crédits à court terme enregistrent une progression de 9,6 %, beaucoup plus rapide que celle des concours à moyen et long terme. Cette évolution reflète la vigueur de la reprise des importations (l'essentiel des financements bancaires a été orienté vers les importations d'hydrocarbures, de produits alimentaires et de biens intermédiaires) et la timidité de la reprise de l'investissement industriel jointe à une progression de la capacité d'autofinancement des entreprises. Dans ce contexte, les nouveaux crédits à moyen et long terme ont surtout bénéficié aux secteurs du bâtiment, des travaux publics et des télécommunications.

CRÉDITS À L'ÉCONOMIE VENTILÉS SELON LEUR DURÉE INITIALE

(en millions de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996	Variation de 1996 par rapport à 1995 (en %)
BÉNIN	67 721	76 022	81 447	95 570	17,3
Court terme	49 325	57 133	55 674	55 584	-0,2
Moyen et long terme	18 396	18 889	25 773	39 986	55,1
BURKINA FASO	89 791	74 542	80 898	92 688	14,6
Court terme	51 286	52 171	56 080	70 088	25,0
Moyen et long terme	38 505	22 371	24 818	22 600	-8,9
CÔTE D'IVOIRE	912 054	865 260	1 029 953	1 026 741	-0,3
Court terme	489 805	541 542	689 920	721 741	4,6
Moyen et long terme	422 249	323 718	340 033	305 000	-10,3
MALI	95 301	87 152	131 787	174 416	32,3
Court terme	36 367	55 300	86 641	102 678	18,5
Moyen et long terme	58 934	31 852	45 146	71 738	58,9
NIGER	64 932	45 568	42 004	45 871	9,2
Court terme	19 124	26 888	19 604	27 124	38,4
Moyen et long terme	45 808	18 680	22 400	18 746	-16,3
SÉNÉGAL	428 813	353 706	358 634	412 786	15,1
Court terme	203 305	191 885	178 998	215 986	20,7
Moyen et long terme	225 508	161 821	179 636	196 800	9,6
TOGO	105 371	104 285	131 491	139 703	6,2
Court terme	56 328	60 083	66 963	76 211	13,8
Moyen et long terme	49 043	44 202	64 528	63 492	-1,6
TOTAL	1 763 983	1 606 535	1 860 073 *	1 991 633 *	7,1
Court terme	905 540	985 002	1 153 880	1 273 272	10,3
Moyen et long terme	858 443	621 533	702 334	718 362	2,3

* Dont ajustement : + 3 859
Source : BCEAO

L'analyse par pays montre des divergences importantes : le montant global des crédits à l'économie a reculé en Côte d'Ivoire, faiblement progressé au Niger et au Togo, et fortement augmenté dans les autres pays de l'Union. Les trois pays qui enregistrent les plus fortes croissances des crédits à l'économie sont aussi les seuls à bénéficier d'une augmentation des concours à moyen et long terme : le Bénin, le Mali et le Sénégal.

3.1.3. LE RÉSULTAT D'ENSEMBLE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

3.1.3.1. Le taux de couverture de l'émission monétaire

Le taux de couverture des engagements à vue par les avoirs officiels de la BCEAO était tombé, en décembre 1993, à 17 %, en deçà du plancher légal de 20 % prévu par l'article 51 des statuts de la BCEAO. Les effets de la dévaluation l'ont porté à 81,4 % fin décembre 1994 puis à 98,5 % fin décembre 1995 et enfin à 101,5 % fin décembre 1996 très largement au-delà de l'objectif fixé en septembre 1995 (86,1 %).

3.1.3.2. L'évolution des taux d'intérêt du marché

À la suite des orientations décidées par le Conseil d'administration, l'Institut d'émission a conduit une politique flexible de taux d'intérêt et a poursuivi la réforme du marché monétaire, en vue d'accroître l'efficacité de la politique des taux.

Conformément à la hiérarchie des taux souhaitée par la BCEAO, les taux sur le marché interbancaire tendent de plus en plus à évoluer à l'intérieur d'une fourchette déterminée par le taux des appels

d'offres et le taux des pensions. Toutefois, la surliquidité structurelle du système bancaire a parfois entraîné des taux interbancaires sensiblement inférieurs aux taux des appels d'offres. Ainsi, au cours du deuxième semestre 1996, la BCEAO a systématiquement retiré des liquidités en émettant des bons et les taux planchers du marché interbancaire se sont alignés sur les taux des bons BCEAO.

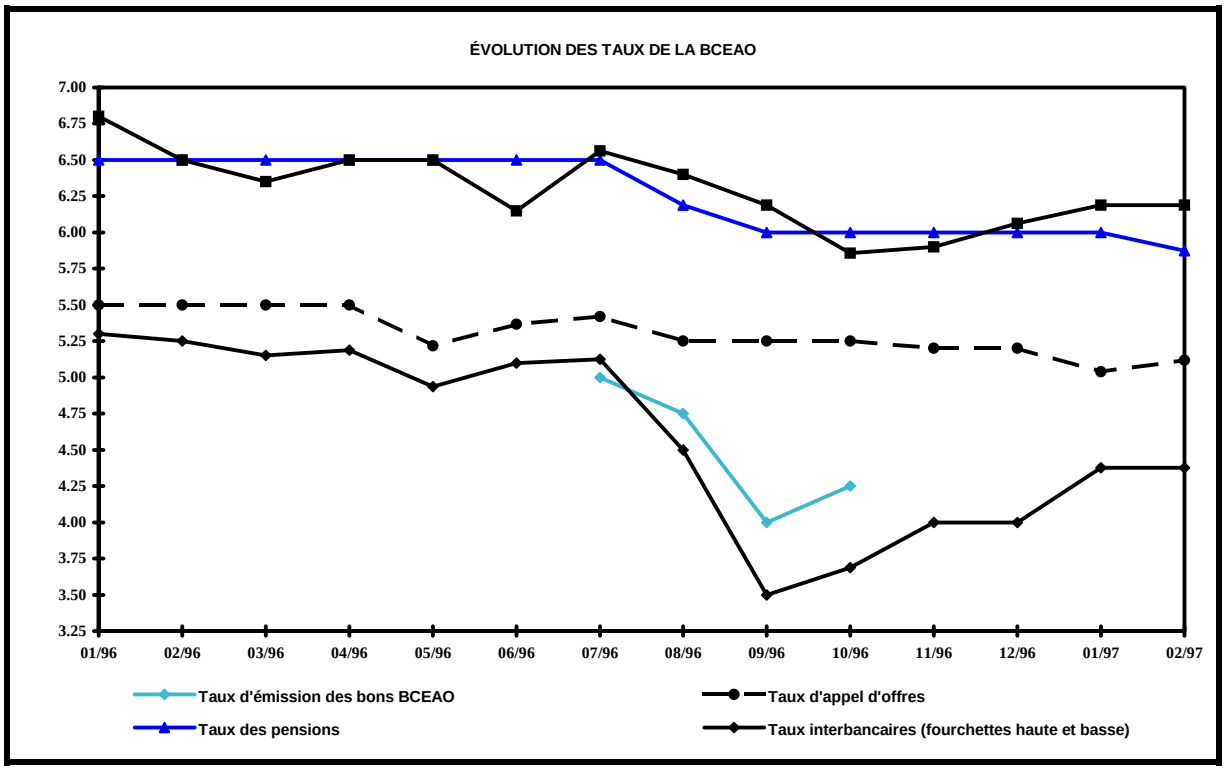

La liquidité du marché interbancaire ne s'est pas améliorée et la fourchette des taux pratiqués ne s'est guère rétrécie. L'encours des prêts interbancaires s'élevait fin décembre 1996 à FCFA 32,1 milliards, en recul par rapport à fin décembre 1995 (FCFA 39,2 milliards) après avoir atteint un pic de FCFA 46,9 milliards fin décembre.

La baisse des taux directeurs de la Banque centrale a été répercutée sur les taux de base bancaire qui ont reculé de 0,5 % environ sur l'année. Le taux de l'usure qui est égal à deux fois le taux de l'escompte a donc baissé de 2 % en 1996 pour s'établir à 13 % et a entraîné de fait une forte réduction des taux débiteurs maxima dans les pays de l'UEMOA à l'exception de la Côte d'Ivoire où la loi sur le taux de l'usure n'a pas été promulguée. Le taux moyen dans l'ensemble des États de l'Union était, fin 1996, de l'ordre de 10,5 %, en net retrait par rapport à fin 1995. Les taux créditeurs ont fortement baissé, conséquence du peu d'appétence des banques pour les dépôts à terme dans un contexte de surliquidité.

3.1.3.3. L'évolution des agrégats monétaires et l'inflation

La croissance des agrégats monétaires a été contenue dans la mesure où elle a été inférieure à celle du PIB en valeur.

Les indices officiels des prix à la consommation ont varié selon les pays entre 2,4 % et 7 % en glissement annuel en 1996, contre une fourchette de 3,1 % à 10,1 % en 1995, confirmant ainsi la tendance à la décrue de l'inflation vers les niveaux modérés qui prévalaient avant la dévaluation. Des tensions ponctuelles sur les prix ont persisté mais elles ont davantage été dues à des rigidités dans les circuits de distribution, notamment pour les produits vivriers, qu'à un excès de création monétaire.

3.1.4. OBJECTIFS POUR 1997

Le Conseil des Ministres et le Conseil d'administration de la BCEAO ont défini deux objectifs pour 1997 :

- l'amélioration de la position extérieure nette (un montant indicatif de FCFA 190 milliards a été retenu) ;
- la poursuite de la lutte contre l'inflation, grâce notamment à une progression modérée – de l'ordre de 8,7 % – des crédits à l'économie et d'un nouveau recul des créances sur l'État ; la progression du crédit intérieur serait ainsi de 6,1 %, celle de la masse monétaire de 8,8 %, soit un chiffre équivalant à l'augmentation du PIB en valeur.

S'agissant des instruments, l'action monétaire s'appuiera essentiellement sur une politique dynamique et flexible des taux d'intérêt à travers les opérations d'open-market et grâce à l'approfondissement du marché interbancaire. La BCEAO prévoit si nécessaire d'activer le système de réserves obligatoires.

3.1.5. LE SYSTÈME BANCAIRE

Le système bancaire dans les pays de l'UEMOA fait l'objet, depuis 1989, d'une politique d'assainissement continue. Favorisée par un renforcement de la loi bancaire et du dispositif de surveillance prudentielle, la restructuration du secteur a conduit à la liquidation des établissements de crédit dont la situation était compromise. La politique d'assainissement a par ailleurs autorisé le redressement des établissements viables, dont les portefeuilles de créances douteuses ont bénéficié d'un provisionnement important. Parallèlement, la qualité des emplois a été rehaussée, concourant à l'amélioration de la rentabilité interne des établissements.

Les établissements de crédit ont également mis en œuvre une politique de gestion active de leur bilan. Ainsi, la moindre rémunération des dépôts, conjuguée à une progression des commissions obtenues notamment sur les opérations de commerce extérieur, a permis une amélioration sensible du produit net bancaire. Par ailleurs, les frais généraux, qui s'étaient sensiblement alourdis à la suite de la dévaluation, ont pu être contenus. Confronté en outre à une concurrence croissante, notamment de la part d'institutions financières n'ayant pas d'établissement dans la sous-région, l'appareil bancaire poursuit une politique de modernisation des systèmes de gestion et de diversification des produits.

SITUATION SIMPLIFIÉE DU SYSTEME BANCAIRE

(en milliards de francs CFA)

	1994		1995		1996	
	Réalis.	Hors titrisation	Réalis.	Hors titrisation	Réalis.	Hors titrisation
ACTIF	2 448,1	2 679,2	2 807,3	3 015,9	3 070,1	3 278,1
Avoirs extérieurs nets	58,8	58,8	84,5	84,5	122,7	122,7
Réserves	200,5	410,6	177,1	470,1	166,7	499,8
Créances sur les Etats	623,1	423,0	724,3	433,7	834,0	503,4
Créances sur l'économie	1 565,7	1 786,8	1 821,4	2 027,6	1 946,7	2 152,2
PASSIF	2 448,1	2 679,2	2 807,3	3 015,9	3 070,1	3 278,1
Dépôts des particuliers et des entreprises	1 771,2	1 781,2	2 023,4	2 025,9	2 204,0	2 206,5
Dépôts des Etats	510,6	510,6	524,4	524,4	647,7	647,7
Crédits BCEAO	155,2	570,8	161,6	564,9	146,4	517,1
Autres postes nets	11,1	-183,4	97,9	-99,3	72,0	-93,2
- dont pertes	267,1	366,1	270,3	-	-	-
- dont fonds propres	302,7	302,7	333,8	-	-	-

Source : BCEAO

Le secteur bancaire de la zone d'émission se caractérise également par un fort degré de transformation. Cette situation résulte de la prédominance des ressources à court terme et traduit l'insuffisance d'épargne longue, pourtant indispensable au renforcement de l'investissement productif.

Les résultats de l'exercice 1996 ont confirmé le redressement de la rentabilité observé en 1995. Selon les données provisoires disponibles au 31 décembre 199610, le taux
de marge nette11 ressortait à 27,6 % et le coefficient de rentabilité12 à 25,8 % pour l'ensemble des établissements de crédit de la zone. Ces résultats devraient contribuer au renforcement des fonds propres des établissements de crédit, confortés en outre par une limitation de la distribution de dividendes.

La Commission bancaire de l'UEMOA

La Commission bancaire de l'UEMOA a été créée par une convention signée par les ministres des finances des sept Etats-membres de l'Union monétaire ouest-africaine le 24 avril 1990. La Commission a pour vocation de "contribuer à assurer une surveillance uniforme et plus efficace de l'activité bancaire et une intégration de l'espace bancaire dans l'UMOA..." La création de la Commission répond au souci des autorités de l'Union d'établir une institution communautaire dotée de tous les pouvoirs nécessaires à l'exercice du contrôle de l'activité bancaire.

La Commission bancaire, institution autonome, exerce ses pouvoirs dans un cadre communautaire. Ses décisions sont exécutoires sur chacun des territoires des Etats-membres. Organe juridictionnel, la Commission est une instance disciplinaire chargée de veiller au respect de la réglementation bancaire et, le cas échéant, de prononcer les sanctions appropriées à l'encontre des établissements de crédit .

La Commission bancaire se compose de 17 membres :

- le Gouverneur de la BCEAO, Président,
- huit membres désignés ès qualité par les Etats participant à la gestion de l'Institut d'Emission,
- huit membres nommés intuitu personae par le Conseil des ministres de l'Union, en raison de leurs compétences, notamment dans les domaines bancaire et juridique.

Le secrétariat de la Commission bancaire est assuré par la BCEAO. La Commission dispose ainsi d'un Secrétariat général installé à Abidjan, Côte d'Ivoire, et dispose d'un effectif de 80 agents. Le Secrétariat général participe à la mise en oeuvre des prérogatives conférées à la Commission pour lui permettre d'exercer son rôle, à savoir :
- une mission de surveillance, notamment au moyen de contrôles sur pièces et sur place dans les établissements de crédit,
- un pouvoir de sanction visant les infractions à la loi et à la réglementation bancaires,
- un pouvoir d'avis, s'agissant de décisions importantes touchant les établissements de crédit.

La Commission est tenue de se réunir aussi souvent que nécessaire, et au moins deux fois par an. Les décisions sont prises à la majorité des voix exprimées, celle du Président étant prépondérante en cas d'égalité des voix.

Au cours de l'exercice 1996, la Commission s'est réunie à quatre reprises, successivement à Niamey (mars), Dakar (juillet), Abidjan (septembre) et Cotonou (décembre). Le Secrétariat général a également participé au renforcement de la coopération bancaire internationale dans le cadre de la 9ème Conférence internationale des Contrôleurs de banque (ICBS), qui s'est tenue en juin 1996 à Stockholm.

10 Source : Secrétariat général de la Commission bancaire de l'UEMOA.
11 Résultat net / PNB
12 Résutat net / fonds propres

3.2. LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES DANS LA ZONE D'ÉMISSION DE LA BEAC

3.2.1. LA POLITIQUE MONÉTAIRE EN 1996

3.2.1.1. La formulation de la politique monétaire

3.2.1.1.1. Le cadre institutionnel de la politique monétaire

La politique monétaire des États membres de la zone BEAC repose sur des mécanismes et des orientations communautaires, conçus au sein d'une banque centrale unique, la Banque des États de l'Afrique centrale. Depuis la réforme de 1972, différents textes ont conféré à cet institut d'émission, outre le privilège exclusif d'émettre la monnaie commune, les pouvoirs nécessaires à la mise en œuvre de la politique monétaire, avec le concours, à l'échelon national, des comités monétaires.

Dans le cadre des exercices de programmation monétaire, la BEAC fixe pour chaque État de la zone d'émission des objectifs d'avoirs extérieurs nets, de croissance des crédits à l'économie et de masse monétaire (M2). De plus, depuis la mise en place du marché monétaire, le 1er juillet 1994, elle détermine un objectif de refinancement des banques en cohérence avec les objectifs en matière de croissance économique, d'équilibre extérieur et de finances publiques. Enfin, la BEAC suit l'évolution du crédit intérieur net qui réunit en un seul critère de réalisation les engagements des banques et du Trésor auprès de la BEAC, permettant de corriger plus rapidement un dérapage du crédit intérieur net.

Dans ces conditions, lorsque le taux de couverture extérieure de la monnaie pour l'ensemble de la zone d'émission est supérieur au plancher statutaire de 20 %, l'objectif de refinancement peut être dépassé, en particulier dans le cadre des interventions ponctuelles directes de la BEAC. En revanche, lorsque le taux de couverture extérieure est dans l'ensemble inférieur à 20 %, l'objectif de refinancement devient alors un impératif – le refinancement maximum – à ne pas dépasser pour les pays en déséquilibre. Les interventions ponctuelles ainsi que les avances aux États peuvent alors être suspendues afin de contribuer à la restauration de l'équilibre extérieur de la zone d'émission.

En 1996, pour quatre pays – Cameroun, Congo, Gabon, Tchad – les projections des agrégats ont été effectuées sur la base des critères de réalisation des programmes d'ajustements structurels appuyés par le FMI.

3.2.1.1.2. Les objectifs de la politique monétaire pour 1996

En 1996, la politique monétaire a été motivée par le souci des autorités monétaires :

- de soutenir la croissance ;
- de consolider les acquis en matière de désinflation ;
- de renforcer les réserves extérieures, notamment en s'assurant que les banques de l'Union ne détiennent pas à l'étranger des disponibilités supérieures à leurs besoins courants, conformément aux dispositions en vigueur et en accord avec la réglementation des changes.

3.2.1.1.3. Les instruments

Afin d'assurer la réalisation de ces objectifs, la Banque centrale a mené en 1996 une politique monétaire dynamique et flexible en fonction du respect des objectifs.

Les réformes du fonctionnement du marché monétaire ont été poursuivies à travers notamment:

- l'admission des établissements financiers au refinancement direct de la Banque centrale ;

- l'instauration du mécanisme des appels d'offres " négatifs " (voir encart ci-après) en remplacement des dépôts spéciaux des banques afin d'offrir un moyen plus souple de rémunération des placements des établissements de crédit et de contrôler la liquidité ;

- l'adoption d'une nouvelle définition du taux créditeur minimum (TCM) et du taux débiteur maximum (TDM), prenant en compte la situation particulière des établissements financiers et des petits déposants.

Un mécanisme d'appels d'offres " négatifs " a lieu une fois par semaine, simultanément aux appels d'offres positifs déjà en vigueur, à l'intention des établissements de crédit éligibles qui disposent d'excédents de ressources. Les réponses aux appels d'offres sont traitées selon le même système d'adjudication " à la française " que les appels d'offres positifs. Le taux de référence est le taux d'intérêt sur les placements (TISP) qui est fixé par le Gouverneur de la BEAC.

Sont éligibles aux appels d'offres négatifs toutes les banques titulaires de dépôts spéciaux ainsi que les établissements financiers ayant un accès direct au refinancement de la BEAC.

Les Trésors nationaux et les établissements de crédit ne peuvent soumissionner aux appels d'offres négatifs que s'ils se sont au préalable désendettés vis-à-vis de la Banque centrale.

Les placements effectués à la Banque centrale dans le cadre des appels d'offres négatifs sont effectués sous la forme d'acquisition de certificats de placement, émis par la Banque centrale, négociables librement sur le marché interbancaire, mais uniquement entre les établissements participants, titulaires d'un compte à la BEAC.

La durée des placements est de 7 jours, 28 jours et 84 jours.

Les placements sont irrévocables. Néanmoins, une avance exceptionnelle garantie par des certificats de placement peut être consentie à une banque en rupture de trésorerie, au taux des prises en pension.

Les concours aux banques

Pour l'ensemble de la zone d'émission, le refinancement s'effectue à travers deux guichets :

- le guichet A par appel d'offres à l'initiative de la Banque à 7 jours et les prises en pension à l'initiative des banques pour une durée de 2 à 7 jours ;

- le guichet B auprès duquel sont refinancés les anciens crédits à moyen terme irrévocables et des nouveaux crédits d'investissement productifs ayant bénéficié d'un accord de classement de la BEAC.

Ainsi, globalement, l'objectif de refinancement a été revu à la baisse pour la troisième année consécutive en cohérence avec les programmes d'ajustement en vigueur. Ainsi, l'objectif de refinancement a été fixé à FCFA 31,4 milliards contre 53,1 pour l'année 1995. Cette diminution de l'objectif a concerné essentiellement le Cameroun où il est revenu de FCFA 45 milliards à 7,5 milliards alors que les objectifs ont en revanche été revus à la hausse pour la Centrafrique, le Gabon et le Tchad.

L'objectif de refinancement au titre du guichet A (procédures des appels d'offres et des prises en pension) s'est élevé à FCFA 22,8 milliards à fin 1996 contre 42,2 milliards à fin 1995, et celui du guichet B (procédure de refinancement des crédits à moyen terme au secteur productif) à 8,6 milliards, au lieu de 10,9 milliards l'année précédente. Il convient de noter que la répartition de l'objectif entre les deux guichets n'est qu'indicative.

Les concours aux États

PLAFONDS DES CONCOURS DE LA BEAC AUX TRÉSORS NATIONAUX
(hors crédits consolidés)
(en millions de francs CFA)

	1993	1994	1995	1996
Cameroun	111 692	93 254	93 254	106 880
Centrafrique	8 683	7 112	7 093	10 427
Congo	52 914	41 878	42 158	49 336
Gabon	49 148	49 616	88 207	121 159
Guinée équatoriale	1 578	1 600	2 410	2 582
Tchad	6 042	4154	5 241	8 641
TOTAL	230 057	197 614	238 363	299 025

La BEAC accorde aux Trésors nationaux des avances directes sous forme de découverts d'une durée ne dépassant pas 12 mois (article 21 des statuts), et d'escompte d'effets représentatifs de crédits à moyen et long terme d'une durée maximale de 10 ans pour les opérations d'investissement initiées par les États et faisant l'objet d'une inscription budgétaire (article 19B). La Banque consent, en outre, des concours indirects aux Trésors par escompte des effets publics (article 17) qui lui sont présentés par les banques (bons d'équipement par exemple). L'ensemble de ces concours est plafonné à 20 % des recettes budgétaires ordinaires d'origine nationale constatées au cours de l'exercice écoulé.

Les plafonds d'avances aux Trésors (hors crédits consolidés) ont été révisés à la hausse en 1996, à la suite de la prise en compte des recettes budgétaires de 1995 qui ont enregistré une progression liée à l'accroissement des recettes fiscales.

Le montant des plafonds pour l'ensemble de la zone d'émission a ainsi été porté à FCFA 299 milliards, au lieu de 238,4 milliards en 1995. L'accroissement est notamment imputable au Gabon et au Cameroun. En termes relatifs, le plafond global s'est accru, équivalant à 3 % du PIB contre 2,7 % en 1995.

Les taux d'intérêt

Les taux d'intérêt des appels d'offres positifs et négatifs sont fixés par le gouverneur de la BEAC en fonction de la conjoncture interne et externe. Le taux d'intérêt des prises en pension est, en principe, égal au taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) majoré de 1,5 à 2 points de pourcentage. Un taux de pénalité est appliqué aux banques en cas d'impayés relatifs aux opérations d'appels d'offres ou de prises en pension, ou en cas de dépassement des utilisations.

La politique des taux d'intérêt a été déterminée par plusieurs objectifs et notamment le respect des équilibres extérieurs et la poursuite de la désinflation dans un contexte de reprise économique.

3.2.1.2. La mise en œuvre de la politique monétaire

3.2.1.2.1. Les concours aux banques

CONCOURS DE LA BEAC AUX BANQUES
(hors crédits consolidés)
(en millions de francs CFA)

	1994		1995		1996	
	Guichet A	Guichet B	Guichet A	Guichet B	Guichet A	Guichet B
Cameroun	19 731	7 701	14 998	6 718	1 226	5 338
Centrafrique	0	0	1 600	0	1 240	0
Congo	6 182	2 250	3 859	2 088	3 198	1 623
Gabon	1 409	1 873	4 575	407	639	109
Guinée équatoriale	0	0	0	0	0	0
Tchad	500	0	1 000	0	7 660	0
TOTAL	27 822	11 824	26 032	9 213	13 963	7 070

Source : BEAC

À la fin de l'année 1996, le recours des banques aux concours de la BEAC atteignait 67 % de l'objectif global contre 66,4 % fin 1995. A la différence de l'année précédente, aucun système bancaire ne s'est retrouvé en situation de dépassement par rapport aux objectifs fixés au niveau national.

Les appels d'offres constituaient la principale source d'injection de liquidité du marché monétaire, avec 14 milliards, soit 66,4 % du refinancement. Toutefois, les apports de liquidités par ce canal s'inscrivaient en forte réduction.

Les avances au taux de pénalité, dans le cadre du guichet A, s'élevaient à FCFA 2,2 milliards, contre 6,6 milliards en décembre 1995, et concernaient essentiellement les banques du Cameroun et du Gabon, même si les établissements de crédit gabonais ont progressivement remboursé leurs avances.

Le recours aux prises en pension a été moins soutenu et reste marginal, avec un encours de 1,1 milliard contre 3,4 milliards à fin 1995.

L'encours moyen des placements bancaires auprès de la BEAC à travers le mécanisme des appels d'offres négatifs s'est établi à FCFA 65,4 milliards contre 43 milliards en décembre 1995 (où le mécanisme des dépôts spéciaux était encore utilisé). Toutefois, sous l'impulsion des banques camerounaises et gabonaises, les placements auprès de la BEAC ont atteint 114,5 milliards en août 1996.

En fin de compte, la Banque centrale est devenue emprunteuse nette du fait, à la fois, de la reprise de la demande de monnaie scripturale dans la zone, de l'excédent de liquidité bancaire et de la faible activité de crédit.

Le refinancement des banques primaires par la BEAC à travers le guichet B (crédits à moyen terme irrévocables) a enregistré des évolutions contrastées. Il a progressé les premiers mois pour se replier sur la fin de l'année. On constate toutefois une reprise depuis décembre 1996. Ainsi l'encours des refinancements est revenu de FCFA 21,6 milliards à fin 1994 à 10,9 milliards à fin 1995 et à 8,6 milliards à fin 1996.

Dans l'ensemble, les évolutions observées en matière de refinancement bancaire – réduction des objectifs, taux d'utilisation plus élevé, mobilisation par les banques de leurs réserves – témoignent

d'une meilleure gestion de leurs trésoreries par les banques ainsi que de la plus grande fiabilité des prévisions de la Banque centrale.

Les concours au titre du guichet A de la Banque centrale aux établissements de crédit se sont fortement repliés au cours de la période sous revue, revenant d'un encours moyen de FCFA 26 milliards à 14 milliards. Cette tendance s'explique essentiellement par le désengagement progressif des banques camerounaises en relation avec l'importante reconstitution de leur trésorerie, favorisée par l'augmentation des dépôts publics auprès du système bancaire.

3.2.1.2.2. Les concours de la Banque centrale aux États

La poursuite des efforts d'ajustement des finances publiques a permis de maintenir globalement les tirages en dessous des plafonds prévus. Les utilisations ont atteint FCFA 236,7 milliards, soit 79,2 % des plafonds, et représentent 2,4 % du PIB.

Tous les États, à l'exception du Cameroun (101 %), ont respecté leur plafond d'avances. Toutefois les tensions demeurent vives au Congo, en Guinée Équatoriale et en République centrafricaine, où les Trésors nationaux ont utilisé le maximum autorisé.

3.2.1.2.3. Les taux d'intérêt

L'accroissement des disponibilités en devises constaté sur l'ensemble de l'année ainsi que la poursuite de la désinflation ont permis à la Banque centrale de revoir ses taux directeurs à la baisse à deux reprises.

- Le 15 avril 1996, le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) a été ramené de 8,6 % à 8,2 % et le taux des prises en pension (TPP) de 10,75 % à 10,2 %. Simultanément, la Banque centrale a diminué le taux d'intérêt sur les appels d'offres négatifs (taux d'intérêt sur les placements – TISP) qui est revenu de 4 % à 3,9 % le 6 mai, puis à 3,6 % le 3 juin.

- Le 16 octobre 1996, le TIAO a été abaissé à 7,75 % et le TPP à 9,75 %. Le TISP a été ramené à 3,3 % le 29 juillet puis à 3 % le 16 octobre 1996. Cette évolution est imputable à la poursuite de l'accroissement des réserves de change et la détente du loyer de l'argent sur les marchés internationaux de capitaux notamment en France.

ÉVOLUTION DES TAUX DE LA BEAC

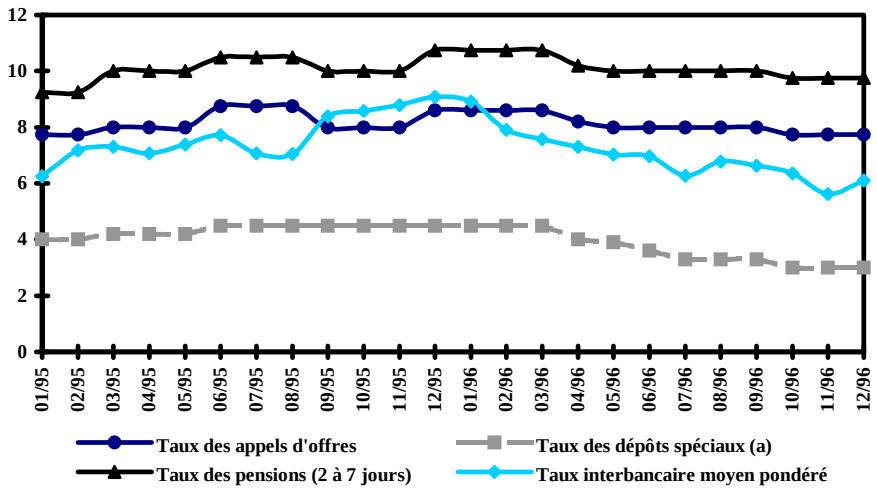

(a) remplacé par le TISP le 01/01/1996

Concernant les taux d'intérêt débiteurs et créditeurs, ceux-ci sont fixés librement par négociation entre les établissements de crédit et leurs clients dans le respect, toutefois, des bornes constituées par le taux créditeur minimum (TCM) et le taux débiteur maximum (TDM) qui relèvent de la compétence du gouverneur.

Le taux créditeur minimum ne s'applique plus qu'aux petits épargnants qui sont définis comme les détenteurs de comptes d'épargne ou sur livret d'un montant inférieur ou égal à FCFA 5 millions. Ce taux a été ramené de 5,5 % à 5 % le 16 octobre 1996. Cette mesure de libération semble toutefois avoir été mal interprétée par les banques puisque celles-ci ont compris qu'un seuil de rémunération pour les autres dépôts était maintenu.

Pour sa part, le taux débiteur maximum a été transformé en un taux de l'usure, fixé à 7 points au-dessus du taux de pénalité de la BEAC, soit 22 % actuellement. Le réaménagement de la définition du TDM a découlé de l'admission des établissements financiers au refinancement direct de la Banque centrale. En effet, cette admission comportait, implicitement, deux conséquences : l'élargissement à ces établissements du champ d'application du taux débiteur maximum et la prise en compte, dans la fixation du TDM, des coûts d'exploitation des établissements financiers éligibles au refinancement direct de la Banque centrale, qui sont supérieurs à ceux des banques. Compte tenu des difficultés des banques dans certains pays, la concurrence est demeurée faible et les taux ont eu tendance à s'ajuster sur ceux des établissements en difficulté proches du taux de l'usure.

3.2.1.2.4 Le marché interbancaire

Le refinancement sur le marché interbancaire est resté limité. Le volume des transactions s'est établi en moyenne mensuelle à FCFA 11,3 milliards en 1996, contre 8,4 milliards en 1995.

L'activité du marché interbancaire est encore fortement influencée par la situation des systèmes bancaires au Cameroun et au Congo, l'absence de confiance entre établissements de crédit demeurant un obstacle. Toutefois, à terme, l'émission par la Banque centrale de certificats de placement, dans le cadre de la procédure d'appels d'offres négatifs introduite en février 1996, devrait permettre le développement du marché interbancaire dans la mesure où ces titres peuvent servir de garantie aux transactions interbancaires.

3.2.2. LES AGRÉGATS MONÉTAIRES

La masse monétaire (M2) de l'ensemble de la zone d'émission a progressé de 3,6 % en 1995, après une croissance de 2,8 % en 1995. En termes réels, elle a marqué une contraction de – 3,4 %, s'inscrivant dans la tendance à l'œuvre depuis 1991. Le taux de liquidité de l'économie, appréhendé à travers le ratio M2/PIB a ainsi régressé de 15,6 % à 14,5 %.

L'évolution globale recouvre des situations contrastées entre les États : la masse monétaire a progressé en Guinée Équatoriale (43,2 %), au Tchad (29 %), au Congo (15,7 %), au Gabon (14,4 %) et en Centrafrique (6,4 %) alors qu'elle a diminué de 10,1 % au Cameroun pour la deuxième année consécutive (cf. tableau infra). Cependant, concernant ce pays, une partie de ce résultat provient des conséquences statistiques de la liquidation de la Banque Méridien BIAO Cameroun. Enfin, la répartition par pays de la masse monétaire est entachée d'un biais lié au stock de billets encore non triés.

Les avoirs extérieurs nets ont contribué très positivement à la croissance de la masse monétaire, à hauteur de 11,6 points de pourcentage. Les crédits à l'économie ont également apporté une contribution positive de 2,2 points. En revanche, les contributions résultant de la diminution des

créances nettes sur l'État et des autres postes ont été respectivement de – 3,8 et de – 6,4 points de pourcentage.

3.2.2.1 Les composantes de la masse monétaire

Le comportement des agents non financiers s'est traduit en 1996 par des modifications dans les composantes de la masse monétaire qui font apparaître :

- une progression de la circulation fiduciaire de 10,1 %, dont la part dans la masse monétaire s'est accrue de 32,6 % à 33,4 %,

- une diminution de 9,2 % de la quasi-monnaie, dont la part dans la masse monétaire est revenue de 36,8 % à 32,0 %.

ÉVOLUTION PAR ÉTAT DES PRINCIPALES COMPOSANTES DE LA MASSE MONÉTAIRE

(en millions de francs CFA)

	Cameroun	Centrafrique	Congo	Gabon	Guinée équatoriale	Tchad	TOTAL
MONNAIE FIDUCIAIRE							
1993	116 131	52 163	53 710	50 462	1 207	35 818	309 491
1994	136 331	88 531	68 821	77 545	3 765	39 469	414 462
1995	102 287	98 971	81 138	100 675	6 775	61 597	451 443
1996	95 318	104 022	87 353	110 866	8 499	91 190	497 248
MONNAIE SCRIPTURALE							
1993	150 734	7 270	42 263	85 165	1 335	9 641	296 408
1994	224 685	14 864	65 607	111 841	2 235	19 622	438 854
1995	216 335	12 266	54 362	115 923	2 729	23 683	425 298
1996	218 140	14 517	65 822	150 249	5 777	24 722	479 227
QUASI-MONNAIE							
1993	274 649	5 161	28 525	97 833	693	2 777	409 638
1994	324 201	11 894	25 446	128 668	1 756	3 468	495 433
1995	323 760	8 981	25 311	140 792	2 051	8 516	509 411
1996	263 934	9 391	30 998	147 610	2 230	5 098	459 261
TOTAL							
1993	541 514	64 594	124 498	233 460	3 235	48 236	1 015 537
1994	685 217	115 289	159 874	318 054	7 756	62 559	1 348 749
1995	642 382	120 218	160 811	357 390	11 555	93 796	1 386 152
1996	577 392	127 930	184 173	408 725	16 506	121 010	1 435 736
			Part en %				
Monnaie fiduciaire	16,5%	81,3%	47,4%	27,1%	51,5%	75,4%	34,6%
Monnaie scripturale	37,8%	11,3%	35,7%	36,8%	35,0%	20,4%	33,4%
Quasi-monnaie	45,7%	7,3%	16,8%	36,1%	13,5%	4,2%	32,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : BEAC

Ces évolutions sont le reflet des difficultés des systèmes bancaires locaux. La baisse de la quasi-monnaie traduit un renforcement de la préférence pour la liquidité et la fragilité de la confiance dans le système bancaire, dans la plupart des pays.

3.2.2.2. Les contreparties de la masse monétaire

3.2.2.2.1. Le crédit intérieur

ÉVOLUTION DE LA POSITION NETTE DES TRÉSORS NATIONAUX

(en millions de francs CFA)

	1993	1994	1995	1996
CRÉANCES des TRÉSORS	134 852	238 321	240 390	296 554
- Dépôts auprès de la BEAC	25 307	90 621	95 598	123 490
- Dépôts auprès des banques	109 545	147 700	144 792	173 064
ENGAGEMENTS des TRÉSORS	812 635	1 026 310	1 017 238	1 020 106
- Envers la BEAC	(a) 487 444	(a) 484 221	493 155	494 195
- Envers le FMI	41 041	137 668	131 840	177 816
- Envers les banques	276 088	388 772	376 594	338 052
- Envers les CCP	8 062	15 649	15 649	10 043
POSITION NETTE	-677 783	-787 989	-776 848	-723 552

(a) Après intégration de la prise en charge par les États des créances consolidées du système bancaire

La position nette des États vis-à-vis du système bancaire et du Fonds monétaire international

Les créances nettes des institutions monétaires sur les États ont diminué de 6,9 % sous l'effet de la progression des créances des Trésors nationaux (dépôts auprès de la BEAC et auprès des banques). Pour leur part, les engagements des Trésors nationaux sont restés stables. Toutefois, cette évolution recouvre une diminution des engagements envers les banques compensée par une progression des engagements envers le FMI, alors que les engagements envers la BEAC ont peu varié.

La position nette débitrice des Trésors nationaux vis-à-vis de la BEAC s'est réduite en raison, d'une part, de la diminution des créances consolidées sur l'État (créances sur les banques en liquidation ou restructurées et consolidées sur l'État) et, d'autre part, de l'accroissement des dépôts des organismes publics. L'encours des créances consolidées constitue le poste d'engagements de loin le plus important vis-à-vis de l'Institut d'émission et atteint FCFA 255,5 milliards. L'évolution à la baisse d'une année sur l'autre a eu pour origine le remboursement de crédits consolidés par le Cameroun.

L'accroissement des avances en compte courant de FCFA 9,8 milliards a été imputable à tous les États à l'exception du Cameroun. La progression des dépôts des organismes publics auprès de la BEAC, de 27,2 milliards, est provenue notamment du Cameroun (et en particulier du dépôt à la BEAC du produit de la cession d'Hevecam) et du Gabon.

ÉVOLUTION PAR ÉTAT DES PRINCIPALES CONTREPARTIES DE LA MASSE MONÉTAIRE

(en millions de francs CFA courants)

	Cameroun	Centrafrique	Congo	Gabon	Guinée Équat.	Tchad	Services centraux	TOTAL
AVOIRS EXTERIEURS NETS								
1993	-223 702	24 036	413	-26 903	-7 385	26	133 186	-100 329
1994	-293 777	92 002	13 101	66 099	-13 506	14 031	269 775	147 725
1995	-326 602	98 644	23 166	21 871	-9 937	48 789	260 729	116 660
1996	-278 505	108 578	33 434	99 744	-7 229	55 075	266 398	277 495
POSITION NETTE DES GOUVERNEMENTS								
1993	380 653	29 895	82 873	139 614	11 531	33 217	-	677 783 (a)
1994	384 401	41 610	79 582	216 533	17 557	48 306	-	787 989 (a)
1995	375 278	32 521	82 408	233 414	16 716	36 511	-	776 848 (a)
1996	331 456	28 771	85 274	216 089	15 900	46 062	-	723 552 (a)
CREDITS A L'ECONOMIE								
1993	424 537	20 471	83 756	213 142	2 428	31 375	-	775 709 (b)
1994	413 423	24 543	92 458	214 933	2 971	35 327	-	783 655 (b)
1995	422 433	30 812	103 005	259 306	4 114	39 378	-	859 048 (b)
1996	432 560	29 618	113 114	254 851	7 152	52 939	-	890 234 (b)
RESSOURCES NON MONETAIRES ET DIVERS NETS								
1993	-39 974	-9 808	-42 544	-92 393	-3 339	-16 382	-133 186	-337 626
1994	181 170	-42 866	-25 267	-179 511	734	-35 105	-269 775	-370 620
1995	171 273	-41 759	-47 768	-157 201	662	-30 882	-260 729	-366 404
1996	91 881	-39 037	-47 649	-161 959	683	-33 066	-266 398	-455 545
TOTAL								
1993	541 514	64 594	124 498	233 460	3 235	48 236		1 015 537
1994	685 217	115 289	159 874	318 054	7 756	62 559		1 348 749
1995	642 382	120 218	160 811	357 390	11 555	93 796		1 386 152
1996	577 392	127 930	184 173	408 725	16 506	121 010		1 435 736

(a) Après intégration des créances consolidées du système bancaire prises en charge par les États
(b) Après neutralisation des créances consolidées du système bancaire prises en charge par les États

La position nette débitrice des États vis-à-vis des banques commerciales s'est fortement améliorée. En effet, la baisse des crédits aux entités publiques, imputable principalement au Cameroun, n'a pas été compensée par l'accroissement des effets publics acquis par les banques camerounaises dans le cadre des opérations de titrisation.

Les recours aux ressources du FMI se sont accrus de 46 milliards, en liaison avec les opérations des États camerounais (+ 12,7), congolais (+ 10,8), gabonais (+ 15,4) et tchadien (+ 10), alors que les États centrafricain (– 2,6) et équato-guinéen (– 0,3) ont procédé à des remboursements.

Les crédits à l'économie

Les crédits à l'économie ont progressé de 3,6 % en 1996, soit un rythme inférieur à celui de l'année passée. Les parts des crédits à long, moyen et court terme, ont été respectivement de 1,4 %, 23 % et 75,6 %.

CRÉDITS A L'ÉCONOMIE VENTILÉS SELON LEUR DURÉE INITIALE

(en millions de francs CFA)

	1993 (a)	1994 (a)	1995 (a)	1996 (a)
CAMEROUN	424 537	413 423	422 433	432 560
- Court terme	341 826	343 698	361 413	333 095
- Moyen terme	82 396	68 803	60 192	98 640
- Long terme	315	922	828	825
CENTRAFRIQUE	20 471	24 543	30 812	29 618
- Court terme	17 168	21 117	25 627	26 847
- Moyen terme	3 303	3 426	5 185	2 634
- Long terme	-	-	-	137
CONGO	83 756	92 458	103 005	113 114
- Court terme	74 456	84 158	96 998	107 048
- Moyen terme	8 965	7 997	5 740	5 719
- Long terme	335	303	267	347
GABON	213 142	214 933	259 306	254 851
- Court terme	123 893	126 205	140 573	151 312
- Moyen terme	78 912	76 155	109 456	93 532
- Long terme	10 337	12 573	9 277	10 007
GUINEE ÉQUATORIALE	2 428	2 971	4 114	7 152
- Court terme	2 202	2 876	4 045	6 989
- Moyen terme	226	95	69	163
- Long terme	-	-	-	-
TCHAD	31 375	35 327	39 378	52 939
- Court terme	26 687	30 690	34 319	47 987
- Moyen terme	4 025	4 006	4 397	4 113
- Long terme	663	631	662	839
TOTAL	775 709	783 655	859 048	890 234
- Court terme	586 232	608 744	662 975	673 278
- Moyen terme	177 827	160 482	185 039	204 801
- Long terme	11 650	14 429	11 034	12 155

(a) Après neutralisation des créances consolidées du système bancaire prises en charge par les États

Les crédits à long terme n'ont crû que légèrement, la progression étant imputable presque exclusivement au Gabon.

Les crédits à moyen terme ont progressé de 10,7 %, évolution imputable essentiellement au Cameroun en relation avec l'important crédit consenti aux repreneurs de la Société Hevecam. En revanche, ces crédits ont diminué au Gabon en raison du retrait des entreprises des secteurs pétrolier et forestier de ce marché, dû à la reconstitution de leur marge d'autofinancement et au rapatriement de leurs recettes d'exportation.

Les crédits à court terme ont progressé de 1,2 %, tous les pays contribuant à cette évolution, à l'exception du Cameroun, en relation avec le recul des crédits de campagne. En revanche, les progressions sont notables au Tchad (crédit de campagne pour le secteur cotonnier), au Gabon (crédits au secteur non pétrolier) et au Congo.

3.2.2.2.2. Les avoirs extérieurs nets

Après avoir enregistré une contraction en 1995, la situation monétaire a été caractérisée en 1996 par une forte croissance des avoirs extérieurs qui sont passés de 116,7 milliards à fin 1995 à 277,5 milliards à fin décembre 1996. Cette amélioration a concerné tous les pays et principalement le Cameroun et le Gabon, même si la position extérieure des institutions monétaires camerounaises reste structurellement débitrice. Toutefois, la répartition par pays de la masse monétaire, entachée d'un biais lié au stock de billets encore non triés, affecte la ventilation par pays des avoirs extérieurs officiels.

L'évolution des avoirs extérieurs nets des banques commerciales et du secteur postal

POSITION EXTÉRIEURE A COURT ET LONG TERME DES BANQUES PRIMAIRES ET DU SECTEUR POSTAL

(en millions de francs CFA)

	CRÉANCES			ENGAGEMENTS			SOLDES		
	1994	1995	1996	1994	1995	1996	1994	1995	1996
Cameroun	72 463	64 223	47 254	26 734	40 169	37 447	45 729	24 054	9 807
Centrafrique	6 123	3 130	3 418	6 466	3 888	4 017	-343	- 758	-599
Congo	22 151	16 423	17 372	26 761	14 216	13 517	-4 610	2 207	3 855
Gabon	43 989	37 122	83 323	25 916	42 489	53 093	18 073	-5 367	30 230
Guinée Equatoriale	3 090	2 489	2 574	1 426	1 743	1 026	1 664	746	1 548
Tchad	6 326	6 004	6 288	11 953	8 513	4 885	-5 627	-2 509	1 403
TOTAL BEAC	154 142	129 391	160 229	99 256	111 018	114 285	54 886	18 373	46 244
Secteur bancaire	-	-	-	83 607	95 369	103 942			
Secteur postal	-	-	-	15 649	15 649	10 043			

La position extérieure à court et à long terme des secteurs bancaire et postal s'est améliorée de 27,9 milliards. Les avoirs bruts ont progressé de 30,8 milliards alors que les engagements n'ont augmenté que de 3,3 milliards.

L'évolution des avoirs officiels nets

AVOIRS OFFICIELS NETS DE LA BEAC

(en millions de francs CFA)

	1993	1994	1995	1996
AVOIRS				
- Encaisse-or	26 239	46 871	43 164	44 086
- Avoirs en devises	160 765	511 640	521 476	623 160
- Avoirs en DTS	411	879	987	266
- Position de réserve au FMI	499	963	935	1 014
TOTAL	187 914	560 353	566 562	668 526
ENGAGEMENTS				
- Tirages sur le Fonds fiduciaire	-	-	-	-
- Tirages sur le FMI	41 041	137 668	131 840	177 816
- Autres engagements	225 048	329 846	336 435	259 459
TOTAL	266 089	467 514	468 275	437 275
SOLDE	-78 175	92 839	98 287	231 251

Les réserves officielles ont fortement augmenté en 1996 (+102 milliards) pour atteindre FCFA 668,5 milliards, soit l'équivalent de 3,3 mois d'exportations, en accroissement par rapport à l'an passé où elles représentaient 2,9 mois. L'accroissement des avoirs bruts en devises est à l'origine de ce mouvement et a résulté dans la plupart des pays de l'amélioration du rapatriement des recettes d'exportation et de la mobilisation accrue de l'aide internationale dans certains pays.

AVOIRS EXTÉRIEURS NETS DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

(en millions de francs CFA)

	INSTITUTION MONETAIRE CENTRALE			BANQUES			DETTE POSTALE	TOTAL
	Créances	Engagements (a)	Net	Créances (b)	Engagements (b)	Net (b)		
CAMEROUN								
1993	4 169	216 908	-212739	26022	34 513	-8 491	-2 472	-223 702
1994	7 371	346 877	-339506	72463	21 790	50 673	-4 944	-293 777
1995	7 532	358 188	-350656	64223	35 225	28 998	-4 944	-326 602
1996	7 249	295 561	-288312	47254	32 503	14 751	-4 944	-278 505
CENTRAFRIQUE								
1993	34 289	8 728	25561	2013	2 140	-127	-1 398	24 036
1994	114 562	22 217	92345	6123	4 996	1 127	-1 470	92 002
1995	116 593	17 191	99402	3130	2 418	712	-1 470	98 644
1996	123 774	14 597	109177	3418	2 547	871	-1 470	108 578
CONGO								
1993	1 673	8 350	-6677	24434	15 955	8 479	-1 389	413
1994	29 213	11 502	17711	22151	23 132	-981	-3 629	13 101
1995	31 166	10 207	20959	16423	10 587	5 836	-3 629	23 166
1996	49 807	20 228	29579	17372	9 888	7 484	-3 629	33 434
GABON								
1993	1 702	15 622	-13 920	15 680	28 663	-12 983	-	-26 903
1994	96 297	48 271	48 026	43 989	25 916	18 073	-	66 099
1995	74 994	47 756	27 238	37 122	42 489	-5 367	-	21 871
1996	132 737	63 223	69 514	83 323	53 093	30 230	-	99 744
GUINÉE ÉQUATORIALE								
1993	141	8 088	-7 947	1 198	636	562	-	-7 385
1994	209	15 379	-15 170	3 090	1 426	1 664	-	-13 506
1995	20	10 703	-10 683	2 489	1 743	746	-	-9 937
1996	270	9 047	-8 777	2 574	1 026	1 548	-	-7 229
TCHAD								
1993	12 754	8 393	4 361	3 450	4 982	-1 532	-2 803	26
1994	42 926	23 268	19 658	6 326	6 347	-21	-5 606	14 031
1995	75 528	24 230	51 298	6 004	2 907	3 097	-5 606	48 789
1996	88291	34 619	53 672	6 288	4 885	1 403	0	55 075
SERVICES CENTRAUX								
1993	133 186	-	133 186	-	-	-	-	133 186
1994	269 775	-	269 775	-	-	-	-	269 775
1995	260 729	-	260 729	-	-	-	-	260 729
1996	266 398	-	266 398	-	-	-	-	266 398
TOTAL								
1993	187 914	266 089	-78 175	72 797	86 889	-14 092	-8 062	-100 329
1994	560 353	467 514	92 839	154 142	83 607	70 535	-15 649	147 725
1995	566 562	468 275	98 287	129 391	95 369	34 022	-15 649	116 660
1996	668 526	437 275	231 251	160 229	103 942	56 287	-10 043	277 495

(a) Non compris les allocations de DTS

(b) Après neutralisation de certaines opérations intégrées dans les opérations de consolidation, à partir de 1990

Pour sa part, l'endettement intérieur officiel de la zone a diminué de FCFA 31 milliards, pour s'établir à 437,3 milliards à fin 1996 contre 468 milliards une année plus tôt. Cette évolution a résulté principalement du recul de la position débitrice en compte d'opérations du Cameroun. En revanche, les engagements bruts extérieurs ont progressé au Gabon et au Congo en raison de tirages sur les ressources du FMI dans le cadre des programmes d'ajustement.

AVOIRS OFFICIELS NETS PAR ÉTAT

(en millions de francs CFA)

	AVOIRS					ENGAGEMENTS			SOLDES
	Avoirs en or	Avoirs en devises (a)	Position de réserve au FMI	Avoirs en DTS	Total	Recours au au crédit	Engage-ments extérieurs (b)	Total	
CAMEROUN									
1993	3 450	557	137	25	4 169	4 803	212 105	216 908	-212 739
1994	6 163	920	264	24	7 371	23 343	323 534	346 877	-339 506
1995	5 676	1 577	259	20	7 532	25 064	333 124	358 188	-350 656
1996	5 797	1 090	278	84	7 249	37 736	257 825	295 561	-288 312
CENTRAFRIQUE									
1993	1 281	32 959	38	11	34 289	8 486	242	8 728	25 561
1994	2 289	112 192	74	7	114 562	22 118	99	22 217	92 345
1995	2 108	114 405	69	11	116 593	17 101	90	17 191	99 402
1996	2 153	121 545	71	5	123 774	14 475	122	14 597	109 177
CONGO									
1993	1 282	197	190	4	1 673	1 417	6 933	8 350	-6 677
1994	2 289	26 531	366	27	29 213	10 926	576	11 502	17 711
1995	2 108	28 677	365	16	31 166	9 105	1 102	10 207	20 959
1996	2 153	47 240	404	10	49 807	19 878	350	20 228	29 579
GABON									
1993	1 479	192	21	10	1 702	13 316	2 306	15 622	-13 920
1994	2 641	93 480	41	135	96 297	47 934	337	48 271	48 026
1995	2 432	72 524	38	0	74 994	47 309	447	47 756	27 238
1996	2 484	130 185	50	18	132 737	62 701	522	63 223	69 514
GUINEE EQUAT.									
1993	-	29	-	112	141	4 842	3 246	8 088	-7 947
1994	-	199	-	10	209	10 483	4 896	15 379	-15 170
1995	-	16	-	4	20	9 248	1 455	10 703	-10 683
1996	-	266	-	4	270	8 986	61	9 047	-8 777
TCHAD									
1993	1 281	11 357	113	3	12 754	8 177	216	8 393	4 361
1994	2 289	40 418	218	1	42 926	22 864	404	23 268	19 658
1995	2 108	73 200	204	16	75 528	24 013	217	24 230	51 298
1996	2 153	85 803	211	124	88 291	34 040	579	34 619	53 672
SERVICES CENTRAUX									
1993	17 466	115 474	-	246	133 186	-	-	-	133 186
1994	31 200	237 900	-	675	269 775	-	-	-	269 775
1995	28 732	231 077	-	920	260 729	-	-	-	260 729
1996	29 346	237 031	-	21	266 398	-	-	-	266 398
TOTAL									
1993	26 239	160 765	499	411	187 914	41 041	225 048	266 089	-78 175
1994	46 871	511 640	963	879	560 353	137 668	329 846	467 514	92 839
1995	43 164	521 476	935	987	566 562	131 840	336 435	468 275	98 287
1996	44 086	623 160	1 014	266	668 526	177 816	259 459	437 275	231 251

(a) Y compris le solde créditeur net du compte d'opérations
(b) Y compris le solde débiteur net du compte d'opérations

3.2.3. LE RÉSULTAT D'ENSEMBLE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

Les résultats de la politique monétaire menée dans la zone d'émission ont été caractérisés par :

- la forte croissance des avoirs extérieurs nets ;
- une faible progression du crédit intérieur net, malgré une croissance plus vive des crédits à l'économie qui se sont inscrits au-delà des tendances positives prévues ;
- un accroissement sensible de la masse monétaire, reflétant l'évolution de ses contreparties.

OBJECTIFS MONÉTAIRES ET RÉSULTATS EN 1996

	Taux de couverture (en %)	Crédits à l'économie (taux de croissance)	Masse monétaire M2 (taux de croissance)
Cameroun fin 1996 (a)			
Objectifs	2,4 / 4,4	2,4 / 4,3	11,4 / 13,4
Résultats	3,2	6,7	-2,3
Centrafrique			
Objectifs	105,0 / 107,0	- 9,5 / -7,5	16,0 / 18,0
Résultats	107,5	-12,5	6,42
Congo			
Objectifs	72,3 / 74,3	8,0 / 10,2	10,0 / 12,0
Résultats	65,3	12,8	15,7
Gabon			
Objectifs	72,3 / 74,3	-6,2 / -4,2	7,5 / 9,5
Résultats	65,3	0,1	14,4
Guinée équatoriale			
Objectifs	14,2 / 16,2	19,5 / 21,5	15,5 / 17,5
Résultats	16,1	74,9	43,2
Tchad			
Objectifs	85,0 / 87,0	8,0 / 10,0	30,1 / 32,1
Résultats	80,5	34,4	29,0

(a) programmation 1995/1996
Source : BEAC

3.2.3.1. Le taux de couverture de l'émission monétaire

Globalement, le taux de couverture de l'émission monétaire a nettement progressé, s'établissant à fin 1996 à 50,9 % contre 36,9 % à la fin de 1995.

3.2.3.2. L'évolution des taux d'intérêt du marché

Conformément à la hiérarchie des taux souhaitée par la BEAC, les taux sur le marché interbancaire devrait de plus en plus à évoluer à l'intérieur d'une fourchette déterminée par le taux des appels d'offres et le taux des pensions. Toutefois, la surliquidité structurelle du système bancaire conduit les taux interbancaires à se situer en dessous de ceux des appels d'offres. Le loyer de l'argent sur le marché interbancaire a marqué une tendance à la baisse. Le taux interbancaire moyen pondéré (TMP) est revenu de 9,1 % en décembre 1995 à 6,1 % en décembre 1996.

3.2.3.3. L'évolution des agrégats monétaires et l'inflation

La masse monétaire (M2) de l'ensemble de la zone d'émission a progressé de 3,6 % en 1995, après une croissance de 2,8 % en 1995. Le taux de liquidité de l'économie, appréhendé à travers le ratio M2/PIB a ainsi régressé de 15,6 % à 14,5 %.

La décélération des prix de détail entamée en 1995 s'est confirmée en 1996. L'indice des prix à la consommation en moyenne annuelle a en effet progressé de 5,6 %, contre 12,1 % en 1995.

3.2.4. OBJECTIFS POUR 1997

L'évolution des grandeurs monétaires serait marquée en 1997 par :

- le renforcement des avoirs extérieurs nets en raison de l'amélioration des échanges extérieurs et du maintien des financements extérieurs ;

- la poursuite de la lutte contre l'inflation, grâce notamment à la poursuite de politiques budgétaires prudentes qui limiterait l'endettement bancaire des États ;

- une reprise des crédits à l'économie en relation avec l'affermissement de la croissance ;

S'agissant des instruments, la conduite de la politique monétaire continuera de s'appuyer sur une politique dynamique et flexible des taux d'intérêt à travers les opérations d'open-market et grâce à l'approfondissement du marché interbancaire.

3.2.5. LE SYSTÈME BANCAIRE

Alors que les ressources du système bancaire régional avaient stagné en 1995, elles se sont accrues de FCFA 53,2 milliards en 1996. Le volume des dépôts des secteurs public et privé a augmenté de 23,2 milliards pour s'établir à 1095,6 milliards. Cette évolution a eu pour origine une meilleure mobilisation des capitaux extérieurs et l'accroissement des recettes d'exportation.

SITUATION SIMPLIFIÉE DU SYSTÈME BANCAIRE

(en millions de francs CFA)

	1993 (a)	1994 (a)	1995 (a)	1996 (a)
ACTIF	1 222 237	1 529 799	1 529 634	1 582 856
Caisse et Institut d'Emission	33 615	128 847	90 012	155 801
Avoirs extérieurs	72 797	154 142	129 391	160 229
Crédit intérieur brut	1 053955	1 182 180	1 250 055	1 236 593
Autres actifs et ajustements	61 870	64 630	60 176	30 233
PASSIF	1 222 237	1 529 799	1 529 634	1 582 856
Dépôts du secteur public et privé	813 877	1 075 763	1 072 367	1 095 088
Engagements extérieurs	94 951	99 256	111 018	113 985
Concours de la BEAC	82 925	29 267	32 010	18 272
Fonds propres	230 484	325 513	314 239	355 511

(a) Après prise en compte des opérations de consolidation à partir de 1990

Pour sa part, le crédit intérieur brut a diminé de 13,5 milliards pour s'établir à 1 236,6 milliards. Cette baisse s'est caractérisée par un transfert de crédit des États vers l'économie.

Résultant de ces évolutions, le taux de couverture du crédit intérieur brut par les dépôts est passé de 85,8 % à 88,6 %. Ce renforcement de la position de liquidité des banques de la zone a permis un désengagement vis-à-vis de l'Institut d'émission, le recours aux ressources de la BEAC ayant été ramené de 32 milliards à 18,3 milliards. Les engagements extérieurs ont pour leur part progressé en raison du recours des banques centrafricaines et gabonaises à ce type de ressources actuellement moins onéreuses, compte tenu de la détente des taux d'intérêt sur le marché international.

La zone d'émission comptait, à la fin de 1996, 31 banques en activité. La plupart des systèmes bancaires locaux ont subi des plans d'ajustement et certains sont encore en cours de restructuration.

TAUX D'INTERVENTION DE LA BEAC

	Taux des appels d'offres (TIAO)	Taux des pensions (2 à 7 jours) (TIPP)	Taux des dépôts spéciaux des organismes publics à la BEAC	Taux de pénalité - Banques- (TPB)	Conditions débitrices maximales (TDM)	Conditions créditrices minimales (TCM)	Taux avances aux Trésors (à l'intéieur des plafonds statutaires)	Taux de pénalité - Trésors- (en dépassement des plafonds)	Taux des dépôts spéciaux des banques à la BEAC	Taux d'intérêt sur placements négatifs à 7 jours (TISP)	Taux d'intérêt sur placements négatifs à 28 jours (TISP)	Taux d'intérêt sur placements négatifs à 84 jours (TISP)
Avril 1991	10,50		10,75	16,00	18,50	7,50	6,50	7,50	10,75			
Octobre 1991	10,50		10,75	16,00	18,00	7,50	7,50	8,50	10,75			
Décembre 1991	10,75		10,75	16,00	18,25	7,50	7,50	8,50	10,75			
Avril 1992	10,50		9,75	16,00	18,25	7,50	8,50	9,50	9,75			
Août 1992	12,00		9,75	16,00	17,25	7,50	8,50	9,50	9,75			
Janvier 1993	12,50		9,75	16,00	18,00	7,75	9,50	10,50	9,75			
Juin 1993	11,50		9,75	16,00	17,00	7,75	10,50	11,50	9,75			
Juillet 1993	11,00		9,75	16,00	17,00	7,75	11,00	11,50	9,75			
7 Janvier 1994	11,50		9,75	18,00	17,50	7,75	11,00	12,00	9,75			
14 Janvier 1994	14,00		9,75	22,00	19,00	9,00	11,00	12,00	9,75			
20 Juin 1994	12,50		9,75	20,00	17,00	8,00	11,00	12,00	9,75*			
ler juillet 1994	12,50	14,00	6,50	20,00	17,00	8,00	11,00	12,00	6,50			
25 juillet 1994	11,00	12,50	5,50	20,00	17,00	8,00	11,00	12,00	5,50			
12 septembre 1994	10,5	12,00	5,00	20,00	16,00	7,50	10,50	12,00	5,00			
24 octobre 1994	9,50	11,00	4,50	15,00	16,00	7,50	9,50	11,00	4,50			
15 novembre 1994	8,50	10,50	3,50	15,00	16,00	7,50	8,50	10,50	3,50			
9 décembre 1994	7,75	9,25	4,00	15,00	16,00	5,50	7,75	10,50	4,00			
13 mars 1995	8,00	10,00	4,20	15,00	16,00	5,50	7,75	10,50	4,20			
29 juin 1995	8,75	10,50	4,50	15,00	16,00	5,50	7,75	10,50	4,50			
5 juillet 1995	8,75	10,50	4,50	15,00	16,00	5,50	8,00	10,50	4,50			
25 septembre 1995	8,00	10,00	4,50	15,00	16,00	5,50	8,00	10,50	4,50			
7 décembre 1995	8,60	10,75	4,50	15,00	16,00	5,50	8,00	10,50	4,50			
1er janvier 1996	8,60	10,75	4,50	15,00	22,00	5,50	8,00	10,50	4,50			
8 février 1996	8,60	10,75	4,50	15,00	22,00	5,50	8,00	10,50	supprimé	4,50	4,75	-
12 mars 1996	8,60	10,75	4,50	15,00	22,00	5,50	8,00	10,50		4,50	4,56	4,63
15 avril 1996	8,20	10,20	4,00	15,00	22,00	5,50	8,00	10,50	-	4,00	4,06	4,13
6 mai 1996	8,00	10,00	3,90	15,00	22,00	5,50	8,00	10,50	-	3,90	3,96	4,03
3 juin 1996	8,00	10,00	3,90	15,00	22,00	5,50	8,00	10,50	-	3,60	3,9625	4,0250
4 juin 1996	8,00	10,00	3,60	15,00	22,00	5,50	8,00	10,50	-	3,60	3,6625	3,7250
29 juillet 1996	8,00	10,00	3,30	15,00	22,00	5,50	8,00	10,50	-	3,30	3,3625	3,4250
16 octobre 1996	7,75	9,75	3,00	15,00	22,00	5,00	8,00	10,50	-	3,00	3,0625	3,1250
21 novembre 1996*	7,75	9,75	3,00	15,00	22,00	5,00	7,75	10,25	-	3,00	3,0625	3,1250

* Taux inchangés depuis le 21/11/96
Source : BEAC

LA COMMISSION BANCAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE

Créée par la Convention du 16 octobre 1990, la Commission bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) est entrée en fonction en janvier 1993. Dans le but de renforcer l'efficacité de l'exercice de l'activité bancaire et de son contrôle, une convention portant harmonisation de la réglementation bancaire dans les pays membres de la zone a été signée le 17 janvier 1992. La COBAC a assuré la mise en place d'un dispositif de surveillance bancaire et le suivi de la situation des banques de la zone.

1. Organisation

La COBAC est présidée par le Gouverneur de la Banque des États de l'Afrique centrale, assisté par le Vice-Gouverneur. La Commission se compose en outre de 11 membres dont :

- *sept membres ou leurs suppléants désignés ès qualité, à raison d'un commissaire par État, le septième membre étant tournant entre les États de l'UDEAC. Ils sont nommés pour un mandat de trois ans, renouvelable deux fois, sur proposition du Gouverneur de la BEAC, par le Conseil d'administration de la BEAC ;*

- *trois commissaires ou leurs suppléants nommés ès qualité de censeur de la BEAC ;*

- *un commissaire ou son suppléant représentant de la Commission bancaire française, désignés par le Gouverneur de la Banque de France.*

La Commission se réunit au moins deux fois par an, et autant que nécessaire, à l'initiative du Président. Pendant les réunions, les décisions sont arrêtées à la majorité des deux-tiers des voix exprimées.

Le siège de la COBAC est établi à Yaoundé.

Le Secrétariat Général dispose d'un effectif global de 22 agents dont 13 agents d'encadrement supérieur. Il est chargé d'assurer la permanence administrative de la COBAC. Il est dirigé par le Secrétaire Général.

2. Attributions

Les attributions de la COBAC sont au nombre de quatre.

2.1. Attribution administrative

La COBAC est chargée de délivrer des avis conformes dans les procédures d'agréments et d'autorisations individuelles qui restent la prérogative des autorités monétaires nationales. La COBAC peut prendre des mesures conservatoires en mettant un établissement de crédit sous le régime d'administration provisoire et est habilitée à nommer un liquidateur dans les établissements qui cessent d'être agréés.

2.2. Attribution normative

La COBAC édicte les prescriptions d'ordre général destinées à assurer l'équilibre des structures financières des établissements de crédit et à contrôler notamment leur liquidité et leur solvabilité à l'égard des tiers. Elle définit donc les procédures comptables et les normes prudentielles de gestion (ratio de solvabilité, de liquidité, de division des risques, de transformation, de couverture des immobilisations par les ressources permanentes, les engagements vis-à-vis des actionnaires).

2.3. Attribution de contrôle

La COBAC organise et exerce la surveillance sur place et sur pièces des établissements assujettis.

2.4. Attribution juridictionnelle

La COBAC est un organe juridictionnel et peut intervenir à titre disciplinaire, sans préjudice des sanctions que pourront prendre les autorités judiciaires nationales. La Commission peut prononcer une ou plusieurs des sanctions : avertissement, blâme, interdiction d'effectuer certaines opérations ou toute autre limitation dans l'exercice de l'activité bancaire, suspension ou révocation des Commissaires aux comptes, suspension ou démission d'office des dirigeants responsables et le retrait d'agrément de l'établissement.

3. Assujettis

La COBAC a compétence dans les six États de l'Union Douanière et Économique de l'Afrique Centrale (UDEAC). Sont soumis au contrôle de la COBAC 31 banques en activité, 17 établissements financiers et 22 banques en liquidation.

3.3. LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONETAIRES AUX COMORES

3.3.1. LA POLITIQUE MONÉTAIRE

Dans la mise en œuvre de la politique monétaire, les autorités locales doivent concilier la dimension essentiellement agricole de l'économie comorienne, la grande dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur et l'ancrage du franc comorien au franc français.

3.3.1.1. La formulation de la politique monétaire

3.3.1.1.1. Le cadre institutionnel de la politique monétaire

L'article 3 de l'accord de coopération monétaire du 23 novembre 1979 signé entre la France et les Comores précise que " l'organe chargé de la mise en oeuvre de la coopération monétaire est la Banque centrale des Comores ", dont l'article 4 des statuts indique " qu'elle a pour mission générale de formuler la politique monétaire et du crédit, d'exercer la surveillance et le contrôle des activités bancaires et de veiller à l'application de la réglementation des changes ".

Le principe d'un avenant aux statuts a été approuvé en mai 1997 par le Conseil d'administration de la Banque centrale des Comores (BCC). Cet avenant précise clairement l'irrévocabilité du gouverneur pendant l'exercice de son mandat.

3.3.1.1.2. Les objectifs de la politique monétaire

La politique monétaire vise traditionnellement la recherche d'un niveau des avoirs extérieurs nets qui soit compatible avec l'accord de coopération monétaire signé avec la France. Selon cet accord, le taux de couverture des engagements à vue de la Banque centrale des Comores par ses réserves de change ne peut pas se situer en deçà de 40 %. Par ailleurs, sans préjudice de cet objectif, la politique monétaire s'inscrit dans le cadre de la politique économique générale.

3.3.1.1.3. Les instruments de la politique monétaire

La Banque centrale se fixe des objectifs intermédiaires (masse monétaire et crédit interne) et utilise comme instruments les plafonds de refinancement et les taux d'intérêt.

Pour réguler la masse monétaire en fonction du degré de liquidité de l'économie et du niveau des réserves de change, les autorités monétaires disposent essentiellement du plafonnement du réescompte et de sa modulation saisonnière. Mais cet instrument ne peut être efficace que si la situation de liquidité des banques les rend tributaires du refinancement de la Banque centrale. Lorsque cette condition n'est pas remplie, l'Institut d'émission est autorisé par ses statuts à imposer des réserves obligatoires sur les dépôts et les crédits, faculté dont il n'a pas encore fait usage.

Les possibilités de refinancement de l'État auprès de la Banque centrale sont limitées par les statuts de cette dernière qui fixent les avances au Trésor à 20 % de la moyenne des recettes budgétaires effectivement recouvrées au cours des trois années précédentes.

Les taux d'intérêt sont administrés en raison de l'absence de concurrence bancaire. La Banque centrale impose des taux débiteurs maxima et des taux créditeurs minima. L'évolution de ces taux tient compte de la situation des taux d'intérêt pratiqués en France.

3.3.1.2. La mise en œuvre de la politique monétaire

Au lendemain de la dévaluation de janvier 1994, la Banque centrale a procédé à un relèvement général de ses taux pour maîtriser les tensions inflationnistes. Ainsi, les taux d'escompte préférentiels de 6 et 6,5 % ont été supprimés et remplacés par un taux d'escompte unique de 8,5 %. Tout en maintenant la structure différenciée des taux débiteurs à la clientèle, la Banque centrale a relevé d'un point de pourcentage le taux débiteur maximum (de 11,5 à 12,5 %) pour les crédits de campagne, les crédits à l'exportation, les crédits pour l'importation de riz ordinaire, les investissements productifs et les logements sociaux. Le taux maximum pour les autres crédits aux entreprises a été fixé à 16,5 %. Les crédits aux particuliers sans caractère agricole, industriel ou commercial ont été portés à 19,5 % . Dans le même temps, les taux créditeurs ont également été relevés d'un point, passant de 4 à 5 % pour les comptes d'épargne et les placements à moins de 3 mois. Le taux des avances à l'État a également été augmenté, de 4,5 à 5,5 %.

Compte tenu de la baisse de l'inflation, revenue de 22 % en 1994 à 7 % en 1995, puis à 3,6 % en 1996, et pour inciter à la relance de l'économie, les autorités comoriennes ont procédé en mai 1996 à la révision des taux de la Banque centrale, ainsi qu'à une baisse de 1,5 % de l'échelle des taux débiteurs des banques commerciales, la structure des taux d'intérêt créditeurs demeurant inchangée.

	Taux en 1995 (en %)	Taux en 1996 (en %)
Taux débiteurs à la clientèle		
Crédits à moyen et long terme Crédits de campagne Crédits à l'exportation Crédits à l'importation de riz	12,5	11,0
Autres crédits aux secteurs industriel, agricole ou commercial Autres crédits immobiliers	16,5	15,0
Crédits aux particuliers (maximum)	19,5	18,0
Taux créditeurs à la clientèle		
Comptes d'épargne et sur livrets	5,0	5,0
Placements > 3 mois	5,5	5,5
Placements < 3 mois	5,0	5,0
Taux de la Banque centrale		
Taux d'escompte	8,5	7,0
Taux des avances au Trésor	5,5	5,10
Taux des dépôts du Trésor	5,5	5,0
Taux des dépôts bancaires (j/j français)	3,7	3,45
Taux du compte d'opérations (pensions de 5 à 10 jours de la BDF)	4,9	4,75

Source : Banque centrale des Comores

3.3.2. LES AGRÉGATS MONÉTAIRES

La masse monétaire a enregistré une progression modérée de 1,8 % en 1996. Cette évolution s'explique essentiellement par la contraction des crédits intérieurs due au ralentissement de l'activité économique, malgré la progression rapide des avoirs extérieurs.

3.3.2.1. Les composantes de la masse monétaire

La circulation fiduciaire a enregistré une contaction modérée de 2,5 %, après un accroissement de 13,4 % en 1995, imputable à la progression sensible des transferts privés effectués par les Comoriens installés à l'étranger. Sa part dans la composition de la masse monétaire demeure stable, autour de 30 %.

Les dépôts à vue ont à nouveau baissé en 1996 de 3,2 %, après une progression de 5 % en 1995. Cette diminution provient essentiellement des comptes détenus par les entreprises publiques et mouvementés pour régler une partie de leurs droits fiscaux.

COMPOSANTES DE LA MASSE MONÉTAIRE

(en millions de francs comoriens)

	1993	1994	1995	1996	1995/96 en %
Disponibilités monétaires	11 575	12 356	13 408	13 021	-2,9
- Billets et monnaies	4 402	5 100	5 782	5 639	-2,5
- Dépôts à vue	7 173	7 256	7 626	7 382	-3,2
Quasi-monnaie	5 781	5 910	5 442	6 167	13,3
TOTAL	17 356	18 266	18 850	19 188	1,8

Source : Banque centrale des Comores

La quasi-monnaie a connu une augmentation de 13,3 %, après une contraction de près de 8 % l'année précédente. Cette évolution concerne principalement les comptes d'épargne sur livrets (+ 18,7 %) et s'explique probablement par la politique de la banque commerciale visant à orienter les petits déposants plutôt vers les comptes d'épargne que vers les comptes chèques afin de limiter le nombre

des chèques sans provision. La part de cette composante de la masse monétaire s'est renforcée, passant de 28,8 % en 1995 à 32,1 % en 1996.

3.3.2.2. Les contreparties de la masse monétaire

CONTREPARTIES DE LA MASSE MONÉTAIRE
(en millions de francs comoriens)

	1993	1994	1995	1996	1996/95 en %
Avoirs extérieurs nets	11 259	16 095	15 402	19 034	23,6
Créances nettes sur l'État	2 566	3 464	4 295	3 422	-20,3
Crédits à l'économie	8 899	8 675	9 522	6 790	-28,7
Autres postes	- 5 368	- 9 968	- 10 369	- 10 058	-3,0
TOTAL	17 356	18 266	18 850	19 188	1,8

Source : Banque centrale des Comores

Les avoirs extérieurs nets se sont établis à un peu plus de FC 19 milliards à fin 1996, en augmentation de 23,6 %. Ils ont constitué le principal facteur de l'augmentation de la masse monétaire. Les réserves de la Banque centrale ont vivement progressé (+ 24,6 %) en liaison avec les achats de billets de banque étrangers et la réduction des paiements extérieurs liés à la baisse des importations.

Les créances nettes sur l'État ont accusé une baisse de 20,3 % en 1996, en liaison avec le dégonflement des dépôts du public auprès du Trésor. Parallèlement, les dépôts de l'État à la Banque centrale ont augmenté de 37,5 %, à la suite de la décision de centraliser les recettes fiscales à l'Institut d'émission.

Les crédits à l'économie, principalement liés au financement de la campagne de la vanille et à celui des importations, se sont fortement contractés (- 28,7%) après un accroissement de 9,8 % en 1995. Cette évolution concerne aussi bien les entreprises du secteur public que du secteur privé.

3.3.3. LE SYSTÈME BANCAIRE

Le cadre de la politique monétaire est relativement simple aux Comores où il n'existe que deux établissements de crédit et une caisse d'épargne postale. La taille réduite du pays et le faible niveau de développement de l'île facilitent le contrôle des évolutions monétaires.

La Banque internationale des Comores (BIC), seule banque de dépôts et de crédit à court terme, affiche un état structurel de surliquidité en raison de l'insuffisance de projets bancables et de la stagnation de l'économie. Ses dépôts sont largement supérieurs à ses crédits et proviennent, en grande partie, des marges importantes dégagées par les opérations d'importation de riz et de produits pétroliers dont le monopole était détenu, jusqu'en 1995, par deux sociétés publiques, l'Office national d'Importation du Riz (Onicor) et la Société comorienne des Hydrocarbures (SCH). Sa trésorerie est généralement sollicitée en juillet à l'occasion de l'ouverture de la campagne de vanille et, en novembre, lors du financement de la seconde cargaison du riz importé par l'Onicor. La Banque centrale rémunère les excédents de liquidités placés en compte auprès de l'Institut d'émission afin d'éviter les sorties de capitaux.

L'autre banque est une banque de développement, la Banque de Développement des Comores (BDC), qui utilise exclusivement des lignes de crédit ouvertes par les bailleurs de fonds (AID, Fonds européen de Développement, Caisse française de Développement).

La création d'un troisième établissement de crédit, la Banque Islamique Comoro-Kowéitienne (BICK), fait partie des projets ayant fait l'objet d'un accord, conclu en mai 1997, entre les autorités comoriennes et la société kowéitienne Kosco.
Par ailleurs, des “ caisses d'épargne ” collectant de l'épargne rurale et distribuant des crédits de faible montant tentent de s'implanter, comme le projet du “ crédit rural et urbain des Comores ” (Sanduk) lancé en 1995 avec un financement de la Caisse française de Développement ou l'installation de “ caisses mutuelles d'épargne et de crédit ”.

Limitée par la rareté des projets intéressants, la Banque pour l'Industrie et le Commerce (BIC) a connu, en 1996, une chute de 29 % des crédits accordés à la clientèle, alors que les dépôts de la clientèle augmentaient de 7,5 %. La Banque de Développement des Comores (BDC) a enregistré une progression de plus de 20 % de ses opérations de prêts, après une augmentation de 16 % en 1995.

Par ailleurs, en 1996, la BIC a vu fortement baisser son résultat (- 71%), à la suite, certes, de la baisse du volume des crédits accordés et de l'augmentation des provisions pour risques, mais également en raison du recul du taux de rémunération des placements auprès de la BCC (3,75 % en moyenne mensuelle) alors que la banque sert un intérêt de 5 % au minimum sur les comptes à terme de sa clientèle. Cet écart pèse sur le compte d'exploitation.

Ainsi, les difficultés que connaît le système bancaire local tiennent, bien sûr, à la crise de l'économie comorienne, mais également à la faiblesse de la population bancarisée, à une concurrence limitée du fait du petit nombre des établissements financiers et à des coûts de structure élévés entraînant une facturation lourde des services bancaires.

4

MONOGRAPHIES

DONNÉES SUR LES PAYS DE LA ZONE FRANC - 1996

	PIB	PIB par tête	Taux de croissance du PIB	Total dette Extérieure 1995	Dette totale /PNB 1995	Solde balance commerciale	Solde Transactions courantes	Déficit extérieur courant	Recettes intérieures	Solde budgétaire (base engagement, dons compris)		Inflation en glissement annuel
	(mds FCFA)	(USD)	(en %)	(millions USD)	(en %)	(mds FCFA)	(mds FCFA)	(en % du PIB)	(mds FCFA)	(mds FCFA)	(en % du PIB)	(en %)
Cameroun	4 543,1	650	5,0	9 350	124,4	206,1	-171,8	-3,8	654,7	-127,2	-2,8	1,1
Centrafrique	545,0	323	-2,0	944	84,1	0,4	9,9	1,8	45,8	-12,8	-2,3	4,6
Congo	1 234,7	840	6,8	6 032	365,8	32,3	-532,8	-43,1	353,8	-22,9	-1,9	9,7
Gabon	2 897,0	3 877	3,3	4493	121,6	1 174,8	244,8	8,4	738	69,2	2,4	6,2
Guinée Équatoriale	140,1	393	41,1	293	195,5	-51,6	-175,8	-125,8	18,8	-2,5	-1,8	-5,6
Tchad	568,4	169	3,0	908	81,4	-9,4	-45,1	-7,9	58,5	-49,1	-8,6	10,2
TOTAL BEAC	9 928,3	-	4,4	22 020	144,4	1 352,6	-670,8	6,7	1 869,6	-145,3	-1,5	4,3
Bénin	1 157,6	370	5,0	1 646	81,8	-64,0	-20,7	1,7	166,2	4,5	0,4	6,7
Burkina Faso	1 231,5	300	5,6	1 267	55,0	-142,7	-52,7	4,3	160,9	-6,4	-0,5	7,0
Côte d'Ivoire	5 441,7	721	6,5	18 952	251,7	951,4	-118,7	2,2	1211,2	-128,5	-2,4	3,5
Mali	1 325,4	250	4,0	3 066	131,9	-50,2	-64,0	4,8	216,8	-11,4	-0,9	2,8
Niger	976,5	216	3,5	1 633	91,2	2,3	-37,7	3,8	75,6	3,3	0,3	3,6
Sénégal	2 587,9	631	5,2	3 845	82,3	-158,0	-49,8	1,9	402,5	0,6	0,0	2,4
Togo	687,0	381	6,9	1 486	121,2	-24,1	-49,0	7,1	110,4	-22,9	-3,3	4,9
TOTAL BCEAO	13 407,6	-	5,7	31 895	145,9	514,7	392,6	2,9	2 343,6	-160,8	-1,2	3,9
Guinée-Bissao*	137,5	244	5,0	894	353,7	-19,0	-28,1	20,4	17,9	-14,4	-10,2	65,6
Comores	88,1	448	1,0	203	0,9	-16,4	-15,1	17,1	11,3	-4,7	-5,4	3,6

(en mds FC et en %)

* Adhésion à la Zone franc le 5 mars 1997.

1 FCFA = 0,01 FRF depuis le 12 janvier 1994
1 FC = 0,0133 FRF

BÉNIN

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 115 762 km²
- **Population** : 5,475 millions d'habitants (1995). Population formée d'une quarantaine d'ethnies (Fon, Yorouba, Adja, Baribas, Peuhls, Sombas). Langue officielle : le français. Langues locales : Fon, Yorouba, Dendi.
- **Part de la population urbaine** : 15 %
- **Densité** : 44,9 habitants/km²
- **Taux de croissance démographique** : 3 % de 1985 à 1994
- **Principales villes** (1994) : Porto-Novo (capitale officielle, 200 000 hab.), Cotonou (750 000 hab.), Djougou (132 000 hab.), Parakou (120 000 hab.)
- **Régime politique** : Mathieu Kérékou, qui a dirigé le pays de 1972 à 1991, a été élu Président de la République le 18 mars 1996.

Économie

- **PIB** *(en milliards de francs CFA)*

1993	1994	1995	1996
601,8	847,7	1 035,1	1 157,6

- **PIB par habitant** : USD 370 (1995)
- **Répartition du PIB** : (en 1995)
  - secteur primaire : 33,9 %
  - secteur secondaire : 13,9 %
  - secteur tertiaire : 52,2 %
- **Principales productions**

	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97
Manioc *(milliers de tonnes)*	1 146,6	1 045,8	1 022,7	1 503,0
Igname *(milliers de tonnes)*	1 185,1	1 250,5	1 400,0	1 440,8
Maïs *(milliers de tonnes)*	483,4	491,5	432,1	686,7
Haricots *(milliers de tonnes)*	43,7	48,1	52,4	nd
Riz Paddy *(milliers de tonnes)*	11,8	13,9	14,8	nd
Coton graine *(milliers de tonnes)*	277,0	265,7	365,0	450,0

	1993	1994	1995	1996
Pétrole *(milliers de barils)*	1 062,0	884,6	653,6	552,1

Accords internationaux

La République du Bénin est membre de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine) et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Relations avec la communauté financière internationale

Premier accord triennal FASR en janvier 1993, pour la période 1993/1995. Signature le 28 août 1996, d'une nouvelle FASR de DTS 27,2 millions à l'appui d'un programme couvrant la période 1996/1999.
Accord de stock en Club de Paris selon " les termes de Naples " en octobre 1996.
Troisième concours d'ajustement de la Banque mondiale (USD 40 millions).

LA CONJONCTURE EN 1996

Le programme 1996/1999 conclu avec le FMI vise à renforcer la diversification économique du pays en développant plus énergiquement le secteur privé et à accroître les ressources publiques destinées à l'éducation et à la santé. Ce programme à moyen terme fixe comme objectifs une croissance réelle annuelle du PIB de plus de 5 %, un taux annuel d'inflation stabilisé autour de 3 %, une réduction du déficit des comptes extérieurs (hors dons) d'environ 5,5 % du PIB d'ici 1999 et l'accroissement des taux d'épargne et d'investissement en vue d'atteindre les niveaux respectifs de 13 % et de 20 % du PIB en 1999.

Le programme pour 1996/1997 prévoyait de porter le taux de croissance du PIB réel à 5,5 %, de contenir l'inflation à 4 %, et le déficit des transactions courantes à 6,4 % du PIB. Les mesures structurelles retenues concernaient essentiellement la gestion des finances de l'Etat et la restructuration des entreprises publiques.

De fait, la croissance réelle du PIB a atteint 5,5 % en 1996, grâce à une excellente récolte de coton (+ 37 %), associée à une reprise des investissements dans le secteur privé et à une demande soutenue par la revalorisation des productions agricoles. Le taux d'inflation de 4,7 % a été légèrement supérieur à l'objectif fixé, principalement en raison des tensions sur les prix des produits vivriers, la hausse du prix du coton (de FCFA 165 à 200 le kilo) incitant nombre de producteurs à se tourner vers la production du coton au détriment des productions vivrières dont les prix ont fortement augmenté au début de l'année.

COMPTES NATIONAUX DU BÉNIN

(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996
RESSOURCES	784,4	1 056,0	1 414,9	1 558,6
PIB (au prix du marché)	601,8	847,7	1 035,1	1 157,6
Importations de biens et services	182,6	208,3	379,8	401,0
EMPLOIS	784,4	1 056,0	1 414,9	1 558,2
Consommation finale	562,6	738,6	917,6	1 071,9
Publique	71,2	88,7	102,5	110,8
Privée	491,4	649,9	815,0	961,1
Formation brute de capital fixe *	92,0	146,5	210,2	202,4
Exportations de biens et services	129,8	170,9	287,2	284,3
Epargne intérieure brute	39,2	109,1	117,6	85,7
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	-52,8	-37,4	-92,6	-116,7
Taux d'investissement (en %)	15,3	17,3	20,3	17,5
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	3,2	4,3	4,8	5,0
Déflateur du PIB (en moyenne)	2,1	35,1	16,5	6,5
Indices des prix à la consommation en glissement annuel	1,2	37,2	3,1	6,7
Indices des prix à la consommation en moyenne annuelle		37.4	14,5	4,7

* y compris variation de stocks
Source : I.N.S.

La croissance réelle du PIB a été principalement due à la forte progression de la consommation, notamment privée, l'investissement et l'exportation enregistrant une baisse, respectivement de 3,7 % et de 1 %. L'objectif d'accroissement du taux d'investissement, revenu de 20,3 à 17,5 % en 1996, bute sur la faiblesse de l'épargne intérieure (– 26,4 % par rapport à 1995).

L'agriculture contribue pour près de 45 % à la formation du PIB, à plus de 85 % des recettes d'exportation en 1996, et occupe les trois-quarts de la population active. La campagne agricole 1995/96 a été marquée par la progression sensible de la production de coton-graine qui s'est établie à 365 milliers de tonnes contre 265,7 pour la campagne de 1994/95. Alors que l'objectif de la campagne

1996/97 vise les 450 milliers de tonnes, les premiers résultats laissent apparaître un taux de réalisation de 78 % de l'objectif, avec une production comparable à celle de l'année précédente. La progression des prix payés aux producteurs, permise par la bonne tenue des cours mondiaux, a entraîné une " extensification " de la production mais également une baisse des rendements.

La production vivrière demeure suffisante pour répondre aux besoins locaux, même si les arbitrages effectués par les paysans en faveur de la production plus rémunératrice du coton ont contribué à la forte hausse des prix des céréales et des légumineuses enregistrée au début de l'année 1996. Pour éviter que ces hausses spéculatives ne se reproduisent, l'Office national de la sécurité alimentaire assurera la gestion d'un stock de produits céréaliers. La production animale représente 10 % du PIB, avec en moyenne 30 000 tonnes de viande. La production halieutique est estimée à 12 000 tonnes en mer et 30 000 tonnes dans les eaux continentales.

L'industrie béninoise contribue pour environ 13 % du PIB et occupe moins de 14 % de la population active. Ses résultats sont relativement faibles, très peu d'industries transformant les ressources locales et les réseaux de vente demeurant peu développés. L'option stratégique traditionnelle de développement du Bénin repose davantage sur une industrie de services liée à une économie de transit, en partie informelle, du fait de la mentalité commerçante des opérateurs économiques et de la position géographique du pays, notamment de sa proximité du Nigeria.

Les principales ressources énergétiques utilisées au Bénin sont constituées par le bois (86 %), les hydrocarbures (11 %) et l'électricité (3 %). La quasi-totalité de l'énergie distribuée par la Société béninoise d'Électricité et d'Eau (SBEE) est achetée au Ghana. Les importations représentent plus de 80 % de l'énergie électrique consommée, le reste étant fourni par le barrage hydroélectrique de Nangbeto, construit en commun avec le Togo et géré par la Communauté électrique du Bénin. La production de pétrole a enregisté un nouveau recul en 1996, pour la troisième année consécutive, soit 552,1 milliers de barils contre 653,6 l'année précédente. Un nouveau gisement de pétrole a été découvert sur l'île de Tungeji, à la frontière du pays avec le Nigeria. Le gouvernement a procédé en juillet 1996 à la libéralisation de l'importation, du transport et de la distribution des produits pétroliers. Ainsi, huit sociétés privées ont reçu leur agrément, mettant fin au monopole de la Société nationale de Commercialisation des Produits pétroliers (Sonacop).

Le secteur textile, qui a bénéficié d'une réorientation de la demande permettant le réemploi de capacités de production précédemment oisives, connaît une forte reprise. La Sonapra (Société nationale de Promotion agricole), qui joue un rôle essentiel dans l'égrenage du coton, a mis en place un programme ambitieux d'accroissement de ses capacités de production. Elle devrait ouvrir son capital aux producteurs locaux.

Le secteur du bâtiment et travaux publics, qui avait bénéficié en 1995 de la réalisation des grands chantiers liés au sommet de la francophonie et du lancement de plans d'assainissement et de restauration des grandes villes, a enregistré un certain fléchissement de son activité. Le tourisme constitue désormais le second secteur générateur de recettes, après le coton.

Plusieurs secteurs de l'économie béninoise font actuellement l'objet de plans de restructuration portant principalement sur :

- la réforme des entreprises publiques et le désengagement de l'État. Le gouvernement a poursuivi son programme de restructuration du secteur public. Après les cinq privatisations réalisées en 1995, dix-neuf autres entreprises publiques ont été concernées en 1996, notamment dans le secteur agro-alimentaire (huile de palme, coton), celui des produits pétroliers et celui des assurances ;
- un dispositif d'appui au secteur privé, à travers la création d'un Fonds de Promotion économique (FPE) doté de FCFA 17,6 milliards, pour faciliter l'accès des entreprises au crédit et la mise en

place du Centre de formalités et d'un Centre d'accueil et d'information des Investisseurs (FCFA 167,5 millions) ;

- l'élimination des restrictions en matière d'échanges extérieurs ;
- la libéralisation des prix et de la commercialisation des produits agricoles.

FINANCES PUBLIQUES

Pour l'année 1996, dans le cadre du programme d'ajustement, il était prévu d'accroître le solde primaire en vue de renforcer la capacité à financer les investissements sur ressources internes, d'éliminer les arriérés de paiements intérieurs et de stabiliser les arriérés extérieurs. Dans cette perspective, les autorités avaient programmé :

- un accroissement des recettes fiscales en pourcentage du PIB, tout en réduisant les distorsions induites par le régime fiscal antérieur. Trois importantes réformes fiscales ont été entreprises : la création de la taxe professionnelle unique (TPU) au taux de 13 % ; une taxe foncière unique (TFU) qui a remplacé les quatre taxes foncières existant auparavant ; une révision de l'impôt progressif sur les traitements et salaires et de l'impôt général sur le revenu, en vue d'élargir la base imposable ;
- une maîtrise des dépenses publiques dans un contexte de réduction et de redéploiement de la part de la masse salariale et une augmentation de celle des dépenses de matériel ;
- la poursuite de la restructuration des entreprises publiques avec une diminution de la participation de l'État.

Les performances budgétaires sont globalement satisfaisantes. L'objectif des recettes courantes de FCFA 166 milliards a été dépassé de 5 milliards, principalement en raison des contributions exceptionnelles de la Sonapra. Les recettes courantes ont progressé de 11,4 %, résultat encourageant après les progrès déjà réalisés par les administrations douanières et fiscales. L'essentiel des recettes est provenu de la fiscalité indirecte et notamment des taxes sur les importations qui ont représenté 40 % des recettes courantes. Les dons de la communauté internationale ont très fortement progressé, s'établissant à FCFA 77,5 milliards soit 31,8 % des recettes totales contre 22 % en 1995.

Les dépenses totales ont progressé de 6,3 % sous l'effet, principalement, de l'accroissement de 13,3 % des dépenses en capital financées par des ressources externes. Les dépenses afférentes aux salaires et traitements enregistrent une hausse de 10,4 % en 1996, mais leur part dans les dépenses courantes s'établit à 35,8 %, en légère diminution par rapport à 1995 (36,2 %). Ce respect d'une des conditions du programme signé avec le FMI – la part de la masse salariale publique ne doit pas dépasser 40 % des recettes – devrait permettre au Bénin d'envisager en 1997 certains recrutements dans les domaines de la santé et de l'éducation.

TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTAT BÉNINOIS

(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996 (a)
RECETTES TOTALES	108,4	158,5	191,3	243,7
Recettes	77,6	106,1	149,1	166,2
Recettes fiscales	65,8	91,6	123,0	137,1
Recettes non fiscales	11,8	14,5	26,1	29,1
Dons extérieurs	30,8	52,4	42,2	77,5
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	106,2	164,4	224,9	239,2
Dépenses courantes	77,7	110,2	143,7	152,8
Salaires	37,7	45,7	53,9	59,5
Intérêts de la dette publique	15,9	26,2	27,9	29,1
intérieure	4,6	3,7	2,7	3,7
extérieure	11,3	22,5	25,2	25,4
Autres dépenses courantes	24,1	38,3	61,9	64,2
Dépenses en capital	28,5	54,2	78,2	88,6
Sur financement interne	3,0	4,3	13,2	15,6
Sur financement externe	25,5	49,9	65,0	73,0
Prêts nets	0,0	0,0	3,0	-2,2
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) *	-12,7	-32,1	-44,9	-46,1
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) **	2,2	-5,9	-33,6	4,5
ARRIÉRÉS	-6,6	-13,8	-17,0	-21,1
Arriérés intérieurs	-8,2	-10,6	-17,0	-21,1
Arriérés extérieurs	1,6	-3,2	0,0	0,0
SOLDE (base caisse) ***	-4,4	-19,7	-50,6	-16,6
FINANCEMENT	4,4	19,7	47,6	16,8
Financement intérieur	-5,7	-13,1	12,5	-13,9
Financement bancaire	-2,4	-8,1	9,3	-9,7
Financement non bancaire	-3,3	-5,0	3,2	-4,2
Financement extérieur	10,1	32,8	35,1	30,7
Tirages sur emprunts	13,3	24,3	35,4	34,9
Amortissement	-11,1	-15,2	-22,6	-20,1
Réaménagements de la dette	7,9	23,7	22,3	2,1
Financement exceptionnel	0,0	0,0	0,0	13,8
Écart de financement (+ = excès de financement)	0,0	0,0	-3,0	0,2
PIB nominal	601,8	847,7	1035,1	1157,6
En pourcentage du PIB				
Recettes totales	18,0	18,7	18,5	21,1
Dépenses courantes	12,9	13,0	13,9	13,2
Solde :				
base engagements	0,4	-0,7	-3,2	0,4
base caisse	-0,7	-2,3	-4,9	-1,4

(a) estimations
* Solde primaire = recettes - dépenses totales (hors intérêts)
** Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) - dépenses totales
***Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés
Source : BCEAO

Dans ces conditions, l'excédent primaire s'est accru passant de FCFA 44,9 milliards à FCFA 46,1 milliards, mais il a reculé, rapporté au PIB, en passant de 4,3 % du PIB en 1995 à 3,9 % en 1996.

L'apurement des arriérés intérieurs s'est accéléré. L'exercice 1997 devrait permettre d'achever totalement la résorption des arriérés intérieurs de l'État.

La communauté internationale a soutenu la mise en œuvre du programme d'ajustement en mobilisant 30,7 milliards de ressources nettes, sous forme de nouveaux prêts pour un montant de FCFA 34,9 milliards et de remises de dette à hauteur de FCFA 15,9 milliards. Ces apports ont permis des remboursements de FCFA 20,1 milliards au titre de la dette. Aucun nouvel arriéré de paiement extérieur n'a été enregistré.

COMPTES EXTÉRIEURS

BALANCE DES PAIEMENTS DU BÉNIN

(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	5,4	48,2	-38,8	-20,7
Balance commerciale	-50,3	-33,5	-104,2	-64,0
Exportations	108,6	217,2	206,5	216,2
dont				
Fibres de coton	30,7	63,7	90,3	107,3
Graines de coton	1,7	6,9	3,9	5,0
Pétrole	4,5	4,5	6,7	6,2
Réexportations	6,1	7,7	6,0	nd
Importations	158,9	250,7	310,7	280,2
dont				
Biens d'équipement	24,7	38,9	52,3	43,7
Produits pétroliers	5,5	21,7	22,3	27,6
Services nets	-3,8	-19,6	-39,6	-51,9
Voyages et séjours	12,7	26,3	25,1	9,5
Revenus du capital	0,4	-4,1	-6,7	-21,3
Autres	-16,9	-41,8	-58,0	-40,1
Transferts unilatéraux	59,5	101,3	105,0	95,2
Secteur privé	32,3	59,6	39,4	34,3
Secteur public	27,2	41,7	65,6	60,9
FLUX FINANCIERS	-11,7	14,4	-24,1	29,2
Long terme	-1,2	20,0	10,7	35,6
Secteur privé	-0,6	13,3	3,8	-3,2
Secteur public	-0,6	6,7	6,9	38,8
Court terme	-10,5	-5,6	-34,8	-6,4
Bancaires et postaux	-6,3	-35,2	5,2	-4,9
Autres	-4,2	29,6	-40,0	-1,5
ERREURS ET OMISSIONS	-2,0	-1,8	-1,6	0,0
BALANCE GLOBALE	-8,3	60,8	-64,5	8,5
FINANCEMENT	8,3	-60,8	64,5	-8,5
Financements exceptionnels	4,3	-2,4	18,6	13,6
Rééchelonnements	6,3	0,0	20,4	13,6
Variation des arriérés	-1,3	-1,8	0,0	0,0
Autres	-0,7	-0,6	-1,8	0,0
Variation des réserves officielles (baisse +)	4,0	-58,4	45,9	-22,1

(a) estimations
Source : BCEAO

Pays de transit, le Bénin reste dépendant des flux de commerce intra-régionaux et surtout des échanges avec le Nigeria. Le Bénin présente une balance commerciale structurellement déficitaire dont le solde, après s'être fortement alourdi en 1995, s'est réduit de 38,5 %, à la faveur d'une progression des exportations (+ 4,7 %) et d'un recul sensible des importations (– 9,8 %).

Les exportations ont bénéficié de l'accroissement de 18,8 % des ventes de coton. Le déficit de la balance des services demeure élevé et en forte croissance (+ 31 %), en raison du renchérissement des coûts du fret et d'assurance à l'importation et de la charge des intérêts sur la dette extérieure.

Les entrées nettes au titre des transferts sans contrepartie se maintiennent à un haut niveau et représentent près de la moitié du montant des importations. Conjugués à la forte réduction du déficit commercial, ces apports extérieurs ont contribué à la contraction du solde négatif des transactions courantes, qui a été ramené de 3,7 % en 1995 – à la suite du brusque gonflement des importations imputables aux dépenses d'infrastructures liées au sommet des pays francophones – à 1,8 % du PIB, en 1996.

L'amélioration du solde global de la balance des paiements, qui passe d'un déficit de FCFA 64,5 milliards à un excédent de FCFA 8,5 milliards, résulte de la réduction de la situation négative du solde courant et d'un fort excédent des flux financiers. Les capitaux à long terme ont été à l'origine d'entrées nettes en augmentation de FCFA 24,9 milliards, les opérations à court terme, pour leur part, se soldant par des sorties de capitaux (FCFA 6,4 milliards), en recul très net néanmoins par rapport aux sorties enregistrées en 1995 (FCFA 34,8 milliards).

Les relations commerciales entre le Bénin et les autres pays de l'Union demeurent faibles et ne représentent en moyenne que 5 % des exportations et 6 % des importations. Ces exportations concernent principalement les produits vivriers à destination du Niger et du Burkina. Les importations concernent surtout les produits alimentaires, en provenance de Côte d'Ivoire et du Sénégal.

DETTE EXTÉRIEURE DU BÉNIN

(encours en millions de dollars)

	1992	1993	1994	1995
DETTE À COURT ET LONG TERME	1 407	1 479	1 636	1 646
Dette à long terme	1 358	1 401	1 532	1 514
Dette publique garantie	1 358	1 401	1 532	1 514
Dette privée non garantie				
Recours aux crédits FMI	22	43	71	84
Dette à court terme	27	35	33	48
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	9	15	10	9
- *envers créanciers publics*	8	14	9	9
- *envers créanciers privés*	1	1	1	0
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dette à long terme	21	23	25	20
- *envers créanciers publics*	18	20	21	20
- *envers créanciers privés*	4	4	4	0
Crédits à l'exportation	223	203	168	227
Indicateurs de dette (en pourcentage du PIB)				
Dette totale/export biens et services	225,8	251,0	342,6	285,6
Dette totale/PNB	67,2	70,9	110,5	81,8
Service dette/export biens et services	4,4	5,4	8,5	8,5
Intérêts dette/export biens et services	2,0	2,3	4,2	4,0
Dette multilatérale/dette totale	44,8	46,2	48,0	52,3

Source : Banque mondiale

La signature d'un accord avec le FMI, au mois d'août 1996, a ouvert la voie à l'obtention d'un accord en Club de Paris, selon “ les termes de Naples ”. Le Bénin bénéficie ainsi de l'annulation des deux tiers (67 %) de sa dette publique, pour un montant de USD 208 millions. La dette extérieure du Bénin avait déjà été rééchelonnée à deux reprises, en 1991 et 1993, par le Club de Paris. L'endettement extérieur a très légèrement progressé en 1995 (0,6 %) à USD 1 646 millions. Il était alors constitué à hauteur de 92 % d'emprunts à long terme d'origine publique. La part de la dette multilatérale représente plus du double (52,3 %) de la dette bilatérale contre 44,8 % en 1992. L'endettement global représentait 81,8 % du PNB et son service, mesuré par rapport aux exportations de biens et services, demeurait stable et modéré, avec un ratio de 8,5 %.

Premier partenaire économique du Bénin, la France a procédé à l'annulation de plus de FCFA 20 milliards de la dette publique bilatérale du Bénin, dont le solde a été rééchelonné sur 23 ans.

SYSTÈME BANCAIRE

SYSTÈME BANCAIRE DU BÉNIN À FIN 1996
(9 établissements de crédit)
(estimations en milliards de FCFA)

ACTIF		PASSIF	
Opérations de trésorerie et interbancaires	120	Opérations de trésorerie et interbancaires	16
Opérations avec la clientèle	65	Opérations avec la clientèle	234
Opérations sur titres et divers	94	Opérations sur titres et divers	10
Valeurs immobilisées	9	Autres postes nets	28
TOTAL	288	TOTAL	288
		HORS-BILAN	
		Engagements de financement	33
		Engagements de garantie	53
		Autres engagements	9
		TOTAL	95

Le système bancaire béninois, dont le bilan de FCFA 288 milliards représente 24,9 % du PIB en 1996, compte actuellement neuf banques et établissements de crédit en activité et a achevé sa restructuration en 1995. L'évolution des ressources a été caractérisée par une hausse des dépôts collectés résultant des effets conjugués de l'assainissement du système bancaire et du rapatriement des avoirs détenus à l'extérieur avant la dévaluation. Les banques sont surliquides et distribuent essentiellement des financements à court terme. Ces ressources excédentaires ont servi à l'acquisition de titres d'État émis par les autres pays de la zone d'émission, à l'octroi de prêts à des établissements de crédit situés dans les autres pays de l'UEMOA, ainsi qu'à la constitution de disponibilités à l'extérieur. La création d'une ou deux sociétés de bourse est envisagée, dans le cadre du futur marché régional des capitaux.

PERSPECTIVES

Les objectifs fixés à l'économie béninoise pour 1997 sont dans le prolongement des bonnes performances macro-économiques enregistrées en 1996 : conserver un taux de croissance supérieur à 5 % pour la période de 1996 à 1999, maintenir le taux d'inflation à 3 %, assurer des recettes fiscales égales à FCFA 175 milliards et maintenir un niveau de dépenses égales à FCFA 252 milliards. L'excédent primaire se situerait à 2 % du PIB.

Les réformes structurelles devraient être poursuivies, notamment dans le cadre de la réforme de la filière coton. En vue de permettre un renforcement de l'excédent primaire et de dégager ainsi les ressources nécessaires à la réalisation d'investissements publics dans les domaines des infrastructures, de la santé et de l'éducation, le gouvernement a procédé, au début de 1997, à des hausses importantes des prix de l'eau, de l'électricité et du ciment. Un accroissement des recettes est attendu également en provenance des taxes pétrolières et des droits de douane.

Le développement du secteur privé devrait bénéficier des avancées obtenues en matière d'intégration régionale, notamment à travers l'amélioration de l'environnement juridique et judiciaire, préoccupation majeure des investisseurs. L'École régionale supérieure de la Magistrature (Ersuma) créée dans le cadre du Traité relatif à l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des affaires (Ohada) aura son siège à Porto-Novo.

BURKINA FASO

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 274 122 km^2
- **Population** : 10,4 millions d'habitants (1996). La population est formée essentiellement de Mossis, mais comprend aussi d'autres ethnies, notamment les Bobos, les Gourounsis et les Lobis. Le français est la langue officielle, mais d'autres langues comme le more, le peul, le dioula, le gourmantché et le senoufo sont utilisées. Taux d'urbanisation : 23 %.
- **Taux de croissance démographique** : 2,5 %
- **Principales villes** (1993) : Ouagadougou (690 000 habitants), Bobo-Dioulasso (300 000 habitants), Koudougou (105 000 habitants), Ouahigaya.
- **Régime politique** : L'élection présidentielle du 1er décembre 1991 a renouvelé M. Blaise Campaoré, au pouvoir depuis 1987, dans ses fonctions de Chef de l'État. Les élections législatives tenues en mai 1997 ont reconduit la majorité présidentielle.

Économie

- **PIB** (*milliards de francs CFA)*

1993	1994	1995	1996
796,0	1 030,2	1 102,5	1 231,5

- **PNB** par habitant : USD 300 (1996)
- **Répartition du PIB** (1996)
  - secteur primaire : 40,4 %
  - secteur secondaire : 19,9 %
  - secteur tertiaire : 39,7 %
- **Principales productions**

	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97
Mil/sorgho *(milliers de tonnes)*	2 209,6	2 063,8	1 999,7	2 065,5
Maïs *(milliers de tonnes)*	270,7	350,3	212,5	293,7
Riz paddy *(milliers de tonnes)*	53,8	61,0	84,0	147,0
Coton-graine *(milliers de tonnes)*	116,9	143,1	147,0	206,7
	1993	1994	1995	1996
Or *(kg)*	1 857,4	1 222,4	1 356,0	897,2

Accords internationaux

Le Burkina Faso est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et du Conseil de l'Entente.

Relations avec la communauté financière internationale

Le Burkina Faso a conclu en mars 1993 avec le FMI un accord triennal dans le cadre d'une Facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR) couvrant la période 1993/1995. Un deuxième programme triennal soutenu par une FASR d'un montant de DTS 39,8 millions a été approuvé en juin 1996.
En juin 1996, le Burkina Faso a bénéficié d'une annulation de 67 % du stock de sa dette éligible en Club de Paris. Au printemps 1997, le Burkina Faso a été reconnu éligible à l'initiative sur la dette des pays pauvres très endettés.

LA CONJONCTURE EN 1996

Après trois ans de stagnation de l'activité économique, la croissance du PIB a repris à un rythme modéré en 1995 (+ 3,9 %) puis s'est amplifiée en 1996 pour atteindre 5,6 %, un rythme proche de l'objectif de croissance à moyen terme fixé par le FMI.

En 1996, la croissance a été tirée par la demande interne. La consommation privée a augmenté de plus de 3 % en volume contribuant à près de la moitié de la croissance. Les investissements ont fortement progressé, grâce à la fois à une plus forte mobilisation de l'aide-projet étrangère au cours des deux dernières années et aux dépenses consécutives à l'organisation du sommet France-Afrique à Ouagadougou en décembre 1996 (qui aurait entraîné un surcroît de croissance de l'ordre de 0,3 %) et à la tenue du Salon international de l'Artisanat.

Le taux d'investissement (y compris variations de stocks) a augmenté de plus de 2 points pour s'établir à 23,3 %, soit un niveau élevé comparé à la moyenne des pays de l'UEMOA. Les échanges extérieurs ont apporté une contribution légèrement négative à la croissance.

COMPTES NATIONAUX DU BURKINA FASO

(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996
RESSOURCES	1 039,2	1 300,3	1 343,7	1 506,6
PIB (au prix du marché)	796,0	1 030,2	1 102,5	1 231,5
Importations de biens et services	243,2	270,1	241,2	275,1
EMPLOIS	1 039,2	1 300,3	1 343,7	1 506,6
Consommation finale	749,2	942,7	969,3	1 046,9
Publique	88,6	106,6	122,1	122,9
Privée	660,6	836,1	847,2	924,0
Formation brute de capital fixe *	202,3	216,9	231,3	287,2
Exportations de biens et services	87,7	140,7	143,1	172,5
Epargne intérieure brute	46,8	87,5	133,2	184,6
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	-155,5	-129,4	-98,1	-102,6
Taux d'investissement (en %)	25,4	21,1	21,0	23,3
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	0,5	1,0	4,8	5,6
Déflateur du PIB (en moyenne)	-3,5	20,6	2,1	5,7
Indices des prix à la consommation en glissement annuel	2,5	29,1	4,7	7,0

* y compris variation de stocks
Source : I.N.S

Presque tous les secteurs ont participé à l'amplification de la croissance. La valeur ajoutée agricole a progressé de près de 7 %. En dépit de conditions climatiques parfois difficiles, les récoltes de produits vivriers en 1996/97 ont presque retrouvé leur niveau de 1994 après une campagne 1995/96 catastrophique. Les productions de riz et surtout du coton (en partie grâce à la libéralisation et à l'assainissement de la filière) ont atteint des niveaux inespérés.

La valeur ajoutée du secteur secondaire n'a augmenté que de 3,8 % en volume, un chiffre en retrait par rapport à l'année dernière et qui s'explique à la fois par le recul de la production minière (en raison de la fermeture en mars de la mine d'or de Poura et de la restructuration de la Société de Recherche et d'Exploitation minière, la Soremib) et par le tassement de la croissance de l'industrie manufacturière (à l'exception du secteur agro-alimentaire). À l'inverse l'artisanat et surtout le Bâtiment et Travaux publics, qui a profité de l'accélération des investissements publics et de la poursuite de l'augmentation des mises en chantier de logements, ont connu une excellente année. Enfin, la croissance de la demande interne et des échanges a induit une progression rapide de la valeur ajoutée du secteur tertiaire marchand formel (+ 6,3 %) et informel.

Après avoir été modérée au cours du premier semestre, la hausse des prix à la consommation s'est accélérée en juillet-août en raison d'une augmentation des prix des céréales. Les mauvaises récoltes de la campagne 1995/96 ont en effet entraîné des pénuries ponctuelles en fin de campagne. Bien que cette flambée des prix ait été sans lendemain grâce à de meilleures récoltes à l'automne 1996, l'inflation a atteint 7 % en glissement annuel et 6 % en moyenne annuelle, un chiffre nettement au-delà des objectifs fixés par le programme d'ajustement structurel (3,5 %).

FINANCES PUBLIQUES

La rigueur budgétaire a été maintenue ; les objectifs fixés dans le programme d'ajustement structurel ont été atteints. Le déficit primaire (hors dons) est revenu de FCFA 95,1 milliards à FCFA 59,4 milliards, soit de 8,8 % à 4,8 % du PIB ; le déficit en base engagements s'est aussi contracté mais dans de moindres proportions. La maîtrise des déficits publics a permis à l'État d'accélérer le remboursement des arriérés internes.

Les recettes fiscales ont progressé au-delà même des objectifs du programme d'ajustement structurel bien que l'augmentation des taux de TVA de 15 à 18 % ait été retardée au 1er septembre 1996 et que la réforme de la fiscalité pétrolière ait été temporairement abandonnée. Dans ce contexte, la hausse des recettes a été due à la conjonction de l'accélération de l'activité et d'une plus grande efficacité de la collecte des impôts, notamment des droits de douane.

Les dépenses publiques ont été conformes au plafond fixé par le programme. La progression de la masse salariale de la fonction publique (+ 5 %) a été contenue en dépit d'une augmentation générale des traitements (non inscrite dans la loi des finances) de + 3 à + 5 %, à compter du 1er octobre. Conformément aux orientations arrêtées par le Gouvernement en accord avec le FMI, la réallocation des dépenses en faveur des secteurs de la santé et de l'éducation (23 % du PIB contre 22 % en 1995) s'est poursuivie. Le nombre des enseignants a ainsi augmenté de 25 % entre 1994 et 1996. Les autorités burkinabè ont aussi augmenté les investissements publics financés sur ressources internes.

Le programme de privatisations entamé en 1991 s'est poursuivi. L'État a liquidé en 1996 les entreprises publiques qui figuraient sur la première liste de privatisations et qui n'avaient pas pu être vendues (5 sur 20). Entamée en 1995, la deuxième phase de privatisations concerne 17 entreprises publiques : la privatisation de la Régie nationale des Transports en commun (RNTC X 9) s'est achevée en septembre 1996 ; plusieurs autres opérations sont en cours dont la plus importante touche la Société sucrière de Comoé (Sosuco), 6 entreprises ont été liquidées ou ont cessé leur activité (notamment la Société burkinabè d'Émaillerie, Sobema). Neuf autres entreprises publiques ont été ajoutées à la liste des sociétés privatisables en 1997.

TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTAT BURKINABÈ

(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996 (a)
RECETTES TOTALES	155,5	176,7	234,8	223,4
Recettes	100,8	114,2	137,2	160,9
Recettes fiscales	72,6	104,4	128,0	150,2
Recettes non fiscales	27,6	8,9	8,4	9,8
Autres recettes	0,6	0,9	0,8	0,9
Dons extérieurs	54,7	62,5	97,6	62,5
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	182,3	228,7	246,9	229,8
Dépenses courantes	120,4	137,2	132,3	135,5
Salaires	52,2	58,2	61,6	64,7
Intérêts de la dette publique	12,4	15,9	16,8	11,2
intérieure	4,8	2,8	6,2	2,3
extérieure	7,6	13,1	10,6	8,9
Autres dépenses courantes	55,8	63,1	53,9	59,6
Dépenses en capital	63,5	93,8	116,8	96,0
Sur financement interne	8,8	9,2	10,5	15,3
Sur financement externe	54,7	62,5	97,6	78,5
Autres dépenses en capital		22,1	8,7	2,2
Prêts nets	-1,6	-2,3	-2,2	-1,7
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) *	-70,7	-100,9	-95,1	-59,4
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) **	-26,8	-52,0	-12,1	-6,4
ARRIÉRÉS	9,3	-21,3	-19,4	-18,5
Arriérés intérieurs	1,7	-6,5	-15,6	-18,5
Arriérés extérieurs	7,6	-14,8	-3,8	0,0
SOLDE (base caisse) ***	-17,5	-73,3	-31,5	-24,9
FINANCEMENT	17,5	73,3	31,5	25,2
Financement intérieur	-1,8	4,8	-26,9	-13,7
Financement bancaire	-1,0	8,5	-22,6	-2,5
Financement non bancaire	-0,8	-3,7	-4,3	-11,2
Financement extérieur	19,3	68,5	58,4	38,9
Tirages sur emprunts	25,7	82,8	73,4	52,6
Amortissement	-9,8	-22,9	-19,2	-14,7
Réaménagements de la dette	3,4	8,4	3,9	1,0
Financement exceptionnel	0,0	0,2	0,3	0,0
Écart de financement (+ = excès de financement)	0,0	0,0	0,0	0,3
PIB nominal	796,0	1 030,2	1 102,5	1 231,5
En pourcentage du PIB				
Recettes totales	19,5	17,2	21,3	18,1
Dépenses courantes	15,1	13,3	12,0	11,0
Solde :				
base engagements	-3,4	-5,0	-1,1	-0,5
base caisse	-2,2	-7,1	-2,9	-2,0

(a) Estimations
* Solde primaire = recettes - dépenses totales (hors intérêts)
** Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) - dépenses totales
*** Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés
Source : Administrations nationales et BCEAO

COMPTES EXTÉRIEURS

La balance commerciale s'est nettement dégradée en 1996. Les exportations de marchandises ont progressé de plus de 13 %. Les ventes de coton qui représentent un tiers des exportations ont crû de 20 % grâce à l'augmentation du volume des ventes et en dépit d'une baisse sensible des cours mondiaux (– 12,3 % exprimés en francs CFA du dernier trimestre 95 au dernier trimestre 96). Les ventes de têtes de bétail se sont maintenues au niveau élevé atteint les deux années précédentes et continuent de bénéficier des effets positifs de la dévaluation de 1994. À la suite de la baisse de la production, les ventes d'or ont régressé. Dans le même temps, les importations ont fortement progressé (+ 23 % en valeur et + 16 % en volume), en raison de

l'accélération de l'activité. Les importations de biens d'équipement ont augmenté en liaison avec la progression de l'investissement et des travaux publics. Les importations de produits alimentaires ont fortement progressé en raison de la faiblesse des récoltes vivrières en 1995/96. Les transferts unilatéraux publics (dons de la communauté internationale) ou privés (remise des travailleurs émigrés, estimés à plus de 2 millions, pour l'essentiel en Côte d'Ivoire) ont continué à financer une grande partie du déficit de la balance des biens et services.

BALANCE DES PAIEMENTS DU BURKINA FASO

(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	-20,1	8,2	4,3	-52,7
Balance commerciale	-68,8	-71,5	-104,7	-142,7
Exportations	64,0	119,7	137,6	155,8
dont				
Coton	22,2	32,8	46,9	56,5
Elevage	10,3	33,1	33,8	35,0
Or	7,6	12,2	11,6	9,5
Karité	0,5	1,7	2,4	4,7
Importations	132,8	191,2	242,3	298,5
dont				
Biens d'équipement	31,6	53,8	73,9	76,4
Produits pétroliers	28,2	24,7	22,5	23,7
Services nets	-42,9	-61,9	-54,7	-65,0
Voyages et séjours	0,5	-2,4	-1,9	-2,0
Revenus du capital	-2,0	-16,3	-9,1	-12,6
Autres	-41,4	-43,2	-43,7	-50,4
Transferts unilatéraux	91,6	141,6	163,7	155,0
Secteur privé	28,9	38,6	40,4	37,9
Secteur public	62,7	103,0	123,3	117,1
FLUX FINANCIERS	19,5	-7,7	18,3	40,0
Long terme	24,7	30,5	53,1	41,9
Secteur privé	0,8	14,2	11,2	11,0
Secteur public	23,9	16,3	41,9	30,9
Court terme	-5,2	-38,2	-34,8	-1,9
Bancaires et postaux	-6,5	-51,8	-37,1	-3,1
Autres	1,3	13,6	2,3	1,2
ERREURS ET OMISSIONS	1,5	2,8	1,1	8,9
BALANCE GLOBALE	0,9	3,3	23,7	-3,8
FINANCEMENT	-0,9	-3,3	-23,7	3,8
Financements exceptionnels	10,9	-0,4	4,8	1,4
Rééchelonnements	3,5	6,4	0,0	1,8
Variation des arriérés	7,6	-4,9	3,5	0,0
Autres	-0,2	-1,9	1,3	-0,4
Variation des réserves officielles (baisse +)	-11,8	-2,9	-28,5	2,4

(a) Estimations
Sources : Administrations nationales et BCEAO

Le solde des transactions courantes s'est dégradé de FCFA 57 milliards. Les entrées nettes de capitaux à long terme, essentiellement constituées par des prêts d'aide au développement, ont été plus faibles que l'année précédente, mais les sorties de capitaux à court terme ont été beaucoup moins importantes de sorte que le solde de la balance globale s'est détérioré de FCFA 27,5 milliards seulement.

Le montant des réserves officielles nettes de change a diminué de FCFA 2,4 milliards. Le montant des réserves officielles brutes est resté stable à un niveau très élevé (équivalent à près de 9 mois d'importations).

DETTE EXTÉRIEURE DU BURKINA FASO

(encours en millions de dollars)

	1992	1993	1994	1995
DETTE À COURT ET LONG TERME	1 040	1 117	1 128	1 267
Dette à long terme	979	1 066	1 040	1 136
Dette publique garantie	979	1 066	1 040	1 136
Dette privée non garantie	0	0	0	0
Recours aux crédits FMI	9	21	48	75
Dette à court terme	52	30	41	57
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	12	12	11	13
- *envers créanciers publics*	11	11	10	11
- *envers créanciers privés*	1	1	1	2
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dette à long terme	28	35	36	38
- *envers créanciers publics*	26	34	34	35
- *envers créanciers privés*	2	1	2	3
Crédits à l'exportation	148	79	68	103
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dette totale/export biens et services	212,6	242,8	368,3	346,1
Dette totale/PNB	34,9	39,9	61,3	55,0
Service dette/export biens et services	6,8	8,3	14,2	13,2
Intérêts dette/export biens et services	3,8	3,9	5,4	5,3
Dette multilatérale/dette totale	68,5	70,9	78,1	77,6

Source : Banque mondiale

La dette extérieure du Burkina Faso s'établissait à USD 1,27 milliard à fin 1995 soit 55 % du PIB et a, selon les estimations du FMI, nettement progressé en 1996. Le Burkina Faso ayant bénéficié de mesures généreuses d'allégement de la dette bilatérale (annulation de 67 % du stock éligible en Club de Paris), la dette multilatérale représente près de 80 % des engagements extérieurs du pays. Dans ce contexte, l'éligibilité approuvée en mars 1997 du Burkina Faso à l'initiative sur la dette des pays pauvres lourdement endettés revêt une importance particulière pour l'avenir du pays.

SYSTÈME BANCAIRE

Le système bancaire burkinabè dont la restructuration est proche de son terme, comportait fin 1996 huit établissements dont deux banques publiques. L'une d'entre elles, la Banque nationale de Développement du Burkina a été liquidée en janvier 1997. Les négociations pour la reprise de l'autre établissement public, la Banque pour le Financement du Commerce et de l'Industrie (groupe BFCI/UREB/CAI), sont en cours.

La concentration du marché – deux établissements représentent entre 80 et 85 % du total des engagements des banques – pourrait être réduite par l'installation au Burkina de l'Ecobank (agrément obtenu en 1996) et de la Bank of Africa (qui a demandé un agrément).

SYSTÈME BANCAIRE DU BURKINA FASO À FIN 1996

(8 établissements de crédit)

(estimations en milliards de FCFA courants)

ACTIF		PASSIF	
Opérations de trésorerie et interbancaires	47	Opérations de trésorerie et interbancaires	16
Opérations avec la clientèle	123	Opérations avec la clientèle	231
Opérations sur titres et divers	132	Opérations sur titres et divers	31
Valeurs immobilisées	10	Autres postes nets	34
TOTAL	312	TOTAL	312
		HORS-BILAN	
		Engagements de financement	27
		Engagements de garantie	71
		Autres engagements	15
		TOTAL	113

La surliquidité du système bancaire burkinabè s'est accentuée. Les dépôts ont progressé de plus de 21 %, la part des dépôts à terme passant de 40 à 46 % en dépit d'une baisse des taux d'intérêt créditeurs. Dans le même temps, les crédits ont stagné (+ 0,2 %) en raison de l'amélioration de la situation financière des grandes entreprises, d'un manque de dynamisme de l'investissement des PME et d'une plus grande aversion au risque des banques. En dépit de la faiblesse de la demande de crédit, les taux d'intérêt débiteurs sont restés relativement élevés (taux de base bancaire compris entre 9,5 et 10,5 % fin 1996) et sont de plus en plus contraints par le taux de l'usure (13 % fin 1996). Faute d'emplois domestiques et dans l'impossibilité d'acquérir suffisamment de titres représentatifs des créances consolidées sur les autres États de l'UEMOA, les banques burkinabè ont continué d'accumuler des liquidités sur leur compte auprès de la BCEAO.

PERSPECTIVES

Selon le FMI, sauf accident climatique, la croissance devrait se poursuivre en 1997 et 1998 à un rythme voisin de celui enregistré en 1996 (5,5 %) tandis que l'inflation serait maîtrisée (hausse de 3 % en glissement annuel des prix à la consommation). Les perspectives dans le secteur productif sont essentiellement liées à celles des secteurs agricole (notamment la filière coton) et minier (or, manganèse).

La politique budgétaire resterait marquée par la rigueur. Les recettes fiscales augmenteraient nettement plus vite que le PIB alors que les dépenses courantes seraient maîtrisées. Cette double évolution permettrait un accroissement rapide des investissements publics sans détérioration des soldes budgétaires.

La politique budgétaire devra cependant faire face à deux défis. La mise en place d'une union douanière entre les pays de l'UEMOA aura de lourdes conséquences sur les recettes douanières dans la mesure où le Burkina, en raison de son enclavement géographique, réalise plus du cinquième de ses achats avec ces pays. Quant à la maîtrise des dépenses, elle passe prioritairement par une réforme en profondeur de la structure et du fonctionnement de l'administration.

Les projections de balance des paiements, notamment celles réalisées par le FMI à l'occasion de l'analyse de la soutenabilité de la dette extérieure, montrent la fragilité des comptes extérieurs du Burkina Faso. Pour que les importations puissent progresser à un rythme proche de la croissance du PIB en valeur (+ 8 %), il faudrait que les exportations traditionnelles soient très dynamiques, que les transferts de travailleurs émigrés augmentent régulièrement et que la communauté internationale maintienne, voire amplifie, son effort d'aide au développement. Dans ce contexte, la réduction de la

dette multilatérale apportera au Burkina Faso un allégement indispensable de la contrainte extérieure, permettant la poursuite de la croissance.

Les bons résultats macro-économiques enregistrés par le Burkina Faso depuis deux ans ne doivent masquer ni la grande pauvreté du pays ni ses handicaps structurels (niveau d'éducation, état sanitaire, enclavement, insuffisance des ressources en eau, dégradation des sols) qui rendent indispensable le maintien d'un effort soutenu des bailleurs de fonds.

CAMEROUN

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 475 442 km²
- **Population** : 13,1 millions d'habitants (1996). Population formée de 150 ethnies environ ; langues officielles : français et anglais ; taux de croissance démographique moyen : + 2,9 % ; part de la population urbaine : 40 % (en 1991) ; densité : 28 habitants/km².
- **Principales villes** (1991) : Douala (1 200 000 hab.), Yaoundé (1 000 000 hab.), Bafoussam (200 000 hab.), Garoua (120 000 hab.), Maroua (80 000 hab.).
- **Régime politique** : Multipartisme depuis 1990. M. Paul Biya, est président de la République, élu en 1992. Des élections législatives ont été organisées en mai 1997 et des élections présidentielles sont prévues à l'automne.

Économie

	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96
• **PIB** *(milliards de FCFA)*	3 103,0	3 424,6	4 131,0	4 543,1

- **PIB par habitant** : USD 650 (1995/96)
- **Répartition du PIB** (1994/95)
  - secteur primaire : 33,9 %
  - secteur secondaire : 15,6 %
  - secteur tertiaire : 42,0 %
  - secteur pétrolier : 5,8 %
  - droits et taxes à l'import : 2,7 %
- **Principales productions :**

	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97
Cacao *(millions de tonnes)*	109,0	109,0	136,2	136,0
Café *(millions de tonnes)*	75,9	49,9	73,7	82,0
Coton *(millions de tonnes)*	126,6	152,8	195,0	230,0

	1993	1994	1995	1996
Bois *(milliers de m^3)*	896,9	858,3	860,4	nd
Pétrole *(millions de tonnes)*	5,8	5,4	5,4	nd

Accords internationaux

Le Cameroun est membre de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), de l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC), de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) créée en mars 1994, et du Commonwealth depuis novembre 1995.

Relations avec la communauté financière internationale

L'accord de confirmation d'une durée de douze mois signé avec le FMI le 27 septembre 1995 a été suspendu le 5 juin 1996 et remplacé par un simple " programme de référence " qui ne prévoit aucun apport de fonds du FMI.

Le Conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé, le 8 février 1996, un crédit d'ajustement structurel de USD 150 millions en faveur du Cameroun.

LA CONJONCTURE EN 1995/96

La croissance économique s'est raffermie en 1995/96, soit une progression du PIB en termes réels de 5 % après 3,3 % en 1994/95. Ce raffermissement s'est appuyé sur le regain des cultures vivrières et maraîchères, l'amélioration de la compétitivité des secteurs d'exportation et, enfin, un redressement de l'activité dans le secteur manufacturier malgré le faible taux d'investissement.

COMPTES NATIONAUX DU CAMEROUN

(en milliards de francs CFA courants)

	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96 (a)
RESSOURCES	3 607,7	4 106,5	5 009,4	5 446,8
PIB nominal	3 103,0	3 424,6	4 131,0	4 543,1
dont: PIB pétrolier	178,6	211,8	260,0	262,7
Importations de biens et services	504,7	681,9	878,4	903,7
Biens	270,9	442,2	621,8	631,5
Services	233,8	239,7	256,6	272,2
EMPLOIS	3 607,7	4 106,5	5 009,4	5 446,8
Consommation finale	2 554,0	2 814,1	3 342,2	3 747,3
Publique	343,0	257,5	299,9	305,0
Privée	2 211,0	2 556,6	3 042,3	3 442,3
Formation brute de capital fixe *	522,4	523,9	598,8	632,6
Exportations de biens et services	531,3	768,5	1 068,4	1 066,9
Biens	430,8	623,4	863,4	837,6
Services	100,5	145,1	205,0	229,3
Epargne intérieure brute	549,0	610,5	788,8	795,8
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	26,6	86,6	190,0	163,2
Revenus des facteurs	-198,9	-190,0	-157,6	-322,0
Epargne intérieure nette	350,1	420,5	631,2	473,8
Taux d'investissement (en %)	16,8	15,3	14,5	13,9
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	-3,2	-2,6	3,3	5,0
Indice des prix à la consommation en moyenne annuelle	-1,0	34,0	13,9	4,5
Indice des prix à la consommation en glissement annuel	-4,1	48,0	6,9	1,1

(a) estimations
* y compris variation de stocks
Source : BEAC

La production de produits maraîchers et vivriers s'est accrue dans une fourchette de 5 à 7 % en liaison avec des conditions climatiques favorables. Elle a été soutenue par une forte demande locale et étrangère, la hausse des prix d'achat ainsi que les effets des programmes d'ajustement sectoriel agricole (PASA).

À la différence du précédent exercice, la commercialisation des cultures de rente a marqué une nette amélioration. Celle-ci a résulté des efforts réalisés en matière de régénération des plantations ainsi que de l'effet de la libéralisation de ces filières dans le cadre du PASA. Dans ce contexte, les productions de café et du cacao se sont accrues respectivement de 47,7 % et 25 %. La production de coton-graine s'est également accrue de 27,6 % en liaison avec l'augmentation des surfaces cultivées mais aussi grâce à une politique très dynamique de la Sodecoton et une demande soutenue. Des résultats positifs ont également été enregistrés pour les secteurs de la banane, du caoutchouc naturel, de l'huile de palme et du tabac. L'application de la nouvelle loi forestière, permettant notamment le réaménagement de la fiscalité forestière en vue de limiter la fraude, a permis un accroissement de la production de grumes et de bois débités.

La production pétrolière est restée encore sur une tendance au déclin, soit une nouvelle baisse de 0,4 %. Toutefois, plusieurs compagnies pétrolières ont entamé l'extraction à partir de gisements off-shore.

Les industries du secteur alimentaire ont été marquées par la baisse de leurs chiffres d'affaires. En revanche, la filière textile a connu une activité soutenue de même que les branches plastique, chimie et BTP.

Les activités dans le secteur tertiaire ont enregistré une progression liée à l'accroissement du fret maritime.

Toutefois, les performances des différents secteurs formels restent limitées par la concurrence exercée par le secteur informel, la stagnation du pouvoir d'achat des ménages en zone urbaine et le faible taux d'investissement.

La désinflation s'est poursuivie, le rythme de progression de l'inflation, en glissement sur les mois de décembre, revenant de 6,9 % à 1,1 %. En moyenne annuelle, le taux de progression des prix à la consommation est revenu de 13,9 à 4,5 %. Ces résultats ont été imputables à la mise en œuvre de politiques salariales prudentes, notamment dans la fonction publique, ainsi qu'à une offre de produits vivriers plus abondante. Toutefois, les pouvoirs publics ont augmenté en septembre 1996 les prix de détail des carburants.

FINANCES PUBLIQUES

L'exercice, qui couvre la période allant de juillet 1995 à juin 1996 a été marqué par une amélioration de la situation des finances publiques. Celle-ci a été caractérisée par un relèvement des recettes budgétaires de 12,9 à 14,4 % du PIB – tant des recettes fiscales non pétrolières que des recettes pétrolières – et une maîtrise accrue des dépenses courantes, notamment de la masse salariale qui a poursuivi sa contraction en valeur nominale.

TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTAT CAMEROUNAIS

(en milliards de francs CFA courants)

	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96 (a)
RECETTES TOTALES	430,7	344,1	533,6	654,7
Recettes	430,7	344,1	533,6	654,7
Recettes fiscales non pétrolières	319,2	279,8	426,2	511,9
Recettes pétrolières	111,5	64,3	107,4	142,8
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	631,0	660,0	739,1	781,9
Dépenses courantes	543,7	545,0	689,7	731,7
Salaires	274,9	207,0	194,3	188,3
Intérêts	152,1	239,5	333,0	350,1
Intérêts sur la dette intérieure	29,1	27,5	32,0	44,1
Intérêts sur la dette extérieure	123,0	212,0	301,0	306,0
Autres dépenses courantes	116,7	98,5	162,4	193,3
Dépenses en capital	73,3	36,0	44,3	30,8
Dépenses de restructuration	13,8	79,0	3,0	13,0
Prêts nets	0,2	0,0	2,1	6,4
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) *	-48,0	-76,4	129,6	229,3
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) **	-200,3	-315,9	-205,5	-127,2
ARRIÉRÉS	203,0	-473,0	115,0	-271,0
Arriérés intérieurs	41,0	-44,0	-204,0	-8,0
Arriérés extérieurs	162,0	-429,0	319,0	-263,0
SOLDE (base caisse) ***	2,7	-788,9	-90,5	-398,2
FINANCEMENT	-2,7	788,9	90,5	398,2
Financement Intérieur	-7,1	89,9	161,2	-40,8
Bancaire	19,8	50,8	8,3	-23,4
Non bancaire	-26,9	39,1	152,9	-17,4
Financement Extérieur	4,4	699,0	-70,7	439,0
Tirages sur emprunts	92,4	199,0	103,3	126,0
Amortissements sur emprunts dette extérieure	-113,0	-210,0	-358,0	-320,0
Réaménagement de la dette extérieure	25,0	627,0	153,0	633,0
Divers	0,0	83,0	31,0	0,0
PIB nominal	3 103,0	3 424,6	4 131,0	4 543,1
En pourcentage du PIB				
Recettes totales	13,9	10,0	12,9	14,4
Dépenses courantes	17,5	15,9	16,7	16,1
Solde :				
base engagements	-6,5	-9,2	-5,0	-2,8
base caisse	0,1	-23,0	-2,2	-8,8

(a) estimations
* Solde primaire = recettes - dépenses totales (hors intérêts)
** Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) - dépenses totales
*** Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés
Source : Administrations nationales et BEAC

Toutefois, par rapport aux objectifs du programme de référence, les recettes réalisées se sont inscrites en retrait. Ce manque à gagner est dû à une progression plus faible que prévue des recettes pétrolières (moindre paiement des redevances par les compagnies pétrolières à la suite d'un litige avec le gouvernement relatif au traitement des coûts d'exploration sèche, moindres reversements au titre de la redevance pétrolière due par la SNH, retard enregistré dans le règlement par la Sonara des arriérés de paiement), des autres recettes fiscales (en particulier les impôts sur les revenus des personnes physiques, les droits d'accises et la Taxe sur le chiffre d'affaires) ainsi que des recettes de privatisation (moindre retour sur le produit de la cession d'Hevecam).

Dans le cadre de la réforme des entreprises des secteurs public et parapublic, la Société des Hévéas du Cameroun (Hevecam) et Cameroon Shipping Lines (Camship) ont été définitivement privatisés respectivement en décembre 1996 et en février 1997. Les études ont progressé concernant l'évaluation du désengagement de l'État de la Cameroon development corporation (CDC), de la Société camerounaise de Palmeraies (Sucapalm), de la Société de développement du Coton

(Sodecoton) de la Cameroon Sugar Company (Camsuco), de la Société camerounaise des Tabacs (SCT), de l'Imprimerie nationale, du Centre d'édition et de production pour l'Enseignement et la Recherche (Ceper), de l'Office national de développement de l'Agriculture et du Petit Bétail (Ondapb) de Douala et enfin de la Société des Cimenteries du Cameroun (Cimencam).

Des opérateurs privés devront être sélectionnés pour la mise en concession de la Régie nationale des Chemins de fer du Cameroun (Regifercam) ainsi que pour la gérance libre de la Société Cameroon Airlines (Camair) et de la Société nationale de Transport et Transit du Cameroun (Camtainer). Des sociétés privées seront également choisies pour s'associer à la gestion de la Société nationale d'Électricité (Sonel) et de la Société nationale des Eaux du Cameroun (Snec). Enfin, la Société d'études pour le Développement en Afrique (Seda), la Société camerounaise de Tourisme (Socatour) et l'Office national de Pharmacie (Onapharm) sont en cours de liquidation.

Le poids des dépenses courantes dans le PIB s'est inscrit en repli même si des dérapages ont été constatés sur les autres biens et services. Pour leur part, les dépenses en capital se sont inscrites en repli contrairement aux objectifs. Cette situation est liée à l'absence d'accord de financement avec les bailleurs de fonds pesant sur les projets financés sur ressources externes.

Dans ces conditions, le solde primaire s'est renforcé de FCFA 99,7 milliards représentant 5,0 % du PIB contre 3,1 % sur l'exercice 1994/95. Il est resté insuffisant pour assurer les paiements liés à la dette extérieure. Le déficit en base engagements s'est établi à 2,8 % du PIB en 1995/96, après 5 % en 1994/95. Après prise en compte de la diminution des arriérés sur la dette extérieure de 263 milliards, le déficit atteint 398,2 milliards en base caisse soit 8,8 % du PIB. Les financements (FCFA 398,2 milliards) ont été plus importants par rapport à l'an passé, notamment grâce au réaménagement sur la dette extérieure. En effet, un accord avait été conclu avec les créanciers du Club de Paris le 16 novembre 1995. Il couvrait une période de consolidation se terminant le 30 septembre 1996. Toutefois, cet accord n'a pas été respecté, notamment en matière d'arriérés sur la dette non rééchelonnable.

La poursuite de l'assainissement des finances publiques ainsi que la mise en œuvre effective des réformes structurelles demeurent des conditions indispensables pour la signature d'un accord avec le FMI. En effet, compte tenu de l'évolution attendue des grandeurs budgétaires, le déficit de financement pourrait être très important.

COMPTES EXTÉRIEURS

Le solde des transactions courantes est devenu déficitaire en raison d'une part de la contraction de l'excédent commercial et, d'autre part, de l'alourdissement du déficit des services.

L'excédent commercial a marqué un repli lié à la baisse de 3 % des exportations alors que les importations ont progressé de 1,6 %. La baisse des exportations a résulté principalement de la baisse en volume des ventes de pétrole brut et de produits pétroliers et d'autre part du bois et des produits dérivés. Les termes de l'échange sont restés presque stables (+ 0,3 %)

Le déficit des services s'est considérablement alourdi en raison du doublement des intérêts versés sur la dette extérieure.

BALANCE DES PAIEMENTS DU CAMEROUN

(en milliards de francs CFA courants)

	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	-184,0	-96,0	41,1	-171,8
Balance commerciale	160,0	181,0	241,6	206,1
Exportations	431,0	623,0	863,4	837,6
dont :				
Café	13,0	43,0	60,0	66,0
Cacao	26,0	37,0	67,0	75,0
Coton	20,0	32,0	36,0	40,0
Pétrole	219,0	273,0	360,0	328,2
Bois	58,0	117,0	166,0	115,0
Autres	95,0	121,0	174,4	213,4
Importations	271,0	442,0	621,8	631,5
Services	-331,0	-286,0	-209,3	-364,8
Fret, autres transports et assurances	-37,0	-4,0	-8,4	-11,7
Voyages et séjours	-51,0	-33,0	-16,0	-9,2
Revenus du capital	-199,0	-190,0	-157,6	-322,0
dont intérêts sur dette extérieure publique	-156,0	-161,0	-143,4	-306,0
Services gouvernementaux	2,0	5,0	2,9	3,3
Autres transports	1,0	-20,0	-11,4	-9,8
Autres services privés	-47,0	-44,0	-18,8	-15,4
Transferts unilatéraux	-13,0	9,0	8,8	-13,1
Secteur privé	12,0	27,0	20,6	-0,7
Secteur public	-25,0	-18,0	-11,8	-12,4
FLUX FINANCIERS	-98,0	6,0	-209,2	-190,1
Long terme	-61,0	19,0	-176,2	-258,9
Secteur privé	-35,0	63,0	-111,6	-194,0
Secteur public	-26,0	-44,0	-64,6	-64,9
Court terme	-37,0	-13,0	-33,0	68,8
Bancaires et postaux	-4,0	-22,0	-20,5	53,7
Autres	-33,0	9,0	-12,5	15,1
ERREURS ET OMISSIONS	-12,0	-107,0	-7,5	32,4
BALANCE GLOBALE	-294,0	-197,0	-175,6	-329,5
FINANCEMENT	294,0	197,0	175,6	329,5
Variations des réserves officielles (baisse +)	58,0	-109,0	-6,8	-40,5
Variations des arriérés extérieurs (baisse -)	168,0	-404,0	182,4	-263,0
Financements exceptionnels	68,0	710,0	0,0	633,0
Rééchelonnements	59,0	627,0	0,0	633,0
Annulation de dettes	1,0	83,0	0,0	0,0
Autres	8,0	0,0	0,0	0,0

(a) estimations
Source : Administrations nationales et BEAC

Les flux financiers se sont traduits par des sorties nettes de capitaux de FCFA 190,1 milliards, en réduction de 19,1 milliards. L'importance de ce montant est à mettre en rapport avec les relations avec les bailleurs de fonds, la faible mobilisation de ressources extérieures ne permettant pas de compenser la charge liée au remboursement de la dette.

Dans ces conditions, le déficit global a presque doublé pour représenter 7,3 % du PIB contre 4,2 % sur l'exercice 1994/95. Le financement a été assuré à hauteur de FCFA 633 milliards par des rééchelonnements autorisant une diminution des arriérés extérieurs FCFA 263 milliards.

Les données disponibles jusqu'à fin 1995 montrent que le poids de la dette dans le PIB s'est alourdi passant de 121,4 % à 124,4 %. Toutefois son service s'est allégé ne représentant plus que 15,3 % des exportations de biens et services contre 17 % en 1994. Pour 1996, le poids de

l'endettement rapporté au PIB reviendrait autour des 100 % sous réserve du respect des accords déjà conclus avec les créanciers bilatéraux et multilatéraux.

L'amélioration des finances publiques camerounaises ne permet pas encore d'alléger suffisamment le fardeau de la dette. C'est pourquoi la reprise des relations financières avec les bailleurs de fonds reste un impératif pour envisager un traitement plus radical de la dette.

DETTE EXTÉRIEURE DU CAMEROUN
(encours en millions de dollars)

	1992	1993	1994	1995
DETTE À COURT ET LONG TERME	7 349	7 452	8 254	9 350
Dette à long terme	6 456	6 488	7 463	8 258
Dette publique garantie	6 202	6 219	7 230	8 061
Dette privée non garantie	254	269	233	197
Recours aux crédits FMI	63	16	44	51
Dette à court terme	830	948	747	1 041
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	296	496	266	400
- envers créanciers publics	188	376	138	253
- envers créanciers privés	108	120	128	147
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dette à long terme	448	642	535	623
- envers créanciers publics	126	251	199	247
- envers créanciers privés	322	391	336	376
Crédits à l'exportation	2 204	2 219	2 616	2 889
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dette totale/export biens et services	307,2	335,4	365,0	338,3
Dette totale/PNB	69,7	72,0	121,4	124,4
Service dette/export biens et services	16,4	21,2	17,0	15,3
Intérêts dette/export biens et services	8,0	8,5	8,0	7,6
Dette multilatérale/dette totale	19,8	19,2	20,2	17,9

Source : Banque mondiale

SYSTÈME BANCAIRE

La liquidité du système bancaire s'est accrue en 1996 confirmant la tendance enregistrée depuis la dévaluation.

SITUATION SIMPLIFIÉE DU SYSTÈME BANCAIRE CAMEROUNAIS
(en milliards de FCFA courants)

ACTIF			PASSIF		
	1995	1996		1995	1996
Caisse et Institut d'émission	43,7	90,4	Dépôts de l'État	94,0	120,3
Avoirs extérieurs bruts	64,2	48,2	Dépôts du secteur privé	537,2	561,6
Créances brutes sur l'État	187,7	188,9	Concours de la BEAC	21,4	6,2
Crédits à l'Économie	422,4	459,3	Engagements extérieurs	40,2	38,7
			Autres postes nets	25,2	60,0
TOTAL	718,0	786,8		718,0	786,8

Source : BEAC

En effet, les ressources des banques camerounaises, constituées de dépôts privés et publics, ont augmenté de 9,6 %. Parallèlement, les créances brutes sur l'économie et l'État détenues par les banques se sont accrues, sous l'effet notamment des crédits à l'économie qui ont progressé de

8,7 %. Reflétant ces évolutions, le taux de couverture des créances brutes par les dépôts est remonté à 105,2 % à fin décembre 1996 contre 103,5 % en décembre 1996.

Profitant de la consolidation de leur situation de trésorerie, les banques se sont désendettées vis-à-vis de la Banque centrale (– 15,3 milliards).

Le système bancaire camerounais est encore en cours de restructuration avec l'appui de la Banque mondiale. La deuxième phase de ce plan d'ajustement prévoyait l'apurement par l'État camerounais des créances détenues par six banques commerciales sur le secteur public et la titrisation de cette dette. En septembre 1996 les autorités monétaires du Cameroun ont retiré l'agrément de la Banque Méridien Biao Cameroun (BMBC) qui sera liquidée. Concernant l'IBAC, la procédure de liquidation s'est également poursuivie.

PERSPECTIVES

L'affermissement de la croissance déjà enregistré en 1995/96 devrait se confirmer en 1996/97 avec un taux de progression du PIB de 5 % en termes réels. Il serait lié au regain d'activité dans les secteur primaire et secondaire. Toutefois, la demande resterait handicapée par la faiblesse du pouvoir d'achat des ménages. Par ailleurs, l'offre des entreprises camerounaises resterait handicapée par la concurrence du secteur informel et une faible progression des investissements productifs.

Les tensions inflationnistes pourraient s'accroître, la hausse des prix à la consommation passant à 4 % en moyenne annuelle, en raison notamment du renchérissement des produits pétroliers et d'un relèvement des traitements et salaires de la fonction publique (levée en février 1997 de la mesure de gel des effets financiers des avancements des fonctionnaires et agents de l'État).

La politique budgétaire de l'État pour l'exercice 1996/97 devrait rester conforme aux objectifs du programme de référence et être renforcée dans certains domaines. Les autorités camerounaises devraient ramener le déficit budgétaire global, base engagements, à 1,3 % du PIB. Le gouvernement camerounais poursuivrait les réformes entreprises lors du précédent exercice, et notamment :

- la réorganisation et le renforcement de l'administration fiscale et douanière ;
- la rationalisation de la fiscalité du secteur forestier ;
- la limitation des avantages fiscaux et douaniers accordés aux entreprises agréées dans les zones franches ;
- la réduction des taxes à l'exportation pour le café, le cacao, le coton, le caoutchouc, l'huile de palme, le sucre et les plantes médicinales.

Par ailleurs, lors de la dernière revue du FMI, il a été recommandé au gouvernement camerounais :

- que l'intégralité des surplus accumulés par la SNH et les arriérés de paiement dus par la Sonara soient rétrocédés ou réglés au Trésor public et que des pourparlers soient activement poursuivis avec les compagnies pétrolières afin d'assurer le versement intégral des impôts sur les revenus de ces sociétés ; par ailleurs un audit indépendant de la SNH doit avoir lieu avant la fin de l'année 1997 ;
- que les négociations avec les entreprises de distribution de pétrole soient également poursuivies en vue d'assurer la rétrocession intégrale de la taxe sur les produits pétroliers ;
- qu'une plus grande cohérence soit assurée entre les recettes recouvrées par la douane, les impôts et le Trésor ;

- enfin, qu'un réaménagement de la base d'imposition des droits d'accises sur les tabacs et les alcools soit décidé rapidement.

Dans ce contexte, les recettes totales progresseraient de 16,7 %. Pour leur part, les dépenses devraient être contenues à 831,8 milliards soit une croissance de 6,4 %, malgré une hausse plus prononcée que prévue des dépenses salariales en liaison avec des hausses de salaires et des nouveaux recrutements. Les progrès réalisés par le Cameroun au cours des premiers mois de l'année 1997 et les engagements pris par le gouvernement ouvrent la voie à un accord avec le FMI dans le cadre d'une FASR.

Concernant les échanges extérieurs, les exportations progresseraient de 23,6 % en valeur, notamment sous l'effet de la progression des recettes pétrolières liée à la bonne tenue des cours du brut. Les importations ne progresseraient que de 10,8 % permettant ainsi un accroissement du solde commercial de près de 130 milliards. Pour sa part, le déficit des services se réduirait, la diminution de la charge d'intérêt compensant l'accroissement des coûts nets liés au fret. Dans ce contexte, le déficit courant se résorberait fortement pour revenir à 17,5 milliards. Les sorties de capitaux diminueraient très légèrement. Ainsi, le solde de la balance globale afficherait un déficit de 200,5 milliards en nette réduction.

CENTRAFRIQUE

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 622 984 km^2
- **Population** : 3,3 millions (estimations 1996). Part de la population urbaine : 45 % (1991) ; densité : 5,3 habitants/km^2 ; taux de croissance démographique : + 2,6 % .
- **Principales villes** : Bangui (524 000 habitants), Berbérati (47 000 habitants), Bouar (43 000 habitants), Bambari (41 000 habitants), Carnot (41 000 habitants), Bossangoa (33 000 habitants).
- **Régime politique** : présidentiel. M. Ange-Félix Patassé a été élu Président de la République en septembre 1993. Le 18 février 1997 un nouveau gouvernement a été constitué par le nouveau premier ministre M. Gbezera Bria. L'année 1996 a été marquée par des mutineries d'une partie de l'armée centrafricaine qui ont modifié les équilibres politiques.

Économie

- **PIB** *(en milliards de FCFA)*

1993	1994	1995	1996
348,8	474,9	550,5	545,0

- **PIB par habitant** : USD 323,4 (1996)
- **Répartition du PIB** (1995)
  - secteur primaire : 53,4 %
  - secteur secondaire : 20,5 %
  - secteur tertiaire : 26,1 %
- **Principales productions :**

	1993	1994	1995	1996
Diamants bruts *(milliers de carats)*	494,9	531,9	484,3	487,3
Bois *(milliers de m3)*	210,4	231,4	240,0	287,8
Coton *(milliers de tonnes)*	12,0	15,9	27,5	32,0

	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96
Manioc *(milliers de tonnes)*	580,0	575,0	517,5	491,6

Accords internationaux

Le Centrafrique est membre de la Banque centrale des États de l'Afrique centrale (BEAC), de l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Relations avec la communauté financière internationale

La République Centrafricaine était sans programme avec le FMI en 1995. Une mission du FMI s'est rendue à Bangui en novembre 1996 mais les événements socio-politiques n'ont pas permis la conclusion d'un accord.

LA CONJONCTURE EN 1996

Le Centrafrique a enregistré une baisse de 2 % de l'activité économique mesurée par le taux de croissance du PIB. Le contexte politique a affecté les performances économiques de ce pays qui avait renoué avec la croissance après la dévaluation.

Les productions du secteur primaire ont généralement été affectées par des conditions climatiques défavorables mais également par la dégradation de la rentabilité des filières. C'est le cas pour le café, la production ayant régressé de 59,3 % se situant à 5 743 tonnes, et les exportations ayant chuté de 60,9 %. Toutefois la campagne 1996/97 devrait être plus favorable en raison des meilleures conditions climatiques. La production d'huile de palme s'est inscrite en repli de 3,1 % (3 200 tonnes contre 3 302 tonnes un an plus tôt) malgré une forte demande des pays de la sous-région se traduisant par une hausse des exportations.

Pour sa part, la production cotonnière a constitué une exception et s'est inscrite en progression en raison d'une pluviométrie abondante mais également grâce à une amélioration des conditions d'exploitation se traduisant par une hausse des rendements. La campagne 1996/97 se traduirait par une nouvelle augmentation de la production de coton-graine, compte tenu de bonnes conditions climatiques et de l'accroissement des surfaces cultivées. Toutefois, le prix des intrants gelés l'an passé devrait être revu à la hausse. Les productions de tabac et de sucre ont également été favorablement orientées.

Les récoltes de produits vivriers pour la campagne 1995/96 ont progressé pour le maïs (12,9 %), l'arachide (8 %), le mil/sorgho (10 %) et le sésame (8 %) en liaison avec une rémunération plus intéressante. En revanche, la production de manioc s'est inscrite en repli de 5 % en liaison avec les déficiences dans les circuits de collecte et de commercialisation.

En 1996, la production d'élevage appréhendée à travers l'abattage a reculé, la Société d'État de Gestion des Abattoirs ayant produit 9 620 tonnes contre 14 226 tonnes un an auparavant. Une partie de cette baisse statistique est due aux abattages clandestins.

La production de grumes a régressé de 11,7 %. Ce déclin qui affecte également les activités de sciage et de contre-plaqué est imputable à la méfiance des opérateurs de la filière du bois à l'égard de la mise en application du nouveau code forestier.

Concernant les activités minières, la production de diamants exportée s'est stabilisée et les ventes à l'étranger ont régressé. Cette évolution est liée au comportement spéculatif des négociants face à la décrue des cours du diamant mais aussi à une recrudescence de la fraude, les collecteurs étant opposés au nouveau système fiscal. En effet, ceux-ci sont chargés de collecter les taxes liées à la production et à la commercialisation des gemmes et de les reverser à l'Etat.

Les activités industrielles se sont effondrées en 1996, les troubles socio-politiques ayant entraîné des dommages importants de l'appareil industriel (brasseries, cigarettes, chaussures, textile, etc.). Par ailleurs les entreprises ont dû faire face à des difficultés d'approvisionnement, à une baisse de la demande intérieure et à une forte concurrence du secteur informel.

Dans ce contexte, la poursuite de la réforme du secteur parapublic s'est avérée difficile. Toutefois un appel d'offre international a été lancé pour la cession au secteur privé des activités d'importation, de stockage et de distribution des produits pétroliers de la Société centrafricaine des Pétroles (Petroca). Des études de privatisation ont été notamment entreprises pour les sociétés suivantes : Enerca (énergie), Socatel (télécommunications), Ica (imprimerie), Sega (abattoirs) Scet-Sofitel (tourisme).

Les tensions inflationnistes ont été limitées, l'indice des prix à la consommation progressant de 4,6 % en glissement annuel et de 3,4 % en moyenne. Des mesures d'ordre fiscal sont à l'origine de cette évolution. De plus, dans le domaine salarial, l'adoption du nouveau statut de la fonction publique s'est traduit par une réduction des traitements et salaires, alors que dans le secteur privé le SMIG a été maintenu.

COMPTES NATIONAUX DU CENTRAFRIQUE

(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996 (a)
RESSOURCES	431,0	607,7	700,1	687,8
PIB nominal	348,8	474,9	550,5	545,0
dont: PIB pétrolier				
Importations de biens et services	82,2	132,8	149,6	142,8
Biens	44,8	77,3	86,9	80,9
Services	37,4	55,5	62,7	61,9
EMPLOIS	431,0	607,7	700,1	687,8
Consommation finale	338,2	431,1	507,3	506,7
Publique	50,6	46,0	58,6	42,1
Privée	287,6	385,1	448,7	464,6
Formation brute de capital fixe *	41,3	64,2	77,8	69,8
Exportations de biens et services	51,5	112,4	115,0	111,3
Biens	37,5	83,9	85,3	81,1
Services	14,0	28,5	29,7	30,2
Epargne intérieure brute	10,6	43,8	43,2	38,3
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	-30,7	-20,4	-34,6	-31,5
Revenus des facteurs	-5,3	-9,1	-10,6	-11,2
Epargne intérieure nette	5,3	34,7	32,6	27,1
Taux d'investissement (en %)	11,8	13,5	14,1	12,8
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	-2,6	7,3	2,9	-2,0
Indice des prix à la consommation en moyenne annuelle	-2,9	24,6	19,2	3,4
Indice des prix à la consommation en glissement annuel	-4,8	44,7	5,0	4,6

(a) estimations
* y compris variation de stocks
Source : Administrations nationales et BEAC

FINANCES PUBLIQUES

Les recettes courantes ont fléchi de 11,1 % en liaison avec le ralentissement de l'activité et les difficultés des entreprises. Les dons, notamment de la France et de l'Union européenne, ont fortement progressé permettant de compenser, et au-delà, la baisse des recettes fiscales. Face à cette situation et afin de renouer avec les Institutions de Bretton Woods, les autorités centrafricaines ont entrepris des réformes fin 1996 et notamment la réduction des exonérations fiscales, l'amélioration des procédures de recouvrement, la suppression des compensations, la réforme des douanes et la restructuration des entreprises publiques.

Les dépenses courantes se sont inscrites en repli de 3,6 % en liaison notamment avec la baisse de 5,3 % de la masse salariale. Toutefois, l'année 1996 a été marquée notamment par la question des arriérés de salaires à l'égard de l'armée.

TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTAT CENTRAFRICAIN

(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996 (a)
RECETTES TOTALES	54,7	70,3	88,0	101,6
Recettes	28,3	35,6	51,5	45,8
Recettes fiscales non pétrolières	24,0	30,7	47,4	44,0
Recettes pétrolières				
Autres recettes	4,3	4,9	4,1	1,8
Dons extérieurs	26,4	34,7	36,5	55,8
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	78,3	103,7	117,4	114,4
Dépenses courantes	46,3	54,8	58,7	56,6
Salaires	23,0	25,7	26,3	24,9
Intérêts	7,7	8,8	14,2	14,5
Intérêts sur la dette intérieure	3,1	2,4	6,5	5,8
Intérêts sur la dette extérieure	4,6	6,4	7,7	8,7
Autres dépenses courantes	15,6	20,3	18,2	17,2
Dépenses en capital	32,0	48,9	58,7	57,8
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) *	-42,3	-59,3	-51,7	-54,1
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) **	-23,6	-33,4	-29,4	-12,8
ARRIÉRÉS	28,7	-23,5	29,2	-7,0
Arriérés intérieurs	19,5	2,7	15,3	0,0
Arriérés extérieurs	9,2	-26,2	13,9	-7,0
SOLDE (base caisse) ***	5,1	-56,9	-0,2	-19,8
FINANCEMENT	-5,1	56,9	-0,2	3,9
Financement Intérieur	-6,2	4,1	-5,6	-2,2
Bancaire	0,7	3,6	-6,4	-0,7
Non bancaire	-6,9	0,5	0,8	-1,5
Financement Extérieur	1,1	52,8	5,4	6,1
Tirages sur emprunts	7,4	30,1	16,3	10,9
Amortissements sur emprunts dette extérieure	-6,3	-11,1	-13,0	-11,8
Réaménagement de la dette extérieure	0,0	33,8	2,1	7,0
Divers				
Écart de financement	0,0	0,0	0,4	15,9
PIB nominal	348,8	474,9	550,5	545,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales	15.7	14.8	16.0	18.6
Dépenses courantes	13.3	11.5	10.7	10.4
Solde :				
base engagements	-6.8	-7.0	-5.3	-2.3
base caisse	1.5	-12.0	0.0	-3.6

(a) estimations
* Solde primaire = recettes - dépenses totales (hors intérêts)
** Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) - dépenses totales
*** Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés
Source : Administrations économiques et financières, FMI et BEAC

Pour leur part, les dépenses en capital se sont inscrites léger repli en raison de la baisse des dépenses financées sur ressources externes, une partie des financements externes ayant servi à résorber les difficultés budgétaires. Dans ces conditions, le déficit primaire hors dons s'est inscrit en repli à 54,1 milliards contre 51,7 milliards l'année précédente. Le déficit global, en base engagements, a atteint FCFA – 12,8 milliards, soit un déficit de 2,3 % du PIB contre 5,3 % en 1995. Les financements de la communauté internationale n'ont pas permis de couvrir le besoin de financement de l'État (solde en base caisse). Toutefois, les arriérés extérieurs ont été réduits de 7 milliards.

COMPTES EXTÉRIEURS

Le déficit de la balance des opérations courantes s'est contracté pour représenter 1,8 % du PIB contre – 1 % en 1995. Ce résultat a été obtenu notamment grâce à l'accroissement des transferts unilatéraux du secteur public correspondant aux dons de la communauté internationale.

BALANCE DES PAIEMENTS DU CENTRAFRIQUE
(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	-4,0	10,3	-5,4	9,9
Balance commerciale	-7,3	7,3	-1,5	0,4
Exportations	37,5	84,3	85,5	81,4
dont :				
Café	1,0	6,0	16,0	8,0
Coton	3,0	6,0	11,0	13,0
Diamants	23,0	41,0	38,0	38,0
Bois	5,0	23,1	13,7	16,9
Autres	5,5	8,2	6,8	5,5
Importations	44,8	77,0	87,0	81,0
Services	-29,0	-37,0	-43,5	-42,7
Fret, autres transports et assurances	-13,0	-19,0	-21,4	-18,2
Voyages et séjours	-13,0	-16,0	-17,4	-17,8
Revenus du capital	-5,0	-9,0	-10,6	-11,2
dont intérêts sur dette extérieure publique	-4,0	-6,0	-7,7	-8,7
Services gouvernementaux	9,0	17,0	16,6	16,5
Autres transports	-3,0	-4,0	-4,4	-5,3
Autres services privés	-4,0	-6,0	-6,3	-6,7
Transferts unilatéraux	32,3	40,0	39,6	52,2
Secteur privé	41,1	49,0	52,0	64,8
Secteur public	-8,8	-9,0	-12,4	-12,6
FLUX FINANCIERS	0,6	21,3	-13,0	-3,4
Long terme	4,6	21,0	7,0	0,3
Secteur privé	6,6	19,0	3,0	-0,8
Secteur public	-2,0	2,0	4,0	1,1
Court terme	-4,0	0,3	-20,0	-3,7
Bancaires et postaux	2,0	-2,7	0,0	-0,2
Autres	-6,0	3,0	-20,0	-3,5
ERREURS ET OMISSIONS	1,3	2,0	9,4	-0,5
BALANCE GLOBALE	-2,1	33,6	-9,0	6,0
FINANCEMENT	2,1	-33,6	9,0	-6,0
Variations des réserves officielles (baisse +)	-8,0	-41,2	-7,0	-22,0
Variations des arriérés extérieurs (baisse -)	9,2	-26,2	14,0	-7,0
Financements exceptionnels	0,9	33,8	2,0	23,0

(a) Estimations
Source : Administrations nationales et Beac

Le solde commercial est devenu légèrement excédentaire en raison d'une baisse plus prononcée des importations (– 6,9 %) que des exportations (– 4,8 %). La baisse des exportations est essentiellement imputable au repli des ventes de café. Le déficit des services s'est allégé quelque peu, les dépenses nettes de fret et d'assurance s'inscrivant en baisse en liaison avec le repli de l'activité. Dans ce contexte, compte tenu de la progression des entrées nettes au titre des transferts unilatéraux du secteur public, le solde des transations courantes est devenu excédentaire.

La faiblesse des financements publics à long terme du fait de l'absence de programme d'ajustement soutenu par la communauté internationale, conjuguée à des sorties nettes de capitaux,

se sont traduites, compte tenu de l'évolution des transactions courantes, par un léger excédent du solde global. Le Centrafrique a bénéficié de financements exceptionnels à hauteur de 23 milliards qui, conjugués avec l'excédent de la balance globale, ont permis une diminution des arriérés extérieurs et un accroissement des réserves.

Si le montant de la dette extérieure de la République centrafricaine, exprimé en dollars, s'est alourdi en 1995 de FCFA 59,6 milliards, il s'est allégé en termes relatifs, passant de 103,3 % en 1994 à 84,1 % du PNB en 1995.

Le service de la dette a été réduit n'absorbant qu'une proportion relativement modérée des exportations de biens et services, en raison de la prédominance des emprunts à taux concessionnels dans l'ensemble de la dette publique et des effets des rééchelonnements précedemment obtenus.

DETTE EXTÉRIEURE DU CENTRAFRIQUE

	1992	1993	1994	1995
DETTE À COURT ET LONG TERME	813,9	872,5	884,4	944,0
Dette à long terme	729,6	770,6	798,5	852,0
Dette publique garantie	729,6	770,6	798,5	852,0
Recours aux crédits FMI	30,4	28,8	41,4	34,9
Dette à court terme	53,9	73,1	44,5	57,1
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	27,9	39,0	25,5	35,6
- *envers créanciers publics*	24,6	35,3	24,0	31,7
- *envers créanciers privés*	3,3	3,7	1,5	3,9
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dette à long terme	50,7	69,3	56,5	72,6
- *envers créanciers publics*	43,4	60,2	51,3	60,7
- *envers créanciers privés*	7,3	9,1	5,2	11,9
Crédits à l'exportation	50,0	51,0	39,0	35,0
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dette totale/export biens et services	486,2	468,6	494,0	403,9
Dette totale/PNB	62,1	72,1	103,3	84,1
Service dette/export biens et services	9,3	5,0	13,0	6,8
Intérêts dette/export biens et services	5,2	3,2	6,0	2,4
Dette multilatérale/dette totale	62,1	61,2	66,8	67,2

Source : Banque mondiale

SYSTÈME BANCAIRE

Les ressources du système bancaire ont diminué se traduisant par une réaffectation des emplois au détriment des créances sur l'économie. Les banques primaires ont accru leurs réserves libres.

SITUATION SIMPLIFIÉE DU SYSTÈME BANCAIRE CENTRAFRICAIN

(en milliards de FCFA courants)

ACTIF	1995	1996	PASSIF	1995	1996
Caisse et Institut d'émission	2,07	4,77	Dépôts de l'Etat	7,22	8,21
Avoirs extérieurs bruts	3,13	4,51	Dépôts du secteur privé	21,25	23,83
Créances brutes sur l'État	4,35	3,63	Concours de la BEAC	1,60	1,24
Crédits à l'économie	30,81	27,07	Engagements extérieurs	3,89	4,05
			Autres postes nets	6,40	2,66
TOTAL	40,36	39,98	TOTAL	40,36	39,98

Le système bancaire a été affecté par les événements récents et les restructurations n'ont pu être poursuivies. Aussi les trois banques encore en activité présentent-elles une situation difficile et ne respectent pas la réglementation prudentielle.

PERSPECTIVES

Les objectifs fixés pour 1997 pour le Centrafrique sont ambitieux. Le taux de croissance devrait s'établir autour de 3 grâce aux bons résultats dans le secteur primaire. L'inflation resterait modérée, les prix à la consommation revenant dans une fourchette comprise entre 2 et 3 %.

Le déficit budgétaire (base engagements) se stabiliserait. Ce redressement est subordonné à la mise en œuvre des réformes fiscales notamment en matière de recettes (suppression des exonérations, remplacement de la TCA par une TVA élargie, poursuite de la restructuration des administrations et des entreprises publiques) et la maîtrise des dépenses salariales. Les dépenses devront être réorientées vers les secteurs prioritaires (infrastructure, santé, éducation). Sur le plan des échanges extérieurs de marchandises, le solde commercial se dégraderait légèrement, l'accroissement des exportations étant plus que compensé par les achats notamment de biens d'équipement pour régénérer le potentiel industriel.

COMORES

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 1 862 km^2 répartis entre la Grande Comore (1 148 km^2), Anjouan (424 km^2) et Mohéli (290 km^2).
- **Population** : environ 530 000 habitants (1994).
- **Taux de croissance démographique** : 2,8 %
- **Principales villes** : Moroni (Grande Comore), 16 000 hab.
  Mutsamudu (Anjouan) 10 000 hab, Fomboni (Mohéli) 4 500 hab.
- **Religion** : musulmans sunnites (99,4 %).
- **Régime politique** : Les Comores sont indépendantes depuis le référendum de 1975. Toutefois, l'île de Mayotte est demeurée dans la République française en tant que collectivité territoriale à statut particulier. Depuis 1992, le Président de la République est élu au suffrage universel pour un mandat de 5 ans, renouvelable une fois. Le Président Mohamed TAKI Abdoulkarim a été élu le 16 mars 1996. Le 20 octobre une nouvelle Constitution a été adoptée par référendum, avec cependant 70 % d'abstention. Les élections législatives de décembre 1996 ont été remportées par le parti du Président, mais ont été boycottées par l'opposition.

Économie

PIB *(milliards de francs comoriens, FC)*	1993	1994	1995	1996
	74,1	81,9	85,1	88,1

PIB par habitant : USD 448 (1995)

Répartition du PIB :

Agriculture : 37 %
Services : 52 %
Industrie : 11 %

Principales productions en 1996 : vanille (environ 150 tonnes), girofle (2 000 tonnes), ylang-ylang (50 tonnes), pêche (autour de 8 000 tonnes).

Accords internationaux

Les Comores sont membres de la Commission de l'Océan Indien (COI), et de la Zone d'échanges préférentiels (ZEP) qui regroupe 19 États de l'Afrique de l'Est, de l'Afrique australe et de l'Océan Indien.

Relations avec la communauté financière internationale

Après la dévaluation de 33 % du franc comorien, en janvier 1994, les autorités comoriennes locales ont signé avec le FMI une Facilité d'ajustement structurel (FAS) d'un an et de USD 1,9 million, rapidement interrompue. Depuis l995, les contacts étaient rompus. En février 1997, à la suite d'une mission conjointe du FMI et de la Banque Mondiale, un programme de référence (février/juillet 1997) a été mis en place. Son succès ouvrirait la voie à la négociation d'un programme de Facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR).

LA CONJONCTURE EN 1996

L'année 1996 a été marquée par des résultats macro-économiques décevants, dans un climat d'attentisme lié à l'installation des nouvelles autorités. La situation économique s'est détériorée avec la chute des cours des principaux produits d'exportation – vanille, ylang-ylang et clous de girofle – et la désorganisation croissante de l'administration et des services publics. La République islamique des Comores continue de souffrir de sa forte dépendance vis-à-vis de quelques produits d'exportation qui présentent, depuis ces dernières années, des problèmes structurels de compétitivité sur des marchés étroits et saturés. À cet égard, l'année 1996 a été marquée par une baisse de 55 % des recettes de ventes de vanille qui assurent traditionnellement 60 à 75 % des recettes d'exportation du pays. Le PIB aurait cependant globalement augmenté, en 1996, de 1% en termes réels, après deux années consécutives de baisse de 2,3% par an.

Le ralentissement de l'inflation s'est confirmé – revenant de 7 % en 1995, à 3,6 % en 1996 – mais il doit être replacé dans un contexte de récession de l'activité et de forte contraction de la demande.

COMPTES NATIONAUX DES COMORES

(en millions de francs comoriens)

	1993	1994	1995	1996
RESSOURCES	99 205,2	109 677,5	113 936,8	118 027,5
PIB à prix courants	74 089,0	81 910,0	85 091,0	88 146,0
Importation de biens et services	25 116,2	27 767,5	28 845,8	29 881,5
EMPLOIS	99 205,2	109 677,5	113 936,8	118 027,5
Consommation	72 385,0	80 026,1	83 133,9	86 118,6
Formation brute de capital fixe	16 595,9	18 347,8	19 060,4	19 744,7
Exportations biens et services	10 150,2	11 221,7	11 657,5	12 076,0
Variation des stocks	74,1	81,9	85,0	88,2
Variation du déflateur du PIB (en %)	2,1	13,1	6,3	2,6
Taux de croissance réelle	3,8	-2,3	-2,3	1,0

Source : Banque centrale des Comores et FMI

L'agriculture reste l'activité prépondérante, en dépit de surfaces cultivables très réduites du fait de l'origine volcanique de l'archipel. Le volcan Karthala couvre ainsi les deux tiers de la Grande Comore. Les terres disponibles sont essentiellement utilisées pour la culture des essences et des épices. L'objectif d'autosuffisance alimentaire s'éloigne davantage chaque année et les importations de riz, qui est le produit alimentaire le plus consommé par la population, augmentent. Par ailleurs, le taux de progression démographique exerce une pression croissante sur l'utilisation des terres traditionnellement réservées aux cultures d'exportation.

La vanille constitue le principal produit d'exportation dont la culture et la commercialisation rythment la vie économique du pays. En 1996, la production est estimée à 150 tonnes, soit le même niveau qu'en 1995. Contrairement aux années précédentes, le cours plancher d'achat n'a pas été fixé en début de campagne, en raison des incertitudes qui pèsent sur les marchés extérieurs. Une fois la campagne engagée, en juin, le prix de base a été fixé à FC 500, alors qu'il avait été fixé à F C1 250 par kilo en 1995 et à 2000 FC en 1994. Ces réductions des prix offerts et des quantités produites ont également été observées dans les autres pays producteurs de la région (Réunion, Madagascar); elles tiennent principalement à la saturation du marché mondial et à la concurrence des produits synthétiques de substitution. La qualité de la production 1996 demeure cependant satisfaisante eu égard à son taux de vanilline (2 %).

En 1996, la production de clous de girofle – la récolte débute en juillet – s'est inscrite en hausse avec des estimations faisant état de 2 000 tonnes contre 1 500 tonnes en 1995. Mais la récolte n'a pas été entièrement réalisée, en raison des prix peu rémunérateurs réglés aux producteurs (entre 150 et 200 FC le kilo).

Les Comores occupent le premier rang mondial pour la production d'essences extraites de l'ylang-ylang. Celle-ci a été inférieure, en 1996, aux 50 tonnes enregistrées en 1995. La vétusté des installations de distillation ne permet plus d'augmenter la production des essences de première catégorie. Sur le marché international, les prix ont continué d'enregistrer un recul.

L'élevage se développe régulièrement, mais reste très en dessous des besoins de l'archipel (troupeau estimé à 40 000 bovins, 5 000 ovins et 40 000 caprins). Les importations de viande et poisson augmentent chaque année et ont représenté, en 1995, près des trois-quarts (71,9 %) du montant des recettes tirées des exportations de vanille. Si le pays dispose d'importantes ressources halieutiques, estimées à 85 000 tonnes par an, la pêche, uniquement artisanale, n'est pratiquée que sur une étroite bande côtière, avec des petites pirogues (galawas). Elle ne fournit annuellement qu'environ 8 000 tonnes de poisson et ne couvre que très partiellement les besoins nationaux. Plusieurs projets de développement (en collaboration avec le Japon et le Fonds européen de Développement) visent à l'amélioration des techniques traditionnelles de pêche. Cependant, la commercialisation des produits dans les îles elles-mêmes se heurte à l'absence d'équipements de conservation.

Le secteur manufacturier demeure handicapé par l'étroitesse du marché intérieur, le faible développement des communications maritimes, les difficultés de l'accès au crédit et les obstacles divers comme la cherté de l'électricité et de l'eau. Le secteur privé reste embryonnaire et est représenté par des petites et moyennes entreprises de taille souvent très modeste, qui occupent environ, au total, un millier de personnes. Sa contribution à la formation du PIB ne dépasse guère 10 %. Ces entreprises se consacrent essentiellement à la transformation des cultures de rente (conditionnement de la vanille, distillation des plantes à parfum, séchage du coprah) et aux activités liées au secteur du bâtiment. La vétusté des distilleries et le coût des rares sources d'énergie limitent la production des huiles essentielles de haute qualité.

Pour remédier à cette situation précaire, un programme d'appui au secteur privé, d'un montant de USD 2,2 millions, financé par le PNUD, a été mis en place et a permis la création de sociétés dans les secteurs de l'agro-industrie, de l'agriculture et des services.

Les liaisons maritimes et aériennes ne sont pas suffisamment développées pour réduire l'isolement de l'archipel. Ainsi, seules les installations du port de Mutsamudu permettent, actuellement, d'accueillir des bâtiments de fort tonnage, alors que le projet d'une modernisation de celles de Moroni demeure toujours à l'étude. La compagnie aérienne Air Comores a été mise en liquidation en septembre 1996, tandis que la faible rentabilité de sa ligne Paris-Moroni amenait Air France a interrompre ses vols hebdomadaires. Air Emirats assure désormais l'escale de Moroni sur sa ligne Paris-Johannesburg. Le voyagiste Nouvelles Frontières a inauguré en décembre 1996 une liaison charter avec les Comores et envisage la construction d'un village-vacances.

Le secteur du tourisme semble, effectivement, détenir de fortes potentialités de croissance, qui sont actuellement encore peu exploitées. L'ouverture, en mars 1991, du complexe balnéaire de N'Galawa, au nord de l'île de la Grande Comore qui, avec 350 salariés, est le premier employeur de l'île, a élargi un parc hôtelier qui, jusqu'alors, se résumait à la centaine de chambres gérées par une

société d'économie mixte, la Comotel. Les Comores ont accueilli plus de 25 000 visiteurs en 1995. Mais l'essor du tourisme souffre de l'insuffisance de l'offre hôtelière et de la désorganisation de l'économie et de l'administration comoriennes.

FINANCES PUBLIQUES

Le contexte socio-politique défavorable qui a prévalu depuis la fin de l'année 1995 explique l'évolution négative des recettes, tant douanières qu'au titre des impôts intérieurs.

Des mesures d'économie et de rigueur ont été mises en place, notamment au second trimestre de 1995, visant à assurer un meilleur contrôle de l'assiette fiscale de toutes les entreprises privées et publiques et une limitation des exonérations douanières. Le contrôle physique systématique des importations a été confié à une société internationale de surveillance et d'inspection, la Cotecna, afin d'améliorer les recettes douanières. La tentative de coup d'État de novembre 1995 et l'instabilité politique qui en a découlé n'ont cependant guère favorisé la poursuite des efforts d'assainissement économique et administratif engagés précédemment.

Une partie seulement des conditions préalables à la négociation d'une Facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR) ont été satisfaites en 1996. La Banque mondiale n'a décaissé qu'une partie de ses engagements, conditionnant tout crédit AID à la mise en œuvre avec le FMI d'une FASR et à celle d'un programme de privatisation concernant prioritairement les entreprises publiques chargées des secteurs de l'électricité (EEDC), des hydrocarbures (SNH), de la gestion des ports de Moroni et d'Anjouan (Socopotram) et des postes et télécommunications (SNPT). Seule la société Eaux et Electricité des Comores (EEDC) a fait l'objet, en avril 1997, d'une privatisation de sa gestion, dans le cadre d'un contrat d'affermage obtenu par la société française Sogea. La Caisse française de Développement a accordé à l'EEDC un prêt de FC 14 millions pour lui permettre de financer ses investissements d'urgence.

En 1996, la progression des recettes fiscales par rapport à 1995 demeure faible (+ 0,6 %), les impôts directs enregistrant une baisse de 3,1 % alors que les taxes sur le commerce (75 % des recettes fiscales) connaissaient une hausse de 5,6 %. L'ensemble des recettes intérieures ne représentait que 12,8 % du PIB en 1996, en comparaison d'un niveau de dépenses courantes atteignant 20,1 % du PIB.

Parmi les dépenses courantes, les dépenses de personnel ont enregistré une forte hausse en 1996 à la suite de nouveaux recrutements, de promotions et du déblocage d'indemnités. Ces dépenses ont absorbé 45,4 % du montant des recettes courantes. Leur part dans les dépenses courantes n'était que de 34 % en 1994 et 36 % en 1995, notamment à la suite des opérations de compression d'effectifs qui s'étaient traduites par une baisse de 26 % du nombre de fonctionnaires rémunérés. La diminution sensible des achats de biens et services (– 32,1%) traduit l'aggravation des difficultés de fonctionnement des administrations publiques.

TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DES COMORES

(en millions de francs comoriens)

	1993	1994	1995	1996
RECETTES TOTALES	21 633	23 920	20 951	18 593
Recettes intérieures	10 854	11 087	11 479	11 307
Recettes fiscales	9 491	9 799	9 902	9 966
Recettes non fiscales	1 363	1 288	1 577	1 341
Dons extérieurs	10 779	12 833	9 472	7 286
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	19 621	29 708	27 388	23 355
Dépenses courantes	16 549	20 005	21 555	18 240
dont :				
Salaires	8 075	6 800	7 728	8 285
Autres biens et services	5 207	6 000	6 110	4 149
Transferts	1 025	1 048	1 327	662
Intérêts	643	857	890	778
Autres dépenses courantes	1 599	5 300	5 500	4 366
Dépenses en capital	5 342	8 219	5 545	5 115
Prêts nets	-2 270	393	0	0
Plan d'action fonction publique	0	1 091	288	0
SOLDE BASE ENGAGEMENT (dons inclus)*	2 012	-5 788	-6 437	-4 762
SOLDE BASE ENGAGEMENT (hors dons)**	-8 767	-18 621	-15 909	-12 048
ARRIERES	-1 515	487	3 612	2 746
Arriérés intérieurs	-2 109	300	3 215	2 088
Arriérés extérieurs	594	187	397	658
SOLDE (base caisse)**	497	-5 301	-2 825	-2 016
FINANCEMENT	- 497	5 333	2 841	2 014
Extérieur (net)	1 253	3 591	2 396	2 147
Tirages	1 371	3 234	3 090	2 872
Amortissements	-2 042	-3 151	-3 504	-6 139
Financement exceptionnel	4 720	3 325	0	2 785
Arriérés (principal)	-2 796	183	2 810	2 629
Intérieur (net)	-1 750	1 742	445	- 133
PIB nominal	74 089	81 910	85 091	88 146
En pourcentage du PIB				
Recettes totales	29,2	29,2	24,6	21,1
Recettes intérieures	14,6	13,5	13,5	12,8
Dépenses courantes	22,3	24,4	25,3	20,7
Solde :				
base engagements, dons inclus	2,7	-7,1	-7,6	-5,4
base engagements, hors dons	-11,8	-22,7	-18,7	-13,7

* Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) - dépenses totales
**Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés
Source : Banque centrale des Comores et FMI

Le déficit global des finances publiques, à l'exclusion des dons, s'est établi à 13,7 % du PIB contre 18,7 % en 1995.

En l'absence d'un programme d'ajustement structurel bénéficiant de l'appui du FMI, la mobilisation des ressources extérieures sous forme de tirages (FC 2,8 milliards) demeure très inférieure aux remboursements intervenus en 1996 (FC 6,1 milliards) et c'est en définitive par l'accumulation d'arriérés que le déficit budgétaire a été bouclé de facto.

COMPTES EXTÉRIEURS

L'année 1996 a enregistré une nouvelle détérioration du commerce extérieur, les exportations diminuant de 42,5 % (après une baisse de 6,3 % en 1995) alors que les importations diminuaient de 6,1 % après une progression de 7,4 % l'année précédente. Il en est résulté, selon les estimations du FMI, une aggravation du déficit commercial, passé de FC 15,7 milliards en 1995 à FC 18,8 milliards en 1996, et une dégradation du taux de couverture qui n'a atteint que 13 % en 1996 contre 21 % en 1995.

BALANCE DES PAIEMENTS DES COMORES
(en millions de francs comoriens)

	1993	1994	1995	1996
Exportations	6 110,6	4 491,7	4 236,3	2 436,1
Importations	14 026,9	18 645,1	20 026,0	18 840,4
BALANCE COMMERCIALE	-7 916,3	-14 153,4	-15 789,8	-16 404,3
Services	-4 808,9	-6 493,3	-5 360,5	-3 857,3
Fret et assurances	-3 868,0	-5 043,9	-5 384,8	-5 008,1
Transports	-883,5	-1 545,7	-1 854,6	-2 027,5
Voyages	2 839,8	4 344,3	5 363,1	6 805,7
Revenus d'investissements	1 217,0	1 097,6	1 193,1	905,9
Paiements d'intérêts	-700,5	-910,3	-812,4	-777,4
Autres services	-3 413,8	-4 435,5	-3 864,9	-3 756,0
Transferts unilatéraux privés	3 020,5	2 961,4	3 259,9	5 109,0
BALANCE COURANTE (hors transferts officiels)	-9 704,7	-17 685,3	-17 890,3	-15 152,7
Transferts unilatéraux publics	14 126,3	14 121,4	10 798,0	8 597,9
BALANCE COURANTE	4 421,5	-3 564,0	-7 092,3	-6 554,7
MOUVEMENTS DE CAPITAUX	-2 974,6	-1 031,0	1 701,5	4 070,7
Investissements directs	54,1	166,6	333,2	359,5
Emprunts à long terme	-484,5	-357,3	480,7	-2 797,6
Crédits relatifs au commerce	-416,0	1 653,1	483,7	59,5
Banques commerciales	391,9	692,1	-684,0	-44,1
Capitaux à court terme (y compris Erreurs et Omissions)	-2 520,1	-3 185,5	1 087,9	6 493,4
SOLDE GLOBAL	1 446,9	-4 595,0	-5 390,8	-2 484,1
FINANCEMENT	-1 447,5	4 595,4	5 391,9	2 484,1
Variations des réserves officielles (hausse -)	-3 965,9	623,4	1 376,9	-3 588,0
Variation des arriérés extérieurs (baisse -)	-2 201,9	369,8	3 207,1	3 287,2
Financements exceptionnels	4 720,3	3 602,3	807,9	2 784,9
PIB	74 089,0	81 910,0	85 091,0	88 146,0
Balance courante (en % du PIB)				
- Transferts publics exclus	-13,1	-23,9	-21,8	-17,8
- Transferts publics inclus	0,1	0,0	-0,1	-0,1

Source : FMI

Les exportations de vanille ont connu une baisse de 42,7 % en volume et de 55,4 % en valeur. Les prix moyens unitaires enregistrent un recul de 22 % aggravant la tendance de ces dernières années (USD 45/kg en 1994, USD 41/kg en 1995, USD 33/kg en 1996).

Les exportations de clous de girofle ont connu, en 1996, une très forte hausse, tant en volume qu'en valeur (+ 57 %), après avoir enregistré l'année précédente une chute tout aussi impressionnante (– 74,4%). Après deux années de ventes particulièrement soutenues (2 754 tonnes

en 1994), cette chute s'expliquait par l'épuisement des stocks disponibles faute d'une production suffisante. Les bons résultats de 1996 témoignent de la reprise de la demande.

Toutes essences confondues, les recettes d'exportations d'ylang-ylang ont diminué de 24,6 %, en raison d'une contraction à la fois des volumes (– 15,8 %) et des prix moyens (– 10,3 %). Cette baisse a concerné toutes les catégories d'essence, même la troisième qui reste pourtant la plus vendue (28,5 tonnes sur un total de 36,5 tonnes).

PRINCIPALES EXPORTATIONS DES COMORES

(volume en tonnes, valeur en millions de FC)

	1994	1995	1996	Variation en %
Vanille				
- en volume	130,7	159,5	91,4	-42,7
- en valeur	2 767,4	2 320,1	1035,1	-55,4
Girofle				
- en volume	2 754,5	482,7	822,3	70,3
- en valeur	522,3	133,8	210,0	56,9
Ylang-Ylang				
- en volume	44,9	43,4	36,5	-15,8
- en valeur	929,0	854,8	644,7	-24,6
Total des exportations (en valeur)	4 491,7	4 236,3	2436,1	
Part dans ce total des 3 produits en valeur (%)	93,9%	78,1%	77,6%	

La répartition géographique des exportations demeure sans changement. Les principaux partenaires commerciaux restent la France (48,9 %), l'Allemagne (13,6 %), les Etats-Unis (11,8 %) et la Commission de l'Océan Indien (essentiellement La Réunion et Madagascar : 11,8 %).

La baisse des importations a été principalement due à la contraction des achats de riz, de viande et de ciment, imputable elle-même davantage à un phénomène de déstockage et de baisse des prix d'importations qu'à un recul de la consommation.

La France est le premier fournisseur des Comores avec 39,4% du total des importations en 1996, contre 32 % en 1995. Elle est suivie par les pays du Comesa (9,3 %) dont celui qui a la part de marché la plus importante est le Kenya qui fournit une partie du ciment.

En 1996, le déficit de la balance courante, hors transferts officiels, s'est élevé à 17,8 % du PIB, contre 21,3 % en 1995. Cette évolution favorable, en dépit de l'accroissement du déficit commercial provient principalement de l'augmentation très forte des transferts privés (+56,7 %) – qui représentent en 1996 plus du double des recettes d'exportations – et des revenus du tourisme – hausse de 26,9 % du poste " Voyages " –. Quant aux transferts publics, bien qu'en recul, ils représentent plus de 3 fois et demi le montant total des recettes d'exportations, soulignant l'extrême dépendance de l'archipel vis-à-vis de l'aide extérieure.

La balance globale marque un déficit de FC 2,48 milliards en diminution de 53,9 % par rapport à 1995. Les avoirs extérieurs bruts de change ont augmenté de FC 3,6 milliards au prix d'une croissance de FC 3,3 milliards des arriérés de paiement sur la dette extérieure.

Faute d'accord avec les Institutions de Bretton Woods, les Comores n'ont pu, jusqu'à présent, bénéficier d'un rééchelonnement global de leur dette auprès du Club de Paris. Toutefois, la France a, de son côté, en 1994, accordé une annulation de 50 % de ses créances publiques au titre des mesures d'accompagnement de la dévaluation.

La dévaluation a mécaniquement alourdi la dette extérieure. Alors que celle-ci représentait, fin 1994, 93,9 % du PNB – contre 65,5 % l'année précédente – elle enregistrait, ensuite, une diminution relative en passant à 89,4 % du PNB en 1995, puis à 86,6 % en 1996. Son service représentait 0,9 % des exportations de biens et services en 1995 et la part multilatérale de la dette près des trois-quarts de la dette totale.

DETTE EXTÉRIEURE DES COMORES

(encours en millions de dollars)

	1992	1993	1994	1995
DETTE A COURT ET LONG TERME	187,9	184,4	188,7	203,2
Dette à long terme	174,9	169,2	175,5	186,7
Dette publique garantie à long terme	174,9	169,2	175,5	186,7
Dette privée non garantie à long terme				
Recours aux crédits FMI	1,2	1,2	3,3	3,3
Dette à court terme	11,8	14,0	9,9	13,2
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	11,7	13,0	9,9	11,2
- envers créanciers publics	11,7	13,0	9,9	11,2
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dette à long terme	19,4	18,8	17,7	23,2
- envers créanciers publics	19,4	18,8	17,7	23,2
Crédits à l'exportation	1,0	1,0	4,0	4,0
Indicateur de dettes (en pourcentage)				
Dette totale/export biens et services	201,3	146,8	212,0	191,4
Dette totale/PNB	70,2	65,5	93,9	89,2
Serv. dette/export biens et services	6,2	1,8	3,1	0,9
Intérêts dette/export biens et services	2,6	0,5	0,9	0,5
Dette multilatérale/dette totale	65,2	69,5	74,7	74,9

Source : Banque mondiale

Les estimations concernant l'année 1997 laissent espérer une légère diminution de la dette extérieure à USD 198,9 millions.

L'aide publique de la France représente plus du tiers de l'aide publique totale reçue par les Comores. Avec le Japon,elle est le seul bailleur de fonds bilatéral.

PERSPECTIVES

Les perspectives macro-économiques pour 1997 paraissent conditionnées par la poursuite du dialogue avec les Institutions de Bretton Woods et par le succès du programme provisoire de surveillance mis en place, en accord avec le FMI, de février à juillet 1997. Sa réussite permettrait d'envisager la signature d'une FASR dès le mois d'août 1997. Parmi les conditions d'un éventuel accord figurent la réduction, puis la stabilisation de la masse salariale à FC 7,7 milliards et celle des effectifs de la fonction publique à 5 500 agents d'ici la fin de l'année 1997. Des efforts importants devraient également être entrepris pour augmenter les recettes intérieures de façon à permettre de couvrir les dépenses courantes. La poursuite des réformes structurelles, l'amélioration de l'efficacité des entreprises publiques et la libéralisation de l'économie s'avèrent tout aussi indispensables. La progression des prix à la consommation ne devrait pas dépasser 5 %, le taux de croissance du PIB s'établissant à 1,9 % dans un contexte où les marchés d'exportation des produits traditionnels des Comores offrent peu de perspectives d'évolution favorable. Cependant, l'aggravation des "tensions et des violences sociales" apparues au début de l'année 1997, en liaison avec l'accroissement des arriérés de salaires dans la fonction publique, témoigne de la grande fragilité actuelle de la société comorienne.

CONGO

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 342 000 km^2

Population : 2,52 millions d'habitants ; taux de croissance démographique : 2,80 % ; densité : 7,4 habitants/km^2 . Part de la population urbaine : 57,7 %.

Principales villes : Brazzaville (950 000 hab.), Pointe-Noire (500 000 hab.), Loubomo (83 000 hab.)

Régime politique : régime présidentiel. M. Pascal Lissouba a été élu Président de la République en août 1992.

Économie

PIB *(milliards de FCFA)*	1993	1994	1995	1996
	760,2	982,3	1 047,3	1 234,7

PIB par habitant : USD 840 (1996)

Répartition du PIB (1996) :

secteur primaire :	10,1 %
secteur secondaire :	10,8 %
secteur tertiaire :	36,7 %
secteur pétrolier :	42,4 %

Principales productions :

	1993	1994	1995	1996
Pétrole brut *(millions de tonnes)*	9,5	8,8	9,4	10,4
Grumes *(milliers de m^3)*	511,0	686,0	700,0	700,0
Sucre de canne *(millions de tonnes)*	24,0	26,0	38,1	41,0

Accords internationaux

Le Congo est membre de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), de l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Relations avec la communauté financière internationale

Les négociations entreprises au premier semestre 1996 entre les autorités congolaises et le FMI ont abouti le 28 juin à l'approbation, par le Conseil d'administration du FMI, d'une Facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR) couvrant la période 1996/99. Néanmoins, l'insuffisance des performances macro-économiques au dernier trimestre 1996 a conduit les Services du FMI à différer le revue à mi-parcours du programme soutenu par la FASR. La mise en œuvre de mesures correctives, destinées notamment à contenir le dérapage des dépenses publiques, devait conduire à la présentation de la revue à mi-parcours au Conseil d'Administration du Fonds, au second semestre 1997. Cette présentation a été reportée à une date non encore arrêtée en raison notamment des évènements survenus en juin 1997.

LA CONJONCTURE EN 1996

Le Congo a enregistré en 1996 une accélération de la croissance du PIB en termes réels (+ 6,8 %), accentuant ainsi la reprise observée en 1995 (+ 2,2 %). Le retard dans la mise en œuvre des réformes structurelles, d'une part, et dans l'assainissement des finances publiques, d'autre part, a néanmoins limité les facteurs de croissance de l'économie.

L'accélération de l'activité en 1996 masque en effet d'importantes disparités sectorielles. La croissance a essentiellement reposé sur l'extraction pétrolière (+ 9,6 %), dont le volume s'est établi à 10,3 millions de tonnes grâce à la mise en exploitation du gisement pétrolier de Nkossa. En valeur, le PIB pétrolier a ainsi enregistré une progression de 40,1 % , sous l'effet de la hausse conjuguée du cours du dollar et du prix du baril.

Les activités non pétrolières du secteur secondaire ont enregistré, pour leur part, une progression de 4,9 %, alimentée principalement par le secteur du BTP. En revanche, le secteur tertiaire a accusé une baisse de 2,9 % .

COMPTES NATIONAUX DU CONGO

(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996 (a)
RESSOURCES	1 141,2	1 875,4	1 760,3	2 329,7
PIB nominal	760,2	982,3	1 047,3	1 234,7
dont: PIB pétrolier	184,7	339,6	357,5	500,7
Importations de biens et services	381,0	893,1	713,0	1 095,0
Biens	141,6	340,2	324,5	728,6
Services	239,4	552,9	388,5	366,4
EMPLOIS	1 141,2	1 875,4	1 760,3	2 329,7
Consommation finale	663,4	980,4	758,5	739,0
Publique	210,3	214,2	166,2	166,8
Privée	453,1	766,2	592,3	572,2
Formation brute de capital fixe *	144,9	325,5	377,4	780,6
Exportations de biens et services	332,9	569,5	624,4	810,1
Biens	316,9	532,3	586,3	760,8
Services	16,0	37,2	38,1	49,3
Epargne intérieure brute	96,8	1,9	288,8	495,7
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	-48,1	-323,6	-88,6	-284,9
Revenus des facteurs	-105,8	-160,5	-198,9	-232,9
Epargne intérieure nette	-9,0	-158,6	89,9	262,8
Taux d'investissement (en %)	19,1	33,1	36,0	63,2
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	-1,0	-5,5	2,2	6,8
Indice des prix à la consommation en moyenne annuelle	4,9	42,4	9,0	10,4
Indice des prix à la consommation en glissement annuel	23,4	28,7	5,5	9,7

(a) estimations
* y compris variation de stocks
Source : BEAC

L'indice des prix à la consommation a progressé de 9,7 % en glissement annuel, contre 5,5 % en 1995. Le relèvement de 15,25 % à 17 % de la taxe sur le chiffre d'affaires en 1996 et l'efficacité renforcée des contrôles douaniers ont entraîné le renchérissement de certains produits. Ainsi, l'accélération des tensions inflationnistes s'explique principalement par la hausse des prix des biens importés, s'agissant notamment du ciment et des produits alimentaires, ainsi que par la progression des tarifs publics. L'impact sur l'indice des prix a toutefois été atténué par la prudence de la politique

salariale dans le secteur public, marquée par une contraction de 4,7 % en masse des traitements et salaires.

L'insuffisance des résultats macro-économiques par rapport aux objectifs du programme d'ajustement structurel conclu en juin 1996, avait conduit le FMI à suspendre la deuxième tranche de la FASR au premier trimestre 1997. La poursuite des décaissements était suspendue à la mise en place de mesures correctives conditionnant la poursuite du programme d'ajustement structurel.

Pour se conformer, dans cet esprit, aux objectifs du PAS, les pouvoirs publics ont poursuivi la mise en œuvre du programme de privatisation des entreprises publiques, notamment dans les domaines de l'extraction des hydrocarbures, du raffinage pétrolier et des télécommunications.

FINANCES PUBLIQUES

Sur le plan financier, les résultats ont enregistré une nette amélioration en 1996. Les recettes budgétaires ont progressé pour atteindre 29,0 % du PIB en 1996, contre 24,8 % en 1995, essentiellement grâce à l'accroissement des recettes pétrolières qui ont représenté 17,1 % du PIB en 1996 contre 12,5 % l'année précédente. Les recettes non pétrolières se sont également inscrites en hausse, en raison de la poursuite de l'ajustement fiscal ainsi que de l'intensification des mesures visant à un meilleur recouvrement des recettes. Parmi ces mesures figurent notamment le relèvement de la taxe sur le chiffre d'affaires, la création d'une unité de collecte fiscale dédiée aux grandes entreprises et un renforcement du contrôle douanier du port de Pointe-Noire.

Les dépenses budgétaires ont connu, pour leur part, une augmentation de 9,5 % sur l'exercice 1996.Cette évolution est imputable à l'accroissement sensible des dépenses en capital, qui ont représenté 4,9 % du PIB en 1996, contre 3,0 % en 1995. L'augmentation des dépenses publiques d'investissement a été principalement orientée vers la réhabilitation des réseaux routiers de Brazzaville et de Pointe-Noire, ainsi que vers l'assainissement des villes. A l'inverse, les dépenses courantes ont pu être stabilisées, en raison de la maîtrise des dépenses salariales et de la stagnation des intérêts sur la dette publique. Dans ces conditions, la part des dépenses courantes dans le PIB est revenue de 30,2 % en 1995 à 25,7 % en 1996.

En dépit de l'accroissement des dépenses publiques, le solde primaire en base engagements, rapporté au PIB, a pu être ramené de 8,4 % en 1995 à 1,9 % en 1996, grâce à l'augmentation plus rapide des recettes par rapport aux dépenses. Néanmoins, en raison de l'accumulation des arriérés, le déficit budgétaire a enregistré une forte dégradation en 1996.

La dégradation du solde budgétaire en 1996 (base caisse) est à mettre en relation avec la réduction des arriérés de paiement de FCFA 931 milliards, dont environ 919 milliards d'arriérés extérieurs, ainsi qu'un amortissement de la dette extérieure de FCFA 205 milliards. Dans ces conditions, le besoin de financement total de l'État, qui s'inscrit ainsi à FCFA 954 milliards, a été principalement financé par des capitaux externes.

TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTAT CONGOLAIS

(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996 (a)
RECETTES TOTALES	139,5	230,6	260,1	357,7
Recettes	139,5	220,2	249,4	353,8
Recettes fiscales non pétrolières	89,2	81,3	118,4	143,1
Recettes pétrolières	50,3	138,9	131,0	210,7
Autres recettes				
Dons extérieurs	0,0	10,4	10,7	3,9
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	294,9	360,5	347,7	380,6
Dépenses courantes	274,3	333,2	316,1	317,5
Salaires	136,2	130,8	111,2	106,0
Intérêts	64,0	119,0	149,9	150,6
Intérêts sur la dette intérieure	9,8	9,9	6,8	5,8
Intérêts sur la dette extérieure	54,2	109,1	143,1	144,8
Autres dépenses courantes	74,1	83,4	55,0	60,9
Dépenses en capital	12,8	27,3	31,6	60,6
Prêts nets	7,8	0,0	0,0	2,5
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) *	-83,6	-21,3	51,6	126,3
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) **	-155,4	-129,9	-87,6	-22,9
ARRIÉRÉS	182,0	-484,9	202,5	-931,2
Arriérés intérieurs	53,2	20,3	-17,4	-11,8
Arriérés extérieurs	128,8	-505,2	219,9	-919,4
SOLDE (base caisse) ***	26,6	-614,8	114,9	-954,1
FINANCEMENT	-26,6	614,8	-114,9	954,1
Financement Intérieur	0,0	-14,2	34,5	15,3
Bancaire	0,2	-9,5	4,8	5,8
Non bancaire	-0,2	-4,7	29,7	9,5
Financement Extérieur	-26,6	629,0	-149,4	938,8
Tirages sur emprunts	77,1	198,6	6,3	42,7
Amortissements sur emprunts dette exterieure	-76,9	-176,6	-222,2	-204,7
Réaménagement de la dette extérieure	0,0	607,0	66,5	1 100,8
Divers	-26,8	0,0	0,0	0,0
PIB nominal	760,2	982,3	1 047,3	1 234,7
En pourcentage du PIB				
Recettes totales	18,3	23,5	24,8	29,0
Dépenses courantes	36,1	33,9	30,2	25,7
Solde :				
base engagements	-20,4	-13,2	-8,4	-1,9
base caisse	3,5	-62,6	11,0	-77,3

(a) estimations
* Solde primaire = recettes - dépenses totales (hors intérêts)
** Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) - dépenses totales
*** Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés
Sources : Administrations économiques et financières, FMI et BEAC

En effet, grâce à la mise en place du programme d'ajustement structurel (PAS) bénéficiant de l'appui du FMI, la mobilisation des ressources extérieures a été forte. La communauté internationale a ainsi soutenu le PAS par un allégement significatif de la dette extérieure, ainsi que par de nouveaux financements bilatéraux qui sont venus compléter la facilité d'ajustement structurelle accordée par le FMI.

S'agissant des réformes structurelles, le processus de privatisation des entreprises publiques s'est poursuivi en 1996. Un audit préalable a été entamé début 1996, suivi d'une phase de présélection, pour six entreprises à céder en priorité. Parmi celles en phase de privatisation active figurent HydroCongo (distribution de produits pétroliers), la Coraf (raffinage), l'ONPT (postes et télécommunications) et la SNE (Société Nationale d'Électricité).

En ce qui concerne HydroCongo et la Coraf, un protocole d'accord a été signé en novembre 1996 par le gouvernement congolais avec deux compagnies internationales pour la reprise de l'aval du secteur pétrolier. Le choix d'un troisième candidat, qui serait associé aux deux premiers, pourrait être effectué après l'adoption par le Parlement du texte de loi sur la libéralisation des activités pétrolières.

Les entreprises publiques des secteurs de l'eau (SNDE), de l'électricité (SNE), des postes et télécommunications (ONPT) et des transports (ATC), ainsi que le secteur public bancaire et des assurances (UCB, BIDC et ARC), font l'objet d'études préalables approfondies en vue de leur privatisation à venir.

COMPTES EXTÉRIEURS

L'année 1996 a été caractérisée par une aggravation du déficit des opérations courantes, qui représente 43,2 % du PIB, contre 27,3 % en 1995. La forte contraction de l'excédent commercial et le maintien du déficit des services à un niveau élevé ont contribué à cette détérioration.

La dégradation du solde commercial résulte d'un accroissement plus rapide des importations (+ 124 %) que des exportations (+ 29,8 %). La progression des importations est à mettre en relation avec la reprise de l'activité et notamment l'installation de la barge pétrolière de Nkossa, qui a suscité un accroissement exceptionnel d'importations de biens d'équipement industriel.

Les performances du secteur pétrolier, dont les exportations représentent 92 % des ventes à l'extérieur, ont progressé de 36,6 % en valeur. Les volumes livrés à l'extérieur se sont accrus de 9,1 % pour atteindre 9,6 millions de tonnes en 1996 (pétrole brut et produits dérivés). La hausse des volumes a de surcroît été amplifiée par un effet-prix, le cours moyen de la tonne exportée étant passé de FCFA 54 400 en 1995 à FCFA 70 000 en 1996, sous l'effet de la progression conjuguée du prix du baril et du cours du dollar. La montée en puissance du gisement de Nkossa devrait permettre un accroissement significatif des exportations en 1997.

La persistance du déficit des services à un niveau élevé découle principalement de l'importance des intérêts réglés au titre de la dette extérieure ainsi que des dépenses d'ingéniérie liées à l'activité pétrolière.

Contrairement à 1995, l'année 1996 a été marquée par une entrée nette de capitaux, en raison de l'afflux d'investissements privés liés à l'installation de la barge de Nkossa. Les échéances de remboursement sur la dette extérieure du secteur public, bien qu'en diminution, se sont maintenues à un niveau élevé.

BALANCE DES PAIEMENTS DU CONGO

(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	-156,4	-441,2	-286,2	-532,8
Balance commerciale	175,4	191,8	261,8	32,3
Exportations	317,0	532,0	586,3	760,9
dont :				
Pétrole	278,0	470,0	510,7	697,5
Bois	27,0	49,0	52,3	43,3
Autres	12,0	13,0	23,3	20,1
Importations	141,6	340,2	324,5	728,6
Services	-329,3	-676,5	-549,3	-550,0
Fret, autres transports et assurances	-31,8	-78,0	-75,9	-77,0
Voyages et séjours	-18,1	-16,6	-17,0	-24,3
Revenus du capital	-105,8	-160,5	-198,9	-232,9
dont intérêts sur dette extérieure publique	-50,2	-128,8	-143,1	-144,8
Services gouvernementaux	3,7	3,0	4,0	3,8
Autres transports	-9,5	-19,4	-20,5	-28,2
Autres services privés	-167,8	-405,0	-241,0	-191,4
Transferts unilatéraux	-2,5	43,5	1,3	-15,1
Secteur privé	12,2	59,2	17,7	8,4
Secteur public	-14,7	-15,7	-16,4	-23,5
FLUX FINANCIERS	-32,0	338,0	-40,0	293,5
Long terme	-36,0	185,0	-133,0	165,3
Secteur privé	-82,0	50,0	-216,0	-162,0
Secteur public	46,0	135,0	83,0	327,3
Court terme	4,0	153,0	93,0	128,2
Bancaires et postaux	-4,0	19,0	-7,0	-1,8
Autres	8,0	134,0	100,0	130,0
ERREURS ET OMISSIONS	69,3	25,4	43,0	66,5
BALANCE GLOBALE	-119,1	-77,8	-283,2	-172,8
FINANCEMENT	119,1	77,8	283,2	172,8
Variations des réserves officielles (baisse +)	-0,5	-30,8	-3,2	-8,6
Variations des arriérés extérieurs (baisse -)	119,2	-563,8	219,9	-919,4
Financements exceptionnels	0,4	672,4	66,5	1 100,8
Rééchelonnements	0,0	672,4	66,5	1 100,8
Autres	0,4	0,0	0,0	0,0

(a) estimations
Source : Administrations nationales et BEAC

En définitive, le déficit de la balance des paiements s'est atténué pour s'établir à FCFA 172,8 milliards en 1996, contre 283,2 milliards en 1995. Il a été, pour l'essentiel, financé par un rééchelonnement de la dette extérieure qui, en outre, a autorisé une réduction des arriérés extérieurs, ainsi qu'une augmentation des réserves officielles de changes.

La croissance de l'activité, conjuguée au réaménagement de la dette extérieure intervenue en 1996, et notamment l'apurement des arriérés, ont permis au Congo d'améliorer ses ratios d'endettement, qui demeurent toutefois à des niveaux élevés. Ainsi, l'encours de la dette extérieure était estimé à 366 % du PNB à fin 1995, contre 391% à fin 1994. Par ailleurs, le service de cette dette a absorbé une moindre part des recettes d'exportations de biens et services (14,4 % en 1995 contre 54,2 % en 1994).

DETTE EXTÉRIEURE DU CONGO
(encours en millions de dollars)

	1992	1993	1994	1995
DETTE À COURT ET LONG TERME	4 771,0	5 081,0	5 422,0	6 032,0
Dette à long terme	3 876,0	4 114,0	4 774,0	4 955,0
Dette publique garantie	3 876,0	4 114,0	4 774,0	4 955,0
Dette privée non garantie	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits FMI	6,0	5,0	20,0	19,0
Dette à court terme	889,0	962,0	628,0	1 058,0
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	495,0	672,0	274,0	468,0
- *envers créanciers publics*	369,0	507,0	178,0	357,0
- *envers créanciers privés*	126,0	165,0	96,0	111,0
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dette à long terme	1 028,0	1 255,0	800,0	1 043,0
- *envers créanciers publics*	483,0	697,0	400,0	604,0
- *envers créanciers privés*	545,0	558,0	400,0	439,0
Crédits à l'exportation	1 551,0	1 616,0	1 945,0	2 562,0
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dette totale/export biens et services	379,4	428,2	527,5	481,8
Dette totale/PNB	180,4	231,0	390,7	365,8
Service dette/export biens et services	12,9	10,8	54,2	14,4
Intérêts dette/export biens et services	5,1	4,3	24,5	7,7
Dette multilatérale/dette totale	11,3	10,5	12,9	11,7

Source : Banque mondiale

L'approbation par le conseil d'administration du FMI en juin 1996 d'un programme d'ajustement structurel triennal avait ouvert la voie à un accord conclu en juillet 1996 avec le Club de Paris. Dans le cadre de cet accord, les créanciers publics ont procédé à un réaménagement de la dette publique congolaise, qui s'est traduit notamment par une annulation immédiate de 67 % du stock de la dette, assortie d'un rééchelonnement d'une partie de l'encours résiduel.

SYSTÈME BANCAIRE

Le système bancaire congolais a connu une phase de restructuration active en 1996, dans la perspective d'une privatisation du secteur public.

SITUATION SIMPLIFIÉE DU SYSTÈME BANCAIRE CONGOLAIS
(en milliards de francs CFA courants)

ACTIF	1995	1996	PASSIF	1995	1996
Caisse et Institut d'émission	7,40	9,00	Dépôts de l'Etat	11,00	12,70
Avoirs extérieurs bruts	16,20	17,40	Dépôts du secteur privé	73,50	92,10
Créances brutes sur l'Etat	28,90	29,50	Concours de la BEAC	4,30	3,70
Crédits à l'Economie	100,30	113,10	Engagements extérieurs	14,10	13,50
			Autres postes nets	49,90	47,00
TOTAL	152,80	169,00		152,80	169,00

Source : BEAC

L'exercice 1996 a été marqué par un accroissement des concours à la clientèle et une légère amélioration de la position extérieure nette des banques. Cette évolution est à mettre en relation avec la progression significative des dépots du secteur privé.

PERSPECTIVES

La politique économique du Congo pour l'année 1997 devrait s'inscrire dans le cadre du programme d'ajustement à moyen terme (1996–1999) conçu en collaboration avec le FMI et soutenu par une Facilité d'ajustement structurel renforcée.

Les principaux objectifs visent à :

– la réalisation d'une croissance soutenue, à moyen terme, de l'ordre de 6 % en termes réels, grâce à une expansion du PIB non pétrolier d'environ 5 % par an ;

– le ralentissement de l'inflation ;

– la réduction du déficit des transactions courantes à 11 % du PIB d'ici 1999 ;

– la normalisation des relations du Congo avec ses créanciers extérieurs ainsi que l'amélioration des réserves extérieures du pays.

Les performances budgétaires au 31 mars 1997 faisaient apparaître les éléments suivants :

– les recettes de l'État ont été marquées par deux mouvements contraires. D'une part, les recettes pétrolières ont été légèrement supérieures aux prévisions (FCFA + 1,44 milliard) ; d'autre part, les recettes non pétrolières se sont inscrites en dessous des prévisions trimestrielles (FCFA - 0,53 milliard), en raison d'une baisse des recettes douanières. Cette dernière évolution est principalement imputable au tassement des importations, lié à la prudence des opérateurs économiques ;

– les dépenses publiques se situaient en-deçà des prévisions (FCFA - 3,53 milliards), en raison des économies budgétaires réalisées, s'agissant notamment des dépenses en capital ;

– le solde primaire, dans ces conditions, faisait apparaître un excédent de FCFA 55 milliards, soit un écart positif par rapport au solde prévisionnel établi à FCFA 51,1 milliards.

Les résultats d'ensemble de l'exercice 1997 dépendront notamment des incitations que les pouvoirs publics mettront effectivement en place pour promouvoir la production non pétrolière, s'agissant notamment des cultures de rente. Par ailleurs, dopée par la montée en puissance du gisement de Nkossa, la production pétrolière (12 millions de tonnes prévues en 1997, contre 10,3 millions de tonnes en 1996) devrait concourir de manière significative à la consolidation de la croissance pour l'année en cours.

En ce qui concerne les réformes structurelles, le gouvernement s'est engagé à approfondir la restructuration du système financier, à réduire la masse salariale de la fonction publique et à poursuivre la réforme des entreprises publiques en vue de leur restructuration et/ou de leur privatisation. L'assainissement du secteur bancaire constituerait à cet égard un appui important au redressement du secteur privé.

Les performances de l'économie congolaises risquent néanmoins de se trouver affectées par les troubles politiques survenus en juin 1997, qui pourraient se traduire par un ralentissement de la croissance et des tensions inflationnistes.

CÔTE D'IVOIRE

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 322 463 km²

Population : 14,8 millions d'habitants (estimation 1996). Population formée d'une soixantaine d'ethnies (parmi lesquelles les Baoulés, Dioulas, Bétés, Malinkés, Sénoufos). La population d'origine étrangère représente 4,3 millions d'habitants. Part de la population urbaine : 48 % ; densité : 46 habitants/km² ; taux de croissance démographique : 3,1 %.

Principales villes : Abidjan (2 500 000 hab. en 1996), Bouaké (330 000 hab. en 1995), Daloa (123 000 hab. en 1995), Yamoussoukro, capitale administrative depuis mars 1983, (110 000 hab. en 1995).

Régime politique : M. Henri Konan Bédié a été élu Président de la République le 22 octobre 1995. Les élections législatives et municipales ont respectivement eu lieu en novembre et en décembre 1995. Les prochaines élections sont prévues en l'an 2000.

Économie

PIB *(en milliards de FCFA)*	1993	1994	1995	1996
	2 946	4 136	5 031	5 442

PIB par habitant : USD 721, contre USD 702 en 1995

Répartition du PIB (1996)

secteur primaire :	28,0 %
secteur secondaire :	20,8 %
secteur tertiaire :	51,2 %

Principales productions

	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96
Cacao *(milliers de tonnes)*	697	887	860	1235
Café *(milliers de tonnes)*	139	139	192	183
Coton-graine *(milliers de tonnes)*	239	258	210	217
	1993	1994	1995	1996
Pétrole *(milliers de barils)*	-	-	2 030	5 820
Or *(kg)*	819	nd	1 072	2 054

Accords internationaux

La Côte d'Ivoire est membre du Conseil de l'Entente avec le Bénin, le Burkina Faso et le Niger, de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Relations avec la communauté financière internationale

Après plusieurs années sans soutien financier autre que celui apporté par la France, la Côte d'Ivoire a conclu en mars 1994 un accord avec le FMI au titre de la Facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR). Le bon déroulement du programme d'ajustement a permis à la Côte d'Ivoire de bénéficier d'un large soutien financier de la part du FMI, de la Banque mondiale et de l'Union européenne pour la mise en œuvre de réformes structurelles. La préparation d'un nouvel accord FASR était en cours au premier semestre 1997 et devait être soumis au Conseil d'administration du FMI en juillet 1997.

La Côte d'Ivoire a par ailleurs été déclarée éligible à l'initiative sur la dette des pays pauvres les plus endettés (HIPC) par les services du FMI en avril 1997. Cette déclaration de principe devait être confirmée par le Conseil d'administration du FMI en juillet 1997.

LA CONJONCTURE EN 1996

COMPTES NATIONAUX DE LA CÔTE D'IVOIRE

(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996
RESSOURCES	3 758,0	5 516,0	6 766,4	7 484,1
PIB (au prix du marché)	2 946,5	4 136,2	5 031,2	5 441,7
Importations de biens et services	811,5	1 379,8	1 735,2	2 042,4
EMPLOIS	3 758,0	5 516,0	6 766,4	7 484,3
Consommation finale	2 661,3	3 283,7	4 016,9	4 379,8
Publique	487,0	599,4	625,4	635,8
Privée	2 174,3	2 684,3	3 391,5	3 744,0
Formation brute de capital fixe *	245,4	501,8	665,0	816,2
Exportations de biens et services	851,3	1 730,5	2 084,5	2 288,3
Epargne intérieure brute	285,2	852,5	1 014,3	1 061,9
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	39,8	350,7	349,3	245,7
Taux d'investissement (en %)	8,3	12,1	13,2	15,0
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	-0,6	1,8	7,0	6,5
Déflateur du PIB en moyenne annuelle	2,1	37,9	13,7	1,6
Indices des prix à la consommation en glissement annuel)	1,9	32,5	7,8	3,5

* y compris variation de stocks
Source : Administrations nationales et BCEAO

Le programme suivi par la Côte d'Ivoire pour l'année 1996 s'inscrivait dans le cadre de la troisième tranche de l'accord FASR couvrant la période 1994/97. Cet accord prévoyait de porter le taux de croissance réel du PIB à 6,5 %, de contenir l'inflation à 5 %, de ramener le déficit global des opérations financières de l'État à 2,6 % du PIB et le déficit du compte courant extérieur à 5,6 % du PIB. Bénéficiant d'une conjoncture favorable, les performances de l'économie ivoirienne en 1996 se sont inscrites, dans l'ensemble, au-delà des objectifs du programme.

Ainsi, conformément à l'objectif fixé, le PIB réel a progressé de 6,5 % en 1996, contre 7 % en 1995. Le taux de croissance enregistré en 1996 est sensiblement supérieur au croît démographique (+ 3,1 %), ce qui a permis une progression significative du PIB par habitant.

La progression de l'activité s'est appuyée sur le dynamisme des exportations et le niveau élevé des investissements – notamment dans le domaine de l'habitat –, ainsi que sur la reprise de la consommation des ménages. La croissance de l'économie a été équitablement répartie entre le secteur agricole, d'une part, et l'activité industrielle, d'autre part.

Dans le domaine agricole, les campagnes 1995/96 ont connu une orientation favorable. Ainsi, le cacao a enregistré une production exceptionnelle, grâce au fort tonnage réalisé au quatrième trimestre 1995 en raison de la politique active de soutien des prix aux producteurs. Par ailleurs, d'importants projets d'investissements privés visant la transformation locale de cacao ont été annoncés au premier semestre 1997. La production de caoutchouc usiné a également enregistré une forte augmentation, à la suite des efforts de restructuration de la filière de l'hévéa. Les productions de

coton-graine et de coton-fibre, favorisées par les conditions climatiques et des aides à la production, se sont légèrement accrues.

Les récoltes d'ananas et de banane ont vu leur volume fortement progresser, sous la pression de la demande mondiale. La modernisation des structures de production, améliorant sensiblement la compétitivité des plantations, a en outre permis aux producteurs ivoiriens de gagner des parts de marché à l'exportation.

La croissance de l'économie a été également soutenue par la vigueur du secteur secondaire. L'indice de la production industrielle affichait en effet une progression de 12,2 %, à laquelle ont contribué l'ensemble des branches. Cette évolution a entraîné une augmentation sensible du taux d'utilisation des capacités de production, estimée à 86 % en 1996, contre 84 % en 1995.

Les industries extractives ont connu une vive progression en 1996 (+ 137 %), en raison de la mise en exploitation de nouveaux champs pétroliers et gaziers. La production de pétrole a atteint 5 820 milliers de barils, contre 2 030 en 1995. Le niveau de production atteint en 1996 place la Côte d'Ivoire dans une situation d'autosuffisance énergétique. Par ailleurs, la qualité des hydrocarbures produits ainsi que les perspectives de nouvelles découvertes ont conduit les investisseurs étrangers à poursuivre les campagnes d'exploration au large des côtes ivoiriennes.

Les autres activités minières ont également progressé, s'agissant notamment de la production de diamants et d'or, qui bénéficie d'une reprise des investissements étrangers. La croissance industrielle a, par ailleurs, stimulé la production d'électricité et d'eau, favorisée en outre par l'amélioration des réseaux d'acheminement. En particulier, l'interconnexion des réseaux avec les pays limitrophes a permis d'accroître les exportations d'électricité, notamment à destination de la Guinée.

En revanche, les industries textiles et de matériels électrique et mécanique ont vu leur activité stagner. L'industrie du bois, pour sa part, a enregistré un net repli, en raison de la restructuration de l'exploitation forestière liée au programme de réhabilitation de la forêt.

Le taux d'investissement s'est légèrement amélioré en 1996, atteignant 15 % du PIB, contre 13,2 % en 1995. Cette tendance traduit le regain d'intérêt des investisseurs privés pour les secteurs moteurs de l'économie ivoirienne, s'agissant principalement de la cacaoculture et des hydrocarbures. Le programme de développement des infrastructures dit des " Douze éléphants d'Afrique ", couvrant la période 1995/2000, avait permis d'identifier douze projets prioritaires, comprenant notamment la construction d'une centrale thermique, d'équipements routiers à péage (autoroutes, ponts) ainsi que d'installations aéroportuaires. Ces projets doivent être attribués à des investisseurs privés dans le cadre d'appels d'offres internationaux. La modernisation de l'aéroport d'Abidjan, qui constitue l'un des douze projets, est ainsi en cours de réalisation.

En dépit de la hausse du taux d'utilisation des capacités de production, la hausse des prix à la consommation a été maîtrisée, s'inscrivant à 3,5 % en glissement à fin 1996, au lieu de 7,8 % en 1995. Cette évolution favorable est liée à la stabilisation des prix des produits alimentaires ainsi qu'au recul des prix des produits importés.

FINANCES PUBLIQUES

Conformément aux objectifs du programme d'ajustement, l'assainissement des finances publiques s'est poursuivi en 1996, ramenant notamment le déficit budgétaire à 2,4 % du PIB, contre 3,7 % en 1995. Les bonnes performances enregistrées se sont appuyées sur la progression des recettes fiscales ainsi que sur la rationalisation des dépenses publiques.

Les recettes de l'État ont ainsi progressé pour atteindre 23 % du PIB en 1996, contre 22,6 % en 1995. Cette évolution s'explique par l'accroissement des recettes fiscales, dont la hausse a largement compensé le recul des recettes non fiscales.

TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTAT IVOIRIEN

(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996 (a)
RECETTES TOTALES	533,0	876,6	1 138,3	1 251,2
Recettes	518,0	846,9	1 103,3	1 211,2
Recettes fiscales	435,3	678,5	897,4	1 034,0
Recettes non fiscales	82,7	168,4	205,9	177,2
Dons extérieurs	15,0	29,7	35,0	40,0
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	886,8	1 166,0	1 322,6	1 379,7
Dépenses courantes	796,0	971,0	1 042,5	1 079,7
Salaires	314,6	328,0	346,3	389,6
Intérêts de la dette publique	258,8	348,3	343,2	324,3
intérieure	47,4	44,6	41,5	38,1
extérieure	211,4	303,7	301,7	286,2
Autres dépenses courantes	222,6	294,7	353,0	365,8
Dépenses en capital	90,8	195,0	280,1	300,0
Sur financement interne	48,4	94,5	158,9	161,5
Sur financement externe	42,4	100,5	121,2	138,5
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) *	-110,0	29,2	123,9	155,8
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) **	-353,8	-289,4	-184,3	-128,5
ARRIÉRÉS	231,7	-364,4	-12,7	2,1
Arriérés intérieurs	-37,4	-11,8	-19,8	0,0
Arriérés extérieurs	269,1	-352,6	7,1	2,1
SOLDE (base caisse) ***	-122,1	-653,8	-197,0	-126,4
FINANCEMENT	122,1	653,8	221,9	118,3
Financement intérieur	156,9	-132,0	20,1	-51,3
Financement bancaire	74,6	-55,0	57,8	-12,4
Financement non bancaire	82,3	-77,0	-37,7	-38,9
Financement extérieur	-34,8	785,8	201,8	169,6
Tirages sur emprunts	174,9	558,8	364,3	287,7
Amortissement	-209,7	-360,7	-385,9	-307,5
Réaménagements de la dette	0,0	587,7	223,4	189,4
Écart de financement (+ = excès de financement)	0,0	0,0	24,9	-8,1
PIB nominal	2 946,5	4 136,2	5 031,2	5 441,7
En pourcentage du PIB				
Recettes totales	18,1	21,2	22,6	23,0
Dépenses courantes	27,0	23,5	20,7	19,8
Solde :				
base engagements	-12,0	-7,0	-3,7	-2,4
base caisse	-4,1	-15,8	-3,9	-2,3

(a) estimations
* Solde primaire = recettes - dépenses totales (hors intérêts)
** Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) - dépenses totales
*** Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés
Source : Administrations nationales et BCEAO

Bénéficiant de l'orientation favorable de l'activité économique, l'amélioration des recettes fiscales a également résulté de l'élargissement de l'assiette consécutive à la modernisation du dispositif fiscalo-douanier. Les progressions les plus significatives ont concerné les impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux, les taxes touchant le secteur informel, ainsi que les droits sur le commerce extérieur. En revanche, les recettes non fiscales ont sensiblement régressé, en raison de la baisse des excédents des fonds de stabilisation liée à l'affaiblissement des cours internationaux de matières premières.

Les dépenses totales ont augmenté de 4,3 % en 1996. Cette augmentation est principalement liée à l'accroissement de la masse salariale de la fonction publique, affectée par la revalorisation des traitements. Les dépenses salariales ont néanmoins été contenues en deçà du plafond fixé par le Plan d'ajustement structurel (PAS), en raison de la diminution des effectifs enregistrée en 1996 (– 2,1 %). En revanche, les intérêts de la dette publique ont légèrement diminué. Dans l'ensemble, le poids relatif des dépenses courantes dans le PIB a été ramené de 20,7 % en 1995 à 19,8 % en 1996.

La part des dépenses en capital rapportée au PIB s'est stabilisée à 5,5 %. Cette consolidation relative traduit néanmoins une légère augmentation des investissements publics en montant, laquelle a été financée par des ressources internes aux titres des fonds sociaux et de la contrepartie ivoirienne aux projets extérieurs.

Dans ces conditions, les recettes ayant augmenté plus rapidement que les dépenses, le solde primaire s'est accru pour s'établir à FCFA 156 milliards en 1996, contre FCFA 124 milliards en 1995. Les remboursements d'arriérés ont été conformes au programme, soit FCFA 2,1 milliards au titre des arriérés extérieurs. Cependant, l'excédent du solde primaire demeure limité au regard du poids des intérêts de la dette publique extérieure (FCFA 286 milliards), dont le service représente 62 % des recettes budgétaires.

S'agissant des réformes structurelles, les autorités ivoiriennes ont poursuivi la politique de libéralisation de l'économie et de réduction de l'intervention directe de l'État. La stratégie engagée vise à renforcer la stabilité du cadre macro-économique, afin notamment de stimuler l'investissement privé. Les principales réformes initiées portent sur la libéralisation du commerce, la privatisation du secteur productif, la restructuration du système financier et le renforcement de la sécurité juridique et judiciaire.

À cet égard, l'année 1996 a été marquée par une accélération du processus de privatisation. En effet, d'une part, les secteurs de la palmindustrie et du tourisme ont fait l'objet d'importants transferts au secteur privé ; d'autre part, la procédure de privatisation du secteur des télécommunications a abouti en janvier 1997. Au total, les privatisations de 37 entreprises publiques auront apporté un supplément de recettes de FCFA 100 milliards depuis le début du processus en 1991. Les privatisations réalisées se sont en outre traduites par l'introduction de FCFA 12 milliards sur la marché de la Bourse des valeurs d'Abidjan.

Comme en 1995, la communauté internationale a continué de soutenir le programme d'ajustement structurel, qui s'est déroulé en 1996 dans des conditions satisfaisantes. Les principaux appuis budgétaires ont été consentis par la Banque mondiale (FCFA 101 milliards), le FMI (FCFA 71 milliards), la France (FCFA 50 milliards) et l'Union européenne (FCFA 26 milliards). Néanmoins, les ressources mobilisées se sont inscrites en recul, atteignant au total FCFA 276 milliards en 1996, contre FCFA 341 milliards en 1995. Les réaménagements de la dette ont porté sur FCFA 201 milliards. L'État ivoirien a ainsi pu procéder à un remboursement de sa dette à hauteur de FCFA 327 milliards. Enfin, le stock des arriérés de paiement, tant intérieurs qu'extérieurs, a pu être stabilisé.

COMPTES EXTÉRIEURS

En 1996, le déficit des transactions courantes, qui s'était creusé en 1995 (FCFA 260 milliards), s'est sensiblement atténué pour revenir à FCFA 119 milliards.

BALANCE DES PAIEMENTS DE LA CÔTE D'IVOIRE

(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	-252,5	317,9	-260,0	-118,7
Balance commerciale	211,9	741,5	671,5	951,4
Exportations	713,2	1 592,8	1 906,6	2 238,2
dont				
Cacao en fèves	223,7	454,7	549,2	746,2
Café vert	56,8	105,7	169,2	121,0
Produits pétroliers	109,7	180,5	202,8	335,0
Bois	79,2	194,5	205,0	163,4
Importations	501,3	851,3	1 235,1	1 286,8
dont				
Biens d'équipement	99,2	191,2	247,9	285,3
Produits pétroliers	109,3	184,8	199,3	282,5
Services nets	-409,4	-628,7	-783,7	-875,0
Voyages et séjours	-29,8	-63,1	-77,2	-88,2
Revenus du capital	-237,2	-364,7	-414,4	-467,9
Autres	-142,4	-200,9	-292,1	-318,9
Transferts unilatéraux	-55,0	205,1	-147,8	-195,1
Secteur privé	-107,9	-194,8	-240,6	-276,3
Secteur public	52,9	399,9	92,8	81,2
FLUX FINANCIERS	-93,3	190,0	149,4	-17,3
Long terme	-97,3	193,6	115,5	40,4
Secteur privé	30,8	27,3	98,8	103,4
Secteur public	-128,1	166,3	16,7	-63,0
Court terme	4,0	-3,6	33,9	-57,7
Bancaires et postaux	22,9	38,9	28,7	28,6
Autres	-18,9	-42,5	5,2	-86,3
ERREURS ET OMISSIONS	5,4	-15,2	6,3	-15,0
BALANCE GLOBALE	-340,4	492,7	-104,3	-151,0
FINANCEMENT	340,4	-492,7	104,3	151,0
Financements exceptionnels	362,8	67,0	230,5	203,5
Rééchelonnements	0,0	587,7	223,4	201,4
Variation des arriérés	362,8	-520,7	7,1	2,1
Variation des réserves officielles (baisse +)	-22,4	-559,7	-126,2	-52,5

(a) Estimations
Source : Administrations nationales et BCEAO

Les exportations ont enregistré une forte poussée (+ 17 %), principalement attribuable aux produits primaires, lesquels représentent une part croissante des exportations (53 %). Les ventes de cacao-fève ont notamment augmenté de 25 % et celles de cacao transformé de 60 %. Les exportations de produits pétroliers se sont accrus de 53 %. Les principaux produits d'exportation ont en outre bénéficié de la tendance haussière des cours mondiaux. Cette évolution tend néanmoins à souligner la fragilité des exportations ivoiriennes, dont le profil est étroitement lié au comportement des cours internationaux.

L'accroissement des exportations s'est traduit par une réorientation des flux en direction des pays limitrophes et des États-Unis. L'Europe demeure néanmoins le principal débouché de la Côte d'Ivoire

(60 % des exportations, dont 17 % du total pour la France), devant les pays d'Afrique (23 %), au premier rang desquels le Mali.

En 1996, les importations ont progressé de 4,2 % en termes courants, soit un rythme nettement ralenti par rapport à l'exercice 1995 (+ 45 %). Cette décélération s'explique par le recul des importations de biens alimentaires et d'équipement, ainsi que par une meilleure substitution des fabrications locales aux produits d'importation. La répartition géographique des importations ivoiriennes confirme le premier rang de la France, malgré un effritement de sa part de marché (25 % des importations en 1996, contre 32 % en 1995). Parmi les pays africains, le Nigéria constitue le principal partenaire avec 19 % des importations.

Le déficit des services s'est accentué en 1996 pour la quatrième année consécutive, atteignant FCFA 875 milliards, contre FCFA 784 milliards en 1995. Cette dégradation est imputable à plusieurs facteurs : d'une part, le manque de compétitivité de l'offre touristique ; d'autre part, la faiblesse relative des exportations de services, notamment au regard de l'importance du secteur tertiaire dans l'économie ivoirienne (51 %) ; enfin, le poids des intérêts sur la dette extérieure. Le déficit des transferts unilatéraux s'est également dégradé, en raison de l'importance de la population des travailleurs immigrés, dont les versements nets à destination de leur pays d'origine se sont sensiblement accrus.

L'exercice 1996 a été marqué par un recul des entrées nettes des capitaux à long terme, en raison de la contraction des financements publics, tant bilatéraux que multilatéraux. Néanmoins, les entrées de capitaux du secteur privé se sont consolidées en 1996. Les investissements nets en valeurs mobilières, en particulier, se sont accrus en raison de l'accélération des privatisations, notamment dans la palmindustrie. En revanche, une sortie nette des capitaux à court terme a été enregistrée.

La dégradation du solde global des flux financiers n'a pu être que partiellement compensée par la contraction du déficit des transactions courantes, entraînant ainsi une aggravation du déficit de la balance globale. Celui-ci a pu être financé grâce au rééchelonnement conclu dans le cadre du Club de Paris, qui a par ailleurs autorisé une augmentation des réserves de change.

DETTE EXTÉRIEURE DE LA CÔTE D'IVOIRE

(encours en millions de dollars)

	1992	1993	1994	1995
DETTE À COURT ET LONG TERME	18 547	19 071	17 395	18 952
Dette à long terme	13 860	13 727	13 852	14 559
Dette publique garantie	11 244	11 111	11 240	11 899
Dette privée non garantie	2 616	2 617	2 611	2 660
Recours aux crédits FMI	267	219	328	427
Dette à court terme	4 420	5 125	3 215	3 966
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	1 043	1 251	961	1 076
- envers créanciers publics	166	379	45	90
- envers créanciers privés	877	872	915	986
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dette à long terme	2 351	2 632	2 505	2 687
- envers créanciers publics	122	327	13	34
- envers créanciers privés	2 229	2 305	2 492	2 653
Crédits à l'exportation	3 578	3 563	3 464	3 846
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dette totale/export biens et services	513,1	579,2	515,1	418,6
Dette totale/PNB	215,0	242,9	319,5	251,7
Service dette/export biens et services	32,1	33,2	36,8	23,1
Intérêts dette/export biens et services	15,6	15,5	13,5	9,3
Dette multilatérale/dette totale	20,1	18,7	21,4	20,6

Source : Banque mondiale

L'encours de la dette extérieure s'est accru pour atteindre USD 18,9 milliards à fin 1995, contre USD 17,4 milliards à fin 1994. Cette augmentation est liée au décaissement de la troisième tranche de la FASR ainsi qu'aux appuis budgétaires bilatéraux. Le niveau de l'endettement de la Côte d'Ivoire demeure globalement très élevé. Ainsi, le stock de la dette représentait 252 % du PNB à fin 1995. Pour sa part, le service total de la dette représentait 23,1 % des exportations de biens et services et absorbait 62,3 % des recettes budgétaires.

La Côte d'Ivoire avait conclu en 1994 un accord avec les créanciers du Club de Paris, qui s'était notamment traduit par la décision de réduire de 50 % la dette correspondante sur trois ans. Par ailleurs, en 1996, un accord-cadre a été signé dans le cadre du Club de Londres, finalisé en mai 1997, qui doit permettre un allégement significatif de la dette commerciale, ramenant celle-ci de USD 6,8 milliards à USD 2,6 milliards. La Côte d'Ivoire devait en outre être déclarée en juin 1997 éligible à l'initiative sur la dette pour les pays pauvres fortement endettés (HIPC) par le Conseil d'administration du FMI, ce qui pourrait conduire à une annulation importante de la dette extérieure.

SYSTÈME BANCAIRE

L'assainissement du système bancaire ivoirien s'est poursuivi en 1996, favorisé par la croissance de l'activité économique. Les résultats enregistrés ont confirmé le renforcement de la rentabilité des établissements de crédit, dont la solvabilité a continué de s'améliorer.

Le système bancaire ivoirien se caractérise par une structure remarquablement équilibrée en termes d'emplois et de ressources, s'agissant, d'une part, des opérations interbancaires et, d'autre part, des opérations de clientèle. En effet, dans les deux cas, ressources et emplois sont parfaitement adossés en montant. Concernant l'activité de clientèle, les ressources proviennent majoritairement des dépôts à vue et, dans une moindre mesure, des dépôts à terme. Les emplois de clientèle, pour leur part, sont principalement constitués de crédits à court terme. En revanche, le degré de transformation du système bancaire ivoirien demeure élevé, en raison de l'insuffisance de ressources longues, liée elle-même à la faiblesse de l'épargne intérieure.

SYSTÈME BANCAIRE DE LA CÔTE D'IVOIRE À FIN 1996

(estimations en milliards de francs CFA)

ACTIF		PASSIF	
Opérations de trésorerie et interbancaires	320	Opérations de trésorerie et interbancaires	319
Opérations avec la clientèle	1 221	Opérations avec la clientèle	1 248
Opérations sur titres et divers	174	Opérations sur titres et divers	169
Valeurs immobilisées	183	Autres postes nets	162
TOTAL	1 898	TOTAL	1 898
		HORS-BILAN	
		Engagements de financement	102
		Engagements de garantie	368
		Autres engagements	33
		TOTAL	503

PERSPECTIVES

La croissance de l'économie ivoirienne devrait atteindre un taux de l'ordre de 6 % en 1997. La consolidation de la croissance devrait s'inscrire dans un environnement international contrasté, marqué à la fois par la dégradation relative des cours internationaux des matières premières et par une reprise de l'activité des pays industriels.

La croissance s'appuierait sur le dynamisme du secteur agricole, à l'exception du bois et du cacao. Par ailleurs, la production minière, s'agissant en particulier du pétrole et des métaux précieux, connaîtrait un essor remarquable. L'activité du secteur industriel devrait également être soutenue, notamment par l'industrie pétrolière et les travaux publics.

Les exportations connaîtraient un rythme de progression moins vif qu'en 1996, en raison de la baisse des cours du cacao. Le ralentissement attendu serait néanmoins sensiblement atténué par l'accroissement des exportations de pétrole. Les termes de l'échange subiraient également une dégradation.

La consolidation de la croissance ne devrait pas compromettre le ralentissement de la hausse des prix, qui se stabiliserait autour de 3 % sur l'exercice 1997, en raison des effets modérateurs de la politique monétaire.

La politique d'assainissement des finances publiques doit être poursuivie en 1997, en conformité avec les objectifs du programme d'ajustement structurel. L'exercice en cours devrait être caractérisé par une hausse des recettes budgétaires, sous l'effet conjugué de la reprise économique et de l'amélioration du taux de recouvrement des services collecteurs. Par ailleurs, la rationalisation des dépenses de fonctionnement devrait conduire à une progression modérée des dépenses budgétaires. Au total, les soldes budgétaires feraient apparaître une amélioration sensible, tant en termes absolus qu'en proportion du PIB.

Au plan structurel, l'exercice 1997 devrait voir s'accélérer le processus de privatisation de l'économie. Dès janvier 1997, le secteur des télécommunications a fait l'objet d'une privatisation importante, qui comporte un plan d'investissement de FRF 2,5 milliards sur 5 ans devant conduire à la création de 10 000 emplois. Les privatisations devraient également se poursuivre dans les domaines du sucre, du raffinage pétrolier, du textile ainsi que de l'hôtellerie. Le processus de privatisation devrait se traduire par de nouvelles introductions sur la Bourse des valeurs d'Abidjan, appelée à devenir prochainement la Bourse régionale de la zone UEMOA.

Bénéficiant depuis deux ans d'une conjoncture favorable, les résultats d'ensemble de l'économie ivoirienne pour les années à venir seront néanmoins largement tributaires de la réalisation effective des réformes structurelles. De leur mise en œuvre dépendront en effet la croissance des investissements extérieurs et la mobilisation de l'épargne intérieure qui, bien au-delà des privatisations, constituent le socle indispensable d'une expansion économique durable.

GABON

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 267 667 km² (dont 22 % de terres arables)
Population : 1,28 million d'habitants (estimations 1996) ; 50 % de la population est urbanisée (recensement de 1993). La faiblesse du peuplement local a conduit le Gabon à faire appel à une main-d'œuvre étrangère nombreuse (15 % au moins de la population). Taux de croissance démographique : 2,9 % ; densité : 4,8 hab./km². Langue officielle : français ; principales ethnies : Fangs, Batékés, Miénés.
Principales villes (1988) : Libreville (420 000 hab.), Port-Gentil (88 000 hab.), Franceville–Moanda (75 000 hab.), Oyem (23 000 hab.).
Régime politique : régime présidentiel. Le Président de la République gabonaise, El Hadj Omar Bongo, au pouvoir depuis 1967, a été réélu en 1993 au suffrage universel. Les élections législatives qui se sont tenues les 15 et 29 décembre 1996 ont confirmé la majorité présidentielle au Parlement. Des élections municipales ont eu lieu en septembre et octobre 1996.

Économie

PIB *(milliards de FCFA)*	1993	1994	1995	1996
	1 530,5	2 326,7	2 549,8	2 897,0

PIB par habitant : USD 3 877 (1996)
Répartition du PIB (1996) :

secteur primaire :	8,9 %
secteur secondaire :	12,0 %
secteur tertiaire :	38,3 %
secteur pétrolier :	40,8 %

Principales productions

	1993	1994	1995	1996
Pétrole *(millions de tonnes)*	15,6	17,2	18,1	18,2
Bois *(milliers de m³ de grumes)*	1 757,4	1 995,7	2 012,0	1 935,0
Manganèse *(milliers de tonnes métriques)*	1 289,0	1 435,6	1 930,0	2 035,0
Uranium *(tonnes métriques)*	592,0	567,0	623,0	560,0

Accords internationaux

Le Gabon est membre de l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC), de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). En mai 1996, le Gabon a quitté l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP).

Relations avec la communauté financière internationale

Le Conseil d'administration du FMI a approuvé, le 8 novembre 1995, un accord au titre d'une facilité de financement élargie de trois ans d'un montant de DTS 110,3 millions (DTS 44,1 millions ont été tirés). Les examens des performances au regard du programme d'ajustement structurel (juin 1996, février 1997) ont conduit à poursuivre ce programme.

LA CONJONCTURE EN 1996

Le PIB a augmenté en volume de 3,3 % en 1996 après une hausse de 3,8 % en 1995. Cette apparente stabilité masque une stagnation du PIB pétrolier (+ 0,8 %) après trois années de forte croissance (+ 27 % entre 1992 et 1995) et une amplification de la reprise de l'activité dans les autres secteurs (+ 4,4 % après + 2,9 % en 1995), au–delà même de ce que prévoyait le programme d'ajustement.

La croissance a été essentiellement tirée par la demande intérieure, dont l'augmentation très rapide (+ 9,7 % en volume) est due à la poursuite d'effets de rattrapage après une contraction de 17 % entre 1991 et 1994. L'augmentation des revenus pétroliers due à celle des prix du pétrole et leur redistribution sous différentes formes (consommation et investissement publics, remboursement d'arriérés de l'État,...) ont permis ce rattrapage. La consommation des ménages (+ 13,3 % en volume) a été l'élément le plus dynamique de la demande interne. La croissance de l'investissement privé non pétrolier est restée forte (8,7 % en volume après 8,2 % en 1995) mais l'investissement logement a contribué plus que l'investissement productif à cette évolution. Dans ce contexte de forte reprise de la demande interne, les échanges extérieurs ont apporté une contribution très négative à la croissance.

COMPTES NATIONAUX DU GABON

(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996 (a)
RESSOURCES	2 051,7	3 191,9	3 481,6	3 940,9
PIB nominal	1 530,5	2 326,7	2 549,8	2 897,0
dont: PIB pétrolier	463,0	942,7	958,0	1 172,0
Importations de biens et services	521,2	865,2	931,8	1 043,9
Biens	239,6	421,0	448,1	495,9
Services	281,6	444,2	483,7	548,0
EMPLOIS	2 051,7	3 191,9	3 481,6	3 940,9
Consommation finale	963,4	1 238,9	1 472,4	1 558,9
Publique	234,3	278,9	290,9	311,9
Privée	729,1	960,0	1 181,5	1 247,0
Formation brute de capital fixe *	337,9	501,7	526,1	574,3
Exportations de biens et services	750,4	1 451,3	1 483,1	1 807,7
Biens	650,8	1 324,0	1 352,2	1 670,7
Services	99,6	127,3	130,9	137,0
Epargne intérieure brute	567,1	1 087,8	1 077,4	1 338,1
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	229,2	586,1	551,3	763,8
Revenus des facteurs	-190,6	-308,2	-382,0	-401,8
Epargne intérieure nette	376,5	779,6	695,4	936,3
Taux d'investissement (en %)	22,1	21,6	20,6	19,8
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	4,0	3,7	3,8	3,3
Taux de croissance du PIB pétrolier en volume	6,4	13,6	5,4	0,8
Indice des prix à la consommation en moyenne annuelle	-8,9	36,2	9,6	4,5
Indice des prix à la consommation en glissement annuel	1,3	46,9	3,4	6,2

(a) estimations

* y compris variation de stocks

Source : BEAC

Du côté de l'offre, les secteurs primaire et secondaire n'ont que modestement participé à la croissance. Les services non marchands, c'est-à-dire essentiellement la masse salariale de la fonction publique, ont contribué à plus de 20 % de la croissance en 1996. Les services marchands et

notamment les transports et le commerce ont quant à eux contribué à plus de 40 % de l'augmentation du PIB.

À l'inverse, la valeur ajoutée du secteur primaire a stagné et dans le secteur secondaire seules les industries de transformation tournées vers le marché intérieur ont notablement progressé. La valeur ajoutée de la filière bois a régressé, à la fois en amont (production de grumes) et en aval (le taux de transformation est resté très faible). Les activités liées à la production de pétrole (raffinage, exploration...) ont aussi enregistré un léger déclin.

Le rebond inattendu de l'inflation (+ 6,2 % en glissement annuel soit 3,2 points de plus que prévu par le programme d'ajustement structurel) est essentiellement dû à des tensions en fin d'année sur les prix des produits vivriers en raison tout autant du tassement de la production que de l'augmentation des revenus. Le FMI estime cependant que grâce à la modération salariale des années 1994 et 1995, plus de la moitié des gains de compétitivité engendrés par la dévaluation a pu être conservée.

FINANCES PUBLIQUES

En 1996, comme l'année précédente, l'excédent primaire du budget de l'État a été supérieur aux objectifs fixés par le FMI. Ce résultat, globalement satisfaisant, doit cependant être tempéré pour trois raisons :

- si la progression des recettes a été supérieure aux objectifs fixés, c'est uniquement à cause du maintien à un haut niveau des recettes pétrolières, grâce à la hausse du prix du pétrole ;
- au contraire, l'augmentation des recettes non pétrolières, et notamment du produit de la TVA, a été plus faible que prévu, alors même que la croissance de l'activité a été plus forte ;
- si le dérapage des dépenses a été limité, la réallocation des crédits budgétaires des dépenses courantes vers l'investissement public n'a pas été aussi marquée que ne le prévoyait le programme d'ajustement structurel.

Au total l'excédent primaire recule de 11 % à 8,5 % du PIB en dépit de l'augmentation des recettes pétrolières. Toutefois, compte tenu de la réduction des paiements d'intérêts, l'excédent du budget (base engagements) n'a que légèrement reculé, en 1996, en pourcentage du PIB, et l'État gabonais a été en mesure d'accélérer le remboursement des arriérés internes.

En 1996, les réformes structurelles ont marqué le pas, en raison des échéances électorales de la fin de l'année. La révision du code du travail et de la loi sur l'exploitation minière et forestière, l'adoption d'une charte sur l'investissement et la réforme de l'administration ont pris du retard. Si la privatisation de la gestion de la compagnie de distribution d'eau et d'électricité (SEEG) a pu être finalisée en mars 1997, celle de la société des chemins de fer (OCTRA) n'a pu être lancée qu'au printemps 1997. En revanche, des progrès importants ont été réalisés en matière de libéralisation du commerce extérieur notamment grâce à la suppression du quota sur le sucre et à la réduction des tarifs douaniers les plus élevés.

TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTAT GABONAIS

(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996 (a)
RECETTES TOTALES	350,9	554,4	730,6	738,0
Recettes	346,9	546,0	730,6	738,0
Recettes fiscales non pétrolières	189,6	221,1	288,2	300,9
Recettes pétrolières	157,3	324,9	442,4	437,1
Dons extérieurs	4,0	8,4	0,0	0,0
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	440,1	592,3	651,0	668,8
Dépenses courantes	362,4	461,1	515,0	510,9
Salaires	149,1	165,1	178,1	184,6
Intérêts	108,9	156,2	201,0	177,4
Intérêts sur la dette intérieure	23,7	38,8	37,4	30,7
Intérêts sur la dette extérieure	85,2	117,4	163,6	146,7
Autres dépenses courantes	104,4	139,8	135,9	148,9
Dépenses en capital	77,7	131,2	136,0	156,3
Dépenses de restructuration	0,0	0,0	0,0	1,6
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) *	15,7	109,9	280,6	246,6
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) **	-89,2	-37,9	79,6	69,2
ARRIÉRÉS	146,6	-791,8	-53,6	-80,1
Arriérés intérieurs	5,8	-89,1	-53,6	-80,1
Arriérés extérieurs	140,8	-702,7	0,0	0,0
SOLDE (base caisse) ***	57,4	-829,7	26,0	-10,9
FINANCEMENT	-57,4	829,7	-26,0	10,9
Financement Intérieur	15,3	30,6	-78,8	-61,3
Bancaire	7,7	-7,8	16,7	-10,2
Non bancaire	7,6	38,4	-95,5	-51,1
Financement Extérieur	-72,7	799,1	52,8	72,2
Tirages sur emprunts	16,8	109,7	83,0	101,5
Amortissements sur emprunts dette extérieure	-89,5	-183,6	-222,9	-202,0
Réaménagement de la dette extérieure	0,0	873,0	192,7	172,7
Divers				
PIB nominal	1 530,5	2 326,7	2 549,8	2 897,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales	22,9	23,8	28,7	25,5
Dépenses courantes	23,7	19,8	20,2	17,6
Solde :				
base engagements	-5,8	-1,6	3,1	2,4
base caisse	3,8	-35,7	1,0	-0,4

(a) estimations

* Solde primaire = recettes - dépenses totales (hors intérêts)

** Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) - dépenses totales

*** Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés

Source : Administrations économiques et financières, FMI et BEAC

COMPTES EXTÉRIEURS

L'excédent commercial a augmenté de FCFA 270 milliards en 1996, grâce aux exportations pétrolières qui ont progressé de FCFA 287 milliards. Le gonflement des recettes pétrolières est dû uniquement à un effet prix, la hausse du dollar en fin d'année s'étant additionnée à celle des prix du pétrole (+ 18,8 % en moyenne). La hausse des prix du manganèse et du bois, après un recul marqué en 1995, explique l'essentiel de l'augmentation des exportations non pétrolières. Les importations ont progressé de plus de 10 %, en liaison avec la forte poussée de la consommation.

Le creusement du déficit des invisibles a compensé une partie du gonflement de l'excédent commercial. Il a été dû à la hausse des transferts de travailleurs immigrés et surtout à la forte

progression des profits transférés par les compagnies pétrolières, elle-même conséquence de la hausse des prix du pétrole.

BALANCE DES PAIEMENTS DU GABON

(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	3,3	206,9	63,6	244,8
Balance commerciale	411,2	903,0	904,3	1 174,8
Exportations	650,8	1 324,0	1 352,4	1 670,7
dont :				
Pétrole	497,5	1 019,6	1 058,4	1 345,0
Uranium	10,2	16,0	15,5	14,3
Manganèse	38,8	67,0	64,6	75,2
Bois	90,1	194,3	183,0	204,2
Autres	14,2	27,1	30,9	32,0
Importations	239,6	421,0	448,1	495,9
Services	-372,8	-625,1	-734,9	-813,0
Fret, autres transports et assurances	-48,9	-87,4	-92,5	-97,3
Voyages et séjours	-37,0	-73,1	-79,5	-102,2
Revenus du capital	-190,6	-308,2	-382,0	-401,8
dont intérêts sur dette extérieure publique	-85,2	-119,3	-167,1	-150,9
Services gouvernementaux	1,8	6,5	6,3	5,1
Autres transports	-5,8	-9,6	-14,0	-23,8
Autres services privés	-92,3	-153,3	-173,2	-193,0
Transferts unilatéraux	-35,1	-71,0	-105,8	-117,0
Secteur privé	4,5	18,5	-7,2	-7,3
Secteur public	-39,6	-89,5	-98,6	-109,7
FLUX FINANCIERS	-163,8	-274,9	-279,6	-355,4
Long terme	-107,8	-146,5	-212,8	-209,6
Secteur privé	-66,3	-73,9	-139,9	-100,5
Secteur public	-41,5	-72,6	-72,9	-109,1
Court terme	-56,0	-128,4	-66,8	-145,8
Bancaires et postaux	0,8	-27,1	23,7	-35,8
Autres	-56,8	-101,3	-90,5	-110,0
ERREURS ET OMISSIONS	-9,3	-21,3	2,5	-19,8
BALANCE GLOBALE	-169,8	-89,3	-213,5	-130,4
FINANCEMENT	169,8	89,3	213,5	130,4
Variations des réserves officielles (baisse +)	10,1	-81,1	20,8	-42,3
Variations des arriérés extérieurs (baisse -)	159,7	-702,8	0,0	0,0
Financements exceptionnels	0,0	873,2	192,7	172,7
Rééchelonnements	0,0	800,0	170,3	150,8
Annulation de dettes	0,0	72,8	22,4	21,9
Autres	0,0	0,4	0,0	0,0

(a) estimations
Source : Administrations nationales et BEAC

L'excédent des transactions courantes n'a donc progressé en 1996 que de FCFA 181 milliards pour s'établir à FCFA 245 milliards, un montant insuffisant pour compenser les sorties nettes de capitaux à court et à long terme (les amortissements des prêts ont été comme l'année précédente supérieurs aux tirages et le désinvestissement net des compagnies pétrolières s'est poursuivi).

Cependant, le déficit de la balance globale a été plus que couvert par les financements exceptionnels suscités par les mesures de traitement de la dette de sorte que les réserves nettes de changes ont augmenté et équivalaient fin 1989 à plus de trois mois d'importations.

La dette extérieure totale approchait USD 4 milliards fin 1996. Après s'être fortement dégradé en 1994 à cause des effets mécaniques de la dévaluation du franc CFA, le ratio dette rapporté au PIB s'est amélioré en 1995 et 1996. Bien que le poids de la dette reste élevé (plus de 120 % du PIB à fin 1995), le service de la dette demeure supportable grâce aux mesures d'allégement et de rééchelonnement consentis par les créanciers du Club de Paris (le Gabon a obtenu en décembre 1995 un sixième rééchelonnement de la dette portant sur un montant consolidé de FCFA 1 milliard).

DETTE EXTÉRIEURE DU GABON

(encours en millions de dollars)

	1992	1993	1994	1995
DETTE À COURT ET LONG TERME	3 852	3 861	3 986	4 493
Dette à long terme	3 049	2 933	3 509	4 099
Dette publique garantie	3 049	2 933	3 509	4 099
Dette privée non garantie	0	0	0	0
Recours aux crédits FMI	81	45	90	97
Dette à court terme	722	883	387	297
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	286	451	51	9
- envers créanciers publics	211	361	36	9
- envers créanciers privés	75	90	15	0
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dette à long terme	423	650	110	28
- envers créanciers publics	144	279	47	2
- envers créanciers privés	279	371	63	26
Crédits à l'exportation	2 134	2 050	2 194	2 476
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dette totale/export biens et services	145,1	144,6	154,5	160,3
Dette totale/PNB	79,4	80,7	123,0	121,6
Service dette/export biens et services	16,3	5,9	10,4	15,8
Intérêts dette/export biens et services	11,2	3,2	5,8	8,1
Dette multilatérale/dette totale	9,3	10,6	11,5	14,8

Source : Banque mondiale

SYSTÈME BANCAIRE

La situation du secteur bancaire gabonais a été marquée en 1996 par :

– une forte augmentation des dépôts du secteur privé (+ 13,8 %), en raison de l'amélioration des trésoreries des entreprises et des particuliers générée par l'accélération de l'apurement par l'État des arriérés intérieurs ; parallèlement la gestion rigoureuse des finances publiques a permis de réduire les créances nettes du secteur bancaire sur l'État, notamment grâce à l'augmentation des dépôts ;

– une légère contraction des crédits à l'économie, reflétant un recul de l'encours des crédits sur les grands groupes industriels et miniers en raison de l'amélioration de leur taux d'autofinancement ; à l'inverse le crédit à la consommation et le crédit à l'habitat ont notablement progressé ;

– une augmentation des avoirs et des engagements extérieurs liée au gonflement des échanges et notamment des importations.

Au total, la liquidité du secteur bancaire s'est fortement accrue : les avoirs liquides intérieurs ont plus que doublé et les avoirs extérieurs nets ont augmenté de FCFA 35,5 milliards.

Le marché bancaire reste très étroit en raison de la faible bancarisation de l'économie, le total du bilan des banques représentant moins de 30 % du PIB non pétrolier. Sept banques sont en activité dont une (la Banque Méridien BIAO-Gabon) est en cours de liquidation. La part de marché de la première banque gabonaise, en termes de total du bilan, est supérieure à 40 %.

La COBAC estime que le système bancaire est globalement assaini. Les banques ont enregistré d'excellents résultats en 1996, grâce à une amélioration de leurs marges et à des provisions réduites, le portefeuille de crédit ayant été assaini.

SITUATION SIMPLIFIÉE DU SYSTÈME BANCAIRE GABONAIS
(en millions de francs CFA courants)

ACTIF	1995	1996	PASSIF	1995	1996
Caisse et Institut d'émission	29,8	63,6	Dépots de l'Etat	20,2	27,6
Avoirs extérieurs bruts	37,2	83,3	Dépôts du secteur privé	256,3	291,9
Créances brutes sur l'Etat	162,4	152,3	Concours de la BEAC	3,8	0,7
Crédits à l'économie	259,3	254,9	Engagements extérieurs	42,5	53,1
			Autres postes nets	165,9	180,8
TOTAL	488,7	554,1		488,7	554,1

Source : BEAC

PERSPECTIVES

Dans le cadre du programme d'ajustement conduit avec l'appui du Fonds, les objectifs macro-économiques pour les prochaines années sont les suivants :

– une croissance du PIB supérieure à 3 %, prenant en compte une stagnation du PIB pétrolier et une hausse de plus de 5 % du PIB non pétrolier ; les évolutions prévisibles dans ce secteur concernent la filière bois (plafonnement de l'abattage et développement de la transformation) et le secteur minier (construction d'une usine de ferro-manganèse, mise en exploitation d'un gisement de phosphate et de nobium mais fermeture en 1999 de la compagnie des mines d'uranium de Franceville) ;

– un retour à la stabilité des prix, l'inflation resterait limitée à 2 % ;

– un excédent de la balance des paiements courants supérieur à 3 % du PIB qui permettrait de maintenir les réserves officielles brutes de change à l'équivalent de plus de trois mois d'importations.

Cette projection est fondée principalement sur deux hypothèses :

– Les prix internationaux du pétrole s'effriteraient progressivement (de USD 0,9 par baril et par an d'ici à 1999) ;

– La politique budgétaire resterait conforme au programme mis en place avec l'appui du FMI. La maîtrise des dépenses publiques dont la part dans le PIB baisserait légèrement reposerait sur la contraction des dépenses courantes et la stabilisation des dépenses d'investissement autour de 6% du PIB. Les recettes supplémentaires générées en 1997 par la hausse des prix du pétrole en 1996 seraient utilisées à l'accélération des remboursements des arriérés sur la dette interne. Les prélèvements obligatoires sur le secteur non pétrolier atteindraient 12 % du PIB en 1999, permettant de maintenir l'excédent primaire autour de 9 % du PIB, en dépit de la baisse des recettes pétrolières. L'encours des arriérés sur la dette interne serait réduit des trois quarts entre 1997 et 1999.

En tout état de cause, l'économie gabonaise reste étroitement dépendante à court terme de l'évolution des cours du pétrole et à moyen terme des perspectives de production d'hydrocarbures dans la mesure où le secteur pétrolier contribue à plus de 40 % du PIB.

GUINÉE-BISSAO

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 36 125 km^2
- **Population** : 1,08 million d'habitants. Une trentaine d'ethnies y cohabitent : (Balantes, Peuls, Manjaks, Beafadas, Bijagos...). Part de la population rurale : 80 %. Densité : 30 habitants/km^2. Taux de croissance démographique : 2,3 %.
- **Principales villes** : Bissao, la capitale (250 000 hab.). Cacheu, Bafata, et Gabu, ne dépassent pas 20 000 habitants.
- **Régime politique** : M. Joao Bernardo VIEIRA a été réélu en juillet 1994 pour cinq ans. Elections législatives tous les quatre ans, les prochaines étant prévues en 1998.

Économie

- **PIB** (*milliards de FCFA*)

1993	1994	1995	1996
65,7	128,9	126,0	137,5

- **PIB par habitant** : USD 244 (1996)
- **Répartition du PIB** (est. 1996)
  - secteur primaire : 54,5%
  - secteur secondaire : 14,9 %
  - secteur tertiaire : 30,6%
- **Principales productions** *(milliers de tonnes)*

	1993	1994	1995	1996
Riz paddy	125,9	131,0	133,3	nd
Noix de cajou	21,7	24,8	29,0	41,0
Coton graine	1,7	1,6	nd	nd

Accords internationaux

La Guinée-Bissao est membre de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Elle fait partie des organisations de la Francophonie et de la nouvelle communauté des pays lusophones. Depuis le 5 mars 1997, elle est membre de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) et depuis le 17 avril 1997 de la Zone Franc.

Relations avec la communauté financière internationale

En janvier 1995, la Guinée-Bissao avait conclu avec le FMI un programme d'ajustement soutenu par une FASR. Dans ce cadre, le Conseil d'administration du FMI a approuvé en mars 1997 la revue à mi-parcours du deuxième accord annuel. Par ailleurs, le FMI a procédé au réaménagement du programme en cours pour accompagner l'adhésion du pays à la Zone franc, grâce à un ajustement des politiques monétaire et budgétaire. La Guinée-Bissao a bénéficié en 1995 d'un accord avec les créanciers du Club de Paris, qui se poursuit jusqu'en décembre 1997.

LA CONJONCTURE EN 1996

La croissance du PIB réel s'est accélérée en 1996 pour s'établir à 5 %, contre 4,4 % en 1995, soit un taux sensiblement supérieur au croît démographique. L'activité s'est principalement appuyée sur le secteur agricole, qui a bénéficié de conditions climatiques favorables, ainsi que d'une reprise de l'investissement privé. La production de noix de cajou, en particulier, a connu une progression remarquable de 41 % sur l'exercice.

COMPTES NATIONAUX DE LA GUINÉE-BISSAO

(en milliards de francs CFA)

	1993	1994	1995	1996 (a)
RESSOURCES	90,1	178,4	172,4	187,3
PIB (au prix du marché)	65,7	128,9	126,0	137,5
Importations de biens et services	24,4	49,5	46,4	49,8
EMPLOIS	90,1	178,4	172,4	187,3
Consommation finale	62,7	125,5	125,9	134,6
Publique	5,7	11,7	11,0	12,8
Privée	57,0	113,8	114,9	121,8
Formation brute de capital fixe *	20,3	28,1	28,3	32,0
Exportations de biens et services	7,1	24,8	18,2	20,7
Epargne intérieure brute	3,0	3,4	0,1	2,9
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	-17,3	-24,7	-28,2	-29,1
Taux d'investissement (en %)	30,9	21,8	22,5	23,3
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	2,1	3,2	4,4	5,0
Déflateur du PIB en moyenne	48,8	23,3	44,7	39,3
Indices des prix à la consommation en glissement annuel	30,7	19,3	49,7	65,6

* y compris variation de stocks
(a) estimations

L'agriculture, secteur prépondérant de l'économie, occupe 80 % de la population active et représente plus de 40 % du PIB. Le riz est la principale culture vivrière (133 300 tonnes en 1995), suivi par le mil, le sorgho, le maïs. L'anacardier (noix de cajou), qui a connu un essor remarquable depuis une dizaine d'années, constitue la principale culture d'exportation. Le coton, second produit agricole d'exportation, et le riz, présentent un potentiel productif important. L'autosuffisance alimentaire atteint 75 %.

Les ressources forestières constituent un potentiel d'exploitation important puisqu'elles couvrent 2 millions d'hectares.

Les ressources halieutiques sont primordiales pour la Guinée-Bissao, dont les eaux comptent parmi les plus poissonneuses du monde. Si les Bissao-guinéens ne sont pas traditionnellement des pêcheurs, des licences de pêche sont vendues aux sociétés de pêche étrangères.

La Guinée-Bissao dispose d'un potentiel minéralier intéressant (100 millions de tonnes pour les phosphates et 110 millions de tonnes pour la bauxite), mais l'exploitation de ces gisements enclavés ne pourra intervenir que dans le cadre d'un aménagement global des régions concernées.

L'activité industrielle reste limitée à quelques brasseries, huileries, briqueteries, ce qui contraint le pays à importer une grande partie des produits alimentaires et manufacturés.

Les infrastructures de transport sont en phase de développement. Une voie routière traverse le pays d'ouest en est et quelques routes bitumées relient les principales villes, mais la majorité du réseau est constituée de pistes. Si certains projets suscitent l'intérêt de quelques investisseurs étrangers, il n'existe actuellement aucun réseau ferroviaire en Guinée-Bissao. Les nombreuses voies navigables ne sont pas suffisamment mises en valeur. L'aéroport international de Bissao est en cours de rénovation et d'agrandissement.

La Guinée-Bissao bénéficie d'une situation touristique exceptionnelle avec, notamment, l'archipel des îles Bijagos situé à une soixantaine de kilomètres au large de Bissao. Son exploitation demeure embryonnaire en raison de l'insuffisance des infrastructures hôtelières et de transport et de la fragilité de l'écosystème.

Le taux d'inflation, en glissement annuel, s'est élevé à 65 % en 1996, en dépassement sensible au regard de l'objectif du programme fixé à 15 %. Les tensions inflationnistes ont résulté principalement de la reprise des cours internationaux des céréales, ainsi que de l'expansion rapide de la masse monétaire. La hausse des prix à la consommation a néanmoins connu une forte décélération en fin d'exercice, revenant à 2 % en rythme mensuel en novembre et décembre 1996.

FINANCES PUBLIQUES

Les recettes de l'État sont constituées pour un tiers des devises tirées de la vente des licences de pêche aux sociétés européennes et asiatiques, et pour 7 % des recettes à l'exportation. Les recettes fiscales et douanières sont extrêmement faibles et le pays reste structurellement dépendant de l'aide extérieure.

Les performances budgétaires de l'exercice 1996 n'ont pas été conformes aux objectifs du programme. Le solde primaire s'est dégradé, en raison de l'accroissement des dépenses.

L'aggravation du déficit des engagements, qui représente 10,2 % du PIB contre 1,5 % en 1995, résulte à la fois de la progression des prêts nets et de la contraction des dons extèrieurs. Le déficit des finances publiques a été financé principalement par un réaménagement de la dette extérieure.

Les mesures d'ajustement structurel mises en œuvre avec le FMI concernent principalement le désengagement de l'État du secteur productif par la privatisation des entreprises publiques et la réduction du quart des effectifs de la fonction publique.

TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTAT BISSAO-GUINÉEN

(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996
RECETTES TOTALES	18,5	35,2	37,0	32,5
Recettes	7,2	16,2	16,3	17,9
Recettes fiscales	3,4	8,8	8,8	9,6
Recettes non fiscales	0,2	0,3	0,2	0,2
Autres recettes	3,6	7,1	7,3	8,1
Dons extérieurs	11,3	19,0	20,7	14,6
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	27,1	45,8	38,4	46,9
Dépenses courantes	9,7	18,7	19,3	22,2
Salaires	2,2	3,4	3,5	3,4
Intérêts de la dette publique	3,9	7,0	8,4	9,3
extérieure	3,9	7,0	8,4	9,3
Autres dépenses courantes	3,6	8,3	7,4	9,5
Dépenses en capital	16,5	26,3	19,2	20,9
dont financement interne	0,1	0,1	0,3	1,5
Prêts nets	0,9	0,8	-0,1	3,8
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) *	-15,1	-21,8	-13,8	-15,9
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) **	-8,6	-10,6	-1,4	-14,4
ARRIÉRÉS	1,6	5,7	-16,9	-2,0
Arriérés intérieurs	-0,2	-0,1	0,1	-1,8
Arriérés extérieurs	1,8	5,8	-17,0	-0,2
SOLDE (base caisse) ***	-7,0	-4,9	-18,3	-16,4
FINANCEMENT	7,5	6,0	16,2	17,1
Financement intérieur	0,0	-0,9	-5,1	4,5
Financement extérieur	7,5	6,9	21,3	12,6
Tirages sur emprunts	6,3	9,8	9,4	9,9
Amortissement	-9,8	-20,4	-17,9	-15,3
Réaménagements de la dette	4,3	0,2	93,4	25,4
Financement exceptionnel	6,7	17,3	-63,6	-7,4
Écart de financement (+ = excès de financement)	0,5	1,1	-2,1	0,7
PIB nominal	65,7	129,9	126,7	140,9
En pourcentage du PIB				
Recettes totales	28,2	27,1	29,2	23,1
Dépenses courantes	14,8	14,4	15,2	15,8
Solde :				
base engagements	-13,0	-8,2	-1,1	-10,2
base caisse	-10,6	-3,8	-14,4	-11,6

* Solde primaire = recettes - dépenses totales (hors intérêts)
** Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) - dépenses totales
*** Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés
Source : FMI

COMPTES EXTÉRIEURS

Malgré la progression des exportations, la balance courante a enregistré une dégradation assez marquée, passant de FCFA – 20,9 millions à – 28,1 millions, en raison de la diminution sensible de l'aide extérieure publique.

Néanmoins, le financement du déficit global a pu être assuré par un réaménagement de la dette extérieure, qui a autorisé en outre une progression des réserves officielles de change.

BALANCE DES PAIEMENTS DE LA GUINÉE-BISSAO

(en milliards de francs CFA)

	1993	1994	1995	1996 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	-17,4	-21,0	-20,9	-28,1
Balance commerciale	-10,7	-11,2	-17,7	-19,0
Exportations	4,5	18,2	11,9	13,2
Importations	15,2	29,4	29,6	32,2
Services nets	-8,2	-14,7	-13,9	-13,6
dont Revenus du capital	-1,3	-1,3	-3,4	-2,6
Transferts unilatéraux	1,5	4,9	10,7	4,5
Secteur privé	-0,5	-0,6	0,6	0,6
Secteur public	2,0	5,5	10,1	3,9
FLUX FINANCIERS	-3,5	-10,4	-13,0	-9,0
Long terme	-3,6	-13,3	-9,6	-8,0
Court terme	0,1	2,9	-3,4	-1,0
ERREURS ET OMISSIONS	-4,7	-20,7	1,9	3,7
BALANCE GLOBALE	-25,6	-52,1	-32,0	-33,4
FINANCEMENT	25,6	52,1	32,0	33,4
Financements exceptionnels	23,2	48,7	33,8	39,5
Rééchelonnements	4,3	0,1	88,4	24,9
Variation des arriérés	8,5	24,4	-82,3	-8,8
Autres	10,4	24,2	27,7	23,4
Variation des réserves officielles (baisse +)	2,4	3,4	-1,8	-6,1

(a) Estimations
Source : FMI

DETTE EXTÉRIEURE DE LA GUINÉE-BISSAO

(encours en millions de dollars)

	1992	1993	1994	1995
DETTE À COURT ET LONG TERME	773,9	802,4	858,7	894,0
Dette à long terme	705,8	728,8	776,7	848,6
Dette publique garantie	705,8	728,8	776,7	848,6
Recours aux crédits FMI	5,2	4,7	4,6	5,9
Dette à court terme	62,9	68,9	77,5	39,5
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	55,1	64,2	70,5	33,6
- envers créanciers publics	49,7	58,3	63,5	33,6
- envers créanciers privés	5,4	5,9	7,0	0,0
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dette à long terme	137,0	171,1	189,2	147,1
- envers créanciers publics	120,7	151,2	161,2	147,1
- envers créanciers privés	16,3	19,9	28,0	0,0
Crédits à l'exportation	124,0	76,0	80,0	104,0
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dette totale/export biens et services	4 299,2	2 192,4	1 503,9	1 874,3
Dette totale/PNB	347,5	338,7	360,1	353,7
Service dette/export biens et services	49,8	14,1	17,4	33,7
Intérêts dette/export biens et services	20,3	6,4	7,3	12,7
Dette multilatérale/dette totale	42,0	42,5	42,6	56,1

Source : Banque mondiale

Avec un encours représentant plus de 350 % du PNB, le poids de la dette extérieure reste très lourd. La Guinée-Bissao a conclu en 1995 un accord triennal avec les créanciers du Club de Paris, qui annule 67 % des échéances de dettes éligibles pour la période du programme (1995-1997).

SITUATION MONÉTAIRE

Une politique monétaire restrictive a été mise en œuvre au second semestre 1996, à la suite d'une augmentation de la masse monétaire au premier trimestre supérieure aux objectifs du programme. Cette situation a résulté d'un afflux important de capitaux destinés aux exportateurs de noix de cajoux, confrontés à une restriction interne des concours bancaires. Le montant des avoirs extérieurs nets du système bancaire s'en est trouvé accru, en dépit du renversement de tendance observé au dernier trimestre, lors du remboursement des crédits de campagne.

Par ailleurs, le crédit bancaire au gouvernement a enregistré une progression dépassant les objectifs initiaux du programme, mais justifiée *a posteriori* par le recul de l'aide extérieure.

ÉVOLUTION DE LA MASSE MONÉTAIRE ET DE SES CONTREPARTIES

(en milliards de francs CFA)

	1995	1996		1995	1996
Avoirs extérieurs nets	-5,47	0,31	**Monnaie en circulation**	7,68	8,15
Banque centrale	-12,57	-8,21			
Banques de dépôts	7,10	8,53	**Dépôts à vue**	5,27	5,64
			Dépôts à terme	1,24	0,81
Crédit intérieur	26,29	22,71			
Créances nettes sur l'Etat	-1,19	-3,54	**Dépôts en devises**	6,63	8,43
Créances sur l'économie	6,10	5,97			
Autres	21,38	20,28			
Masse monétaire (M2X)	20,82	23,03	**Masse monétaire (M2X)**	20,82	23,03

Source : FMI

PERSPECTIVES

Pour 1997, les objectifs du programme macro-économique de la Guinée-Bissao font état d'une croissance de 4,1 % du PIB et d'un abaissement de l'inflation à moins de 11,5 %. L'amélioration attendue de la situation des finances publiques devrait se traduire par une hausse de l'excédent primaire. Les échanges extérieurs devraient également connaître une amélioration faisant notamment apparaître un excédent de la balance des paiements courante.

La croissance de l'économie bissao-guinéenne sera fonction de la réalisation des potentialités agricoles, minières et touristiques que possède le pays et la construction d'infrastructures de transport. De telles avancées devraient se trouver favorisées par son intégration à l'UEMOA, dans la mesure où le handicap que constituait la non convertibilité de la monnaie pour les investisseurs sera levé. La Guinée-Bissao devient également éligible à une certain nombre d'aides financières. L'exercice 1997 constituera donc une année charnière pour le pays. Les perspectives de croissance restent toutefois limitées par le poids de la dette extérieure.

GUINÉE ÉQUATORIALE

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 28 051 km²
- **Population** : 397 960 habitants (estimation 1995) appartenant à deux ethnies principales : les Fangs et les Bubis. L'espagnol est la langue officielle. Densité : 13,9 habitants/km² ; taux de croissance démographique : + 2,5 % de 1990 à 1995.
- **Principales villes** : Bata (60 460 habitants) ; Malabo, la capitale (45 000 habitants).
- **Régime politique** : Les élections présidentielles de février 1996 ont permis la réélection du Président Obiang Nguema.

Économie

- **PIB** (*milliards de FCFA*)

1993	1994	1995	1996
50,6	66,6	81,8	140,1

- **PIB par habitant** : USD 393,1 (1995)
- **Répartition du PIB** (1995)
  - secteur primaire : 46,2%
  - secteur secondaire : 8,1 %
  - secteur tertiaire : 19,0 %
  - secteur pétrolier : 26,7 %
- **Principales productions**

	1993	1994	1995	1996
Pétrole *(milliers de tonnes)*	238,0	236,0	288,0	525,8
Bois *(milliers de m3)*	167,5	255,0	320,0	380,0

Accords internationaux

La Guinée Équatoriale est membre de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), de l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Relations avec la communauté financière internationale

La Guinée Équatoriale était le seul pays de l'UDEAC à bénéficier d'un accord de type FASR avec le FMI avant la dévaluation du franc CFA signé en février 1993. La deuxième tranche de la Facilité d'ajustement structurel renforcée avait été approuvée en mai 1994, mais les objectifs n'ont pas été respectés, conduisant le FMI à interrompre ses décaissements au début de 1995. La Banque mondiale n'a pas opéré de décaissement depuis 1993, en raison de l'accumulation d'arriérés.

LA CONJONCTURE EN 1996

Le produit intérieur brut a crû de 41,1 % en termes réels contre 12,5 % l'année précédente. Cette forte progression est largement imputable au secteur pétrolier qui exerce un effet d'entraînement sur les autres secteurs de l'économie. La politique économique et financière a été mise en œuvre sans

soutien financier des Institutions de Bretton Woods mais a bénéficié de financements de projets en provenance de la France.

La demande intérieure s'est accrue sous l'effet d'une politique salariale expansive et de dépenses publiques d'infrastructure élevées en relation avec les investissements pétroliers.

L'indice des prix à la consommation a diminué de 5,6 % entre décembre 1995 et décembre 1996, contre une hausse de 16,8 % sur la même période de 1994 à 1995. En moyenne annuelle, les prix auraient toutefois progressé de 6,7 % en 1996, contre 10,9 % en 1995. Le relâchement des tensions inflationnistes s'explique par une offre plus abondante se traduisant par une modération de la hausse des prix des denrées alimentaires. De plus, la politique monétaire a été prudente.

COMPTES NATIONAUX DE LA GUINÉE ÉQUATORIALE

(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996 (a)
RESSOURCES	76,0	100,3	184,9	392,6
PIB nominal	50,6	66,6	81,8	140,1
dont: PIB pétrolier	8,0	16,1	19,9	67,4
Importations de biens et services	25,4	33,7	103,1	252,5
Biens	14,5	20,5	62,2	151,0
Services	10,9	13,2	40,9	101,5
EMPLOIS	76,0	100,3	184,9	392,6
Consommation finale	43,5	47,5	62,6	152,5
Publique	9,0	7,8	11,7	13,9
Privée	34,5	39,7	50,9	138,6
Formation brute de capital fixe *	13,9	16,5	75,3	138,2
Exportations de biens et services	18,6	36,3	47,0	101,9
Biens	16,3	34,4	44,9	99,4
Services	2,3	1,9	2,1	2,5
Epargne intérieure brute	7,1	19,1	19,2	-12,4
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	-6,8	2,6	-56,1	-150,6
Revenus des facteurs	-2,6	-4,9	-12,4	-23,9
Epargne intérieure nette	4,5	14,2	6,8	-36,3
Taux d'investissement (en %)	27,5	24,8	92,1	98,6
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	11,4	7,1	12,5	41,1
Indice des prix à la consommation en moyenne annuelle	3,9	39,7	10,9	6,7
Indice des prix à la consommation en glissement annuel	4,4	43,2	16,8	-5,6

(a) estimations
* y compris variation de stocks
Source : BEAC

Les exportations cacaoyères ont progressé de 27 %, se situant à 4 200 tonnes en 1996. Cette évolution satisfaisante s'explique par l'amélioration des revenus des planteurs, la disponibilité en quantité suffisante et dans les délais des intrants, le déblocage des fonds du Stabex et une politique de promotion de ce secteur par les pouvoirs publics. En revanche, les résultats pour le café sont en retrait, les exportations ayant chuté de 44,9 % à 109 tonnes. Ce secteur souffre d'un désintérêt croissant. Pour sa part, la production de bois a progressé de 18,2 % en raison notamment d'une forte demande émanant des pays asiatiques.

Un programme prioritaire pour le développement vivrier et maraîcher a été mis en place avec l'appui de la FAO afin d'accroître les productions vivrières et surtout d'améliorer les conditions de distribution.

Concernant le secteur de l'extraction, à fin décembre 1996, la production de pétrole a atteint 525,8 milliers de tonnes, soit une progression de 82,6 %. Ces résultats sont liés à la mise en

production depuis septembre 1996 des gisements de Zafiro et Opale II, ainsi qu'à la poursuite de l'extraction des puits Alba.

Dans le secteur tertiaire, la fourniture d'électricité a diminué alors que la distribution des produits pétroliers s'est accrue. Les activités de transport, notamment de fret maritime, sont restées très dynamiques, en relation avec la production des compagnies pétrolières.

FINANCES PUBLIQUES

En matière de finances publiques, d'importants dérapages ont été constatés tant au niveau de la gestion des comptes publics qu'au niveau des résultats. Les recettes courantes ont progressé de 39,3 %, les recettes pétrolières s'accroissant fortement mais en deçà des prévisions. En pourcentage du PIB, la part des recettes décroît d'une année à l'autre (16,6 % contre 22,7 %), malgré l'application de mesures concernant l'amélioration du recouvrement des impôts en centralisant la perception des recettes fiscales et en renforçant les effectifs de certaines régies financières. Les recettes pétrolières ont été revues à la baisse tout au long de l'année malgré un accroissement de la production. Les mesures prises pour réduire le nombre des exemptions, notamment à l'égard des taxes sur le commerce international ainsi que sur l'élargissement de l'assiette fiscale, tant des recettes pétrolières que non pétrolières, devraient, à terme, participer au redressement des finances publiques.

Les dépenses totales et prêts nets sont restés stables d'une année à l'autre à FCFA 25,8 milliards. La progression des salaires a été particulièrement vive cette année (58,3 %). En effet, en janvier 1996, le gouvernement équato-guinéen a accordé une très forte augmentation de salaires, suivie de l'octroi d'un quatorzième mois.

Dans ces conditions, le déficit primaire (hors dons) a été réduit de 5,2 milliards, et s'est établi à – 1,6 % du PIB, contre – 9,2 % l'an passé. Le solde en base caisse est devenu excédentaire mais au prix d'une nouvelle accumulation d'arriérés sur la dette extérieure.

En raison de la suspension des accords avec le FMI, la Guinée Équatoriale n'a bénéficié de pratiquement aucun financement net en 1996. La reprise des relations avec la Banque mondiale est dépendante du règlement par la Guinée équatoriale de USD 900 000 d'arriérés à l'égard de cette institution.

TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTAT ÉQUATO-GUINÉEN

(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996 (a)
RECETTES TOTALES	17,7	14,9	18,6	23,3
Recettes	9,4	12,0	13,5	18,8
Recettes fiscales non pétrolières	8,1	10,1	11,2	12,6
Recettes pétrolières	1,3	1,9	2,3	6,2
Dons extérieurs	8,3	2,9	5,1	4,5
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	24,0	18,9	25,8	25,8
Dépenses courantes	12,1	12,7	16,5	18,6
Salaires	2,6	3,1	3,6	5,7
Intérêts	3,3	5,0	4,8	4,7
Intérêts sur la dette intérieure	0,3	0,4	0,3	0,5
Intérêts sur la dette extérieure	3,0	4,6	4,5	4,2
Autres dépenses courantes	6,2	4,6	8,1	8,2
Dépenses en capital	11,9	6,2	9,3	7,2
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) *	-11,3	-1,9	-7,5	-2,3
SOLDE (base engagements) **	-6,3	-4,0	-7,2	-2,5
ARRIÉRÉS	4,5	7,5	-16,4	3,8
Arriérés intérieurs	-1,8	-1,6	-0,2	-0,6
Arriérés extérieurs	6,3	9,1	-16,2	4,4
SOLDE (base caisse) ***	-1,8	3,5	-23,6	1,3
FINANCEMENT	1,8	-3,5	23,6	-1,3
Financement Intérieur	1,5	1,5	0,7	-1,5
Bancaire	1,1	1,1	-0,3	-0,4
Non bancaire	0,4	0,4	1,0	-1,1
Financement Extérieur	0,3	-5,0	22,9	0,2
Tirages sur emprunts	4,5	2,2	3,7	3,7
Amortissements sur emprunts dette extérieure	-4,2	-8,1	-7,5	-3,5
Réaménagement de la dette extérieure	0,0	0,9	0,0	0,0
Divers	0,0	0,0	26,7	0,0
PIB nominal	50,6	66,6	81,8	140,1
En pourcentage du PIB				
Recettes totales	35,0	22,4	22,7	16,6
Dépenses courantes	23,9	19,1	20,2	13,3
Solde :				
base engagements	-12,5	-6,0	-8,8	-1,8
base caisse	-3,6	5,3	-28,9	0,9

(a) estimations
* Solde primaire = recettes - dépenses totales (hors intérêts)
** Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) - dépenses totales
*** Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés
Source : Administrations économiques et financières, FMI et Beac

COMPTES EXTÉRIEURS

Les importations ayant été multipliées par 2,4 en 1996, le déficit des échanges commerciaux s'est creusé de 34,4 milliards en 1996, soit FCFA – 51,6 milliards, la progression des exportations principalement de pétrole brut n'ayant pas compensé celle des importations, notamment de matériel d'exploration et de production pétrolière. Le déficit des services s'est également accentué de FCFA 71,6 milliards en liaison avec l'accroissement des dépenses nettes de fret, la progression de la charge d'intérêt sur la dette publique et le creusement du déficit sur les autres services privés (redevances et services de gestion) en liaison avec l'activité des compagnies pétrolières implantées en Guinée Équatoriale (Nomeco, United Meridien Corporation et Mobil Oil).

Dans ces conditions, le déficit des transactions courantes s'est amplifié de 110,4 milliards, pour atteindre 175,8 milliards, soit 125,5 % du PIB. Ce déficit a été financé, en majeure partie, par des entrées nettes de capitaux à long terme du secteur privé, correspondant à des investissements directs ou à des prêts des compagnies pétrolières étrangères à leurs filiales.

Cet afflux de capitaux, compte tenu d'erreurs et d'omissions à hauteur de 13 milliards, a permis une réduction du déficit global, qui est revenu de FCFA – 6,4 milliards à – 2,2 milliards. Ce déficit a été couvert par un accroissement des arriérés extérieurs de FCFA 4,4 milliards.

BALANCE DES PAIEMENTS DE LA GUINÉE ÉQUATORIALE

(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	0,8	-0,3	-65,4	-175,8
Balance commerciale	2,8	13,9	-17,2	-51,6
Exportations	17,3	34,4	44,9	99,4
dont :				
Cacao	0,8	0,7	2,4	2,6
Pétrole	8,0	16,1	19,6	67,3
Bois	4,7	13,3	17,9	23,7
Autres	3,8	4,3	5,0	5,8
Importations	14,5	20,5	62,1	151,0
Services	-11,0	-16,2	-51,2	-122,8
Fret, autres transports et assurances	-2,5	-3,1	-11,2	-27,1
Voyages et séjours	-0,5	-1,5	-1,2	-3,2
Revenus du capital	-2,6	-4,9	-12,4	-23,9
dont intérêts sur dette extérieure publique	-2,4	-4,6	-4,5	-4,2
Services gouvernementaux	0,7	0,7	0,6	0,8
Autres transports	-2,2	-3,5	-7,1	-17,6
Autres services privés	-3,9	-3,9	-19,9	-51,8
Transferts unilatéraux	9,0	2,0	3,0	-1,4
Secteur privé	10,7	3,1	5,9	5,4
Secteur public	-1,7	-1,1	-2,9	-6,8
FLUX FINANCIERS	3,9	-8,4	53,9	160,6
Long terme	4,9	-3,2	49,0	151,9
Secteur privé	-0,9	-4,1	-3,8	0,2
Secteur public	5,8	0,9	52,8	151,7
Court terme	-1,0	-5,2	4,9	8,7
Bancaires et postaux	0,3	-1,1	0,9	-0,8
Autres	-1,3	-4,1	4,0	9,5
ERREURS ET OMISSIONS	-4,6	-0,1	5,1	13,0
BALANCE GLOBALE	0,1	-8,8	-6,4	-2,2
FINANCEMENT	-0,2	8,8	6,4	2,2
Variations des réserves officielles (baisse +)	-2,4	-0,7	-4,5	-2,5
Variations des arriérés extérieurs (baisse -)	2,2	8,7	-16,2	4,4
Financements exceptionnels	0,0	0,8	27,1	0,3
Annulation de dettes	0,0	0,8	26,7	0,0
Autres	0,0	0,0	0,3	0,3

(a) estimations

Source : Administrations nationales et BEAC

La Guinée Équatoriale est parvenue à diminuer le poids de sa dette extérieure, qui représentait 195,5 % du PIB en 1995, en dépit d'un accroissement de l'encours total. Cette amélioration est imputable à l'accroissement des revenus issus des activités pétrolières. La charge relative du service de la dette s'est également allégée, absorbant seulement 2,5 % des exportations de biens et services en 1995 contre 3 % en 1994.

DETTE EXTÉRIEURE DE LA GUINÉE ÉQUATORIALE
(encours en millions de dollars)

	1992	1993	1994	1995
DETTE À COURT ET LONG TERME	255,3	264,1	287,5	293,1
Dette à long terme	214,4	214,8	219,3	229,6
Dette publique garantie	214,4	214,8	219,3	229,6
Recours aux crédits FMI	12,6	16,4	19,6	18,9
Dette à court terme	28,3	32,9	48,6	44,6
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	28,0	32,6	37,6	42,5
- *envers créanciers publics*	24,5	28,4	32,7	37,1
- *envers créanciers privés*	3,5	4,2	4,9	5,4
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dette à long terme	54,6	56,1	71,9	94,4
- *envers créanciers publics*	45,8	47,7	59,8	77,7
- *envers créanciers privés*	8,8	8,4	12,1	16,7
Crédits à l'exportation	63,0	84,0	103,0	73,0
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dette totale/export biens et services	462,5	471,6	430,5	343,9
Dette totale/PNB	171,9	178,3	256,,8	195,5
Service dette/export biens et services	5,6	2,2	3,0	2,5
Intérêts dette/export biens et services	2,0	1,3	2,0	0,9
Dette multilatérale/dette totale	31,4	33,8	33,7	34,6

Source : Banque mondiale

SYSTÈME BANCAIRE

SITUATION SIMPLIFIÉE DU SYSTÈME BANCAIRE EQUATO-GUINEEN
(en milliards de francs CFA)

ACTIF	1995	1996	PASSIF	1995	1996
Caisse et Institut d'émission	1,95	1,49	Dépôts de l'Etat	0,88	1,86
Avoirs extérieurs bruts	2,49	2,57	Dépôts du secteur privé	4,78	8,01
Créances brutes sur l'Etat	0,25	0,51	Concours de la BEAC	0,00	0,00
Crédits à l'Economie	4,11	7,15	Engagements extérieurs	1,74	1,03
			Autres postes nets	1,39	0,83
TOTAL	8,80	11,72		8,80	11,72

Source : BEAC

L'économie équato-guinéenne est très faiblement bancarisée et les établissements présentent des difficultés, dues notamment à une excessive concentration des risques, et nécessitent un apport de fonds propres. Leurs ressources se sont accrues de 33,2 %, notamment grâce à l'accroissement des dépôts du secteur privé. Cette progression a permis aux banques d'accroître les crédits consentis à l'économie. La situation de trésorerie a conduit, comme l'année précédente, la Banque centrale à ne pas accorder de refinancement.

PERSPECTIVES

Les perspectives macro-économiques de la Guinée Équatoriale pour 1997 devraient être encore marquées par une très forte croissance, probablement de plus de 50 %, tirée principalement par l'activité du secteur pétrolier. Il semble par ailleurs indispensable que les autorités recherchent une

diversification des activités afin de ne pas faire dépendre la croissance du pays des seules ressources pétrolières. De nouveaux champs pétroliers exploités dans les eaux territoriales de la Guinée Équatoriale ont commencé à produire du pétrole et globalement la production devrait décupler sur les prochaines années. Ainsi, pour l'année prochaine, les exportations de pétrole devraient plus que doubler à la faveur de l'accroissement de la production. En l'absence d'une nouvelle progression des importations, le solde des opérations courantes deviendrait excédentaire.

Les tensions inflationnistes semblent avoir repris sur les premiers mois de l'année et la croissance des prix à la consommation devrait rester supérieure à 15 %.

Le redressement des finances publiques est aussi étroitement lié à la perception des recettes pétrolières. Les prévisions pour 1997 ont dû être revues à la baisse (elles sont estimées actuellement à 11,6 milliards contre 50 milliards à l'origine). Cet accroissement des recettes est indispensable pour couvrir des dépenses, notamment salariales, prévues de nouveau en hausse pour 1997, en liaison avec l'intégration des 6 680 fonctionnaires de la sécurité sociale et des augmentations de traitement. Trois entreprises devraient, à moyen terme, être privatisées : Ega (compagnie aérienne), Segesa (compagnie d'électricité) et AMGBSA (transports maritimes). L'assainissement ainsi que la meilleure gestion des comptes publics sont les conditions indispensables pour une reprise des relations avec les bailleurs de fonds.

Compte tenu des conditions de vie difficiles de la très grande majorité de la population, il est nécessaire que les dépenses d'infrastructures de base, de santé et d'éducation puissent profiter de la manne pétrolière.

MALI

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 1 240 192 km²
Population : 9,52 millions d'habitants (1995). Langue officielle : français. Ethnies : bambara (33%), peul (10%), senoufo (9%), songhaï (7%), soninké, dogon.
Part de la population urbaine : 19,2 %
Densité : 7,7 habitants/km²
Taux de croissance démographique : 2,8 % (1985/1995)
Principales villes (1995) : Bamako (800 000 hab.), Ségou (88 000 hab.), Mopti (75 000 hab.), Sikasso (74 000 hab.), Gao (55 000 hab.)
Régime politique : M. Alpha Oumar Konaré a été élu Président de la République au suffrage universel en avril 1992. Il a été réélu lors des élections présidentielles d'avril 1997. Les élections législatives d'avril 1997 ont été annulées en raisons des difficultés logistiques rencontrées lors du premier tour du scrutin.

Économie

PIB *(milliards de francs CFA)*	1993	1994	1995	1996
	707,4	963,8	1 168,5	1 325,4

PIB par habitant : USD 250 (1995)
Répartition du PIB :

secteur primaire :	50 %
secteur secondaire :	17 %
secteur tertiaire :	33 %

Principales productions

	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97
Mil/sorgho *(milliers de tonnes)*	1 484,9	1 643,8	1 459,8	1 316,6
Maïs *(milliers de tonnes)*	283,4	322,5	239,5	252,0
Riz paddy *(milliers de tonnes)*	427,6	469,1	458,4	419,3
Coton-graine *(milliers de tonnes)*	246,4	278,6	405,9	500,0

	1993	1994	1995	1996
Or *(Kg)*	6 090,0	6 599,0	6 291,0	7 384,5

Accords internationaux

Le Mali a adhéré le 1er juin 1984 au Traité de l'UMOA, devenue l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) le 10 janvier 1994. Le Mali est également membre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS).

Relations avec la communauté financière internationale

Le Mali a conclu, en avril 1996, avec le FMI, un nouvel accord triennal au titre de la FASR pour la période 1996/1998. Le plafond global de cet accord s'élève à FCFA 46 milliards, soit 90 % de la quote-part du Mali. Le Mali a bénéficié, en mai 1996, d'un traitement du stock de sa dette en Club de Paris selon les termes de Naples et a été le premier pays de la Zone franc à conclure un tel accord.

LA CONJONCTURE EN 1996

Les indicateurs économiques disponibles révèlent une sensible amélioration du niveau d'activité au cours de ces trois dernières années. Le programme économique pour la période 1996/98 repose sur trois axes principaux : préserver les acquis en matière de gains de compétitivité, développer le secteur privé, cibler des actions contre la pauvreté. Les objectifs macro-économiques à moyen terme sont d'ancrer le taux de croissance autour de 4–5 %, de stabiliser l'inflation à moins de 5 % en 1996 et à 2–3 % en 1997 et de réduire le déficit des comptes extérieurs (hors transferts officiels) à 10,5 % du PIB d'ici 1998.

Pour 1996, le programme suivi par le Mali prévoyait de porter le taux de croissance réelle du PIB à 4 %, de contenir l'inflation à 4–5 %, de ramener le déficit global (hors dons) à 10,1 % et celui des transactions courantes (hors transferts officiels) à environ 13 % du PIB.

De fait, l'exécution du programme s'est soldée par des résultats satisfaisants. Le PIB réel a progressé conformément à l'objectif fixé de 4 % en 1996 contre 6,6 % en 1995, ce qui se traduit par une croissance du PIB réel par habitant de plus de 1 %. L'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation à Bamako a augmenté de 6,5 %, soit un taux supérieur à l'objectif, en raison des tensions sur le prix des céréales durant la période de soudure entre les campagnes agricoles qui fut exceptionnellement longue. L'inflation est restée sensiblement inférieure au taux de 12,7 % atteint en 1995.

La croissance du PIB a surtout été impulsée par les investissements et la consommation des ménages. L'accroissement de l'offre a principalement résulté du dynamisme de l'activité des secteurs primaire et secondaire.

COMPTES NATIONAUX DU MALI

(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996
RESSOURCES	975,1	1 420,4	1 644,2	1 822,6
PIB (au prix du marché)	707,4	963,8	1 168,5	1 325,4
Importations de biens et services	267,7	456,6	475,7	497,2
EMPLOIS	975,1	1 420,4	1 644,2	1 822,6
Consommation finale	720,9	963,0	1 085,1	1 194,2
Publique	113,5	122,8	131,6	140,6
Privée	607,4	840,2	953,5	1 053,6
Formation brute de capital fixe *	135,7	244,5	285,1	336,3
Exportations de biens et services	118,5	212,9	274,0	292,1
Epargne intérieure brute	-13,5	0,8	83,4	131,2
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	-149,2	-243,7	-201,7	-205,1
Taux d'investissement (en %)	19,2	25,4	24,4	25,4
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	-4,5	2,3	6,6	4,0
Déflateur du PIB (en moyenne)	3,8	33,2	13,7	9,1
Indices des prix à la consommation en glissement annuel	-0,9	31,9	10,2	2,8
Indices des prix à la consommation en moyen. annuelle	-	23,9	12,7	6,5

* y compris variation de stocks
Source : I.N.S.-BCEAO

En ce qui concerne le secteur primaire et la production agricole – qui représente 60 % de la valeur ajoutée de ce secteur – les résultats ont été contrastés. Les productions de céréales sèches vivrières (mil, maïs, riz) enregistrent de fortes baisses par rapport à 1995, en raison de l'arrivée tardive des pluies, alors que la production de coton-graine connaît une nouvelle hausse de plus de 45,7 % au terme de la campagne 1995/96. La progression de la production cotonnière est exceptionnelle, passant de 246 000 tonnes en 1993 à 406 000 tonnes en 1996. Cette récolte record est due à

l'extension des cultures, surtout dans la zone du sud Mali et à une augmentation des rendements. Le Mali demeure ainsi le premier pays producteur de coton de la Zone franc et le second d'Afrique après l'Egypte. Les responsables de la CMDT (Compagnie malienne de développement des textiles) ont mis en place une politique visant à l'amélioration de la qualité du coton et à la rentabilisation de la filière, à travers notamment la modernisation et le financement de deux nouvelles unités de traitement en 1996 (quatre autres usines d'égrenage devraient être construites en 1997). Ce dynamisme de l'agriculture malienne, notamment de sa zone cotonnière (50 % des recettes d'exportations), sert également à maintenir dans les campagnes un trop plein démographique que les activités urbaines ne peuvent actuellement absorber.

L'élevage – le plus important de la sous-région avec 5,6 millions de bovins – constitue la deuxième source de richesses du Mali (25 % des recettes d'exportations), la pacification dans le nord du pays intervenue en 1996 ayant particulièrement stimulé la reprise de cette activité. Les exportations vers la Côte d'Ivoire et le Sénégal sont passées de 41 500 têtes de bovins en 1993 à 106 900 têtes en 1995, celles d'ovins-caprins étant multipliées par près de 3,5.

Dans le secteur secondaire, les résultats ont également été satisfaisants, grâce à l'activité soutenue du secteur du BTP et surtout à la production d'or qui progresse d'environ 17 %. Il est prévu que d'ici 1998, la production annuelle atteindra 20 tonnes. Le Mali pourrait ainsi devenir le troisième exportateur d'or d'Afrique après l'Afrique du Sud et le Ghana. Les exportations d'or constitue le troisième produit d'exportation après le coton et le bétail.

Dans le secteur tertiaire, la reprise semble supérieure en 1996 aux objectifs avec notamment un taux de croissance des activités commerciales et de services supérieur à 5 %.

Plusieurs secteurs de l'économie malienne font actuellement l'objet de plans de restructuration, portant en particulier sur :

- la poursuite de la restructuration et de la privatisation des entreprises publiques. Dans le cadre de ce programme, le Gouvernement malien a déjà procédé à la liquidation des 15 entreprises prévues – dont la Sombepec (cuirs et peaux) –, à la restructuration ou à la privatisation partielle ou totale de 12 entreprises sur les 14 programmées – dont EDM (Énergie du Mali), Société nationale des Tabacs et Allumettes du Mali et Tamali (tanneries) – ;

- l'amélioration du cadre juridique avec le renforcement de la formation des juges et l'institution de nouveaux tribunaux. Deux nouveaux codes, ceux du commerce et du travail, ont été adoptés ;

- la promotion du secteur privé avec l'amélioration du guichet unique ouvert aux investisseurs et l'application du nouveau code des investissements. L'autorisation préalable à la création d'entreprises sera remplacée d'ici juillet 1997 par une autorisation ex-post automatique ;

- dans le secteur agricole, la mise en œuvre des contrats-plans pour l'Office des Produits agricoles du Mali (Opam) et pour l'Office du Niger se poursuit. La réorganisation du ministère de l'agriculture est en cours.

FINANCES PUBLIQUES

En 1996, l'assainissement des finances publiques s'est poursuivi, parfois au-delà des objectifs fixés dans les programmes. Cette amélioration des finances publiques provient largement de la forte augmentation (+ 22,3 %) des recettes propres de l'État. Ce résultat tient à deux raisons :

- la forte augmentation de l'impôt sur les sociétés à la suite de la très bonne récolte de coton,
- l'amélioration du recouvrement des impôts et des taxes, grâce, notamment, à une plus grande efficacité des contrôles douaniers et à l'introduction d'un nouveau système d'identification des contribuables.

Après avoir sensiblement augmenté en 1995 (+ 28,3 %), les recettes non fiscales ont légèrement baissé en 1996, en liaison avec l'évolution des recettes découlant du programme de cession d'actifs publics.

Les dépenses totales augmentent de 6,3 % et représentent 24,5 % du PIB, en légère baisse par rapport à 1995 (26,2 %). La part des dépenses de personnel demeure stable, autour de 31 % des dépenses courantes. Par contre la charge des intérêts sur la dette a diminué de 17,6 %, ne représentant plus que 8,9 % des dépenses courantes contre 11,4 % l'année précédente.

Les dépenses en capital ont globalement progressé de 6,3 %, la part de celles financées par les ressources extérieures affichant un léger recul (85 %) par rapport à 1995 (89 %).

En définitive, le déficit global des opérations financières de l'État, sur la base des engagements hors dons s'établit à FCFA 107,9 milliards, soit 8,1 % du PIB, en baisse de 16,4 % par rapport aux chiffres de 1995 (129,1 milliards et 11 % du PIB). Cette performance est meilleure que l'objectif fixé de 13 %. Les dons, en augmentation de 4,4 % équivalent à 44,5 % des recettes intérieures de l'État contre 52,1 % et 70,4 % en 1995 et 1994.

Le déficit a été financé à hauteur de FCFA 40 milliards par des allégements de la dette vis-à-vis du Club de Paris et par la mobilisation de ressources extérieures à hauteur de FCFA 102,1 milliards. Les arriérés intérieurs ont été réduits de 18 milliards.

L'exercice 1997 s'annonce plus délicat en raison d'une baisse des recettes et des dons et d'une augmentation des dépenses totales, notamment celles liées aux intérêts de la dette, aux dépenses de personnel – recrutement d'enseignants et d'agents de santé –, et aux dépenses découlant des consultations électorales prévues en 1997. Le déficit en base d'engagements s'établirait, hors dons, à FCFA 131,5 milliards, en hausse de 21,8 % par rapport à 1996 et dons compris à 63 milliards contre 11,4 milliards l'année précédente.

TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTAT MALIEN

(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996 (a)
RECETTES TOTALES	146,7	236,7	269,7	313,3
Recettes	104,7	138,9	177,3	216,8
Recettes fiscales	83,7	103,2	131,5	172,8
Recettes non fiscales	21,0	35,7	45,8	44,0
Autres recettes				
Dons extérieurs	42,0	97,8	92,4	96,5
DÉPENSES TOTALES ET PRETS NETS	177,3	280,1	306,4	324,7
Dépenses courantes	109,8	151,4	154,3	163,0
Salaires	40,8	44,5	48,0	50,6
Intérêts de la dette publique	12,2	23,9	17,6	14,5
intérieure	3,0	2,8	2,3	0,9
extérieure	9,2	21,1	15,3	13,6
Autres dépenses courantes	56,8	83,0	88,7	97,9
Dépenses en capital	67,5	128,7	152,1	161,7
Sur financement interne	9,0	13,7	16,5	24,3
Sur financement externe	58,5	115,0	135,6	137,4
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) *	-60,4	-117,3	-111,5	-93,4
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) **	-30,6	-43,4	-36,7	-11,4
ARRIÉRÉS	8,6	-29,7	-10,1	-18,0
Arriérés intérieurs	3,6	-9,9	-10,1	-18,0
Arriérés extérieurs	5,0	-19,8	0,0	0,0
SOLDE (base caisse) ***	-22,0	-73,1	-46,8	-29,4
FINANCEMENT	22,0	73,1	46,8	29,4
Financement intérieur	-3,0	-3,6	-40,2	-51,8
Financement bancaire	-1,3	-4,5	-39,9	-46,0
Financement non bancaire	-1,7	0,9	-0,3	-5,8
Financement extérieur	25,0	76,7	87,0	81,2
Tirages sur emprunts	30,3	91,7	110,1	102,1
Amortissement	-35,4	-66,9	-64,0	-60,9
Réaménagements de la dette	30,1	51,9	40,9	40,0
PIB nominal	707,4	963,8	1 168,5	1 325,4
En pourcentage du PIB				
Recettes totales	20,7	24,6	23,1	23,6
Dépenses courantes	15,5	15,7	13,2	12,3
Solde :				
base engagements	-4,3	-4,5	-3,1	-0,9
base caisse	-3,1	-7,6	-4,0	-2,2

(a) estimations
* Solde primaire = recettes - dépenses totales (hors intérêts)
** Solde (base engagements) = recettes totales (y.c dons) - dépenses totales
*** Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés
Source : Administrations nationales et BCEAO

COMPTES EXTÉRIEURS

Les déficits commercial et courant de la balance des paiements se sont réduits.

Le déficit commercial s'est contracté (– 12,5 %) sous l'effet d'une progression plus forte des exportations (+ 12,5 %) que des importations (+ 4,9 %). La hausse des exportations est principalement imputable aux ventes de coton (55 % des exportations totales) et d'or (16,5 % des exportations).

BALANCE DES PAIEMENTS DU MALI

(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	-21,7	-40,1	-82,9	-64,0
Balance commerciale	-34,1	-63,5	-57,4	-50,2
Exportations	105,3	185,9	220,5	241,5
dont				
Coton	93,4	81,5	126,9	132,6
Elevage	34,6	43,7	42,4	40,6
Or	15,2	27,8	35,6	39,8
Importations	139,4	249,4	277,9	291,7
dont				
Biens d'équipement	70,3	98,0	111,6	117,8
Produits pétroliers	21,0	22,4	42,0	37,6
Services nets	-84,7	-158,1	-199,9	-181,5
Voyages et séjours	-8,6	-10,3	-10,8	0,0
Revenus du capital	-3,7	-19,8	-20,3	-14,2
Autres	-72,4	-128,0	-168,8	-167,3
Transferts unilatéraux	97,1	181,5	174,4	167,7
Secteur privé	26,5	47,1	50,0	49,2
Secteur public	70,6	134,4	124,4	118,5
FLUX FINANCIERS	-7,7	-3,0	67,8	94,4
Long terme	-4,6	36,4	105,5	85,2
Secteur privé	2,7	11,6	60,6	44,0
Secteur public	-7,3	24,8	44,9	41,2
Court terme	-3,1	-39,4	-37,7	9,2
Bancaires et postaux	1,5	-47,3	-15,3	9,2
Autres	-4,6	7,9	-22,4	0,0
ERREURS ET OMISSIONS	5,8	3,3	-4,1	-4,5
BALANCE GLOBALE	-23,6	-39,8	-19,2	25,9
FINANCEMENT	23,6	39,8	19,2	-25,9
Financements exceptionnels	35,6	32,0	44,8	41,0
Rééchelonnements	30,6	51,8	44,8	41,0
Variation des arriérés	5,0	-19,8	0,0	0,0
Variation des réserves officielles (baisse +)	-12,0	7,8	-25,6	-66,9

(a) Estimations
Source : Administrations nationales et BCEAO

Les importations, composées à 40,3 % de biens d'équipement, ont fortement progressé depuis la dévaluation, en liaison avec les investissements en cours dans les secteurs minier et cotonnier. Les importations en provenance des pays de la zone UEMOA proviennent essentiellement de Côte d'Ivoire (27,7 %) et du Sénégal (7,4 %) ; la part de la France était de 25,6 % en 1996 contre 24,6 % en 1995.

Les entrées nettes afférentes aux transferts sans contrepartie se sont inscrites en retrait (– 3,8 %), du fait de la diminution des transferts publics qui demeurent cependant élevés, puisqu'ils représentent encore 49 % des recettes d'exportations en 1996, contre 56,4 % en 1995.

La diminution de la charge des intérêts sur la dette extérieure a contribué à la réduction de 9,2 % du solde négatif de la balance des services. Cette amélioration des services et la réduction du déficit commercial ont permis de ramener le déficit des transactions courantes – en diminution de 22,8 % en valeur –, de 7,1 % à 4,8 % du PIB en 1996.

Les entrées de capitaux non monétaires à long terme se sont fortement réduits (– 19,2 %), en liaison notamment avec la diminution des concours des bailleurs de fonds.

En définitive, le solde global a dégagé un excédent de FCFA 25,9 milliards, contre un déficit de FCFA 19,2 milliards en 1995.

DETTE EXTÉRIEURE DU MALI
(en millions de dollars)

	1992	1993	1994	1995
DETTE À COURT ET LONG TERME	2 623	2 656	2 796	3 066
Dette à long terme	2 494	2 515	2 638	2 840
Dette publique garantie	2 494	2 515	2 638	2 840
Dette privée non garantie	0	0	0	0
Recours aux crédits FMI	65	71	108	147
Dette à court terme	64	70	50	79
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	34	42	30	35
- envers créanciers publics	34	41	30	35
- envers créanciers privés	0	1	0	0
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dette à long terme	263	337	382	453
- envers créanciers publics	263	336	382	453
- envers créanciers privés	0	1	0	0
Crédits à l'exportation	83	75	60	84
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dette totale/export biens et services	464,0	461,3	575,3	467,1
Dette totale/PNB	93,1	100,2	152,6	131,9
Service dette/export biens et services	7,8	7,4	26,2	12,2
Intérêts dette/export biens et services	2,9	2,3	8,1	3,8
Dette multilatérale/dette totale	41,5	42,4	44,5	45,2

Source : Banque mondiale

L'endettement extérieur a progressé en 1995 pour s'établir à USD 3 066 millions. La dette à long terme totalisait 92,6 % de l'ensemble de la dette, la part de la dette due aux créanciers multilatéraux poursuivant sa progression régulière de ces dernières années pour atteindre 45,2 %.

Le Mali a obtenu en mai 1996, dans le cadre du Club de Paris, un réaménagement de sa dette publique aux conditions dites “ de Naples ”, prises en faveur des pays les plus pauvres et les plus endettés. Cet accord, autorisant une réduction de 67 % de la valeur nette actualisée de la dette éligible, a permis une réduction de FCFA 16,8 milliards de la dette publique.

SYSTÈME BANCAIRE

Le système bancaire est composé de six banques commerciales et de deux institutions financières non bancaires.

SYSTÈME BANCAIRE DU MALI À FIN 1996

(8 établissements de crédit)

(estimations en milliards de FCFA)

ACTIF		PASSIF	
Opérations de trésorerie et interbancaires	84	Opérations de trésorerie et interbancaires	36
Opérations avec la clientèle	180	Opérations avec la clientèle	248
Opérations sur titres et divers	32	Opérations sur titres et divers	7
Valeurs immobilisées	30	Autres postes nets	35
TOTAL	326	TOTAL	326
		HORS-BILAN	
		Engagements de financement	24
		Engagements de garantie	26
		Autres engagements	4
		TOTAL	54

Les banques maliennes sont demeurées très liquides en 1996, le taux de couverture des crédits par les dépôts demeurant supérieur à 150 %. Ces ressources sont en majorité à court terme et difficilement transformables en emplois à long terme. Cet excédent de ressources a servi à l'acquisition de titres d'État émis par les autres pays de la zone d'émission ou a été placé chez des correspondants à l'étranger.

Les emplois ont progressé sous l'effet d'une hausse des financements bancaires à l'économie. Le stock des crédits à l'économie s'élevait, à fin décembre 1996, à FCFA 174,4 milliards en hausse de 32,3 % par rapport à 1995. La part des crédits à moyen terme est de 41 % du total des crédits à l'économie et ils enregistrent une nouvelle progression de 58,9 % en 1996 (+ 51,2 % en 1995). Ces crédits à moyen terme ont principalement financé les investissements dans les secteurs de l'énergie (EDM) et de l'agro-industrie.

La mise en place d'un programme d'assistance au secteur financier, financé par la Banque mondiale (USD 15 millions) et d'autres bailleurs de fonds, est à l'étude. Il viserait à renforcer les structures financières et institutionnelles des banques et à favoriser la création de nouvelles institutions financières répondant mieux aux besoins croissants de financement de l'économie.

PERSPECTIVES

L'objectif de croissance de l'économie malienne pour 1997 est d'atteindre une augmentation du PIB réel de 6 %. Pour atteindre cet objectif, les responsables économiques prévoient :

- une croissance soutenue du secteur primaire, avec une croissance de la production cotonnière 1996/97 de plus de 15 % par rapport à celle, exceptionnelle déjà, de 1996.
- un doublement de la production d'or grâce à l'ouverture de la nouvelle mine de Sadiola.

L'inflation annuelle moyenne devrait s'établir à 3,5 %. Le déficit de la balance commerciale devrait se réduire grâce, notamment, au doublement attendu des exportations d'or.

Dans cette perspective, les autorités maliennes devraient poursuivre, en 1997, leurs efforts de consolidation des finances publiques, en continuant, notamment, à améliorer l'efficacité des services de recouvrement des impôts et dégager les ressources nécessaires à la réalisation des investissements publics prioritaires et à une lutte active contre la pauvreté. Un effort particulier sera fait en faveur des secteurs de santé et d'éducation de base. De plus le Mali doit se préparer, avec ses partenaires régionaux, à la mise en œuvre à partir du 1er janvier 1998 d'un tarif extérieur commun faible et à l'harmonisation régionale de la fiscalité indirecte.

L'économie malienne a réalisé des progrès substantiels depuis 1992, mais elle demeure fragile et largement dépendante d'une assistance financière extérieure. Le FMI a approuvé en avril 1997 la deuxième tranche de USD 28 millions, au titre de la FASR accordée l'année précédente, et destinée à soutenir le programme économique du Gouvernement pour 1997.

NIGER

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 1 267 000 km²
- **Population** : 8,846 millions d'habitants (estimation 1995). Population essentiellement rurale. Les sédentaires, cultivateurs, habitent le sud et constituent les trois-quarts de la population. Les éleveurs, nomades, se déplacent à travers le Centre et le Nord, pratiquement déserts. Langue officielle : le français. Langues locales : haoussa, djerma, foulfoudé.
- **Part de la population urbaine :** 17 %
- **Densité :** 7 habitants/km²
- **Taux de croissance démographique :** 3,3 % de 1990 à 1995
- **Principales villes** (1994) : Niamey (420 000 habitants), Zinder (100 000 habitants), Maradi (80 000 habitants), Tahoua (60 000 habitants)
- **Régime politique** : Après avoir pris le pouvoir le 27 janvier 1996, le Colonel Ibrahim Baré Maïnassara a été élu président de la République en juillet 1996. Des élections législatives se sont déroulées en novembre 1996 remportées par la majorité présidentielle.

Économie

- **PIB** *(milliards de francs CFA)*

1993	1994	1995	1996
651,2	867,8	920,9	976,5

- **PIB par habitant** : USD 216 (1996)
- **Répartition du PIB**
  - secteur primaire : 40,7 %
  - secteur secondaire : 17,3 %
  - secteur tertiaire : 42,0 %
- **Principales productions**

	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96
Mil et sorgho *(milliers de tonnes)*	2 174,0	2 766,4	2 368,6	2 306,4
Haricots *(milliers de tonnes)*	75,9	162,8	382,6	354,6
Riz Paddy *(milliers de tonnes)*	20,6	9,0	0,5	0,7

	1993	1994	1995	1996
Uranium *(tonnes)*	2 920,7	2 956,6	2 973,9	3 326,0

Accords internationaux

Le Niger est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et du Conseil de l'Entente. Il fait également partie de l'Autorité du Liptako-Gourma (créée en 1971 regroupant le Burkina-Faso, le Mali et le Niger en vue de mettre en valeur les ressources et promouvoir l'activité de cette région), de la Commission du fleuve Niger et de la Commission du bassin du lac Tchad.

Relations avec la communauté financière interntionale

De mai 1995 à janvier 1996, le Niger était placé sous programme de référence du FMI sans soutien financier. Ce programme a été suspendu après les événements survenus en janvier 1996. Il a été remplacé en juin 1996 par un programme d'ajustement soutenu par une facilité d'ajustement

structurel renforcée d'un montant de 58 millions de DTS. Le Niger a obtenu de la Banque mondiale un prêt d'ajustement structurel de USD 30 millions en mars 1997.

LA CONJONCTURE EN 1996

En 1996, le taux d'augmentation du PIB s'est établi à 3,5 % contre 1,7 % en 1995. La croissance économique a été tirée principalement par le secteur primaire, grâce à une légère amélioration des productions agricoles de rente. Le programme conclu avec les autorités nigériennes et le FMI en juin 1996 prévoyait de porter le taux de croissance à 3,6 % en termes réels, de limiter l'inflation à 3 % et de contenir le déficit courant à 11,4 % du PIB.

La hausse des prix à la consommation a atteint 3,6 % contre 5,5 % en 1995, en raison de moindres tensions sur les prix alimentaires et une politique salariale rigoureuse. Toutefois, les mauvaises récoltes céréalières de 1995 ont été à l'origine du dépassement de l'objectif.

Dans le secteur primaire, la production agricole s'est accrue mais un déficit céréalier de 120 000 tonnes a persisté.

Sur le plan minier, la production d'uranium s'est inscrite en hausse de 11,8 % dans un contexte international peu porteur à long terme, malgré une forte croissance des prix à court terme. L'économie nigérienne repose essentiellement sur l'exploitation de l'uranium (3e rang mondial, 70 % des exportations). Ce secteur fait l'objet depuis 1990 d'une importante restructuration se traduisant par une diminution des coûts, une réduction des effectifs et la renégociation à la baisse des contrats conclus avec les prestataires de services.

Le secteur industriel est peu développé et concentré sur les branches de l'agro-alimentaire, du textile, du bâtiment et des travaux publics et de la chimie. Le secteur manufacturier nigérien formel emploie 1500 personnes qui travaillent quasi exclusivement pour le marché intérieur.

Dominé par le commerce informel, le secteur tertiaire demeure, avec une croissance de 6,3 %, le principal ressort de l'économie.

COMPTES NATIONAUX DU NIGER

(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996
RESSOURCES	773,4	1 101,3	1 121,7	1 207,6
PIB (au prix du marché)	651,2	867,8	920,9	976,5
Importations de biens et services	122,2	233,5	200,8	231,1
EMPLOIS	773,4	1 101,3	1 121,7	1 207,6
Consommation finale	618,8	852,2	873,2	959,4
Publique	99,7	-	-	-
Privée	519,1	-	-	-
Formation brute de capital fixe *	69,3	105,7	120,3	115,1
Exportations de biens et services	85,3	143,4	128,2	133,1
Epargne intérieure brute	32,4	15,6	47,7	17,1
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	-36,9	-90,1	-72,6	-98,0
Taux d'investissement (en %)	10,6	12,2	13,1	11,8
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	0,2	2,6	1,7	3,5
Déflateur du PIB (en moyenne)	-0,7	29,9	4,3	2,5
Indices des prix à la consommation en glissement annuel	-0,3	40,6	5,5	3,6

* y compris variation de stocks
source : I.N.S

Le programme de réformes structurelles a été relancé, se traduisant notamment par la mise en place de la commission nationale de privatisation. Par ailleurs, le programme de restructuration des entreprises publiques en vue des privatisations a été repris dans les secteurs des produits pétroliers

(Sonidep), des postes et télécommunications (OPT), de l'eau (SNE) et de l'électricité (Nigelec). Depuis le mois de septembre 1996, plusieurs mesures ont été engagées pour améliorer l'environnement juridique des entreprises du secteur moderne : adoption d'un nouveau code du travail assouplissant les procédures d'embauche et de licenciement (abolition du monopole du Bureau national sur l'emploi dans les entreprises publiques et privées) et établissement d'un nouveau code des investissements.

FINANCES PUBLIQUES

TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTAT NIGÉRIEN

(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996 (estim)
RECETTES TOTALES	81,2	102,6	112,2	123,5
Recettes	46,0	52,3	67,9	75,6
Recettes fiscales	41,4	46,6	62,1	66,9
Recettes non fiscales	4,6	5,7	5,8	8,7
Dons extérieurs	35,2	50,3	44,3	47,9
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	105,3	161,1	144,8	120,2
Dépenses courantes	82,7	115,1	105,7	87,7
Salaires	40,3	47,4	49,7	33,4
Intérêts de la dette publique	10,7	19,8	22,1	18,0
intérieure	1,2	1,3	1,0	1,8
extérieure	9,5	18,5	21,1	16,2
Autres dépenses courantes	31,7	47,9	33,9	36,3
Dépenses en capital	26,8	50,1	44,7	35,8
Sur financement interne	1,4	2,6	2,4	2,7
Sur financement externe	25,4	47,5	42,3	33,1
Prêts nets	-4,2	-4,1	-5,6	-3,3
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) *	-52,8	-93,1	-60,4	-29,9
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) **	-24,1	-58,5	-32,6	3,3
ARRIÉRÉS	24,6	-60,6	21,8	-45,8
Arriérés intérieurs	6,0	6,0	-12,4	-19,8
Arriérés extérieurs	18,6	-66,6	34,2	-26,0
SOLDE (base caisse) ***	0,5	-119,1	-10,8	-42,5
FINANCEMENT	-0,5	119,1	10,8	1,7
Financement intérieur	0,2	10,6	25,7	4,0
Financement bancaire	-8,5	10,8	9,7	8,6
Financement non bancaire	8,7	-0,2	16,0	-4,6
Financement extérieur	-0,7	108,5	-14,9	-2,3
Tirages sur emprunts	12,8	32,4	17,4	23,5
Amortissement	-16,1	-29,2	-24,8	-19,8
Réaménagements de la dette	2,6	105,3	1,6	1,4
Financement exceptionnel	0,0	0,0	-9,1	-7,4
Écart de financement (+ = excès de financement)	0,0	0,0	0,0	-40,8
PIB nominal	651,2	867,8	920,9	976,5
En pourcentage du PIB				
Recettes totales	12,5	11,8	12,2	12,6
Dépenses courantes	12,7	13,3	11,5	9,0
Solde :				
base engagements	-3,7	-6,7	-3,5	0,3
base caisse	0,1	-13,7	-1,2	-4,4

* Solde primaire = recettes - dépenses totales (hors intérêts)
** Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) - dépenses totales
*** Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés
Source : Administrations nationales et BCEAO

L'accroissement des taxes collectées sur les échanges extérieurs a permis une progression des recettes courantes de 11,3 %. En effet, les réformes ont été poursuivies portant notamment sur le renforcement de l'administration fiscale, l'accroissement de la taxe sur les profits, l'introduction d'une

patente synthétique qui se substitue aux anciens forfaits (impôts sur les bénéfices, TVA), l'extension de l'assiette de la TVA, l'introduction de l'impôt sur le revenu simplifié. L'objectif de ces réformes est d'accroître le niveau des recettes courantes qui, rapportées au PIB, sont actuellement parmi les plus faible au sein des pays en développement (7,7 %).

Pour leur part, les dépenses totales ont diminué de 17 % se situant à un niveau très inférieur à l'objectif. Cette évolution a concerné d'une part les dépenses salariales et d'autre part les dépenses en capital qui ont diminué en raison de la baisse des financements de projets externes.

Ainsi, le déficit primaire s'est réduit de FCFA 30,5 milliards et le solde base engagements est devenu excédentaire représentant 0,3 % du PIB. L'État nigérien a procédé à des remboursements d'arriérés internes mais aussi externes grâce à un rééchelonnement intervenu au mois de décembre. Toutefois, les opérations financières de l'État n'ont pu être bouclées du fait de la suppression de financements ou de retards apportés au décaissement d'autres aides. Aussi, certains engagements, notamment en matière de salaires, n'ont pu être tenus.

COMPTES EXTÉRIEURS

Le déficit des transactions courantes s'est allégé d'une année à l'autre de FCFA 6,5 milliards. Ce résultat a été imputable à la réduction du déficit des services et notamment à de moindres intérêts versés au titre de la dette publique. Pour leur part les échanges commerciaux sont devenus excédentaires de FCFA 2,3 milliards, la baisse des importations (– 11,2 %) ayant été supérieure à celle des exportations (– 6,2 %). Les ventes d'uranium qui représentent 51,9 % des exportations ont diminué de 7,9 %. Cette évolution a été compensée par les ventes importantes de bétail qui ont progressé de 61,6 %.

Les flux financiers à long terme se sont traduits par des entrées nettes de capitaux de FCFA 8 milliards, notamment en provenance du secteur privé. Dans ce contexte, le déficit de la balance globale s'est réduit revenant à FCFA 18,7 milliards soit 1,9 % du PIB.

BALANCE DES PAIEMENTS DU NIGER

(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	3,4	-21,1	-44,2	-37,7
Balance commerciale	-3,6	-21,3	-5,5	2,3
Exportations	81,2	125,1	143,0	134,1
dont				
Uranium	45,9	75,6	75,6	69,6
Elevage	12,3	14,0	19,8	32,0
Niébé	1,0	1,2	7,4	8,8
Cuirs et peaux	0,1	0,4	0,9	3,1
Importations	84,8	146,4	148,5	131,8
dont				
Biens d'équipement	28,0	37,6	38,2	50,2
Produits pétroliers	7,3	11,3	17,4	11,9
Services nets	-45,1	-86,1	-87,0	-80,0
Voyages et séjours	-2,2	-8,3	-3,1	-4,0
Revenus du capital	-3,6	-17,1	-25,3	-22,0
Autres	-39,3	-60,7	-58,6	-54,0
Transferts unilatéraux	52,1	86,3	48,3	40,0
Secteur privé	-13,4	-22,7	-11,1	-12,6
Secteur public	65,5	109,0	59,4	52,6
FLUX FINANCIERS	-38,2	8,5	2,1	20,7
Long terme	-4,8	21,2	2,2	20,7
Secteur privé	-1,7	4,5	10,3	2,8
Secteur public	-3,1	16,7	-8,1	17,9
Court terme	-33,4	-12,7	-0,1	0,0
Bancaires et postaux	-18,7	-5,9	-5,7	0,0
Autres	-14,7	-6,8	5,6	0,0
ERREURS ET OMISSIONS	-2,5	-3,2	7,9	-1,7
BALANCE GLOBALE	-37,3	-15,8	-34,2	-18,7
FINANCEMENT	37,3	15,8	34,2	18,7
Financements exceptionnels	15,1	23,2	28,7	19,9
Rééchelonnements	2,6	89,7	1,7	40,5
Variation des arriérés	12,5	-66,5	27,0	-20,6
Variation des réserves officielles (baisse +)	22,2	-7,4	5,5	-1,2

(a) Estimations
Source : Administrations nationales, BCEAO

À fin 1995, l'endettement du Niger s'est inscrit en progression de USD 67 millions par rapport à l'année précédente, sous l'effet de l'accroissement de la dette publique garantie à long terme et des arriérés envers les créanciers publics. Toutefois, la dette totale représentait 91,2 % du PNB contre 104 % en 1994 et son service 5,4 % des exportations de biens et services contre 7,1 % en 1994. La charge de la dette devrait diminuer dans les années à venir à la faveur de réaménagements de dette consentis en Club de Paris en décembre 1996.

DETTE EXTÉRIEURE DU NIGER
(en millions de dollars)

	1992	1993	1994	1995
DETTE À COURT ET LONG TERME	1 580	1 614	1 566	1 633
Dette à long terme	1 432	1 456	1 466	1 509
Dette publique garantie	1 227	1 275	1 309	1 376
Dette privée non garantie	205	181	157	133
Recours aux crédits FMI	61	52	61	52
Dette à court terme	87	106	39	72
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	49	78	24	54
- *envers créanciers publics*	49	78	24	54
- *envers créanciers privés*	0	0	0	0
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dette à long terme	89	119	40	76
- *envers créanciers publics*	89	118	40	76
- *envers créanciers privés*	0	1	0	0
Crédits à l'exportation	324	313	369	459
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dette totale/export biens et services	478,0	537,0	579,9	571,7
Dette totale/PNB	68,3	73,8	104,0	91,2
Service dette/export biens et services	16,1	30,3	24,9	20,2
Intérêts dette/export biens et services	5,1	8,4	7,1	5,4
Dette multilatérale/dette totale	45,7	46,5	52,8	53,2

Source : Banque mondiale

SYSTÈME BANCAIRE

Le système bancaire nigérien est en cours de restructuration. Il comporte cinq banques et deux établissements financiers. Ces établissements de crédit octroient peu de crédits aux investisseurs et leurs dépôts ont fortement diminué à la suite de la crise bancaire, du contexte économique peu porteur et du retrait des bailleurs de fonds. Le système bancaire nigérien n'est pas surliquide contrairement à ceux des autres pays de l'UEMOA.

SYSTÈME BANCAIRE DU NIGER À FIN 1996
(6 établissements de crédit)
(estimations en milliards de FCFA)

ACTIF		PASSIF	
Opérations de trésorerie et interbancaires	21	Opérations de trésorerie et interbancaires	11
Opérations avec la clientèle	39	Opérations avec la clientèle	55
Opérations sur titres et divers	19	Opérations sur titres et divers	7
Valeurs immobilisées	8	Autres postes nets	15
TOTAL	87	TOTAL	87
		HORS-BILAN	
		Engagements de financement	16
		Engagements de garantie	17
		Autres engagements	8
		TOTAL	41

PERSPECTIVES

Globalement, l'évolution de l'économie nigérienne resterait contrainte par la mobilisation de financement en provenance de la Communauté internationale. Les perspectives économiques telles qu'elles résultent des accords avec le FMI tablent sur une croissance de 3 % en termes réels. Le taux de croissance des prix à la consommation reviendrait à 3 %.

Concernant les finances publiques, le gouvernement nigérien devra limiter la progression de la masse salariale. L'achèvement du recensement des agents publics devrait y contribuer et permettre la restructuration de la fonction publique. La restructuration des entreprises publiques devrait être poursuivie débouchant sur des privatisations dans les secteurs du ciment, de la distribution pétrolière et de l'hôtellerie (Hotel Gaweye). Du côté des dépenses, les efforts devront porter sur les secteurs prioritaires et notamment les infrastructures, la santé et l'éducation. Dans un contexte marqué par la faiblesse des apports financiers de l'extérieur, il est indispensable que l'État puisse dégager une épargne positive.

Le déficit courant devrait de nouveau se creuser en raison d'une part de l'évolution peu favorable du marché international de l'uranium pour le Niger et, d'autre part, d'une progression des importations, si la mobilisation des financements externes le permet.

SÉNÉGAL

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 197 161 km²
Population : 8,5 millions d'habitants (mi-1995)
Part de la population urbaine : 42 %
Densité : 43 habitants/km²
Taux de croissance démographique : 2,7 % par an de 1985 à 1995
Principales villes (1995) : Dakar (1 500 000 habitants), Thiès (319 000 habitants), Kaolack (181 000 habitants), Saint-Louis (179 000 habitants)
Régime politique : M. Abdou Diouf a été réélu Président de la République pour la troisième fois en février 1993 pour un mandat de sept ans. Un remaniement ministériel a eu lieu en mars 1995, permettant l'entrée au gouvernement de membres des principaux partis de l'opposition.

Économie

PIB *(milliards de francs CFA)*	1993	1994	1995	1996
	1 588,6	2 147,8	2 412,4	2 587,9

PIB par habitant : USD 631 (1995)
Répartition du PIB (1995)

secteur primaire :	21,0 %
secteur secondaire :	19,5 %
secteur tertiaire :	59,5 %

Principales productions

	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97
Mil/sorgho *(milliers de tonnes)*	752,6	670,9	794,1	791,9
Maïs *(milliers de tonnes)*	138,3	108,2	106,5	103,9
Riz paddy *(milliers de tonnes)*	193,4	175,2	155,2	153,5
Arachides *(milliers de tonnes)*	636,0	678,0	791,0	680,0
Coton-graine *(milliers de tonnes)*	38,8	28,7	31,4	46,0
	1993	1994	1995	1996
Phosphates *(milliers de tonnes)*	1 667,0	1 587,4	1 637,9	1 485,3

Accords internationaux

Le Sénégal est membre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO). Il est associé au Mali et à la Mauritanie au sein de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) et à la Gambie au sein de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG).

Relations avec la communauté financière internationale

Un programme triennal d'ajustement structurel soutenu par une FASR de DTS 131 millions a été conclu en août 1994 et se déroule de manière satisfaisante : le déboursement de la troisième tranche de la FASR a été approuvé par le Conseil d'administration du FMI, le 13 janvier 1997.

Depuis 1994, la Banque mondiale a engagé USD 280 millions et déboursé USD 230 millions, essentiellement pour soutenir le volet structurel des réformes engagées.

LA CONJONCTURE EN 1996

La croissance s'est légèrement amplifiée en 1996 : le PIB en volume a augmenté de 5,2 % après 4,8 % en 1995, alors que les projections du FMI ne tablaient que sur une progression de 4,5 %.

La croissance a été tirée par le dynamisme de la demande interne. La consommation privée a contribué à près des quatre cinquième de l'augmentation du PIB, l'investissement à près d'un cinquième. La consommation publique, bridée par la rigueur budgétaire, a légèrement reculé en volume. Enfin, les échanges extérieurs ont eu un effet globalement neutre sur la croissance.

COMPTES NATIONAUX DU SÉNÉGAL
(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996
RESSOURCES	2 056,3	3 015,3	3 311,4	3 538,5
PIB (au prix du marché)	1 588,6	2 147,8	2 414,2	2 587,9
Importations de biens et services	467,7	867,5	897,2	950,6
EMPLOIS	2 056,3	3 015,3	3 311,4	3 538,5
Consommation	1 481,0	1 944,0	2 175,8	2 315,4
Publique	203,9	260,8	277,5	278,5
Privée	1 277,1	1 683,2	1 898,3	2 036,9
Formation brute de capital fixe *	218,2	315,8	367,0	401,1
Exportations de biens et services	357,1	755,5	768,6	822,0
Epargne intérieure brute	107,6	203,8	238,4	272,5
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	-110,6	-112,0	-128,6	-128,6
Taux d'investissement (en %)	13,7	14,7	15,2	15,5
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	-0,7	2,0	4,8	5,2
Déflateur du PIB (en moyenne)	-0,8	32,5	7,3	1,9
Indices des prix à la consommation en glissement annuel	-0,7	36,1	5,5	2,4

* y compris variation de stocks
sources : I.N.S

Du côté de l'offre, le secteur primaire a apporté une contribution importante à la croissance. Les résultats de l'agriculture ont cependant été contrastés. La campagne 1995/96 s'était soldée par une forte augmentation des récoltes de céréales vivrières en raison d'un retour à une pluviosité normale. En dépit d'une augmentation de près de 6 % des surfaces emblavées, la campagne 1996/97 s'inscrira en retrait sur celle de l'année précédente en raison d'une pluviosité médiocre. En 1996/97, la récolte de riz pourrait reculer pour la quatrième campagne successive. La culture du riz dans la Vallée du Fleuve est en effet confrontée à des difficultés depuis la libéralisation des importations (295 000 tonnes en 1995/96). La situation est aussi contrastée en ce qui concerne les cultures de rente. Comme dans tous les pays d'Afrique de l'ouest, la récolte de coton s'est inscrite en forte progression en 1995/96 et en 1996/97. À l'inverse, après une bonne campagne 1995/96, la production d'arachides a reculé de près de 15 % en raison d'une baisse de près de 30 % des rendements qui serait due à un déficit hydrologique.

Les effets de la dévaluation de 1994 ont continué à favoriser le secteur de la pêche. Le volume des prises a augmenté de plus de 5 %. Au total, la valeur ajoutée du secteur primaire a augmenté de plus de 7 %.

L'activité dans l'industrie manufacturière a connu une année en demi-teinte. Deux activités traditionnelles ont enregistré un net recul. La production de phosphates est tombée de 1,64 à 1,48 millions de tonnes (- 10 %) en raison de conflits sociaux et de difficultés techniques. Les productions en aval se sont aussi inscrites en recul : acide phosphorique (– 5,3 %), engrais solides (– 6,2 %).

Le reste de l'industrie agro-alimentaire a souffert de la concurrence des produits importés souvent distribués par des réseaux informels. L'industrie textile reste handicapée par sa faible compétitivité. À l'inverse, les secteurs “ matériaux de construction ” et “ énergie ” ont bénéficié de la reprise de la croissance.

Dans une économie comme celle du Sénégal, dominée par le secteur tertiaire, l'accélération de la demande bénéficie d'abord aux services. L'augmentation de la valeur ajoutée du secteur tertiaire a expliqué près de la moitié de la croissance du PIB, les transports (le trafic du port autonome de Dakar a augmenté de plus de 13 %) et le commerce ont en particulier connu une bonne année. Le tourisme qui contribue à près de 3 % du PIB et emploie plus de 25 000 personnes a aussi connu une évolution favorable : les recettes ont augmenté d'environ 10 %.

Depuis février 1995, le Sénégal est engagé avec l'appui du FMI et de la Banque mondiale dans un important programme de libéralisation de l'économie : le programme d'ajustement structurel et de compétitivité du secteur privé (PASCO). Les mesures de libéralisation des prix et du commerce extérieur ont, pour l'essentiel, déjà été mises en œuvre. Le processus de rationalisation de la politique de promotion des investissements est en cours. Il pourrait notamment conduire à la suppression de la zone franche de Dakar en 1999 et à la simplification des incitations fiscales. Enfin, le troisième volet du PASCO vise à améliorer la compétitivité des entreprises en réduisant leurs coûts de production. On attend de la restructuration et, dans certain cas, de la privatisation des services publics (eau, énergie, télécommunication, transports urbains, services portuaires,...) une baisse des tarifs et on espère que l'assouplissement de la réglementation du travail entraînera une plus grande flexibilité de l'emploi.

Parallèlement, les autorités sénégalaises ont, depuis janvier 1996, mis en œuvre, avec l'appui de la Banque mondiale, un projet d'appui au secteur privé (PASP) dont le principal objectif est d'améliorer l'environnement juridique et administratif des entreprises.

La hausse des prix à la consommation est tombée de 5,5 % en 1995 à 2,4 % en 1996, en glissement annuel. La réduction de l'inflation a été due pour l'essentiel à l 'évolution très modérée des prix des produits alimentaires, notamment en raison des mesures de libéralisation des importations.

FINANCES PUBLIQUES

Les objectifs fixés par le programme d'ajustement en matière de finances publiques ont été tenus. Les recettes fiscales ont progressé de 10,7 %, grâce d'une part à la reprise de l'activité et notamment à l'augmentation des importations et d'autre part à la poursuite des efforts entrepris pour améliorer l'efficacité de la liquidation et de la collecte des impôts. Cependant, les recettes non fiscales se sont inscrites en retrait par rapport aux projections, en raison du retard pris par le programme de privatisation. L'aide budgétaire extérieure a nettement diminué mais dans des proportions moindres que prévu.

Les recettes (hors dons) ont atteint 15,5 % du PIB, un chiffre légèrement supérieur à celui de l'année 1995, et à l'objectif fixé par le programme d'ajustement structurel. Plusieurs réformes de la fiscalité sont envisagées : élargissement de l'assiette de la TVA, réaménagement des taxes sur les produits pétroliers et refonte de la fiscalité foncière.

TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTAT SÉNÉGALAIS

(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996 (a)
RECETTES TOTALES	272,6	385,6	439,7	452,6
Recettes	255,9	301,5	366,2	402,5
Recettes fiscales	220,2	267,9	330,3	365,5
Recettes non fiscales	35,7	33,6	35,9	37,0
Dons extérieurs	16,7	84,1	73,5	50,1
DÉPENSES TOTALES	319,8	424,8	444,7	452,0
Dépenses courantes	254,9	324,6	327,0	324,4
Salaires	132,3	148,8	157,5	164,5
Intérêts de la dette publique	34,7	71,5	64,5	64,3
intérieure	6,6	13,2	8,7	11,1
extérieure	28,1	58,3	55,8	53,2
Autres dépenses courantes	87,9	104,3	105,0	95,6
Dépenses en capital	64,9	100,2	117,7	127,6
Sur financement interne	27,9	26,2	35,7	41,6
Sur financement externe	37,0	74,0	82,0	86,0
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) *	-29,2	-51,8	-14,0	14,8
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) **	-47,2	-39,2	-5,0	0,6
ARRIÉRÉS	44,4	-160,8	-60,4	0,0
Arriérés intérieurs	7,1	-32,1	-14,9	0,0
Arriérés extérieurs	37,3	-128,7	-45,5	0,0
SOLDE (base caisse) ***	-2,8	-200,0	-65,4	0,6
FINANCEMENT	2,8	200,0	65,4	-0,6
Financement intérieur	-5,8	13,3	-15,1	-35,4
Financement bancaire	-23,9	1,0	-14,2	-21,2
Financement non bancaire	18,1	12,3	-0,9	-14,2
Financement extérieur	8,6	186,7	80,5	34,8
Tirages sur emprunts	40,1	80,9	81,6	79,8
Amortissement	-41,4	-83,1	-73,1	-74,2
Réaménagements de la dette	9,9	188,9	72,0	29,2
PIB nominal	1 588,6	2 147,8	2 414,2	2 587,9
En pourcentage du PIB				
Recettes totales	17,2	18,0	18,2	17,5
Dépenses courantes	16,0	15,1	13,5	12,5
Solde :				
base engagements	-3,0	-1,8	-0,2	0,0
base caisse	-0,2	-9,3	-2,7	0,0

(a) estimations
* Solde primaire = recettes - dépenses totales (hors intérêts)
** Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) - dépenses totales
*** Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés
Source : Administrations nationales et BCEAO

La progression des dépenses (+ 1,6 %) a été inférieure au plafond fixé par le plan d'ajustement. Les dépenses courantes ont légèrement régressé en valeur nominale grâce, d'une part, à la forte compression de la consommation des administrations publiques et, d'autre part, à la maîtrise de la masse salariale de la fonction publique. Comme l'année précédente, les effectifs ont été réduits et aucune augmentation générale des salaires n'a été accordée. Néanmoins la réforme des traitements de la fonction publique consistant à remplacer une progression automatique des traitements par une progression au mérite n'a pas encore été mise en œuvre.

Les dépenses en capital ont augmenté de 8,4 %, l'assainissement des finances publiques a permis d'en financer 32,6 % sur ressources internes contre 30,3 % en 1995. Cette évolution est conforme au plan triennal (1996–98) d'investissement public préparé en concertation avec la Banque mondiale.

Globalement, le solde budgétaire, en terme d'engagements, a atteint l'équilibre. Hors dons extérieurs, le déficit budgétaire a été, conformément à l'objectif, inférieur à 2 % du PIB, contre 3,6 % en 1995.

La résorption du déficit budgétaire et les financements extérieurs, en particulier sous la forme de réduction de dettes, ont permis à l'État sénégalais de se désendetter notamment auprès du secteur non bancaire. Rappelons que l'État sénégalais avait achevé d'apurer ses arriérés en 1995.

Les autorités sénégalaises se sont engagées, avec l'appui du FMI et de la Banque mondiale, dans un important programme de restructuration et de privatisation des entreprises publiques. Parmi les 17 entreprises inscrites dans la loi de privatisation de 1995 figurent :

la Société nationale des télécommunications (Sonatel), dont la vente de la première tranche (un tiers du capital) a été suspendue ;

la Société nationale des eaux (Sonees) qui a été éclatée en trois unités, et dont la gestion a été privatisée ;

la Société sénégalaise des phosphates de Thiès pour laquelle la procédure de vente est en cours ;

la Société nationale d'électricité (Sonelec) et la Société nationale des oléagineux (Sonacos), dont la privatisation a pris un retard important par rapport au calendrier initial ;

l'hôtel Téranga et la compagnie Air Sénégal pour lesquelles un premier appel d'offres a été lancé mais n'a pas donné de résultats.

COMPTES EXTÉRIEURS

Le différentiel de croissance entre les importations (+ 8,4 %) et les exportations (+ 3,4 %), amplifié par un taux de couverture réduit (76 % en 1996) a entraîné une dégradation du solde de la balance commerciale de FCFA 35 milliards. La stagnation des ventes de phosphates et le recul des exportations des produits arachidiers a en partie neutralisé le dynamisme des ventes de produits de la pêche ou de coton de sorte que les exportations traditionnelles ont peu progressé.

La progression des importations a été due à la poursuite de la reprise de l'activité et des effets de la libéralisation du commerce extérieur. La France a conforté sa place de premier fournisseur du Sénégal (42 % des importations).

La réduction du déficit des services grâce à la stabilisation de la charge d'intérêts sur la dette extérieure et à la progression des recettes touristiques a été inférieure à la réduction des dons extérieurs au titre de l'aide publique au développement.

Le gonflement du déficit des transactions courantes (FCFA 41 milliards) a donc été supérieur à celui de la balance commerciale.

Cependant, ce déficit a été en grande partie financé par les entrées de capitaux à court et long terme, de sorte que la balance globale (hors financements exceptionnels) a été proche de l'équilibre. Les réserves officielles nettes de change ont augmenté de près de FCFA 20 milliards. Les réserves de change officielles brutes ont atteint FCFA 153,5 milliards, un niveau cependant relativement faible notamment par rapport aux autres pays de l'UEMOA, puisqu'il équivaut à deux mois d'importations de biens et services.

BALANCE DES PAIEMENTS DU SÉNÉGAL

(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	-79,1	1,8	-8,7	-49,8
Balance commerciale	-107,5	-128,3	-123,8	-158,0
Exportations	200,2	439,1	483,5	500,1
dont				
Produits arachidiers	13,3	49,5	51,1	40,9
Phosphates	32,0	65,1	75,9	77,6
Poissons	51,1	120,4	137,2	146,2
Produits pétroliers	3,9	8,1	8,7	8,5
Importations	307,7	567,4	607,3	658,1
dont				
Biens d'équipement	39,6	75,1	79,1	83,8
Produits pétroliers	30,9	69,4	60,6	86,7
Services nets	-61,5	-85,3	-75,8	-65,5
Voyages et séjours	22,3	45,5	47,5	52,0
Revenus du capital	-37,4	-78,8	-65,6	-63,9
Autres	-46,4	-52,0	-57,7	-53,6
Transferts unilatéraux	89,9	215,4	190,9	173,7
Secteur privé	10,3	21,4	19,9	18,7
Secteur public	79,6	194,0	171,0	155,0
FLUX FINANCIERS	-1,7	69,2	27,4	41,6
Long terme	16,0	83,3	37,8	19,1
Secteur privé	-3,0	33,0	0,0	0,0
Secteur public	19,0	50,3	37,8	19,1
Court terme	-17,7	-14,1	-10,4	22,5
Bancaires et postaux	-2,6	-54,9	-16,6	9,7
Autres	-15,1	40,8	6,2	12,8
ERREURS ET OMISSIONS	3,5	2,3	-7,4	-0,2
BALANCE GLOBALE	-77,3	73,3	11,3	-8,4
FINANCEMENT	77,3	-73,3	-11,3	8,4
Financements exceptionnels	45,4	60,2	21,5	36,2
Rééchelonnements	8,1	153,6	72,6	36,2
Variation des arriérés	37,3	-128,7	-45,5	0,0
Autres	0,0	35,3	-5,6	0,0
Variation des réserves officielles (baisse +)	31,9	-133,5	-32,8	-27,8

(a) Estimations
Source : Administrations nationales et BCEAO

DETTE EXTÉRIEURE DU SÉNÉGAL

(encours en millions de dollars)

	1992	1993	1994	1995
DETTE À COURT ET LONG TERME	3 634	3 766	3 659	3 845
Dette à long terme	3 011	3 059	3 096	3 235
Dette publique garantie	2 961	3 009	3 049	3 191
Dette privée non garantie	50	50	48	44
Recours aux crédits FMI	271	244	300	347
Dette à court terme	352	462	262	263
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	50	163	39	13
- *envers créanciers publics*	48	118	30	7
- *envers créanciers privés*	2	45	10	6
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dette à long terme	92	207	227	68
- *envers créanciers publics*	62	153	155	12
- *envers créanciers privés*	30	53	72	56
Crédits à l'exportation	775	569	455	656
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dette totale/export biens et services	235,4	264,4	247,6	224,3
Dette totale/PNB	61,7	69,6	98,6	82,3
Service dette/export biens et services	13,6	8,4	15,1	17,3
Intérêts dette/export biens et services	4,3	2,9	4,9	4,3
Dette multilatérale/dette totale	43,3	44,0	47,9	48,4

Source : Banque mondiale

Les principaux ratios d'endettement du Sénégal se sont améliorés en 1995 et, selon le FMI, en 1996. Le Sénégal a été un des premiers pays à bénéficier, en avril 1995 des “ termes de Naples ”, aboutissant à une réduction de 67 % de la valeur actualisée de la dette non concessionnelle à l'égard des créanciers du Club de Paris (soit un montant de FRF 870 millions). Le Sénégal a par ailleurs conclu avec ses créanciers un accord de rachat de sa dette commerciale, à 16 % de sa valeur nominale (montant éligible de l'ordre de FRF 650 millions). Cette opération a été en partie financée par un don de la Banque mondiale de USD 13,4 millions.

L'ensemble de ces mesures d'allégement de le dette devrait permettre de ramener à l'horizon de l'an 2000 la valeur actualisée nette de la dette à 30 % du PIB et 110 % de la valeur des exportations de biens et services.

SYSTÈME BANCAIRE

Le système bancaire sénégalais compte 14 établissements pour un total de bilan de FCFA 677 milliards, soit un peu moins de 20 % du PIB. Les trois banques les plus importantes collectent près des deux tiers des dépôts.

La Banque islamique du Sénégal a été recapitalisée fin 1995. La Banque sénégalo–tunisienne et la Caisse nationale de Crédit agricole du Sénégal ont bénéficié d'opérations de consolidation et de titrisation de leurs créances sur l'État.

Le redressement de la rentabilité du secteur bancaire enregistré en 1995 a été confirmé en 1996. La restructuration du système bancaire entreprise depuis plusieurs années a permis

d'assainir le portefeuille de crédit. Le volume des crédits a fortement progressé (+ 24 %), en liaison, notamment avec le développement des opérations mobilières et la croissance des importations. Les dépôts de la clientèle ont augmenté de près de 42 %, grâce, pour l'essentiel, aux dépôts à terme qui ont été multipliés par 2,2.

La marge d'intermédiation est restée élevée, même si le niveau du taux de l'usure (13 % fin 1996) a contraint les banques à renoncer ou à abaisser le coût des crédits les plus risqués.

SYSTÈME BANCAIRE DU SÉNÉGAL À FIN 1996

(14 établissements de crédit)

(estimations en milliards de FCFA)

ACTIF		PASSIF	
Opérations de trésorerie et interbancaires	87	Opérations de trésorerie et interbancaires	55
Opérations avec la clientèle	388	Opérations avec la clientèle	526
Opérations sur titres et divers	165	Opérations sur titres et divers	29
Valeurs immobilisées	37	Autres postes nets	67
TOTAL	677	TOTAL	677
		HORS-BILAN	
		Engagements de financement	50
		Engagements de garantie	214
		Autres engagements	5
		TOTAL	269

PERSPECTIVES

Les projections réalisées par le FMI en janvier 1997 s'inscrivent dans le cadre de la poursuite de l'ajustement structurel. Le solde budgétaire (hors dons) s'améliorerait d'environ un point de PIB par an pour parvenir à l'équilibre en 1998. Le déficit des transactions courantes (hors dons étrangers) se réduirait dans des proportions comparables pour revenir à environ 5 % du PIB en 1998. L'inflation resterait contenue : la hausse des prix à la consommation ne dépasserait pas le niveau atteint en 1996 (2,5 %).

La maîtrise des équilibres externe et interne permettrait au PIB d'atteindre un rythme de croissance de 4,5 % par an, entraînant ainsi une hausse significative (supérieure à 1,5 % par an) du niveau de vie. La croissance reste toutefois bridée par un taux d'investissement trop faible (15,5 % en 1996). Le décollage de l'économie sénégalaise nécessite une meilleure mobilisation de l'épargne domestique et étrangère en faveur de l'investissement privé. Les réformes structurelles entreprises avec l'appui des organisations de Bretton Woods vont dans ce sens. Elles visent notamment à :

- renforcer la sécurité juridique des investissements,
- établir un système cohérent et efficace d'incitations aux investissements,
- réduire les coûts de production, notamment en abaissant les tarifs des services publics,
- améliorer la formation générale,
- accroître la flexibilité du marché du travail.

Plusieurs secteurs de l'économie sénégalaise offrent des perspectives intéressantes. La filière coton devrait profiter de la restructuration de la Société de développement des fibres textiles (Sodefitex) qui encadre la production et assure la commercialisation. La production horticole et, dans

une moindre mesure, la pêche ont aussi un potentiel de développement. Dans le secteur minier, la prospection d'or et de diamant s'est intensifiée dans l'est du pays (une trentaine de permis ont été attribués), des investissements importants vont être réalisés pour développer la production de phosphates, des projets existent pour l'exploitation des gisements de minerais de fer, du champ de gaz naturel de Diam–Niade Kabor et du gisement de pétrole découvert en Casamance. Enfin, le Gouvernement a mis en place un plan de développement du tourisme international, prévoyant de porter les entrée de touristes à 1,5 million à l'horizon 2010.

TCHAD

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 1 284 000 km^2

Population : 6,56 millions d'habitants (estimations 1996); densité : 5 habitants/km^2 ; taux de croissance démographique : 2,5 %

Principales villes (1992) : N'Djamena (687 000 habitants), Sarh (129 600 habitants), Moundou (117 500 habitants)

Régime politique : présidentiel. Le référendum du 31 mars 1996 a marqué la fin du processus de transition, par l'adoption d'une nouvelle constitution. M. Idriss DEBY a été réélu Président de la République en juillet 1996. La composition du nouveau gouvernement installé en août 1996 reflète une ouverture politique. Les élections législatives de janvier 1997 ont été remportées par la mouvance présidentielle.

Économie

PIB *(milliards de FCFA)*	1993	1994	1995	1996
	291,7	460,9	504,9	568,4

PIB par habitant : USD 169,4

Répartition du PIB (1995) :

secteur primaire :	37,7 %
secteur secondaire :	17,3 %
secteur tertiaire :	39,9 %

Principales productions :

(milliers de tonnes)	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97
Coton	94,9	156,7	157,5	204,0
Mil - Sorgho	530,8	922,2	783,2	692,8

Accords internationaux :

Le Tchad est membre de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), de l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Relations avec la communauté financière internationale

FMI : un programme soutenu par une Facilité d'ajustement structurel renforcée a été approuvé par le Conseil d'administration le 1er septembre 1995. La revue à mi-parcours au titre de la deuxième tranche annuelle de la FASR a été approuvée par le FMI le 16 juin 1997. Les discussions au titre de la troisième tranche annuelle de la FASR devaient débuter en août 1997 et pourraient aboutir en octobre 1997.

Banque mondiale : un concours de FRF 150 millions a été obtenu en février 1996.

LA CONJONCTURE EN 1996

L'économie tchadienne a enregistré une croissance en volume du PIB de 3 %, soit un léger infléchissement par rapport à 1995 (+ 3,3 %). Cette stabilisation du rythme de progression de l'activité a résulté de la baisse en volume du secteur des cultures vivrières malgré une légère progression de l'investissement privé.

Les objectifs du plan d'ajustement soutenu par une FASR prévoyaient pour 1996 un taux de croissance réel du PIB d'environ 6 % grâce notamment au redressement du secteur cotonnier, un taux d'inflation moyen de 10 % et une forte contraction du déficit des transactions courantes. Les principaux axes du programme d'ajustement structurel visent à stabiliser les équilibres macro-économiques et financiers, à créer un environnement favorable à une croissance soutenue, notamment via la reprise des investissements privés, à diversifier les activités et à renforcer l'épargne tant publique et privée.

COMPTES NATIONAUX DU TCHAD

(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996 (a)
RESSOURCES	419,3	639,9	721,9	823,2
PIB nominal	291,7	460,9	504,9	568,4
dont: PIB pétrolier				
Importations de biens et services	127,6	179,0	217,0	254,8
Biens	61,0	98,4	114,5	131,1
Services	66,6	80,6	102,5	123,7
EMPLOIS	419,3	639,9	721,9	823,2
Consommation finale	338,9	480,9	501,1	592,5
Publique	47,1	57,8	57,4	69,7
Privée	291,8	423,1	443,7	522,8
Formation brute de capital fixe *	24,0	60,1	65,8	76,1
Exportations de biens et services	56,4	98,9	155,0	154,6
Biens	43,0	82,2	123,4	121,7
Services	13,4	16,7	31,6	32,9
Epargne intérieure brute	-47,2	-20,0	3,8	-24,1
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	-71,2	-80,1	-62,0	-100,2
Revenus des facteurs	-3,3	-4,1	-4,0	-6,3
Epargne intérieure nette	-50,5	-24,1	-0,2	-30,4
Taux d'investissement (en %)	8,2	13,0	13,0	13,4
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	-15,7	10,2	3,3	3,0
Indice des prix à la consommation en moyenne annuelle	-6,9	40,4	9,3	11,9
Indice des prix à la consommation en glissement annuel	0,0	39,4	11,7	10,2

(a) estimations
* y compris variation de stocks
Source : Administrations nationales et BEAC

L'atonie de la croissance dans le secteur primaire a pour origine la baisse de 9,3 % de la production céréalière particulièrement notable pour le sorgho, le maïs et le berbéré. Les conditions climatiques difficiles dans les régions sahéliennes, ainsi que l'accroissement des surfaces de coton cultivées au détriment des produits vivriers, sont à l'origine de ces évolutions. Les circuits de distribution ainsi que des infrastructures défaillantes ont participé également à cette contre-performance. Ainsi, le déficit céréalier s'est aggravé, se situant à 200 000 tonnes en 1996 contre 170 089 tonnes un an auparavant. En revanche, la production de coton-graine a progressé de 29,5 % grâce à des conditions climatiques propices et à la fourniture régulière des intrants. De plus, les planteurs ont été incités à étendre les surfaces cultivées par le relèvement des prix d'achat. Le

secteur de l'élevage a bénéficié de la mise en place du Plan national de l'Élevage (PNE) qui vise à améliorer le fonctionnement de la filière.

Le secteur secondaire est encore peu développé. Toutefois, une forte activité a été enregistrée dans le secteur du bâtiment et travaux publics en relation notamment avec des projets d'infrastructures routières (axe Nguelendeng-Bongor-Eri, voirie urbaine de N'Djamena, pistes rurales).

Le dynamisme du commerce intérieur a permis une progression de 15,4 % de la valeur ajoutée du secteur tertiaire.

Les tensions sur les productions vivrières ont été, en partie, à l'origine d'une croissance plus forte que prévu des prix à la consommation, qui s'est élevée à 11,9 % en moyenne annuelle contre 9,3 % l'année précédente.

FINANCES PUBLIQUES

D'une manière globale, la politique budgétaire mise en œuvre en 1996 visait à consolider l'assainissement des finances publiques. Plusieurs réformes prioritaires ont été menées visant à assurer des ressources suffisantes pour assurer le paiement intégral et régulier des fonctionnaires, relever les dépenses dans les secteurs prioritaires, résorber les arriérés de paiement et poursuivre la démobilisation de l'armée.

Plusieurs mesures adoptées en 1995 ont porté leurs fruits cette année :

- élaboration d'un fichier unique des contribuables ;
- amélioration du fonctionnement des administrations douanières pour accroître les recettes collectées ;
- réduction des exonérations et de l'évasion fiscale ;
- abrogation des dispositions fiscales dérogatoires au nouveau régime dans les conventions d'établissement et dans le code des investissements et suppression de la taxe unique.

Ces mesures ont été complétées cette année par :

- l'application de mesures destinées à corriger les faiblesses de la mise en œuvre de la taxe sur le chiffre d'affaires (TCA) ;
- la consolidation et l'élargissement de l'assiette fiscale ;
- la simplification de la taxation et le resserrement du contrôle sur les exonérations ;
- la mise en place d'un système d'acompte provisionnel pour les impôts sur les sociétés ;
- une réforme de l'administration de la direction des impôts.

L'application de ces mesures a déjà permis un accroissement des recettes fiscales non pétrolières de FCFA 13 milliards, légèrement en retrait par rapport aux prévisions (13,3 milliards). Cette progression a résulté de meilleurs recouvrements de l'impôt sur le revenu des sociétés et des droits et taxes à l'importation. Pour leur part, les dons se sont inscrits en repli de 8,6 milliards en raison de l'absence de transferts au titre de l'aide budgétaire.

TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTAT TCHADIEN

(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996 (a)
RECETTES TOTALES	50,5	87,6	96,5	101,6
Recettes	29,1	32,0	44,8	58,5
Recettes fiscales non pétrolières	18,7	26,6	39,7	52,7
Recettes pétrolières	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres recettes	10,4	5,4	5,1	5,8
Dons extérieurs	21,4	55,6	51,7	43,1
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	78,1	122,9	125,8	150,7
Dépenses courantes	53,1	65,8	64,0	78,2
Salaires	22,7	25,9	30,1	31,9
Intérêts	5,9	8,0	6,6	8,5
Intérêts sur la dette intérieure	1,7	1,5	1,1	1,5
Intérêts sur la dette extérieure	4,2	6,5	5,5	7,0
Autres dépenses courantes	24,5	31,9	27,3	37,8
Dépenses en capital	22,8	57,1	61,8	72,5
Dépenses de restructuration	2,2	0,0	0,0	0,0
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) *	-43,1	-82,9	-74,4	-83,7
SOLDE (base engagements) **	-27,6	-35,3	-29,3	-49,1
ARRIÉRÉS	20,4	10,2	4,3	-28,1
Arriérés intérieurs	12,4	3,5	10,2	-7,6
Arriérés extérieurs	8,0	6,7	-5,9	-20,5
SOLDE (base caisse) ***	-7,2	-25,1	-25,0	-77,2
FINANCEMENT	7,2	25,1	25,0	77,2
Financement Intérieur	10,0	-0,5	-5,9	14,4
Bancaire	2,4	2,6	-5,8	14,4
Non bancaire	7,6	-3,1	-0,1	0,0
Financement Extérieur	-2,8	25,6	30,9	62,8
Tirages sur emprunts	3,8	29,3	24,2	60,9
Amortissements sur emprunts dette extérieure	-6,6	-7,9	-10,5	-4,6
Réaménagement de la dette extérieure	0,0	4,2	17,2	6,5
PIB nominal	291,7	460,9	504,9	568,4
En pourcentage du PIB				
Recettes totales	17,3	19,0	19,1	17,9
Dépenses courantes	18,2	14,3	12,7	13,8
Solde :				
base engagements	-9,5	-7,7	-5,8	-8,6
base caisse	-2,5	-5,4	-5,0	-13,6

(a) estimations
* Solde primaire = recettes - dépenses totales (hors intérêts)
** Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) - dépenses totales
*** Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés
Source : Administrations économiques et financières, FMI et Beac

Les dépenses totales se sont inscrites en progression de FCFA 24,9 milliards en dépassement de près de 8 milliards par rapport à l'objectif fixé. Ces dépassements sont liés à la progression plus forte que prévu de la masse salariale en raison de nouveaux recrutements, à l'accroissement des dépenses au titre des autres dépenses courantes mais également aux dépenses militaires. Pour leur part, les dépenses en capital ont progressé de 10,7 milliards au-delà de l'objectif fixé dont la quasi-totalité est financée sur emprunts à l'extérieur.

Ainsi, le déficit primaire hors dons est passé de FCFA - 74,4 milliards à - 83,7 milliards soit une détérioration de 12,5 %. Le déficit global (en base engagements) qui s'est nettement accru, a représenté 8,6 % du PIB contre 5,8 % en 1995.

La couverture de ce déficit a été assurée par une mobilisation plus importante par rapport à l'an passé des ressources extérieures, en particulier les prêts à l'ajustement et les aides-projets mais

également grâce à des financements du système bancaire. Dans ces conditions l'État tchadien a pu résorber une part importante de ses arriérés sur l'extérieur.

COMPTES EXTÉRIEURS

BALANCE DES PAIEMENTS DU TCHAD
(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	-33,1	-20,8	5,7	-45,1
Balance commerciale	-18,0	-42,5	8,9	-9,4
Exportations	43,0	75,2	123,4	121,7
dont :				
Coton	14,5	26,3	60,9	55,5
Gomme arabique	4,4	3,5	8,5	9,1
Autres	24,1	45,4	54,0	57,1
Importations	61,0	117,7	114,5	131,1
Services	-56,5	-84,3	-75,0	-97,1
Fret, autres transports et assurances	-22,6	-51,0	-46,6	-52,2
Voyages et séjours	-22,1	-8,0	-8,7	-16,1
Revenus du capital	-3,3	-4,0	-4,0	-6,3
dont intérêts sur dette extérieure publique	-2,1	-6,2	-5,5	-7,0
Services gouvernementaux	6,2	3,5	10,8	10,2
Autres transports	-1,8	-2,9	-2,7	-3,5
Autres services privés	-12,9	-21,9	-23,8	-29,2
Transferts unilatéraux	41,4	106,0	71,8	61,4
Secteur privé	49,7	110,7	80,8	71,2
Secteur public	-8,3	-4,7	-9,0	-9,8
FLUX FINANCIERS	17,6	31,0	11,3	56,9
Long terme	32,1	44,4	29,9	70,8
Secteur privé	28,9	27,7	13,7	56,3
Secteur public	3,2	16,7	16,2	14,5
Court terme	-14,5	-13,4	-18,6	-13,9
Bancaires et postaux	8,8	-2,7	-3,1	-3,9
Autres	-23,3	-10,7	-15,5	-10,0
ERREURS ET OMISSIONS	2,8	-6,5	3,4	3,9
BALANCE GLOBALE	-12,7	3,7	20,4	15,7
FINANCEMENT	12,7	-3,7	-20,4	-15,7
Variations des réserves officielles (baisse +)	9,8	-10,6	-31,6	-1,7
Variations des arriérés extérieurs (baisse -)	2,9	6,9	-6,0	-20,5
Financements exceptionnels	0,0	0,0	17,2	6,5

(a) estimations
Source : Administrations nationales et Beac

Après avoir enregistré un excédent en 1995, la balance commerciale est devenue de nouveau déficitaire. Cette évolution a résulté, d'une part de la baisse des exportations notamment de coton en liaison avec le fléchissement des cours mondiaux, et, d'autre part, de l'accroissement de 14,5 % des importations, notamment de biens à destination du secteur public en liaison avec les programmes de construction et de réhabilitation des infrastructures socio-économiques (routes, écoles, centres sanitaires, etc.). Les variations des prix du commerce extérieur se sont traduites par une dégradation de 10 % des termes d'échange, alors que le taux de couverture en volume s'est inscrit en repli de 4,3 %.

Le déficit des services s'est creusé de 22,1 milliards bien au-delà de l'objectif prévu en liaison avec les dépenses de fret et d'assurance ainsi que de voyage.

Quoique en nette réduction par rapport à l'an passé, les transferts sans contrepartie se sont soldés par un excédent de 61,4 milliards en raison de l'évolution à la baisse des transferts publics, notamment au titre des dons-projets.

Les flux financiers se sont traduits par des entrées de capitaux en forte progression, résultant du soutien accru des bailleurs de fonds étrangers, et notamment des institutions de Bretton-Woods dans le cadre du plan d'ajustement et de la mise en œuvre de projets.

Au total le solde de la balance globale est demeurée excédentaire à hauteur de 15,7 milliards, contre 20,4 l'an passé, permettant une résorption des arriérés extérieurs.

DETTE EXTÉRIEURE DU TCHAD

(encours en millions d'USD)

	1992	1993	1994	1995
DETTE À COURT ET LONG TERME	727,9	771,2	824,7	908,5
Dette à long terme	676,0	717,2	755,1	839,6
Dette publique garantie	676,0	717,2	755,1	839,6
Recours aux crédits FMI	29,5	27,7	42,8	49,0
Dette à court terme	22,4	26,3	26,8	19,9
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	13,0	15,8	18,9	11,4
- *envers créanciers publics*	11,3	14,2	17,1	11,2
- *envers créanciers privés*	1,7	1,6	1,8	0,2
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dette à long terme	25,3	26,3	31,7	32,7
- *envers créanciers publics*	21,9	23,5	28,4	32,6
- *envers créanciers privés*	3,4	2,8	3,3	0,1
Crédits à l'exportation	49,0	30,0	39,0	45,0
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dette totale/export biens et services	321,0	377,3	421,4	339,0
Dette totale/PNB	56,1	65,3	91,9	81,4
Service dette/export biens et services	4,8	8,4	9,3	5,9
Intérêts dette/export biens et services	3,1	4,5	4,4	2,1
Dette multilatérale/dette totale	69,5	71,7	72,5	73,0

Source : Banque mondiale

Selon les données de la Banque mondiale, la dette extérieure du Tchad représentait 81,4 % du PIB en 1995. Son allégement relatif a résulté, pour l'essentiel, de l'accroissement du PIB, alors que la dette publique s'est accrue, notamment à l'égard des créanciers multilatéraux. Les données pour 1996 laisseraient apparaître une diminution du poids de la dette publique dans le PIB ainsi que du poids de son service sur les exportations de biens et services non facteurs.

SYSTÈME BANCAIRE

Grâce à l'accroissement de leurs ressources, notamment des concours de la BEAC, et à une réorientation de leurs emplois au détriment des concours à l'État et de leurs réserves, les banques tchadiennes ont globalement pu financer la hausse notable des crédits consentis à l'économie.

SITUATION SIMPLIFIÉE DU SYSTÈME BANCAIRE TCHADIEN

(en milliards de francs CFA courants)

ACTIF	1995	1996	PASSIF	1995	1996
Caisse et Institut d'émission	12,97	9,42	Dépôts de l'État	11,08	13,98
Avoirs extérieurs bruts	6,00	6,29	Dépôts du secteur privé	32,06	30,27
Créances brutes sur l'État	8,67	2,64	Concours de la BEAC	1,00	7,66
Crédits à l'économie	39,38	52,94	Engagements extérieurs	8,51	4,89
			Autres postes nets	14,37	14,49
TOTAL	67,02	71,29		67,02	71,29

Source : BEAC

PERSPECTIVES

Pour 1997, et dans le cadre du programme d'ajustement, une croissance en volume de 5 % en termes réels est projetée. La croissance serait soutenue par le secteur primaire mais aussi par le secteur manufacturier grâce aux retombées du projet pétrolier lié à la construction de l'oléoduc Doba-Kribi.

Les tensions inflationnistes se réduiraient, la croissance des prix revenant à 7 %, à la faveur de moindres tensions sur les prix des céréales et grâce au maintien de la politique salariale.

La production dans le secteur primaire soutenue par l'activité de la filière coton devrait être stimulée par le relèvement des prix d'achat aux producteurs.

Au niveau institutionnel, plusieurs réformes sont prévues et notamment celles du code d'investissement, l'adoption d'un nouveau code du travail, l'application de la nouvelle législation des affaires découlant du traité de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada).

L'assainissement des finances publiques restera une priorité. De nouvelles procédures fiscales seront appliquées et l'efficacité des administrations sera renforcée. L'ensemble de ces mesures permettrait une progression des recettes fiscales. Parallèlement les dépenses, en progression, devraient être réorientées vers les secteurs prioritaires (éducation, santé, infrastructures). Le déficit global (hors dons) devrait être ramené de 16,2 % du PIB à 14,2 %. La réalisation de ces objectifs est étroitement liée à la poursuite des réformes structurelles et notamment à celle des entreprises publiques qui devra déboucher sur la privatisation.

Sur le plan des échanges extérieurs, la balance des paiements courants enregistrerait un déficit de 46,5 milliards en 1997, soit 7,3 % du PIB contre 7,9 % du PIB en 1996.

TOGO

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 56.785 km²
- **Population** : 4,1 millions d'habitants. Part de la population urbaine : 31 % ; densité : 72,2 habitants/km² ; taux de croissance démographique : 3,0 % de 1985 à 1995.
- **Principales villes** : Lomé (600 000 habitants), Sokobé (51 000 habitants), Kara (30 000 habitants), Kpalimé (30 000 habitants).
- **Régime politique** : M. Gnassingbé Eyadema a été élu Président de la République en août 1993. Les élections législatives partielles d'août 1996 ont conduit à la formation d'un nouveau gouvernement, dirigé par M. Kwassi Klutsé, Premier ministre.

Économie

- PIB *(milliards de francs CFA)*

1993	1994	1995	1996
352	522	609	687

- **PIB par habitant** : USD 381
- **Répartition du PIB**
  - secteur primaire : 35,9 %
  - secteur secondaire : 22,5 %
  - secteur tertiaire : 41,6 %
- **Principales productions**

	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97
Ignames *(milliers de tonnes)*	530,4	375,2	411,1	423,6
Manioc *(milliers de tonnes)*	389,5	411,8	466,8	485,5
Maïs *(milliers de tonnes)*	393,1	269,5	225,1	236,4
Mil et Sorgho *(milliers de tonnes)*	201,5	129,8	191,1	200,7
Coton-graine *(milliers de tonnes)*	84,5	125,7	102,1	145,0

	1993	1994	1995	1996
Phosphates *(milliers de tonnes)*	1794,3	2181,5	2591,2	2730,9

Accords internationaux

Le Togo est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et du Conseil de l'Entente.

Relations avec la communauté financière internationale

Après un an de rupture avec ses principaux bailleurs de fonds (FMI, Banque mondiale, Union européenne), le Togo a conclu en septembre 1994 un programme d'ajustement avec le FMI, couvrant la période 1994/97, soutenu par une Facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR) pour un montant global de DTS 65,2 millions. Toutefois, l'insuffisance des performances macroéconomiques a conduit à la suspension de la deuxième tranche de la FASR. En 1996, la mise en place de mesures correctives par l'Etat togolais a conduit à la signature d'un troisième accord annuel FASR avec les institutions de Bretton Woods.

LA CONJONCTURE EN 1996

Confirmant la reprise de la croissance observée en 1995 (+ 7,5 %), le PIB a progressé de 6,9 % en 1996, soit un taux légèrement supérieur à l'objectif de 6,8 % du programme d'ajustement, ainsi qu'au croît démographique. Le Togo aura ainsi achevé son processus de rattrapage, en portant le niveau du PIB réel en 1996 à celui atteint en 1989.

Le taux d'inflation, qui s'est stabilisé à 4,9 % en 1996, a été contenu en-deçà de l'objectif du programme (5 %), grâce à la prudence de la politique monétaire ainsi qu'à la modération de la politique salariale dans le secteur public.

COMPTES NATIONAUX DU TOGO
(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996
RESSOURCES	467,7	711,1	867,5	942,9
PIB (au prix du marché)	352,3	522,2	609,3	687,0
Importations de biens et services	115,4	188,9	258,2	255,9
EMPLOIS	467,7	711,1	867,5	942,9
Consommation finale	352,2	468,2	604,9	665,6
Publique	54,0	66,1	78,0	81,7
Privée	298,2	402,1	526,9	583,9
Formation brute de capital fixe *	32,0	75,8	50,6	60,3
Exportations de biens et services	83,5	167,1	212,0	217,0
Epargne intérieure brute	0,1	54,0	4,4	21,4
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	-31,9	-21,8	-46,2	-38,9
Taux d'investissement (en %)	9,1	14,5	8,3	8,8
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	-13,7	13,3	7,5	6,9
Déflateur du PIB en moyenne	-7,9	30,8	12,0	4,9
Indices des prix à la consommation en glissement annuel	-3,6	54,8	6,4	4,9

* y compris variation de stocks
Source : I.N.S.

La croissance économique s'est appuyée principalement sur la consommation finale des ménages (+ 10,8 %), qui s'est trouvée stimulée par le règlement des arriérés de salaires courants dans le secteur public. Par ailleurs, l'investissement, bien que représentant une part très limitée du PIB global (8,8 % en 1996), a connu une progression significative au cours de l'exercice (+ 19,2 %).

Au plan sectoriel, la croissance a surtout bénéficié du dynamisme de l'agriculture (+ 12,6 % en volume), s'agissant tant des productions vivrières (+ 16,2 %) que des cultures de rente (+ 25,4 %). Le coton-graine a connu un essor remarquable (+ 27,3 %), grâce aux aides à la production (financement des intrants, assistance technique), qui ont autorisé une amélioration des rendements. Le déficit pluviométrique a néanmoins pesé sur les récoltes.

Dans le domaine minier, la production de phosphates a connu une augmentation de 5,4 %, grâce à des efforts de rationalisation des conditions d'exploitation et de gestion. Le volume de production atteint en 1996 (2,7 millions de tonnes) n'a toutefois pas permis de retrouver le niveau de 1989 (3,5 millions de tonnes). Les conditions d'extraction imposent en effet des recherches souterraines de plus en plus profondes, nécessitant une adaptation conséquente de l'appareil de production.

Les industries manufacturières, pour leur part, ont vu leur production s'accroître de 11,7 %. Les industries agro-alimentaires et du tabac, principale branche industrielle représentant 4,7 % du PIB, ont enregistré un taux de croissance de 5,1 %. Les autres branches manufacturières ont également progressé, à l'exception des produits minéraux non métalliques et de la métallurgie de base.

Le secteur tertiaire a connu une croissance de 10,5 % en 1996, en progrès sur celle de 1995 (+ 5,1 %) grâce au dynamisme de l'activité commerciale, laquelle est prépondérante dans les activités tertiaires. L'activité portuaire a également été marquée par un regain de croissance en 1996. Le port de Lomé, redevenu compétitif grâce à la modernisation de sa gestion, a enregistré une hausse de trafic de 11 % , bénéficiant en outre de la saturation des ports concurrents. L'activité aéroportuaire a également bénéficié d'une croissance significative, tant pour le trafic passagers (12 %) que pour le fret (+ 33 %). Cette évolution s'explique également par l'attrait exercé par la zone franche.

En ce qui concerne les mesures d'ajustement, la restructuration du secteur public s'est poursuivie en 1996. Ainsi, l'Office des produits agricoles togolais (Opat) et la Compagnie de navigation maritime Sotonam ont été liquidés, respectivement en novembre et décembre 1996. Par ailleurs, les brasseries BB et la compagnie industrielle SIT ont été transférées au secteur privé en décembre 1996. La privatisation de la cimenterie Cimtogo, engagée en 1996, a abouti, pour sa part, en janvier 1997.

FINANCES PUBLIQUES

La croissance soutenue de l'économie togolaise en 1996, ainsi que la mise en œuvre progressive des réformes fiscales, ont permis une amélioration de la situation des finances publiques. Toutefois, les performances enregistrées ne se sont pas avérées toujours conformes aux objectifs du Plan d'ajustement structurel (PAS).

Les recettes de l'État se sont élevées à FCFA 126 milliards, dépassant l'objectif de FCFA 121 milliards. Le surcroît de recettes fiscales indirectes a en effet largement compensé le manque à gagner lié au ralentissement du processus de privatisation, dont les recettes n'ont pas atteint les montants initialement prévus. Le rendement des contributions indirectes liquidées par l'administration fiscale et les douanes a dépassé les objectifs prévus. Par ailleurs, les mesures fiscales engagées depuis 1994 ont permis d'accroître la performance des régies financières. En revanche, la libéralisation du secteur agricole, et notamment la liquidation de l'Opat (cf. supra), s'est traduite par un recul de la contribution fiscale du secteur primaire.

Dans ces conditions, les recettes totales de l'exercice 1996 s'inscrivent en hausse sensible (+ 16,3 %) sur l'année 1995.

Pour leur part, les dépenses totales ont progressé modérément (+ 4,6 %), se situant ainsi nettement en-deçà des objectifs du programme (FCFA 149,4 milliards de dépenses effectives contre un objectif de FCFA 169 milliards). La maîtrise des dépenses publiques s'est appuyée sur d'importantes restrictions des investissement publics. La masse salariale a par ailleurs fait l'objet d'une politique de modération.

En définitive, le déficit primaire a continué de se réduire en 1996, à l'instar du solde global qui, bien que largement déficitaire, enregistre une contraction sensible sur l'exercice précédent. Ainsi, le déficit global représentait 3,3 % du PIB à fin 1996, contre 5,8 % à fin 1995. Le niveau atteint satisfait par ailleurs à l'objectif du programme (4,5 %).

TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTAT TOGOLAIS

(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996 (a)
RECETTES TOTALES	39,2	76,6	108,8	126,5
Recettes	38,2	66,6	97,1	110,4
Recettes fiscales	30,8	60,3	88,8	98,1
Recettes non fiscales	7,4	6,3	8,3	12,3
Dons extérieurs	1,0	10,0	11,7	16,1
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	92,1	135,9	144,2	149,4
Dépenses courantes	83,9	123,5	121,3	135,7
Salaires	38,5	49,0	52,4	53,6
Intérêts de la dette publique	14,8	30,0	19,6	20,5
intérieure	1,5	2,1	2,2	3,1
extérieure	13,3	27,9	17,4	17,4
Autres dépenses courantes	30,6	44,5	49,3	61,6
Dépenses en capital	8,2	12,4	22,9	13,7
Sur financement interne	6,0	3,0	6,3	2,3
Sur financement externe	2,2	9,4	16,6	11,4
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) *	-39,1	-39,3	-27,5	-18,5
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) **	-52,9	-59,3	-35,4	-22,9
ARRIÉRÉS	47,9	55,3	-2,2	-1,5
Arriérés intérieurs	28,0	5,4	-5,9	1,9
Arriérés extérieurs	19,9	49,9	3,7	-3,4
SOLDE (base caisse) ***	-5,0	-4,0	-37,6	-24,4
FINANCEMENT	7,0	10,0	37,6	27,6
Financement intérieur	15,8	19,2	19,1	7,1
Financement bancaire	10,9	20,6	25,4	1,5
Financement non bancaire	4,9	-1,4	-6,3	5,6
Financement extérieur	-8,8	-9,2	18,5	20,5
Tirages sur emprunts	1,2	20,6	12,4	22,7
Amortissement	-17,2	-33,0	-19,1	-23,9
Réaménagements de la dette	7,2	3,2	25,2	21,7
Écart de financement (+ = excès de financement)	2,0	6,0	0,0	3,2
PIB nominal	352,3	522,2	609,3	687,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales	11,1	14,7	17,9	18,4
Dépenses courantes	23,8	23,6	19,9	19,8
Solde :				
base engagements	-15,0	-11,4	-5,8	-3,3
base caisse	-1,4	-0,8	-6,2	-3,6

(a) estimations
* Solde primaire = recettes - dépenses totales (hors intérêts)
** Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) - dépenses totales
*** Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés
Source : Administrations nationales et BCEAO

Le financement du déficit budgétaire s'est effectué sous la forme d'aides-projets (FCFA 10,3 milliards) et d'un soutien conjoint apporté par le Japon (FCFA 12,2 milliards) et la Banque africaine de Développement (FCFA 2 milliards) dans le cadre du Programme d'ajustement et de relance de l'économie.

COMPTES EXTÉRIEURS

En 1996, les comptes extérieurs ont été marqués par la persistance d'un déficit des transactions courantes. Celui-ci atteint FCFA 49 milliards, en net repli néanmoins sur le déficit courant de 1995, qui s'était élevé, pour sa part, à FCFA 61,1 milliards.

BALANCE DES PAIEMENTS DU TOGO

(en milliards de francs CFA courants)

	1993	1994	1995	1996 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	-23,3	-31,2	-61,1	-49,0
Balance commerciale	-31,5	-20,6	-64,6	-24,1
Exportations	74,8	182,4	188,4	193,8
dont				
Café	3,0	5,0	11,0	4,7
Fibres de coton	13,3	27,6	38,3	39,4
Phosphates	12,6	37,7	33,4	44,2
Réexportations	21,1	33,1	49,4	49,0
Importations	106,3	203,0	253,0	217,9
dont				
Biens d'équipement	9,3	23,3	38,7	45,1
Produits pétroliers	3,6	11,6	15,8	14,6
Services nets	-9,7	-55,1	-55,2	-57,5
Voyages et séjours	-10,0	-28,3	-40,1	0,0
Revenus du capital	2,6	-24,9	-16,8	-21,1
Autres	-2,3	-1,9	1,7	-36,4
Transferts unilatéraux	17,9	44,5	58,7	32,6
Secteur privé	1,4	6,1	4,9	4,9
Secteur public	16,5	38,4	53,8	27,7
FLUX FINANCIERS	-30,3	-20,9	27,6	34,3
Long terme	-21,7	3,6	12,9	22,3
Secteur privé	-6,7	14,6	25,1	9,0
Secteur public	-15,0	-11,0	-12,2	13,3
Court terme	-8,6	-24,5	14,7	12,0
Bancaires et postaux	7,4	-37,3	7,0	0,0
Autres	-16,0	12,8	7,7	12,0
ERREURS ET OMISSIONS	-3,1	5,1	1,6	0,0
BALANCE GLOBALE	-56,7	-47,0	-31,9	-14,7
FINANCEMENT	56,7	47,0	31,9	14,7
Financements exceptionnels	27,1	49,8	40,4	21,9
Rééchelonnements	7,2	0,0	97,9	22,0
Variation des arriérés	19,9	49,8	-57,5	-0,1
Variation des réserves de change (baisse +)	29,6	-2,8	-8,5	-7,2
Réserves officielles	29,6	-2,8	-8,5	-7,2
Système bancaire	7,4	-37,3	7,0	0,0

(a) Estimations
Source : Administrations nationales et BCEAO

Comme en 1995, les exportations ont légèrement progressé en 1996, passant de FCFA 188 milliards à FCFA 194 milliards. Cette amélioration s'explique principalement par l'accroissement des exportations de phosphates, passées de FCFA 33,4 milliards en 1995 à FCFA 44,2 milliards et, dans une mesure moindre, par la progression des ventes de cacao et de coton. En revanche, les exportations de café ont subi un recul sensible. Les activités de réexportation se sont maintenues en 1996, dépassant en montant les exportations de phosphates et le coton.

Malgré la vigueur de la croissance, les importations se sont réduites, s'établissant à FCFA 218 milliards en 1996, contre un montant de FCFA 253 milliards en 1995. La réduction

enregistrée est principalement imputable aux importations de produits alimentaires. La France est demeurée, en 1996, le principal fournisseur du Togo.

Dans ces conditions, le déficit commercial s'est sensiblement contracté, affichant un solde de 24,1 milliards en 1996, contre FCFA 64,6 en 1995.

Par ailleurs, le déficit des services nets s'est légèrement dégradé en 1996, en raison de l'accroissement des transferts nets de revenus de capital. L'excédent des transferts unilatéraux a régressé, en raison d'une diminution sensible des transferts du secteur public.

En revanche, le solde des flux financiers a enregistré une amélioration. Cette évolution favorable s'explique par la mobilisation des ressources à long terme du secteur public et des autres capitaux non bancaires à court terme, qui a néanmoins été atténuée par le recul des capitaux à long terme du secteur privé.

En définitive, la réduction du déficit commercial, ajoutée à la progression de l'excédent des flux financiers, a entraîné une contraction notable du déficit de la balance des paiements globale, qui s'est établie à FCFA 14,7 milliards en 1996, contre FCFA 31,9 milliards en 1995. Le déficit a été financé par un rééchelonnement de la dette extérieure de FCFA 20,7 milliards dans le cadre d'un dixième accord en Club de Paris en 1995, lequel a par ailleurs autorisé une progression des réserves de change de FCFA 7,2 milliards.

À fin 1995, la dette extérieure du Togo s'est alourdie pour s'établir à USD 1 486 millions, contre USD 1 458 millions à fin 1994. Cette évolution résulte de l'accroissement de la dette publique à long terme qui s'est ajouté à un recours accru aux crédits du FMI. En revanche, l'État togolais a procédé à un apurement partiel des arriérés envers ses créanciers publics, selon les termes de Naples.

Ainsi, à fin 1995, la part des créanciers multilatéraux représentait 54,2 % du stock de la dette, dont 36,8 % du total envers l'IDA. Le solde de l'endettement était réparti principalement entre les créanciers bilatéraux (33,3 %), le FMI (8,9 %) et les banques commerciales (3,6 %). L'essentiel de la dette bilatérale était due à des créanciers du Club de Paris.

DETTE EXTÉRIEURE DU TOGO

(encours en millions de dollars)

	1992	1993	1994	1995
DETTE À COURT ET LONG TERME	1 352	1 291	1 458	1 486
Dette à long terme	1 134	1 125	1 231	1 297
Dette publique garantie	1 134	1 125	1 231	1 297
Recours aux crédits FMI	77	69	82	105
Dette à court terme	141	97	145	85
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	32	51	85	27
- envers créanciers publics	24	41	73	13
- envers créanciers privés	8	10	12	14
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dette à long terme	21	54	112	68
- envers créanciers publics	11	33	78	21
- envers créanciers privés	10	21	34	47
Crédits à l'exportation	341	274	283	285
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dette totale/export. biens et services	299,1	555,3	581,6	464,5
Dette totale/PNB	83,9	103,8	159,9	121,2
Service dette/export. biens et services	8,2	11,9	9,5	9,5
Intérêts dette/export. biens et services	3,8	5,5	4,0	3,6
Dette multilatérale/dette totale	45,8	48,4	47,0	48,4

Source : Banque mondiale

Le total de la dette représentait 121 % du PNB à fin 1995, contre 160 % à fin 1994. Rapporté aux exportations de biens et services, le service de la dette est resté stable en 1995 à 9,5 %.

SYSTÈME BANCAIRE

Le système bancaire togolais a connu en 1996 une phase de restructuration approfondie, notamment dans le cadre du plan d'ajustement structurel soutenu par la Banque mondiale. L'adaptation en cours repose sur un assainissement des portefeuilles de crédits, s'appuyant notamment sur une politique de provisionnement adaptée. La politique engagée, qui s'accompagne en outre d'un redéploiement des effectifs et d'une limitation des dividendes, est destinée à renforcer la solvabilité des établissements de crédit togolais en vue d'une privatisation ultérieure.

SYSTÈME BANCAIRE DU TOGO À FIN 1996

(11 établissements de crédit)

(estimations en milliards de FCFA)

ACTIF		PASSIF	
Opérations de trésorerie et interbancaires	81	Opérations de trésorerie et interbancaires.	39
Opérations avec la clientèle	140	Opérations avec la clientèle	163
Opérations sur titres et divers	18	Opérations sur titres et divers	20
Valeurs immobilisées	24	Autres postes nets	41
TOTAL	263	TOTAL	263
		HORS-BILAN	
		Engagements de financement	10
		Engagements de garantie	45
		Autres engagements	0
		TOTAL	55

Le système bancaire togolais se caractérise par un excédent des ressources de clientèle, qui permet aux banques de limiter le recours au marché interbancaire. En outre, le Togo se singularise au sein de la zone UEMOA par une situation de détransformation, qui résulte d'un excédent structurel de ressources longues. Cette situation est à mettre en relation avec le niveau particulièrement bas du taux d'investissement, qui se traduit par une rareté des emplois bancables.

PERSPECTIVES

Les perspectives économiques pour 1997, établies en avril 1997 par les administrations nationales, font apparaître un taux de croissance économique de 5,8 % en termes réels. Cette croissance s'appuierait sur le dynamisme des industries extractives et, dans une moindre mesure, sur le secteur primaire et les industries manufacturières.

Le taux d'inflation devrait s'établir à 3,9 % en glissement annuel.

Au plan des finances publiques, les autorités togolaises se sont engagées à renforcer les mesures d'ajustement destinées à améliorer le rendement fiscal. Ces mesures doivent se traduire par un renforcement des moyens des administrations fiscales et douanières. Par ailleurs, les procédures budgétaires feraient l'objet d'une révision afin de garantir une exécution des dépenses publiques conforme au programme d'ajustement.

Les réformes structurelles doivent également se poursuivre, s'agissant en particulier des privatisations, notamment de l'Office togolais des Phosphates, ainsi que du secteur hôtelier. L'assainissement du secteur public serait également poursuivi.

5

ANNEXES

ANNEXE 1

COMMUNIQUÉ DE PRESSE PUBLIÉ À L'ISSUE DE LA RÉUNION DES MINISTRES DES FINANCES DE LA ZONE FRANC PARIS, LE 26 SEPTEMBRE 1996

Les ministres ont examiné les différentes questions inscrites à l'ordre du jour : la situation économique et financière des États membres de la Zone franc, l'ordre du jour des assemblées annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, les relations entre les États de la Zone franc et la communauté financière internationale, l'état d'avancement de l'intégration régionale et les conditions de relance de l'investissement privé dans la zone.

Les ministres ont analysé la situation économique et financière des États de la Zone franc.

Ils ont constaté que, près de trois ans après la dévaluation, le bilan est largement positif et les améliorations observées en 1995 se confirment et s'amplifient. La croissance est de retour dans la Zone et pourrait atteindre en 1996 un taux supérieur ou égal à celui de 1995, soit 4,6 %. Les ministres se sont félicités des progrès accomplis dans la maîtrise de l'inflation, qui pourrait être ramenée à moins de 5 % en 1996.

Les gains de compétitivité acquis grâce à la dévaluation se sont maintenus voire accrus, comme en témoigne le développement des exportations. L'accroissement de la part relative des biens d'équipement dans les importations confirme la qualité de la reprise de l'activité.

Ces résultats particulièrement encourageants confirment le bien fondé des politiques d'ajustement structurel conduites par les pays de la Zone franc. Les efforts fournis en matière de maîtrise de dépenses publiques et de recouvrement des recettes fiscales ont permis à la plupart des États de dégager des soldes budgétaires primaires positifs et de progresser de façon décisive sur la voie d'une plus grande autonomie budgétaire.

Les ministres se sont félicités du maintien à un niveau élevé en 1996 de l'aide au développement. Ils ont constaté que la communauté financière internationale concentre son appui sur les pays où les efforts de meilleure gestion permettent de jeter les bases d'une croissance durable. Les ministres, conscients du caractère encore fragile des succès obtenus, ont marqué leur résolution à poursuivre les programmes d'ajustement en cours.

Les ministres ont pris connaissance des travaux du séminaire des gouverneurs des banques centrales sur la conduite de la politique monétaire dans la Zone franc et se sont réjouis, avec les gouverneurs des banques centrales, que les progrès de l'intégration économique régionale viennent conforter et consolider l'union monétaire.

Les ministres ont évoqué les sujets à l'ordre du jour des assemblées annuelles des institutions de Bretton Woods et les relations entre les États de la Zone franc et la communauté financière internationale.

Les ministres ont remercié la France pour les efforts déployés au cours du sommet du G7 tenu à Lyon, qui ont permis de faire de l'aide au développement un thème central des débats. Ils ont

relevé les orientations retenues lors du sommet pour améliorer l'efficacité de l'aide et les ont approuvées, notamment à l'appel à une plus grande mobilisation des financements multilatéraux.

Ils ont souhaité que les réflexions en cours au sein de la communauté financière internationale pour la pérennisation de la FASR et le traitement de la dette multilatérale débouchent sur des décisions lors des prochaines assemblées annuelles. S'agissant de cette dernière initiative, ils souhaitent qu'elle bénéficie pleinement aux pays de la Zone franc lourdement endettés.

Ils ont relevé l'important effort consenti par les créanciers du Club de Paris. Sept pays de la Zone franc ont bénéficié du traitement de Naples dont deux ont à ce jour pu conclure avec leurs créanciers du Club de Paris un accord de stock. D'autres accords sont en préparation.

Les ministres appellent le Club de Paris à poursuivre ses efforts pour mettre en place des accords de stock réglant définitivement le problème de la dette bilatérale des autres pays de la Zone franc et à consentir un effort supplémentaire, allant au-delà des termes de Naples, pour les pays lourdement endettés.

Les ministres ont noté que dix pays de la Zone franc bénéficient actuellement d'un programme d'ajustement soutenu par le Fonds monétaire international. Ils ont rappelé que seule la bonne mise en œuvre de ces programmes permettait de mobiliser les financements internationaux nécessaires au rétablissement de l'équilibre macro-économique et en particulier l'aide française à l'ajustement. Ils ont insisté pour que le FMI dispose des moyens nécessaires pour continuer à assurer, dans le cadre de la FASR, un financement suffisant de leur programme d'ajustement.

Les ministres ont souligné l'importance du soutien apporté par la Banque mondiale en 1996 à la Zone franc et notamment l'effort particulier fait en matière d'aide à l'ajustement structurel. Ils demandent que les pays qui mènent avec succès un programme d'ajustement bénéficient de flux positifs de ressources concessionnelles de la part de la Banque mondiale.

Les ministres ont souhaité que les succès des efforts de redressement macro-économique entrepris depuis la dévaluation du Franc CFA s'accompagnent d'une réorientation de l'aide en faveur de l'aide-projet. Ils ont également souhaité que cette évolution permette de maintenir la capacité des États à coordonner l'intervention des bailleurs de fonds dans les domaines où l'intervention publique reste indispensable. Ils ont souhaité que cette aide puisse être coordonnée dans le cadre de programmes sectoriels d'investissement.

Les ministres des finances ont examiné les conséquences de l'expiration de la Convention de Lomé en mars 2000.

Les ministres sont convenus que la dimension particulière que revêt la coopération entre l'Union européenne et les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique signataires de la Convention de Lomé doit être préservée.

Les ministres des finances des États africains membres de la Zone franc ont noté l'attachement de la France à la Convention de Lomé. Ils ont reconnu l'importance de cet instrument et ont indiqué souhaiter poursuivre la réflexion engagée, en particulier avec leurs partenaires d'Afrique, Caraïbes et Pacifique.

Les ministres se sont félicités des progrès accomplis en matière d'intégration régionale.

Les ministres ont réaffirmé que l'intégration économique régionale est le complément indispensable de l'union monétaire pour assurer le développement économique de la Zone.

Les ministres se sont félicités des travaux accomplis par la Commission de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) en matière de surveillance multilatérale, d'harmonisation du cadre des finances publiques et d'union douanière, celle-ci devant être effective au premier janvier 1998.

La mise en place concrète des différents projets d'intégration régionale arrive à son terme et les ministres se sont réjouis de constater que la plupart des institutions créées sont opérationnelles ou le seront au début de l'année 1997.

La Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance (CIMA) qui assure la tutelle du secteur des assurances est désormais dotée de tous les moyens d'action. Le code commun des assurances est en vigueur. La commission de contrôle des assurances a commencé à examiner les dossiers d'agrément des compagnies de la Zone et les inspections conduites par les commissaires contrôleurs des assurances ont débuté.

L'Observatoire régional des statistiques, créé par le traité AFRISTAT, et destiné à améliorer les outils statistiques, est en cours d'installation à Bamako. Les ministres concernés se sont engagés à prendre les dispositions nécessaires pour que les contributions financières attendues pour la mise en place du fond AFRISTAT soient versées à la date prévue du 31 janvier 1997.

Les ministres se sont félicités de l'installation récente à Lomé de l'inspection régionale de la prévoyance créée par la Conférence Interafricaine de la Protection Sociale (CIPRES). Ils ont noté que le concours de recrutement des inspecteurs était en préparation au moment même de leur réunion et que les premières inspections des organismes de prévoyance auraient lieu dès le début de l'année 1997.

Les ministres burkinabè et gabonais ont fait observer que le fonctionnement des pôles régionaux de formation des administrations financières est satisfaisant.

Les ministres se sont tout particulièrement réjouis des efforts accomplis, dans le cadre du traité de l'OHADA, pour doter les pays membres d'un droit des affaires harmonisé. Les ministres se sont félicités de la mise en place du secrétariat permanent dès l'automne 1996 et de la nomination des juges de la Cour commune de justice et d'arbitrage. Les ministres ont considéré que l'adoption des actes uniformes, fondant le droit harmonisé des affaires, pourrait donc intervenir au premier semestre 1997. Les ministres ont confirmé que le versement de la contribution des différents pays membres au financement de l'OHADA, qui conditionne le soutien des bailleurs de fonds, serait effectué rapidement.

Les ministres se sont réjouis du bon avancement des réflexions sur la relance de l'investissement privé.

Ils ont noté les domaines prioritaires identifiés par le groupe de travail, en liaison avec des investisseurs et des représentants d'investisseurs africains et français, dans lesquels subsistent des marges de progrès :

– la sécurité juridique et judiciaire,

– la stabilité et la prévisibilité du cadre fiscal et douanier,

– la création d'un véritable marché régional,

– le bon fonctionnement des circuits de financement des entreprises.

Les ministres ont demandé au groupe de travail de formuler, pour leur réunion du printemps 1997, des propositions d'action qui permettent d'améliorer les conditions de relance des investissements privés dans les pays africains de la Zone franc.

ANNEXE 2

COMMUNIQUÉ DE PRESSE PUBLIÉ À L'ISSUE DE LA RÉUNION DES MINISTRES DES FINANCES DE LA ZONE FRANC COTONOU, 17 AVRIL 1997

Les ministres des finances des États de la Zone franc se sont réunis le jeudi 17 avril 1997, sous la Présidence de Monsieur Moïse MENSAH, Ministre des finances du Bénin.

Les ministres se sont félicités du maintien d'une forte croissance dans les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine et de l'accélération de la croissance dans les États de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale.

Ils ont examiné le rapport du groupe de travail sur la relance de l'investissement privé dans la Zone franc, dont la mise en place avait été décidée lors de leur réunion de N'Djamena en avril 1996. Ils ont adopté une déclaration portant sur l'amélioration de l'environnement économique dans la Zone pour favoriser la relance de l'investissement privé porteur d'une croissance saine et durable. Cette déclaration, ci-jointe, traduit leur détermination irréversible à poursuivre dans la voie de la bonne gestion des finances publiques et de la libéralisation des économies.

Les ministres réaffirment que le passage du franc français à l'euro n'aura aucun effet sur la parité du franc CFA et sur la coopération monétaire entre la France et les pays africains membres de la Zone franc. Les chefs d'État l'ont clairement indiqué. Les ministres chargés des finances veilleront à la bonne information des opérateurs économiques sur ce point.

DÉCLARATION DES MINISTRES DES FINANCES DE LA ZONE FRANC

Les ministres des finances de la Zone franc se sont félicités du maintien d'une forte croissance dans les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine et de l'accélération de la croissance dans les États de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. Pour maintenir cette croissance à un niveau durablement élevé, ils estiment nécessaire une augmentation très importante de l'investissement privé.

Les ministres ont pris connaissance du rapport du groupe de travail sur la relance de l'investissement privé dans les pays membres de la Zone franc.

Ils félicitent le groupe de travail pour la célérité avec laquelle cet important document a été produit, conformément au vœu exprimé par les ministres des finances de la Zone franc eux-mêmes lors de leur réunion d'avril à N'Djamena.

Après avoir examiné attentivement les recommandations de ce rapport, les ministres des finances sont convenus d'adopter sous forme d'une **Déclaration des pays membres de la Zone franc pour le relance de l'investissement privé** les principes énoncés dans ce document.

Les ministres estiment que les engagements pris par les gouvernements, notamment dans le cadre des programmes d'ajustement, visent à :

– ***renforcer la prévisibilité et la stabilité du cadre macro-économique.*** Il faut en particulier poursuivre la convergence des politiques budgétaires et monétaires, réformer et harmoniser la fiscalité et les douanes dans un cadre régional et renforcer la concertation avec le secteur privé dans la définition des politiques économiques ;

– ***assurer la sécurité juridique et judiciaire de l'activité économique,*** notamment appliquer, harmoniser et codifier le droit dans le cadre de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA), améliorer le fonctionnement des systèmes judiciaires et lutter contre la corruption ;

– ***améliorer les infrastructures*** et poursuivre le désengagement de l'État des activités de production et la rationalisation des services publics marchands ;

– ***mieux former et informer les populations ;***

– ***assainir les circuits financiers et en améliorer le contrôle.*** Pour cela il faut en particulier poursuivre l'assainissement des circuits de financement de l'économie et en améliorer le contrôle, favoriser le développement du crédit à long terme, en particulier en faveur des PME, favoriser l'émergence de marchés financiers sous-régionaux, supprimer les obstacles en matière d'agrément des investissements étrangers, mieux expliquer les réglementations en matière de transferts et de contrôle des changes et protéger l'intégrité des circuits financiers.

En outre, les ministres soulignent que les efforts, qui se déploient pour harmoniser les règles et règlements au niveau de la Zone franc et des sous-régions, participent de cette volonté d'instaurer un environnement favorable à la promotion de l'investissement privé dans la Zone franc.

Les ministres décident de faire examiner de manière approfondie les recommandations par les instances compétentes de l'UEMOA, de la CEMAC et des Comores en tenant compte des importants efforts déjà accomplis par les gouvernements dans l'ajustement et la mise en place d'un cadre macro-économique propice à la relance de l'investissement. En conséquence, ils décident que le Conseil des ministres de l'UEMOA, le Comité ministériel de la BEAC et les autorités comoriennes examineront d'ici la prochaine réunion des ministres des finances de la Zone franc un document détaillé reprenant ces engagements.

Les ministres comptent sur l'ensemble des partenaires, notamment publics, pour inciter les promoteurs d'investissements privés étrangers à une attitude positive à l'égard de la Zone franc.

Ils invitent la communauté des bailleurs de fonds internationaux à tenir compte du fait que les investissements privés ne peuvent être attirés sans des infrastructures de base que les États doivent mettre en place.

Ils réitèrent leur volonté de tout mettre en œuvre pour la promotion de l'investissement privé tant national qu'étranger.

SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

(en millions de francs CFA)

ACTIF	31/12/94	31/12/95	31/12/96	PASSIF	31/12/94	31/12/95	31/12/96
AVOIRS EN OR	147 580	151077	169 062	BILLETS ET MONNAIES	952 730	1 070 737	1 130 005
FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL	28 303	29 671	25 531	BANQUES ET INSTITUTIONS ÉTRANGÈRES	73 938	69 389	71 678
Position de réserve	22 717	21 788	21 207				
Droits de tirage spéciaux détenus	5 586	7 883	4 324	BQUES ET INSTITUTIONS COMMUNES DE L'UNION	49 161	78 928	77 757
AVOIRS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES	962 353	1 236 636	1 418 731	BANQUES INSCRITES DANS LES ÉTATS	168 667	154 016	124 607
Monnaies de la Zone franc	909 611	1 168 163	1 112 107				
- Compte d'opérations	900 054	1 142 419	1 098 547	ÉTS FINANCIERS INSCRITS DANS LES ÉTATS	618	1 017	1 295
- Correspondants dans la Zone franc	4 166	20 612	8 003				
- Billets de la Zone franc	5 391	5 132	5 557	TRÉSORS NATIONAUX ET AUTRES COMPTABLES PUBLICS	128 135	147 210	218 496
Autres monnaies étrangères	52 742	68 473	306 624				
- Correspondants en dehors de la zone franc	24 727	60 050	296 981	AUTRES COMPTES DE DÉPÔTS	33 813	15 327	16 637
- Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest	28 015	8 327	8 059				
- Créances à rattacher		96	1 584	TRANSFERTS À EXÉCUTER	32 088	18 954	14 029
CRÉANCES SUR LES BANQUES	149 830	150 608	146 699	Transferts UMOA - Extérieur émis	24 928	5 124	396
Court terme	143 651	50 310	34 829	Transferts Extérieur - UMOA reçus	-4 389	10 069	12 476
Moyen terme	-	99 912	107 170	Dispositions inter-UMOA émises	2 203	1 500	236
Long terme	6 179	-	4 700	Dispositions internes émises	9 346	2 261	921
Créances à rattacher		386					
CRÉANCES/ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS	7 381	13 473	15 558	ENGAGEMENTS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES	19 367	-	13 534
Court terme	6 320	-	15 558	Trésor français - compte d'opérations	-	-	-
Moyen terme	-	13 459	-	Banque de France	-	-	13 534
Long terme	1 061	-	-	Correspondants en dehors de la Zone franc	19 367	-	-
Créances à rattacher	-	14	-				
CRÉANCES/TRÉSORS NATIONAUX	528 097	637 099	544 626	FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL	648 323	161 203	131 393
Obligations cautionnées	1 659	1 861	-	Recours au crédit du Fonds	553 312	70 451	43 505
Escompte d'effets à long terme (art 15)	3 464	2 169	1 375	Allocations de droits de tirage spéciaux	95 011	90 752	87 888
Découvert en compte courant (art 14)	313 581	270 157	294 666				
Compte courant postal	1	2	1	AUTRES CONCOURS	-	572 709	642 652
Titres d'Etat	209 392	116 952	37 599	Concours Facilités d'ajustement structurel	-	100 167	75 939
Créances à rattacher	-	3 759	3 481	Concours Facilités d'ajustement structurel renforcées	-	472 542	566 713
Créances financières des Trésors Nationaux	-	242 199	207 504				
OPÉRATIONS P/C DES TRÉSORS NATIONAUX	399 608	702 576	762 161	CAPITAL ET RÉSERVE	666 497	657 530	763 470
CONCOURS À LA DISPOSITION DES ÉTATS				PROVISIONS POUR RISQUES	-	-	5 415
Autres concours du Fonds monétaire international	367 597	70 831	46 026	RÉSULTAT EN ATTENTE D'AFFECTATION	-	19 016	14 347
Facilités d'Ajustement structurel	-	101 531	79 302				
Facilités d'Ajustement structurel renforcées	-	471 150	577 769	COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	132 119	109 021	178 459
Autres concours	32 011	59 064	59 064				
PARTICIPATIONS	17 053	59 931	103 832				
AUTRE IMMOB. (- AMORTISSEMENTS)	63 739	49 374	138 084				
COMPTES D'ORDRES ET DIVERS	601 512	44 612	79 490				
TOTAL	2 905 456	3 075 057	3 403 774				
				TOTAL	2 905 456	3 075 057	3 403 774

SITUATION DE LA BANQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

(en millions de francs CFA)

ACTIF	31/12/94	31/12/95	31/12/96
DISPONIBILITES EXTÉRIEURES A VUE	177 258	179 919	292 173
- Billets et monnaies	3 572	4 107	3 183
- Correspondants	18 015	18 279	968
- Trésor français (compte d'opérations)	155 671	157 533	288 022
AUTRES CRÉANCES ET AVOIRS EN DEVISES CONVERTIBLES	3 967	8 773	72 830
ENCAISSE OR	46 871	43 164	44 086
FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL	32 809	33 026	32 162
- Tranche or	31 898	31 898	31 898
- Avoirs en droits de tirage spéciaux	911	1 128	264
CRÉANCES/TRÉSORS NATIONAUX	483 296	492 050	492 200
- Avances en comptes courants (art 21)	156 618	159 162	168 035
- Avances/effets à moyen terme (art 19 B)	69 149	68 649	68 649
- Crédits à l'économie consolidés sur l'Etat	257 529	264 239	255 516
OPÉRATIONS AVEC LE FMI POUR LE COMPTE DES ÉTATS			
CRÉANCES SUR LES BANQUES	37 413	34 936	20 623
- Avances sur effets à court terme	27 822	26 032	13 963
- Avances sur effets à moyen terme (a)	9 591	8 904	6 660
PARTICIPATIONS	789	969	969
IMMOBILISATIONS NETTES	71 761	70 251	68 286
COMPTES D'ORDRES ET DIVERS	301 620	283 987	273 964
TOTAL	1 155 784	1 147 075	1 297 293

PASSIF	31/12/94	31/12/95	31/12/96
BILLETS ET MONNAIES EN CIRCULATION	444 430	483 747	536 660
TRÉSORS ET COMPTABLES PUB. NAT.	91 361	96 790	134 877
- Comptes courants	82 633	89 717	127 024
- Dépôts spéciaux	8 728	7 073	7 853
COMPTES COURANTS DES BANQUES	180 087	136 586	194 770
- Banques et institutions étrangères	71 865	70 808	68 111
- Banques et institutions fin. de la zone	26 072	24 637	57 734
-Dépôts spéciaux des banques de la zone	82 150	41 141	68 925
AUTRES COMPTES COURANTS	80	75	78
FMI - ALLOCATIONS DE DTS	52 158	41 495	41 495
PROVISIONS	7 266	7 256	7 762
CAPITAL	40 000	45 000	45 000
RÉSERVES	172 426	160 795	165 102
COMPTES D'ORDRES ET DIVERS	167 976	175 331	171 549
TOTAL	1 155 784	1 147 075	1 297 293

(a) Facultés d'avances à moyen Terme

SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE DES COMORES

(en milliers de francs comoriens)

ACTIF	31/12/94	31/12/95	31/12/96
VALEURS IMMOBILISÉES	534 692	566 976	612 032
CONCOURS AUX BANQUES ET TRÉSOR	3 075 786	3 168 785	3 158 785
- Avances à court terme	1 898 000	1 991 000	1 981 000
- Concours à long terme	1 177 786	1 177 785	1 177 785
DISPONIBILITÉS	17 471 494	15 872 231	19 733 125
- Billets de la zone franc	461 544	522 049	672 009
-Caisse	6	39	39
- Correspondants	-13 003	-7 689	10 623
- Trésor français - compte d'opérations	16 625 984	14 946 271	18 623 365
- Avoir en or	88 603	82 403	84 545
- Autres avoirs en devises	308 360	329 158	342 544
COMPTES DE RÉGULARISATION ET DIVERS	398 269	710 888	409 854
- Prov. Int. à recevoir/Cpte d'opérations	241 204	546 424	225 432
- FMI - souscript. en Monnaie Nationale	58 585	58 938	58 915
- Opérations à régulariser Débit	75 549	50 472	85 284
- Charges payées d'avance	4 654	6 903	13 193
- Chèques reçus pour encaiss.	13 471	38 624	13 570
- Avances au personnel	0	0	770
- Prêts au personnel	2 471	7 947	1 731
- Rééval. engagem. vis-à-vis FMI	2 335	1 580	1 505
- Billets douteux à BDF			608
- Chèques reçus/Encaissement à l'étranger			2 750
- Prêts à l'acquisition véhicule			6 096
TOTAL	21 480 241	20 318 880	23 913 796

PASSIF	31/12/94	31/12/95	31/12/96
CAPITAUX ET RÉSERVES	7 951 234	8 144 568	8 352 163
- Capital	800 000	1 100 000	1 100 000
- Réserves	7 034 255	6 942 399	7 112 019
- Provisions	116 979	102 169	140 143
- Report à nouveau	0	0	0
ENGAGEMENTS A VUE	11 582 463	10 226 741	13 781 277
- Billets et monnaies métalliques en circulation	5 259 907	5 934 352	5 927 988
- Banques et institutions financières locales	4 389 597	2 914 123	5 525 292
- Banques et institutions financières étrangères	109 937	191 354	118 581
- Etablissements publics et parapublics	175 005	120 772	648 713
- Comptables publics	1 647 284	1 065 424	1 557 224
- Transferts à régler	733	716	3 479
ENGAGEMENTS A LONG TERME	1 329 253	1 329 253	1 329 253
- Recours au crédit FMI-FAS	1 329 253	1 329 253	1 329 253
COMPTES DE RÉSULTAT	540 706	528 409	318 132
- résultat net d'exploitation	540 706	528 409	318 132
- Résultat d'exploitation	0	0	0
- Résultat en instance d'affectation	0	0	0
COMPTES DE RÉGULARISATION ET DIVERS	76 584	89 909	132 972
- Comptes d'ordre créditeurs	66 446	58 305	81 167
- Créditeurs divers	10 138	31 604	51 805
TOTAL	21 480 240	20 318 880	23 913 796

COMPOSANTES ET CONTREPARTIES DE LA MASSE MONÉTAIRE DE L'ENSEMBLE DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER ET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

(en millions de FRF)

COMPOSANTES

	1994	1995	1996
Circulation fiduciaire	8 670	8 994	9 518
Billets	8 346	8 644	9 147
Pièces	324	350	371
Dépôts à vue	18 598	20 464	20 774
Banques	17 334	19 044	19 406
La Poste	764	867	825
Trésor public	500	553	543
TOTAL M1	27 268	29 458	30 292
M2-M1	14 043	15 050	16 091
Comptes sur livrets	12 240	13 170	14 096
Comptes d'épargne-logement	1 803	1 880	1 995
TOTAL M2	41 311	44 508	46 383
M3-M2	10 609	11 474	9 929
Dépôts à terme	6 733	7 885	6 888
Banques	6 331	7 343	6 429
La Poste	0	0	16
Trésor public	402	542	443
Bons	1 304	1 194	1 085
Certificats de dépôt	2 572	2 395	1 956
TOTAL M3	51 920	55 982	56 312
M4-M3	51	142	182
(Titres du marché monétaire détenus par des agents non financiers)			
Bons du Trésor en comptes courants	51	142	182
Epargne contractuelle : P1	7 342	8 432	10 055
Plan d'épargne-logement	5 390	6 228	7 435
Plan d'épargne populaire	1 943	2 197	2 598
Plan d'épargne action et retraite	5	5	12
Autres comptes épargne régime spécial	4	2	10

CONTREPARTIES

	1994	1995	1996
Avoirs hors zone d'émission	20 824	26 086	24 132
Institut d'émission	6 841	7 021	7 705
Établissements de crédit locaux*	13 983	19 065	16 427
Créances sur le Trésor	2 016	2 357	2 176
Concours sur ressources monétaires (a**)**	29 080	27 539	30 004
Concours de caractère bancaire des établissements de crédit locaux	62 346	62 450	66 153
Ressources non monétaires (à déduire)	33 266	34 911	36 149
- Excédent des capitaux propres sur les valeurs immobilisées	3 239	3 057	3 094
- Provisions pour créances douteuses	6 498	6 774	7 379
*- Engagements hors zone d'émission **	15 868	14 637	14 756
- Épargne contractuelle	7 342	8 432	10 055
- Divers	319	2 011	865
TOTAL	51 920	55 982	56 312
(a) dont refinancement IEDOM	2 807	2 884	2 738
* Position extérieure nette des systèmes bancaires locaux	-1 885	4 428	1 671

(La position extérieure nette des systèmes bancaires locaux résulte de la différence entre les avoirs hors zone d'émission des établissements de crédit locaux et les engagements hors zone d'émission de ces mêmes établissements)

Source : Rapport 1996 de l'IEOM-IEDOM

COMPOSANTES ET CONTREPARTIES DE LA MASSE MONÉTAIRE DE L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER ET DE MAYOTTE

(en millions de FRF)

COMPOSANTES

	1994	1995	1996
Circulation fiduciaire	1 353	1 541	1 763
Billets	1 253	1 441	1 658
Pièces	100	100	105
Dépôts à vue	5 730	6 111	7 360
Banques	5 254	5 599	6 738
OTP et La Poste	345	366	405
Trésor public	131	146	217
TOTAL M1	7 083	7 652	9 123
M2-M1	2 900	3 102	4 516
Comptes sur livrets	2 900	3 102	4 516
TOTAL M2	9 983	10 754	13 639
M3-M2	11 433	11 895	9 477
Dépôts à terme	10 061	10 491	8 118
Banques	9 461	9 761	7 560
Trésor public	600	730	558
Bons	1 165	1 179	924
Certificats de dépôt	207	225	435
TOTAL M3	21 416	22 649	23 116

CONTREPARTIES

	1994	1995	1996
Avoirs hors zone d'émission	7 873	8 862	7 951
Institut d'émission	1 199	1 317	1 920
Etablissements de crédit locaux*	6 674	7 545	6 031
Créances sur le Trésor public	1 185	1 346	1 235
Concours sur ressources monétaires (a)	12 358	12 441	13 930
Concours de caractère bancaire des établissements de crédit locaux	21 371	22 193	23 688
Ressources non monétaires des éts de crédit locaux (à déduire)	9 013	9 752	9 758
- Excédent des capitaux propres sur les valeurs immobilisées	1 516	1 726	1 873
- Provisions pour créances douteuses	977	1 010	1 070
*- Engagements hors zone d'émission**	5 848	6 367	6 101
- Divers	672	649	714
TOTAL	21 416	22 649	23 116
(a) dont refinancement IEOM	926	947	836
* Position extérieure nette des systèmes bancaires locaux	826	1 179	-70

(La position extérieure nette des systèmes bancaires locaux résulte de la différence entre les avoirs hors zone d'émission des établissements de crédit locaux et les engagements hors zone d'émission de ces mêmes établissements).

Source : Rapport 1996 de l'IEOM-IEDOM

INSTITUTS D'EMISSION ET MONNAIES DES PAYS ET TERRITOIRES DE LA ZONE FRANC

(1er janvier 1997)

	Institut d'émission	Monnaie	Parité avec le franc français
France métropolitaine Monaco	Banque de France	Franc (FRF)	
Guadeloupe Guyane Martinique Réunion Saint-Pierre-et-Miquelon	Institut d'émission des Départements d'outre-mer (Correspondant de la Banque de France)	Franc (FRF)	
Nouvelle-Calédonie Polynésie française Wallis et Futuna	Institut d'émission d'outre-mer	Franc CFP (XPF)	1 franc CFP = 0,055 FRF
Mayotte	Institut d'émission d'outre-mer (Correspondant de la Banque de France)	Franc (FRF)	
Bénin Burkina Côte d'Ivoire Mali Niger Sénégal Togo	Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest	Franc CFA (1) (XOF)	1 franc CFA = 0,01 FRF (3)
République fédérale islamique des Comores	Banque centrale des Comores	Franc comorien (KMF)	1 franc comorien = 0,0133 FRF (3)
Cameroun Centrafrique Congo Gabon Guinée équatoriale Tchad	Banque des Etats de l'Afrique centrale	Franc CFA (2) (XAF)	1 franc CFA = 0,01 FRF (3)

(1) Franc de la Communauté financière africaine
(2) Franc de la Coopération financière en Afrique Centrale
(3) Nouvelle parité depuis le 12 janvier 1994